



PIÈCE 1-2



Diagnostic

(dont Etat Initial de l'Environnement)



***Rapport de présentation du SCOT de la
Communauté de Communes de la Haute Saintonge***

Le diagnostic dans le Code de l'Urbanisme

Aux termes de l'**article L141-3 du Code de l'Urbanisme**, le contenu du diagnostic dans le rapport de présentation est défini comme tel :

*Le **rapport de présentation** explique les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durables et le document d'orientation et d'objectifs en s'appuyant sur un **diagnostic établi** au regard des prévisions économiques et démographiques, notamment au regard du vieillissement de la population et des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, notamment en matière de biodiversité, d'agriculture, de préservation du potentiel agronomique, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services. »*

L'organisation du présent document

Le diagnostic de l'élaboration du SCoT de la Haute-Saintonge se compose de deux parties complémentaires, un diagnostic transversal et des compléments thématiques.

Une **partie transversale**, qui décrit de façon problématisée et globale :

- **Les évolutions récentes du territoire ;**
- **Ses problématiques spécifiques ;**
- **Ses enjeux à moyen et long terme.**

Ce diagnostic vise à fournir les données nécessaires pour comprendre la trajectoire du territoire, et pour introduire une réflexion sur le « projet de territoire » retranscrit dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Les cahiers thématiques fournissent, pour l'ensemble des sujets que le SCoT est amené à traiter, des données chiffrées, des faits spatialisés, des éléments de conclusion complémentaires :

- **Cahier 1.** Le mode de développement - Démographie et habitat
- **Cahier 2.** Le mode de développement - Économie
- **Cahier 3.** Le mode d'aménagement - Équipements, transports et mobilité
- **Cahier 4 .** L'Etat Initial de l'Environnement (EIE)

Chaque cahier comprend ainsi :

- Un « observatoire » qui décrit pour chaque thématique les tendances permettant d'appréhender la trajectoire du territoire et contribuant à caractériser, soit la mise en œuvre du SCoT, soit les impacts des évolutions en cours et projets ;
- Une « synthèse » exposant les atouts, les faiblesses et les défis du territoire dans ce domaine.

Le présent diagnostic réalisé en 2016 s'appuyait sur les données disponibles à l'époque et notamment sur l'INSEE avec une valeur de référence 2013.

Un chapitre d'actualisation des principales données est fourni à la fin du Diagnostic. Les nouvelles données Insee publiées début 2019 avec une valeur de référence à 2015 prennent en compte les effets prolongés de la crise économique et financière, mais ne modifient pas les analyses et enjeux.



Les territoires de comparaisons et la méthodologie d'analyse à l'échelle des bassins de vie.

Les cahiers thématiques, reprennent les grands indicateurs du territoire, à l'échelle du SCoT de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge, en comparaison avec les territoires voisins (CA de Royan Atlantique, SCoT Sud Charente, SCoT de la Haute Gironde, échelle départementale).

Pour les besoins de l'analyse des dynamiques internes du territoire, certains indicateurs sont calculés à l'échelle des bassins de vie.

Les bassins de vie comme définit par l'INSEE, constituent le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

Leurs contours sont délimités en plusieurs étapes. Un pôle de services comme une commune ou unité urbaine disposant d'au moins 16 des 31 équipements intermédiaires sont tout d'abord définit. Les zones d'influence de chaque pôle de services sont ensuite délimitées en regroupant les communes les plus proches, la proximité se mesurant en temps de trajet, par la route à heure creuse. Ainsi, pour chaque commune et pour chaque équipement non présent sur la commune, l'INSEE détermine la commune la plus proche proposant cet équipement. Les équipements intermédiaires mais aussi les équipements de proximité sont pris en compte.

Les bassins de vie pris pour référence sont les suivants :

- Bassin de vie de Gémozac
- Bassin de vie de Cognac
- Bassin de vie de Jonzac
- Bassin de vie de Barbezieux-Saint-Hilaire
- Bassin de vie de Pons
- Bassin de vie de Mirambeau
- Bassin de vie Cézac
- Bassin de vie Montguyon
- Bassin de vie Montendre
- Bassin de vie Coutras
- Bassin de vie Chalais
- Bassin de la Roche-Chalais – Saint-Aigulin

Les bassins de vie s'affranchissent des limites départementales et intercommunales, certaines communes du territoire appartiennent ponctuellement à des bassins de vie extérieurs à la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge, à l'inverse le bassin de vie de Saint-Ciers-sur-Gironde (en dehors du SCoT) se compose pour moitié de communes de la CC de la Haute-Saintonge. Pour ces raisons, le parti pris a été de modifier les périmètres des bassins de vie afin de prendre en compte les communes appartenant à des bassins de vie extérieurs du territoire, notamment aux franges:

- -Les communes aux franges nord appartenant aux bassins de vie de Gémozac et Cognac ont été intégrées au bassin de vie de Pons,
- Celles du bassin de vie de Barbezieux-Saint Hilaire aux franges Est ont été intégrées au bassin de vie de Jonzac ;
- La commune de Bedenac appartenant au bassin de vie de Cézac a été rattachée au bassin de vie de Montguyon;
- La Génétouze et la Clotte initialement rattachées aux bassins de vie de Chalais et Coutras sont intégrées au bassin de vie de Saint-Aigulin ;
- Les communes du SCoT au sein du bassin de vie Saint-Ciers-sur-Gironde constituent un bassin de vie autour du pôle de Mirambeau.
- Le bassin de vie de Montguyon avec pour seules communes, les communes intégrées au SCoT

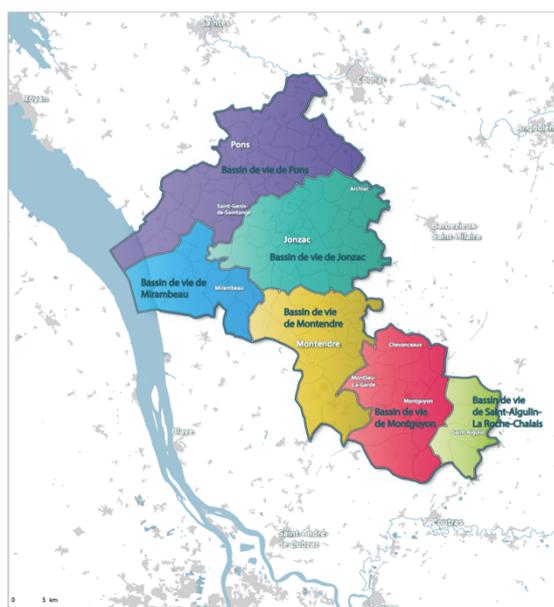




Les bassins de vie 2012
Source INSEE



Les bassins de vie reconfigurés
Source INSEE



SOMMAIRE

Diagnostic transversal

PARTIE 1 :	5
INTERFACE ET/OU ATTRACTIVITE PROPRE	5
UN MAILLAGE D'INFRASTRUCTURES FACILITATEUR D'INTERFACE	6
UNE REALITÉ PAYSAGÈRE AFFIRMÉE ET PARTAGÉE	8
UNE ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE QUI SE RÉVÈLE PAR UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE, MAIS AUSSI PAR L'ORIGINE ET LE PROFIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS	10
UNE ATTRACTIVITE AU-DELA DE LA PERIURBANISATION	12
UNE ATTRACTIVITE CHOISIE POUR LES SENIORS	12
UN PARC INADAPTÉ AUX EVOLUTIONS	14
UNE ÉCONOMIE A FORTE GRAVITÉ	16
DES FONCTIONS METROPOLITAINES TIMIDES ET DES EMPLOIS PEU QUALIFIES	18
PARTIE 2 :	20
UNE RURALITE INNOVANTE.	20
UNE AGRICULTURE QUI SE MAINTIENT	22
UNE FILIERE BOIS QUI INNOVE	23
UN PATRIMOINE ECLECTIQUE ENTRE HISTOIRE, TRADITION ET INNOVATION QUI TROUVE SON ORIGINALITÉ DANS LES ACTIONS DE SENSIBILISATION AUX RESSOURCES ET AMENITÉS DU TERRITOIRE.	25
LE THERMALISME, UN MOYEN DE DIFFERENCIATION ET D'APPUI POUR UNE STRATEGIE ECO-TOURISTIQUE.	26
UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE PRENANT APPUI SUR L'ÉNERGIE.	27
DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES EN LIEN AVEC LES FILIERES REGIONALES	30
<u>SCHEMA DES ACCROCHES DU TERRITOIRE DU SCOT DE LA HAUTE-SAINTONGE AUX FILIERES ET POLES DE COMPETITIVITE REGIONAUX.</u>	31
PARTIE 3 :	32
<u>UNE IRRIGATION PORTEE PAR UNE POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE VOLONTARISTE</u>	32
UNE STRUCTURATION DU TISSU ECONOMIQUE	34
UNE IRRIGATION AU SERVICE DES HABITANTS	36
UNE COUVERTURE NUMERIQUE RAPIDE EN PERSPECTIVE	38
UNE GESTION DYNAMIQUE DE L'ASSAINISSEMENT	39
UN TERRITOIRE QUI DOIT COMPOSER AVEC LE FACTEUR RISQUE	40
CONCLUSION	42



Cahier 1 - Le mode de développement - Démographie et habitat

DEMOGRAPHIE	44
POPULATION	44
UNE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE TIMIDE, SOUTENUE PAR UN APPORT MIGRATOIRE.	44
DES MIGRATIONS RESIDENTIELLES CARACTERISEES.	48
STRUCTURATION DE LA POPULATION	51
UN VIEILLISSEMENT DU TERRITOIRE MARQUE PAR LE DEPART DES POPULATIONS LES PLUS JEUNES ET L'ARRIVEE DE SENIORS.	51
MENAGES	54
UNE SURREPRESENTATION DES MENAGES DE PERSONNES SEULES.	54
LOGEMENTS	57
ETAT DES LIEUX DU PARC DE LOGEMENTS	57
TYPOLOGIE DU PARC DE LOGEMENTS	60
UN PARC DE LOGEMENTS PRINCIPALEMENT DE MAISONS INDIVIDUELLES AVEC UNE IMPORTANTE PART DE PROPRIETAIRES OCCUPANTS.	60
UNE SURREPRESENTATION DES LOGEMENTS DE GRANDE TAILLE, QUI INTERROGE SUR L'ADEQUATION AVEC LA STRUCTURE DES MENAGES.	60
CARACTERISTIQUE DU PARC SOCIAL DE LA CdC DE LA HAUTE-SAINTONGE.	63
MARCHE IMMOBILIER ET BESOIN EN LOGEMENT	65
DES PRIX COMPETITIFS QUI DYNAMISENT LES TRANSACTIONS IMMOBILIERES.	65
DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION	67
BESOIN EN LOGEMENT	68
SYNTHESE	70
ATOUTS	70
FAIBLESSES	70
DEFIS	70



Cahier 2 - Le mode de développement – Économie

PORTRAIT ECONOMIQUE DU TERRITOIRE	72
EMPLOI	72
UNE POLARISATION DE L'EMPLOI	72
TAUX D'ACTIVITE	79
TAUX D'EMPLOI	79
TAUX DE CHOMAGE	79
CARACTERISATION DE L'EMPLOI	82
UNE SPHERE PRODUCTIVE QUI BAISSSE AU PROFIT DE L'EMPLOI PRESENTIEL	82
LES SECTEURS ECONOMIQUES ET ANALYSE FONCTIONNELLE DE L'EMPLOI	82
DES FONCTIONS METROPOLITAINES TIMIDES	83
REVENUS	86
NIVEAU DE FORMATION FAIBLE MAIS EN PROGRESSION	88
LES ETABLISSEMENTS DU TERRITOIRE	89
LES PARCS D'ACTIVITES ET BÂTIMENTS À VOCATION ÉCONOMIQUE.	91
LES FILIERES	95
INDUSTRIE EXTRACTRICE, AGROALIMENTAIRE ET MANUFACTURIERE ENCORE FORTE	95
SPECIALISATION ET SAVOIR FAIRE INDUSTRIEL	95
FILIERE BOIS	97
TOURISME	100
UN TOURISME THERMAL	101
VERS UN ECOTOURISME ?	102
UNE OFFRE D'ACCUEIL ET D'HEBERGEMENT DIVERSIFIEE	103
AGRICULTURE	105
UTILISATION DES SURFACES AGRICOLES	105
LES ORIENTATIONS AGRICOLES : UNE DOMINANTE VITICOLE AUX FRANGES INFLUENCEE PAR L'AOC COGNAC ET	
UNE DORSALE DE POLYCULTURE-POLYELEVAGE QUI RESTE MAJORITAIRE.	106
LES EXPLOITATIONS AGRICOLES	107
SYNTHESE	112
ATOUTS	112
FAIBLESSES	112
DEFIS	112



Cahier 3 - Le mode d'aménagement – Équipements, Transports et Mobilité.

EQUIPEMENTS	115
LE NIVEAU D'EQUIPEMENTS	115
LES EQUIPEMENTS ET LES SERVICES	118
LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	118
LA SANTE ET L'ACTION SOCIALE	119
LES SERVICES AUX PARTICULIERS	122
L'OFFRE COMMERCIALE	123
LES EQUIPEMENTS DE SPORT, CULTURE ET LOISIRS	126
LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	128
LE RESEAU ROUTIER	129
LE RESEAU FERRE ET LA DESSERTE FERROVIAIRE	130
DES DEPLACEMENTS CONDITIONNES PAR L'UTILISATION DE LA VOITURE.	130
LE COVOITURAGE : ALTERNATIVE A LA VOITURE INDIVIDUELLE	130
L'OFFRE EN TRANSPORT EN COMMUN	130
LE TRANSPORT SCOLAIRE	131
VOIE AERIENNE	131
DES ITINERAIRES PEDESTRES, CYCLABLES ET EQUESTRES QUI QUADRILLENTE LE TERRITOIRE.	132
LA COUVERTURE NUMERIQUE	133
SYNTHESE	134
ATOUTS	134
FAIBLESSES	134
DEFIS	134



Cahier 4 - L'Etat Initial de l'Environnement (EIE)

I. PRESENTATION GENERALE DU TERRITOIRE	138
I.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET OCCUPATION DE L'ESPACE	138
I.1.1 UN TERRITOIRE LARGEMENT OCCUPE PAR L'AGRICULTURE	138
I.2. LE CADRE PHYSIQUE	141
I.2.1 UNE HISTOIRE GEOLOGIQUE QUI A FAÇONNE LES PAYSAGES	141
I.3. LES POLITIQUES EN VIRONNEMENTALES DE LA CC DE HAUTE SAINTONGE	143
I.4. ENJEUX	143
II. LES PAYSAGES ET LE PATRIMOINE	144
II.1. LES EQUIPEMENTS ET OUTILS DE MISE EN VALEUR DES PAYSAGES	144
II.2. LES GRANDES ENTITES PAYSAGERES	144
II.3. LES SOUS-ENTITES PAYSAGERES	147
II.3.1 LA CHAMPAGNE CHARENTAISE	149
II.3.2 LA CAMPAGNE DE PONT-L'ABBE-GEMOZAC	149
II.3.3 LES « COTEAUX » AGRICOLES DE GIRONDE ET DE MIRAMBEAU	150
II.3.4 LE MARAIS DE GIRONDE	151
II.3.5 LA DOUBLE SAINTONGEISE	152
II.3.6 LE PETIT ANGOUMOIS	153
II.3.7 LES COTEAUX DU LARY	153
II.3.8 LES VALLEES	154
II.1. LES PAYSAGES BATIS	156
II.1.1 LE PATRIMOINE RELIGIEUX : L'ART ROMAN	156
II.1.2 UNE QUALITE ARCHITECTURALE RECONNUE	156
II.1.3 LES SITES INSCRITS ET CLASSES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES	161
II.1.1 UNE URBANISATION EN COURS QUI AFFECTE LES PAYSAGES	165
II.1.2 LES ENTREES DE VILLES ET LISIERES URBAINES :	166
II.2. ENJEUX	169
III. LES MILIEUX NATURELS ET LA BIODIVERSITE	170
III.1. LES PRINCIPAUX MILIEUX NATURELS DU TERRITOIRE	171
III.1.1 LES MILIEUX ASSOCIES A L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE	171
III.1.2 LES VALLEES STRUCTURANTES	172
III.1.3 LES FORETS ET LANDES	174
III.1.4 LES MILIEUX OUVERTS	176
III.2. LES MESURES DE CONNAISSANCES, DE GESTION ET DE PROTECTION	177
III.2.1 LES ESPACES NATURELS DE PROTECTION FORTE	178
III.2.2 LES ESPACES NATURELS DE GESTION CONCERTEE	178
III.2.3 LES ESPACES NATURELS INVENTORIES	187
III.2.4 ZOOM SUR LES ZONES HUMIDES ET LES COURS D'EAU	188
III.3. LA TRAME VERTE ET BLEUE	190
III.3.1 ELEMENTS DU SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE A PRENDRE EN COMPTE	191
III.3.2 LA PREFIGURATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DU SCOT	195



III.4. ENJEUX	201
IV. LES RESSOURCES NATURELLES	202
IV.1. LE SOUS-SOL ET L'EXPLOITATION DES CARRIERES	202
IV.1.1 LES CARRIERES SUR LE TERRITOIRE DU SCOT DE LA HAUTE-SAINTONGE	203
IV.1.2 EVOLUTION DES PRODUCTIONS SELON LE SCHEMA DEPARTEMENTAL DES CARRIERES	204
IV.1.3 L'IMPACT DES CARRIERES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES PAYSAGES	205
IV.2. LA RESSOURCE EN EAU	206
IV.2.1 UN RESEAU HYDROLOGIQUE DENSE	206
IV.2.2 UNE RESSOURCE ABONDANTE	209
IV.2.3 DES DESEQUILIBRES SAISONNIERS DES EAUX DE SURFACE	210
IV.2.4 LES USAGES	212
IV.2.5 LA GESTION CONCERTEE DE L'EAU	222
IV.3. ENJEUX	228
V. LES POLLUTIONS ET NUISANCES	229
V.1. L'ASSAINISSEMENT	229
V.2. LA QUALITE DES COURS D'EAU AU REGARD DES OBJECTIFS DE BON ETAT GLOBAL	234
V.3. LA GESTION DES DECHETS	237
V.3.1 UN TERRITOIRE BIEN EQUIPE POUR LA COLLECTE, LA VALORISATION ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS	237
V.3.2 DES CHANGEMENTS DE PRATIQUES ET DE NOUVEAUX GISEMENTS DE DECHETS RECUPERES	238
V.4. LA QUALITE DE L'AIR	240
V.4.1 LES GRANDS ENJEUX LIES A LA QUALITE DE L'AIR	240
V.4.2 REPARTITION DES EMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHERIQUES PAR SECTEURS	242
V.4.3 LES NOUVEAUX OBJECTIFS POUR LA QUALITE DE L'AIR	246
V.5. LE BRUIT	247
V.6. LES SITES ET SOLS POLLUES	249
V.7. ENJEUX	250
VI. LES RISQUES	250
VI.1. LES RISQUES NATURELS	251
VI.1.1 LE RISQUE INONDATION	251
VI.1.2 LE RISQUE MOUVEMENTS DE TERRAINS	257
VI.1.3 LE RISQUE SISMIQUE	259
VI.1.4 LE RISQUE FEUX DE FORETS	260
VI.2. LES RISQUES TECHNOLOGIQUES	265
VI.2.1 RISQUES INDUSTRIELS	265
VI.2.2 RISQUE NUCLEAIRE	266
VI.2.3 TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES	268



VII. ENERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	270
VII.1. UN CONTEXTE REGLEMENTAIRE QUI SE RENFORCE PROGRESSIVEMENT	270
VII.2. LES OBJECTIFS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX	271
VII.2.1 LE SRCAE DE POITOU-CHARENTES	271
VII.2.1 LE SCHEMA REGIONAL DE RACCORDEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES (S3RER)	272
VII.2.2 LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE ET LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE	273
VII.3. UN ENGAGEMENT CONTINU POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE	276
VII.3.1 LES VULNERABILITES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	281
VII.4. ENJEUX	283
VIII. CONCLUSION	284
IX. ANNEXES	286
ANNEXE 1 - LISTE DES SITES INSCRITS ET CLASSES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES	286
ANNEXE 2 – INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTERET FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	293
ANNEXE 3 - LISTE DES ICPE SUR LE TERRITOIRE	301
ANNEXE 3 - LES OBJECTIFS ET LES DISPOSITIONS DU SAGE ESTUAIRE ET MILIEUX ASSOCIES :	307
ANNEXE 4 - LES OBJECTIFS DE LA STRATEGIE DU SAGE CHARENTE EN COURS D'ELABORATION	310
ANNEXE 5 - LES OBJECTIFS DE LA STRATEGIE DU SAGE SEUDRE EN COURS D'ELABORATION	311
ANNEXE 6 - LES MASSES D'EAU SOUTERRAINES	313
ANNEXE 7 - LES MASSES D'EAU SUPERFICIELLES	314
ANNEXE 8 - LES STATIONS D'EPURATION	316
ANNEXE 9 – CARTES ISSUES DU PLAN D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI 2016-2021)	317
ANNEXE 10 : CARTE DES OBSTACLES A L'ECOULEMENT DE L'EAU	321
ANNEXE 11 : ANCIENNETE DES ZONAGES D'ASSAINISSEMENT	322



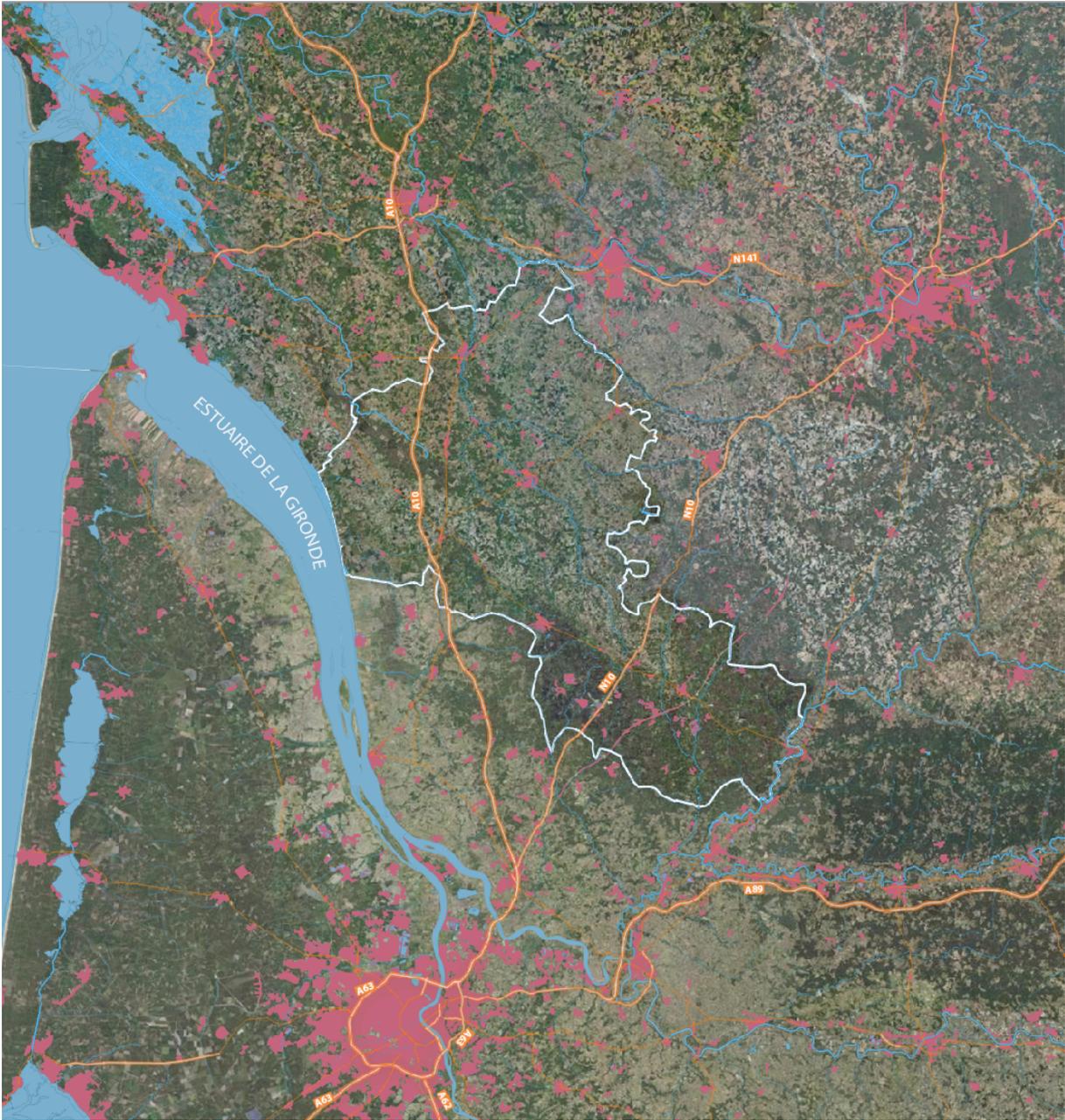


DIAGNOSTIC TRANSVERSAL

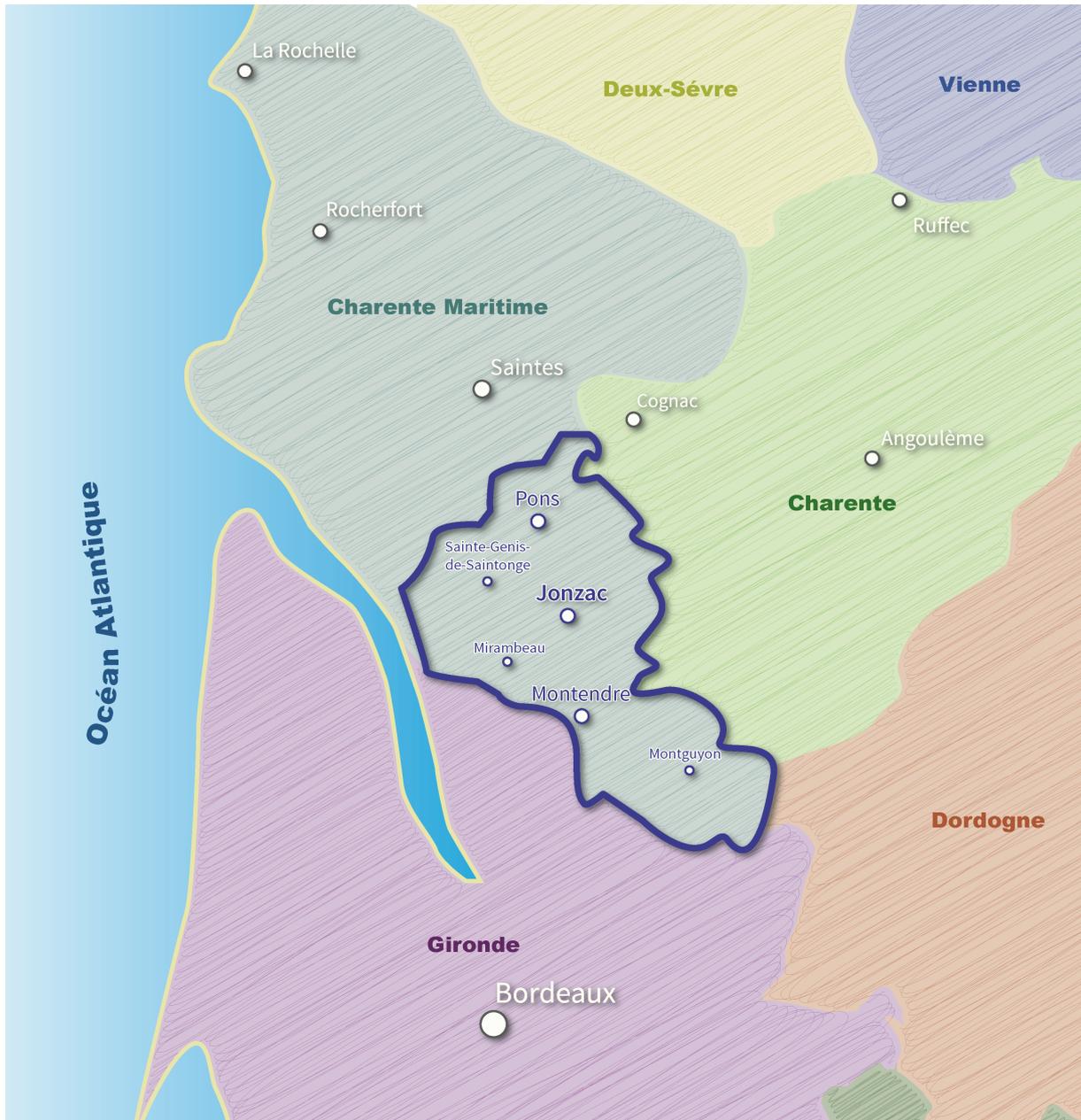
PARTIE 1 :	5
INTERFACE ET/OU ATTRACTIVITÉ PROPRE	5
UN MAILLAGE D'INFRASTRUCTURES FACILITATEUR D'INTERFACE	6
UNE REALITÉ PAYSAGÈRE AFFIRMÉE ET PARTAGÉE	8
UNE ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE QUI SE RÉVÈLE PAR UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE, MAIS AUSSI PAR L'ORIGINE ET LE PROFIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS	10
UNE ATTRACTIVITE AU-DELA DE LA PERIURBANISATION	12
UNE ATTRACTIVITE CHOISIE POUR LES SENIORS	12
UN PARC INADAPTÉ AUX EVOLUTIONS	14
UNE ÉCONOMIE A FORTE GRAVITÉ	16
DES FONCTIONS METROPOLITAINES TIMIDES ET DES EMPLOIS PEU QUALIFIES	18
PARTIE 2 :	20
UNE RURALITE INNOVANTE.	20
UNE AGRICULTURE QUI SE MAINTIENT	22
UNE FILIERE BOIS QUI INNOVE	23
UN PATRIMOINE ECLECTIQUE ENTRE HISTOIRE, TRADITION ET INNOVATION QUI TROUVE SON ORIGINALITÉ DANS LES ACTIONS DE SENSIBILISATION AUX RESSOURCES ET AMENITÉS DU TERRITOIRE.	25
LE THERMALISME, UN MOYEN DE DIFFERENCIATION ET D'APPUI POUR UNE STRATEGIE ECO-TOURISTIQUE.	26
UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE PRENANT APPUI SUR L'ÉNERGIE.	27
DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES EN LIEN AVEC LES FILIERES REGIONALES	30
<u>SCHEMA DES ACCROCHES DU TERRITOIRE DU SCOT DE LA HAUTE-SAINTONGE AUX FILIERES ET POLES DE COMPETITIVITE REGIONAUX.</u>	31
PARTIE 3 :	32
<u>UNE IRRIGATION PORTEE PAR UNE POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE VOLONTARISTE</u>	32
UNE STRUCTURATION DU TISSU ECONOMIQUE	34
UNE IRRIGATION AU SERVICE DES HABITANTS	36
UNE COUVERTURE NUMERIQUE RAPIDE EN PERSPECTIVE	38
UNE GESTION DYNAMIQUE DE L'ASSAINISSEMENT	39
UN TERRITOIRE QUI DOIT COMPOSER AVEC LE FACTEUR RISQUE	40
CONCLUSION	42



Carte du territoire du SCoT de la Haute-Saintonge



Carte de positionnement du territoire du SCoT de la Haute-Saintonge



Le territoire de la Haute-Saintonge est situé au Sud de la Charente-Maritime, il jouxte trois départements (la Charente, la Dordogne et la Gironde).

Situé également en dehors des systèmes et aires urbains, il pourrait se définir comme un territoire faiblement attractif, d'autant plus qu'il est faiblement polarisé.

En effet, les polarités principales du territoire que sont Pons, Jonzac et Montendre représentent près de 15% du poids démographique du territoire du SCoT de la Haute-Saintonge pour une population respective de 4 116, 3 645 et 3 226 habitants. Les 67 537 habitants du territoire sont répartis sur 129 communes.

Toutefois, et au delà de cette approche purement analytique, le territoire de la Haute-Saintonge révèle une réalité bien différente, mettant en évidence des atouts d'attractivité économique et résidentielle par une ruralité innovante et une politique d'aménagement qui sert l'irrigation et le dynamisme solidaire du territoire.

Le présent diagnostic réalisé en 2016 s'appuyait sur les données disponibles à l'époque et notamment sur l'INSEE avec une valeur de référence 2013.

Un chapitre d'actualisation des principales données est fourni à la fin du Diagnostic. Les nouvelles données à 2015 qui prennent en compte les effets prolongés de la crise économique et financière, ne modifient pas les analyses et enjeux.





PARTIE 1 :

**INTERFACE ET/OU ATTRACTIVITÉ
PROPRE**



UN MAILLAGE D'INFRASTRUCTURES FACILITATEUR D'INTERFACE

Le territoire se situe au sein d'un maillage routier dense du territoire, relié par des infrastructures de transports structurantes telles que l'autoroute A10, la route N10 en 2x2 voies ainsi que les départementales qui irriguent le territoire d'Est en Ouest, du Nord au Sud.

Ces infrastructures de transport amenuisent les distances et placent le territoire à moins d'une heure de Bordeaux, 30 min de Cognac et de Saintes.

A l'heure où la mobilité et le transport sont de véritables enjeux en terme d'attractivité économique, de logistique, de flux domicile-travail, le territoire de la Haute-Saintonge se positionne au cœur d'un système routier facilitateur d'échanges et de flux avec les territoires voisins.

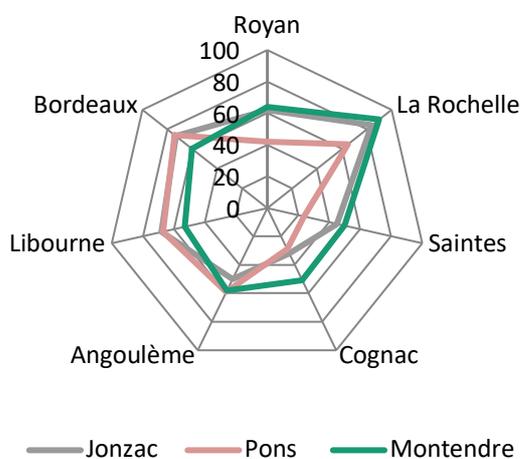
Ce réseau routier participe au développement de la filière transport logistique, notamment en lien avec le transport de matière (plateforme bois, carrières au sud du territoire) et les activités connexes (restauration, réparation, carburant..) aux flux journaliers des poids lourds sur le réseau.

Le territoire dispose également au delà des routes d'un bon réseau ferré. Cependant la fréquence des trains inadaptée soulève un véritable enjeu en terme de rayonnement et d'attractivité touristique, de déplacement dans le cadre d'une attractivité résidentielle grandissante. De plus, le réseau ferré du territoire apparaît comme un enjeu de soutien à la part modale alternative à la voiture. Aujourd'hui, elle est très faible avec 1% des déplacements domicile-travail qui sont effectués en transport en commun compte tenu de la limitation des fréquences.

Dans un contexte d'influence grandissante de la Métropole Bordelaise et de la problématique de congestion du trafic qui l'accompagne, le transport ferroviaire apparaît comme une alternative qui pourrait peser à l'avenir dans l'attractivité du territoire, notamment pour des ménages en quête d'un cadre de vie résidentiel agréable et une proximité des fonctions métropolitaines de Bordeaux.

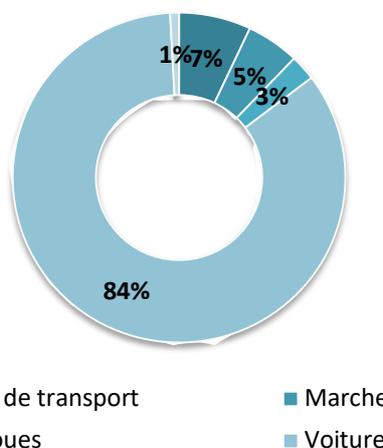
Dans le cadre de la construction de la ligne LGV Paris-Bordeaux, le territoire de la Haute-Saintonge se positionne en ce sens, en réclamant un arrêt en garde de Neuvicq avec des fréquences adaptées aux flux des travailleurs le matin et le soir qui permettraient aux habitants du bassin de vie de se rendre plus facilement à Paris ou à Bordeaux en évitant le trafic et les problèmes de stationnement.

Distance-temps vers les agglomérations voisines

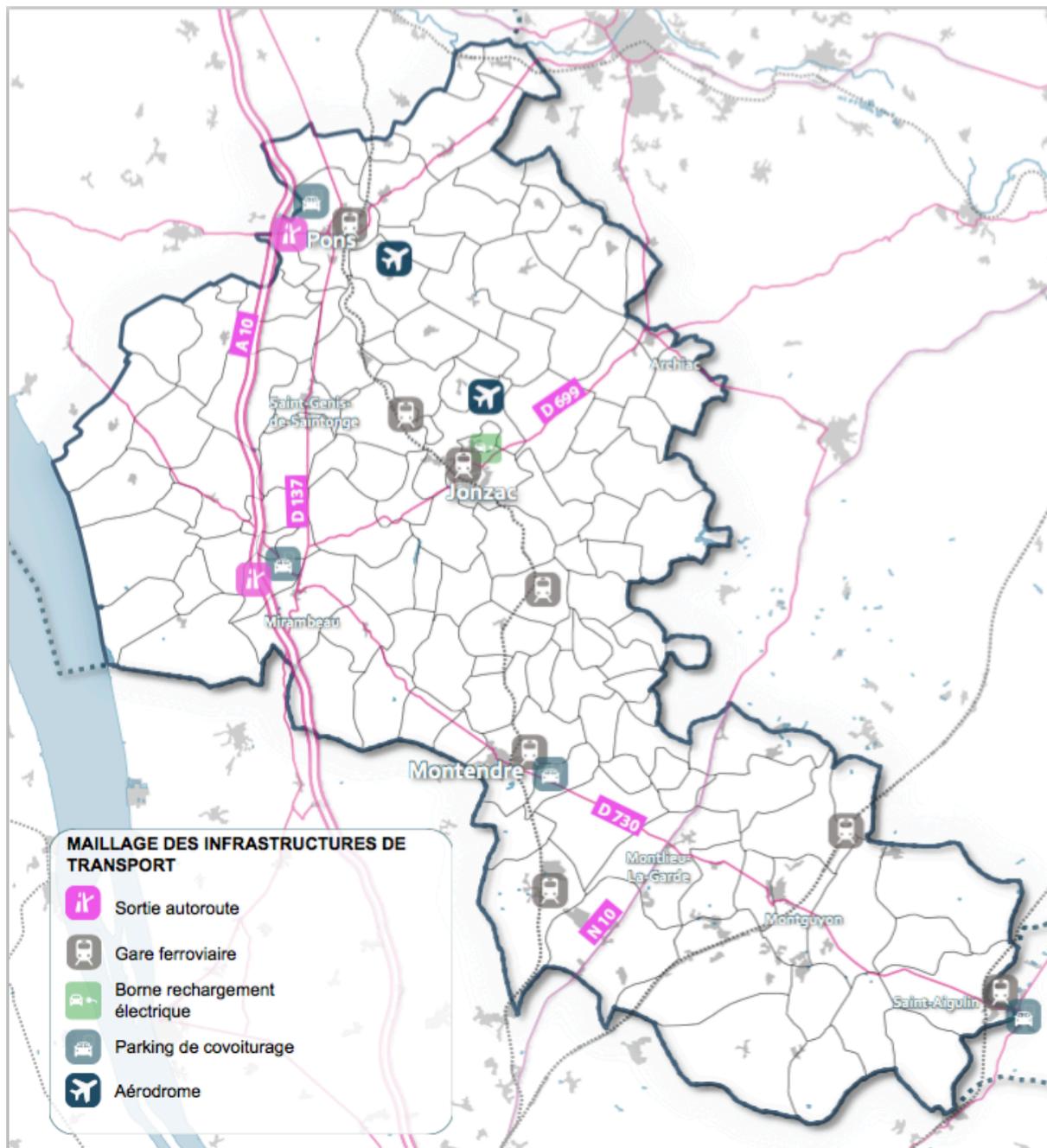


Part modale des déplacements domicile-travail

Source : INSEE 2013-traitement EAU



Carte des infrastructures de transport du SCoT de la Haute-Saintonge



UNE REALITÉ PAYSAGÈRE AFFIRMÉE ET PARTAGÉE

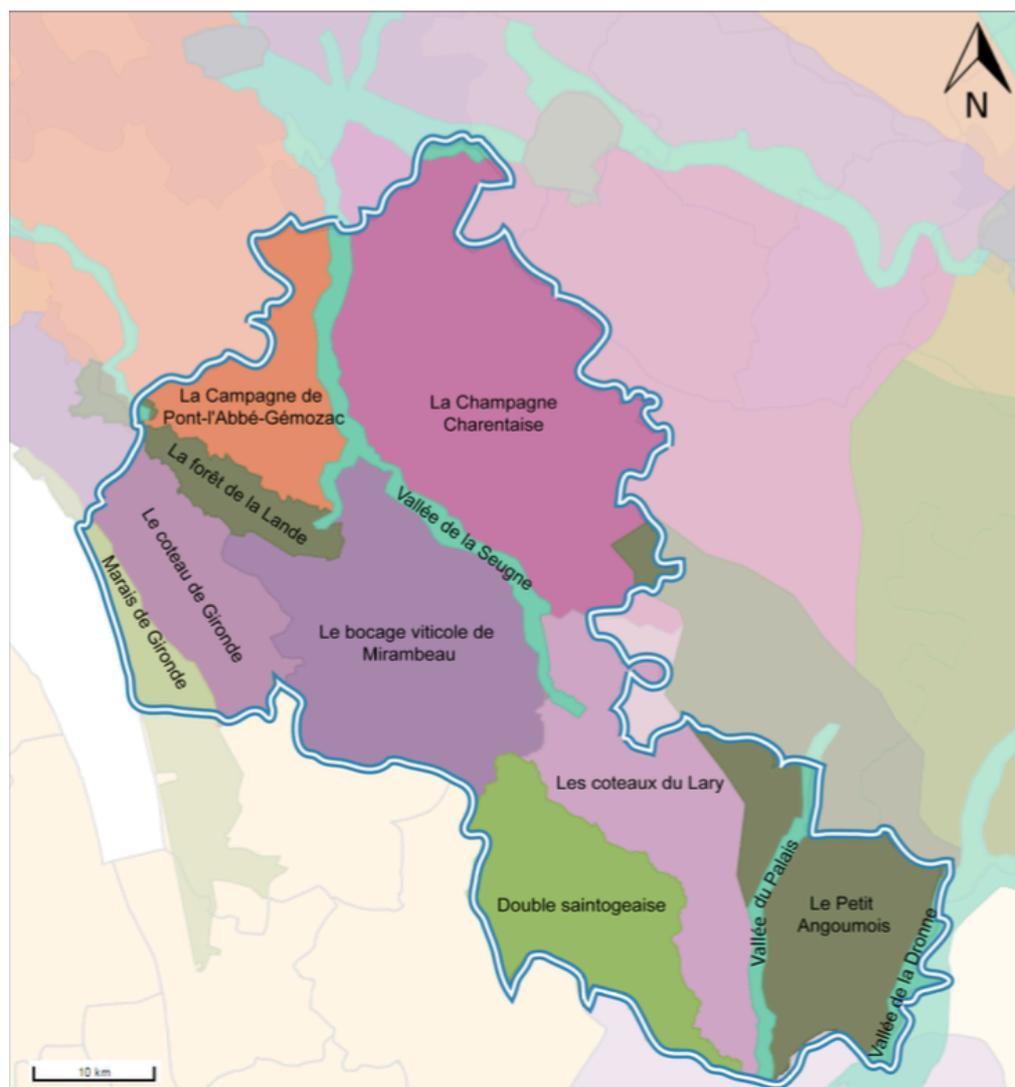
Les entités paysagères s'articulent autour de réalités propres du territoire du SCoT de la Haute-Saintonge et des espaces paysagers communs avec les territoires voisins.

Si à première vue le territoire peut être segmenté en trois grands ensembles paysagers correspondant aux terres viticoles, aux terres boisées et aux espaces littoraux, l'analyse plus fine des paysages met en exergue des nuances correspondant à des sous-entités paysagères.

Géographiquement positionné entre deux régions viticoles de prestige (le Cognaçais et le Bordelais), le territoire jouit de ces influences avec une part importante de viticulture constitutive de l'identité paysagère du territoire notamment sur la frange Nord-Est.

Les réalités paysagères du territoire révèlent des paysages partagés avec les territoires adjacents, des sous entités paysagères, mais aussi des spécificités territoriales propres. Les forêts et les landes sont très représentatives de la Haute-Saintonge, en comparaison au reste du Département.

Carte des entités paysagères du SCoT de la Haute-Saintonge

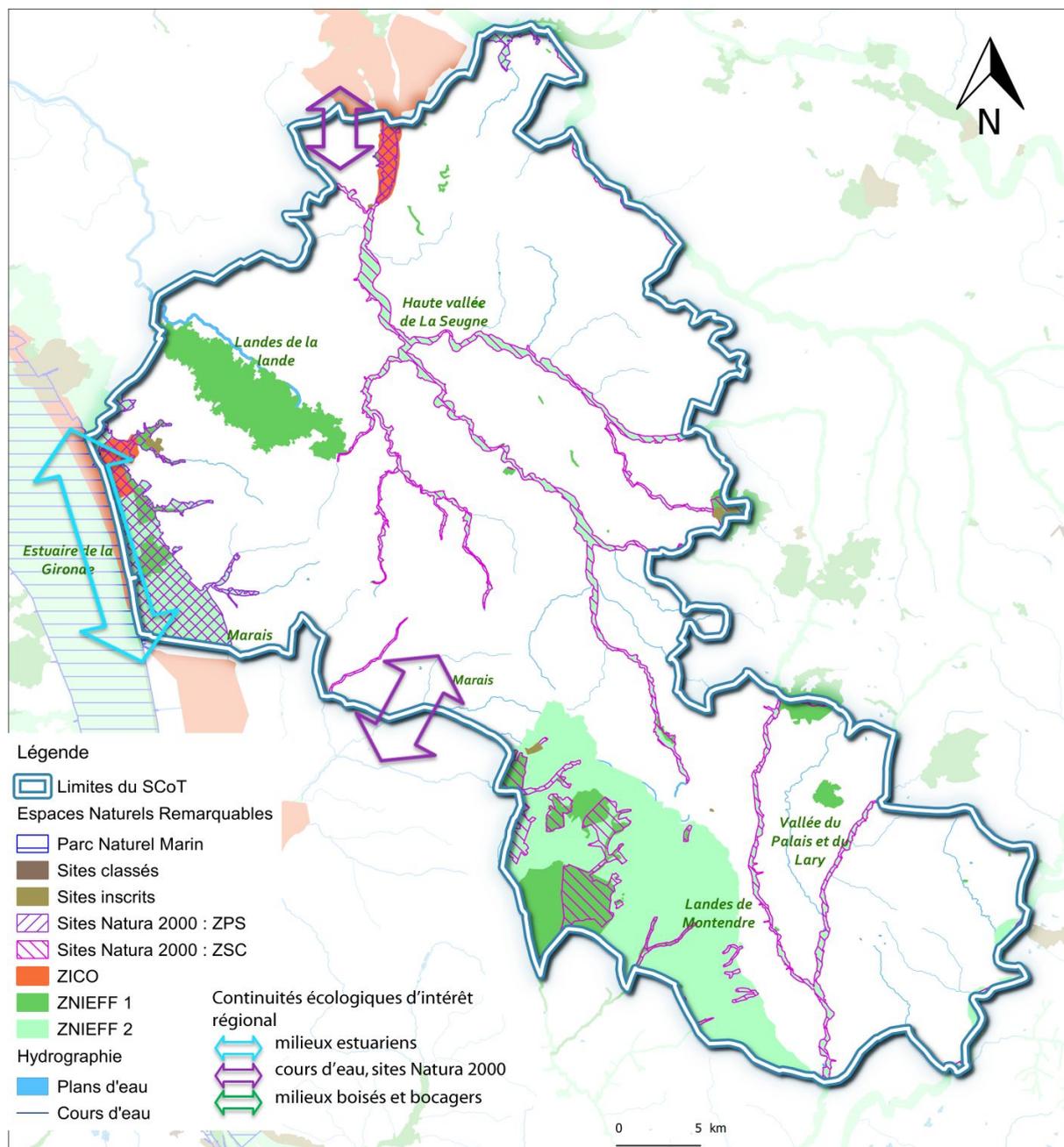


Cette diversité territoriale contribue à la présence de milieu écologiques variés et remarquables. Avec d'une part les milieux associés à l'estuaire de la Gironde, milieux naturels marins et coteaux, les vallées structurantes en particulier la Seugne, le Lary et le Palais.

Les espaces naturels remarquables mettent en relief ces interrelations et échanges au sein des écosystèmes remarquables avec les espaces naturels voisins.

Les continuités écologiques constitutives de la Trame Verte et Bleue locale sont connectées avec les espaces et les milieux des territoires voisins, impliquant des relations et une coopération dans la gestion des ressources entre le SCoT de la Haute-Saintonge et les territoires voisins.

Carte des espaces naturels remarquables et des continuités écologiques

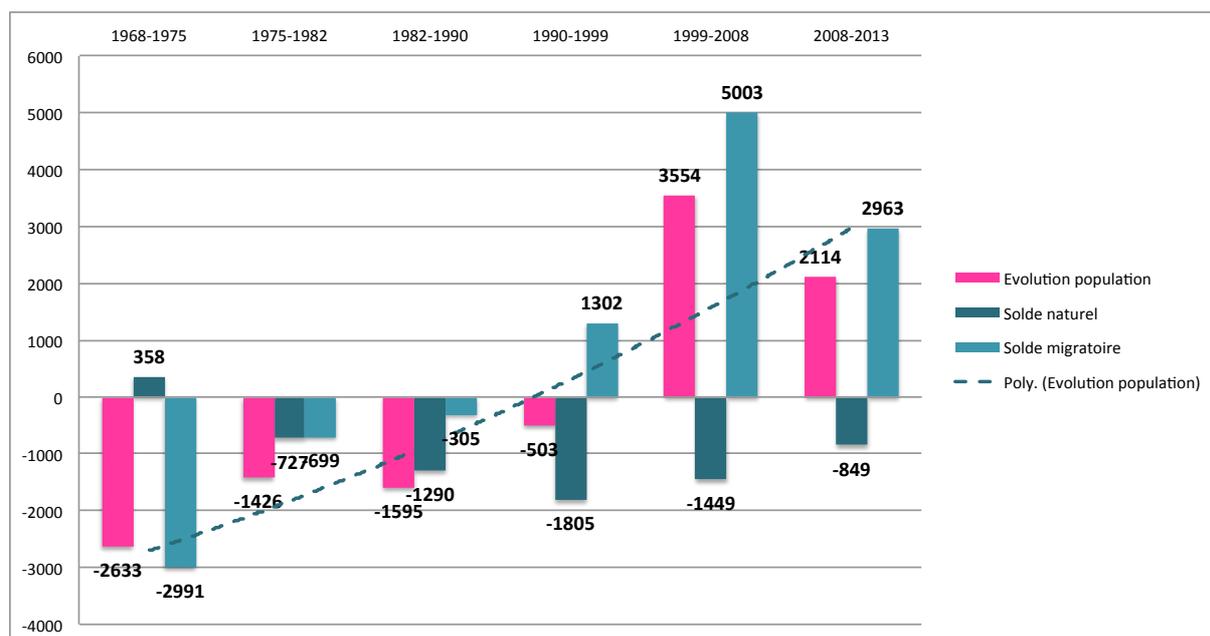


UNE ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE QUI SE RÉVÈLE PAR UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE, MAIS AUSSI PAR L'ORIGINE ET LE PROFIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

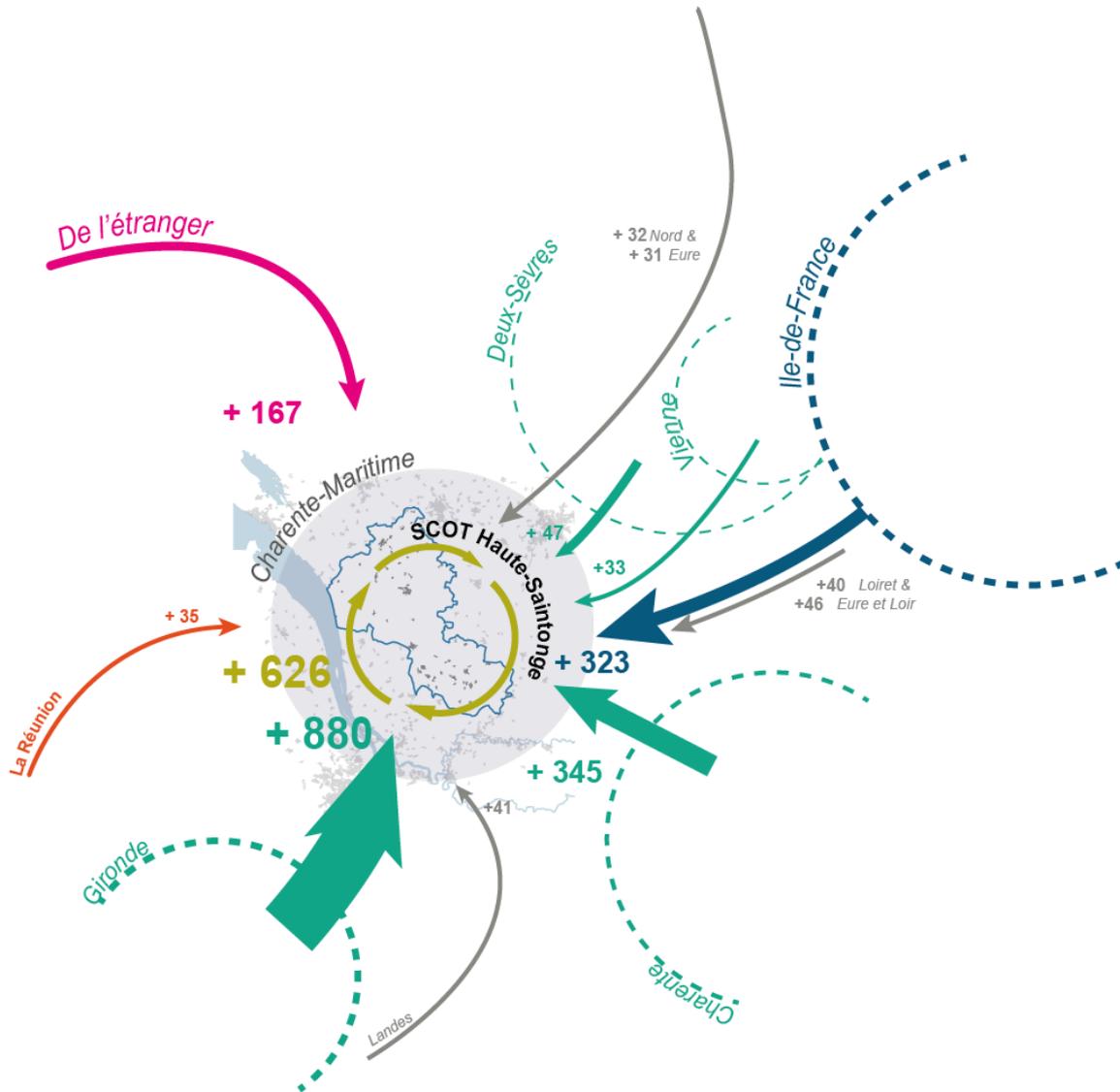
Cette situation du territoire de la Haute-Saintonge entre les systèmes urbains revêt des atouts propres au territoire, notamment en terme d'attractivité résidentielle. Le territoire multiplie ses influences tant territoriales que sociales en accueillant des habitants des territoires voisins (+ 626 en provenance de communes de Charente-Maritime) comme des franciliens (+323), des actifs comme des retraités.

En effet, depuis la fin des années 90, la Haute-Saintonge renoue avec une croissance démographique positive. Une croissance moyenne annuelle de + 0,6% qui reste stable depuis 1999. Cette attractivité est marquée par un solde migratoire compensant un solde naturel négatif. La croissance démographique est portée par une attractivité résidentielle dynamique.

Variation de la population entre 1968 et 2013
Source INSEE 2013, traitement EAU



Origine des nouveaux arrivants sur le territoire du SCOT-
Source INSEE 2013, fichiers MIGCOM- Traitement EAU

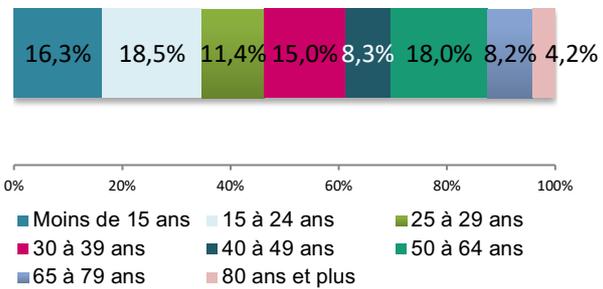


Une attractivité au-delà de la périurbanisation

Cette attractivité résidentielle est caractérisée par des origines multiples des nouveaux résidents, avec une attractivité qui demeure locale, exception faite de l'Île-de-France. Les flux qui proviennent majoritairement des départements limitrophes (Gironde, Dordogne, Charente) et des communes de Charente-Maritime. Le territoire ne se positionne cependant pas comme la couronne périurbaine de Bordeaux mais semble au contraire **multiplier les influences, tant locales, régionales que francilienne.**

Aujourd'hui encore, le territoire de la Haute-Saintonge ne subit pas fortement les effets de l'attraction Bordelaise, et les effets induits qui s'en suivent tels que la pression foncière et l'augmentation des prix de l'immobilier, bien que certaines communes de la frange sud enregistrent ponctuellement des dynamiques plus fortes en raison de leur proximité et accessibilité à la métropole.

Part des nouveaux arrivants sur le territoire selon leur tranche d'âge- Source INSEE RP2013



Dans un contexte de croissance de l'influence de la métropole Bordelaise, le territoire de la Haute-Saintonge devra composer et tirer partie de ces dynamiques extérieures.

Une attractivité choisie pour les séniors

L'attractivité du littoral de Charente-Maritime, la qualité du cadre de vie et le niveau d'équipement font du territoire du SCoT de la Haute-Saintonge un territoire particulièrement attractif pour les séniors.

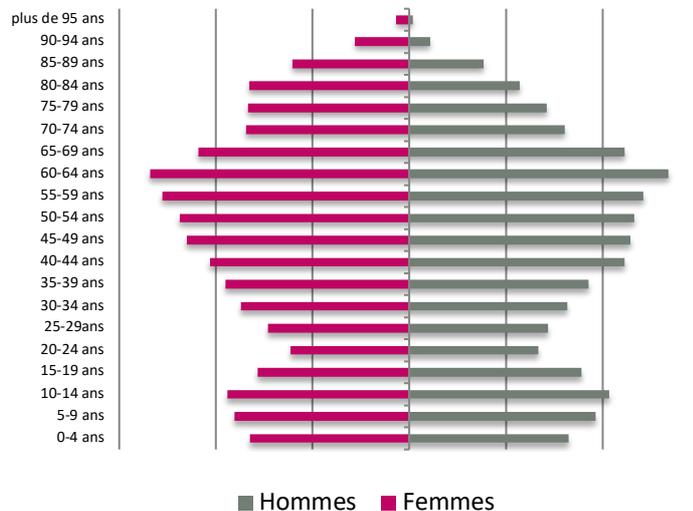
Au regard du profil des nouveaux arrivants, près de 30% d'entre eux sont âgés de plus de 50 ans.

La Haute-Saintonge est un territoire dont la proportion d'habitants ayant plus de 65 ans est plus élevée que la population âgée de moins de 20ans.

Pyramide des âges du SCoT- Source INSEE RP2013

Ce vieillissement de la population de la Haute-Saintonge, outre le phénomène national d'allongement de la vie, est alimenté par deux caractéristiques spécifiques:

- Le départ des populations les plus jeunes pour étudier et trouver un emploi.
- L'arrivée de populations plus âgées sur le territoire qui souhaitent profiter d'un cadre de vie agréable à l'heure de la retraite.





*CSP des nouveaux arrivants du SCoT-
Source INSEE RP2013*



Autres personnes sans activité professionnelle: ce groupe comprend la population au chômage et la population inactive.



UN PARC INADAPTÉ AUX EVOLUTIONS

Cette attractivité résidentielle positive est marquée par l'arrivée importante de séniors, retraités ou pré-retraités qui passent le plus souvent par l'achat d'une résidence secondaire, transformée en résidence principale à l'heure de la retraite. Cette attraction caractérisée ne doit cependant pas être un frein à l'accès au parc de logement pour les actifs du territoire ou les futurs actifs qui souhaiteraient s'y installer. Elle doit également répondre aux évolutions des aspirations des ménages et aux mobilités résidentielles, permettre aux jeunes actifs d'accéder à la propriété, aux séniors de bien vieillir dans un cadre rural agréable à proximité des services.

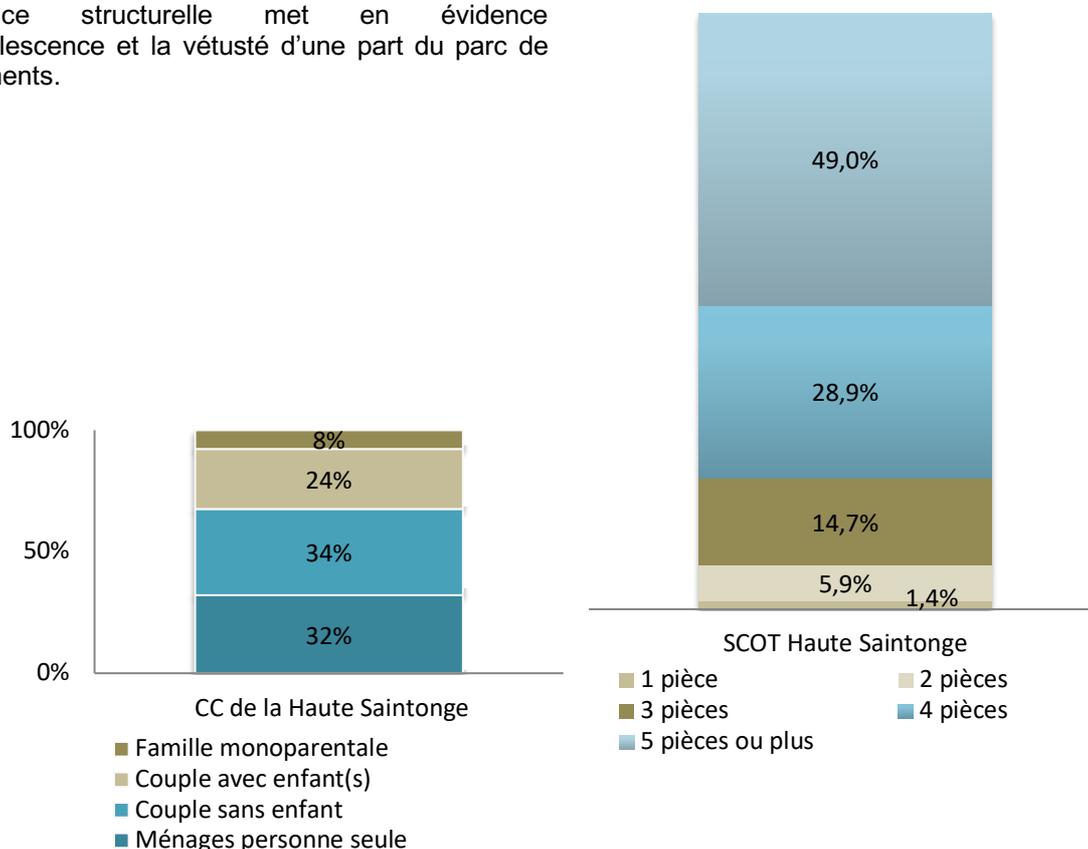
En effet, l'attractivité résidentielle doit être intégrée à la question de la qualité et du volume de logements au sein du parc du SCoT de la Haute-Saintonge. L'analyse de la composition et l'état du parc mettent en avant certaines inadéquations entre structure des ménages et caractéristiques du parc.

Alors que le desserrement des ménages s'accroît, le taux d'occupation des logements diminue toujours un peu plus, que le nombre de ménages de personne seule ou sans enfant domine, le parc de logement de grande taille (4 pièces et plus) représente près de 78% des logements quand les familles ne représentent que 32%.

Cette inadéquation entre la taille des ménages et la taille des logements constitue un des facteurs explicatifs d'une composition des logements caractérisés par un fort taux de vacance (11,2%).

Cette vacance croissante revêt des facteurs multiples, mais interroge notamment sur un traitement particulier de ces logements inoccupés, pour la plupart depuis une période longue. Cette vacance structurelle met en évidence l'obsolescence et la vétusté d'une part du parc de logements.

Taille des logements et des ménages à l'échelle du SCoT- Source INSEE RP2013



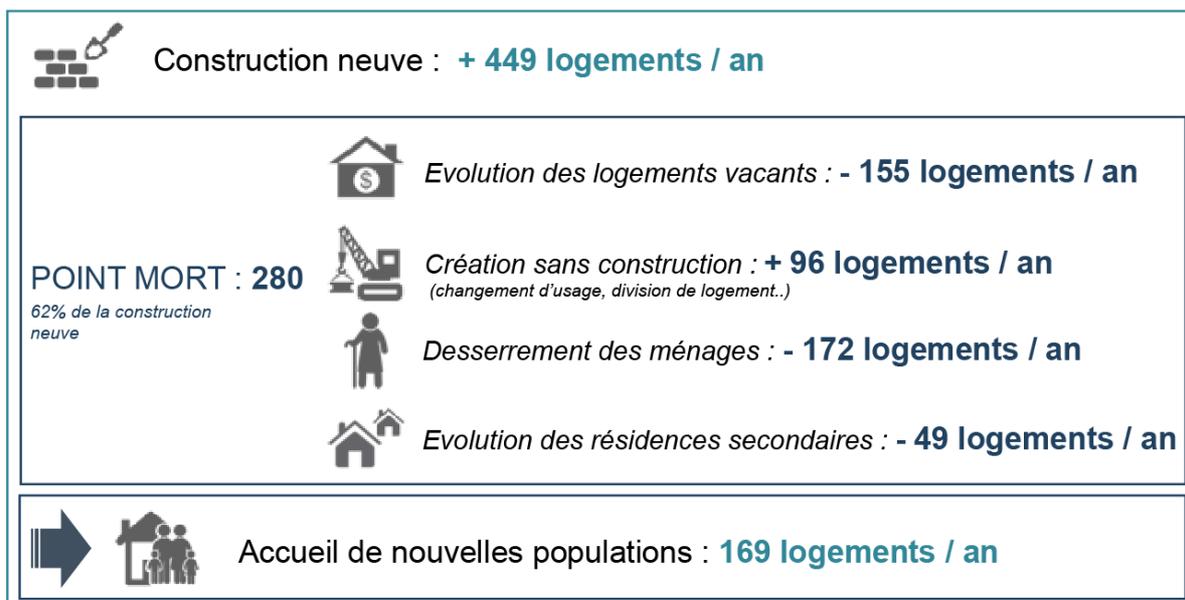
La question du parc inadapté influe sur l'occupation des logements et sur les besoins en logements exprimés par le territoire. Bien que le pouvoir de résilience du territoire face à la crise de 2008 ait pu être constaté, la dynamique de construction a connu un ralentissement jusqu'à ce jour.

Néanmoins le territoire enregistre un nombre de transactions bien supérieur à celui de ses voisins, cette résilience peut être imputée à une pression foncière faible et un prix de l'immobilier bas, qui rend attractif le territoire notamment pour des primo-accédants et des ménages modestes.

La cristallisation d'une partie du parc par les logements vacants influence les besoins de construction du territoire pour le maintien de la population et l'accueil de nouveaux ménages.

Entre 2008 et 2013, 449 logements ont été construits en moyenne par an, permettant d'alimenter la croissance « naturelle » de la population (62% de la construction neuve) et d'accueillir de nouvelles populations.

- Parmi les logements construits sur la période, 34 % des logements ont été absorbés par la hausse du nombre de logements vacants.
- 38% des logements construits ont permis de répondre aux besoins de desserrement de la population en place (décohabitation, vieillissement..).



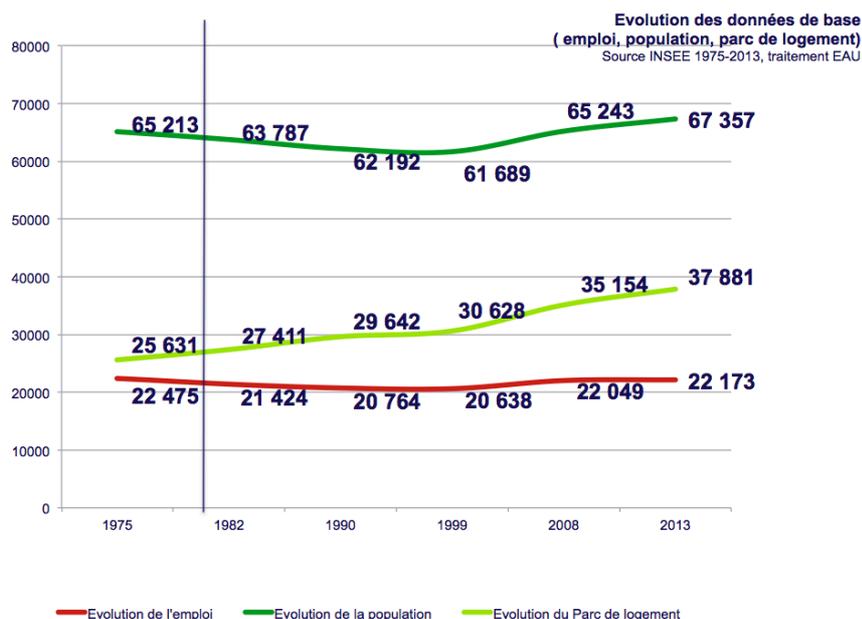
UNE ÉCONOMIE A FORTE GRAVITÉ

La position de territoire revêt une toute autre réalité économique notamment par une forte gravité de l'emploi. Le territoire entretient certes des liens avec les territoires voisins, mais dispose d'une réalité économique propre et un fonctionnement interne et autonome.

Le territoire du SCoT de la Haute-Saintonge connaît une croissance de l'emploi timide : moindre que celle de la population.

Cependant le territoire enregistre une concentration de l'emploi stable de l'ordre de 88 emplois pour 100 actifs.

Cette concentration, met en relief une forte gravité de l'emploi sur le territoire, marquée par une part importante (70%) des actifs occupés qui travaillent au sein même du territoire. Parmi ceux travaillant au sein du SCoT, près d'un tiers travaille dans leur commune de résidence.



Ils sont 30% des actifs occupés à travailler en dehors du territoire en direction de 3 zones d'emplois : la Charente avec près de la moitié des travailleurs sur Cognac, la Gironde avec moins d'un tiers sur Bordeaux, et le reste de la Charente-Maritime avec une importante part vers Saintes. Ces flux à l'extérieur du territoire, sont en partie compensés par les flux entrants.

Ces flux domicile-travail confortent la position de la Haute-Saintonge en tant que territoire d'interface entretenant des relations avec les territoires voisins, tout en affirmant une réalité économique propre et une certaine autonomie de fonctionnement au regard de la concentration de l'emploi et des mobilités professionnelles.



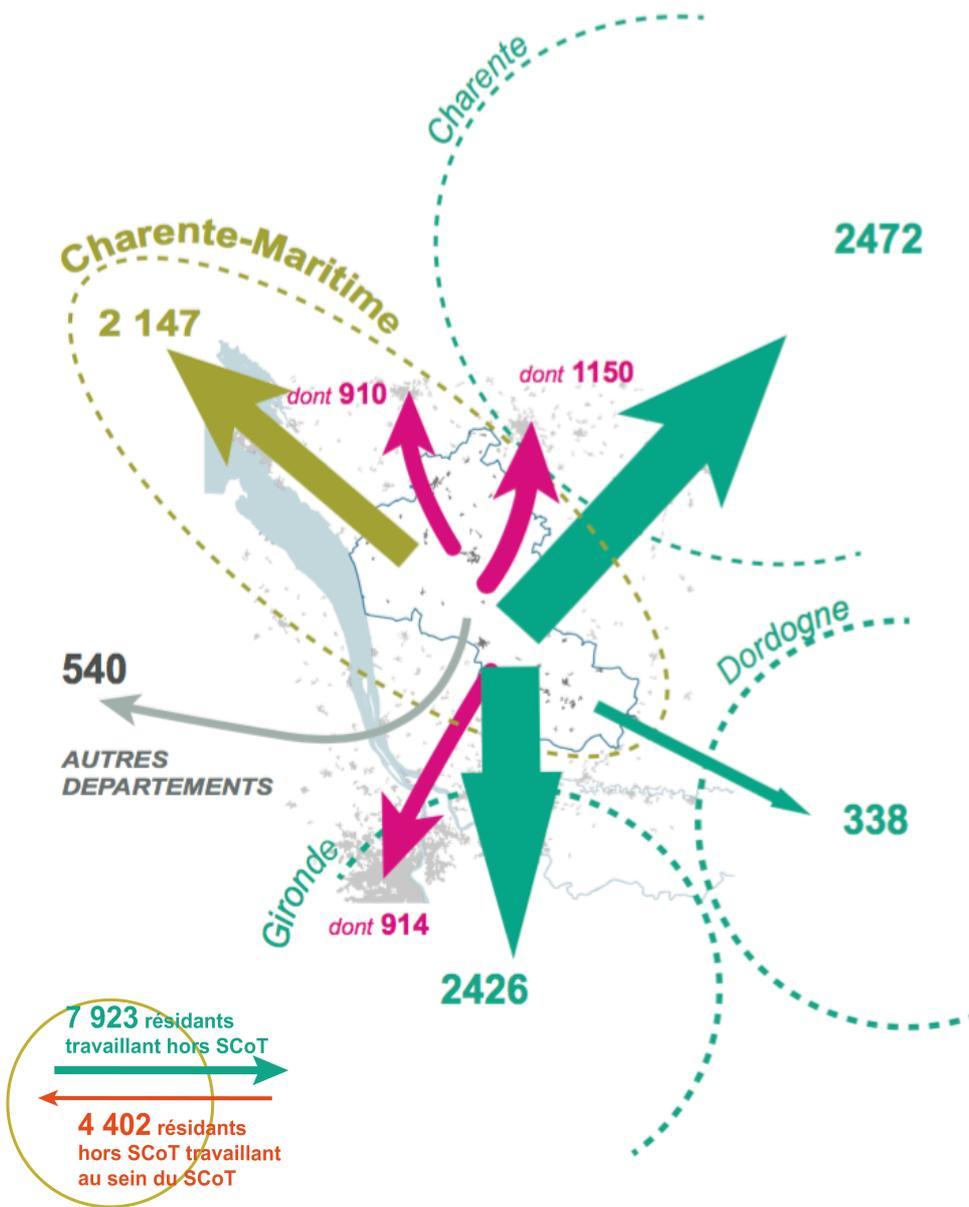


70 % des actifs travaillent au sein du SCoT

Soit : **17 762** résidents travaillant au sein du SCoT

8 249 hab travaillant au sein de leur commune de résidence

Flux domicile-travail des actifs travaillant en dehors du SCoT- Source INSEE RP2013



DES FONCTIONS METROPOLITAINES TIMIDES ET DES EMPLOIS PEU QUALIFIES

Au delà de la résilience économique et de la concentration de l'emploi, le territoire révèle, une part importante d'emplois qui restent peu qualifiés. D'autre part, les fonctions métropolitaines sont timides, avec une part très importante d'emplois productifs dans des filières traditionnelles.

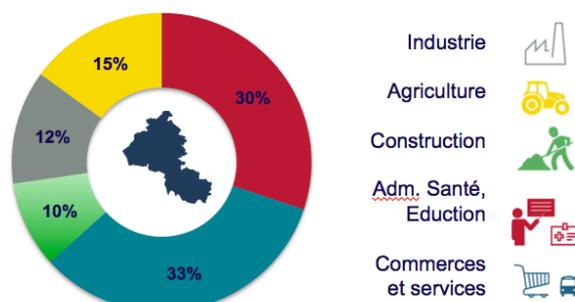
Le territoire de la Haute-Saintonge s'affirme par des activités économiques traditionnelles encore fortes, avec une agriculture qui pèse dans 15% de l'emploi du territoire, une industrie qui représente 12,3% de l'emploi soit 2 points de plus que l'échelle Départementale, un secteur de la construction comparable aux chiffres des territoires ruraux de comparaison. Le tissu productif du territoire reste élevé avec 38,2% de l'emploi relevant de la sphère productive soit près de 8 points de plus que la Charente-Maritime. Le territoire de la Haute-Saintonge a su maintenir ses activités et savoir-faire locaux.

Le socle productif est tout de même impacté au regard des pertes d'emploi dans les différents secteurs traditionnels. Néanmoins, ce dernier reste constitutif de l'identité économique du territoire. Ce socle productif s'appuie sur une dynamique entrepreneuriale, un réseau de TPE et un artisanat fort.

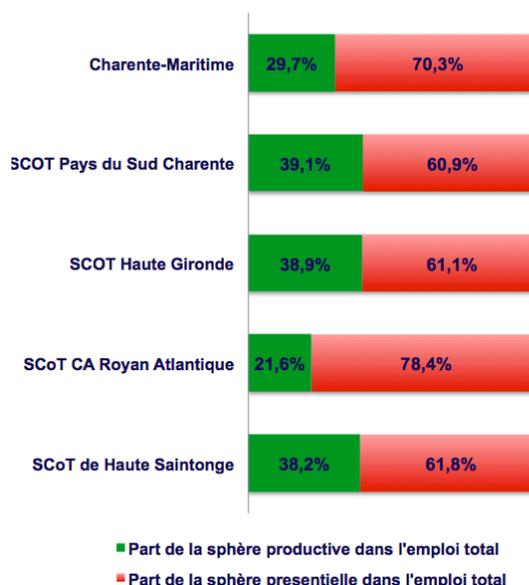
Parallèlement, à cette diminution de l'emploi productif, l'emploi présentiel se développe notamment dans le secteur des services à la personne, et offre des potentiels de développement notamment d'une silver economy dans un contexte de vieillissement de la population.

Le territoire du SCoT de la Haute Saintonge doit en partie cette résilience économique, au maintien des savoir-faire locaux, à la diversification des filières notamment par l'innovation et la transition énergétique et à une politique d'aménagement qui passe par une structuration et une irrigation du territoire.

Les secteurs d'activité du SCoT du territoire de la Haute-Saintonge – Source INSEE 2013 – traitement EAU



Part des emplois de la sphère productive et présenteielle
Source INSEE 2013, traitement EAU



Fonctions métropolitaines : il s'agit des différentes professions réparties en quinze fonctions, seules 5 de ces fonctions sont plus spécifiquement présentes dans les grandes aires urbaines : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion, culture-loisirs. Ces 5 fonctions constituent ce qu'on appelle donc les fonctions métropolitaines.

Les activités productives : il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Les activités présentesielles : il s'agit des activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.



Le territoire est caractérisé par des emplois peu qualifiés et un niveau de formation de la population relativement faible, avec une proportion importante de sans diplôme (41%) et une faible proportion de diplômés de l'enseignement supérieur.

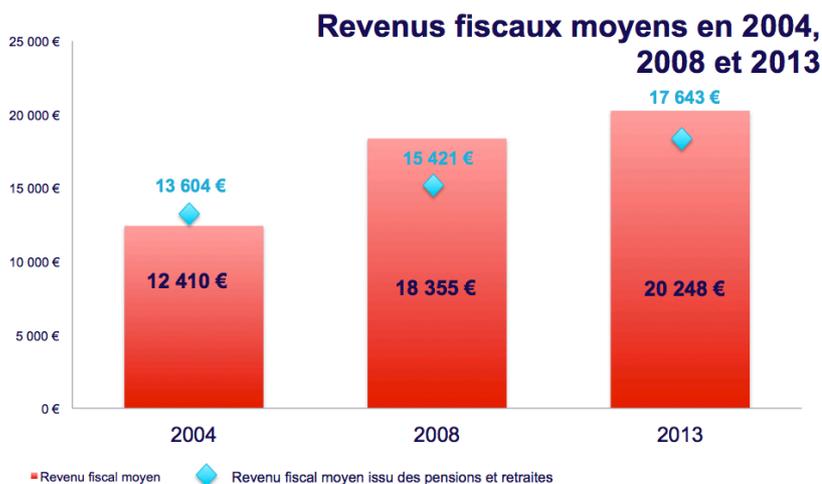
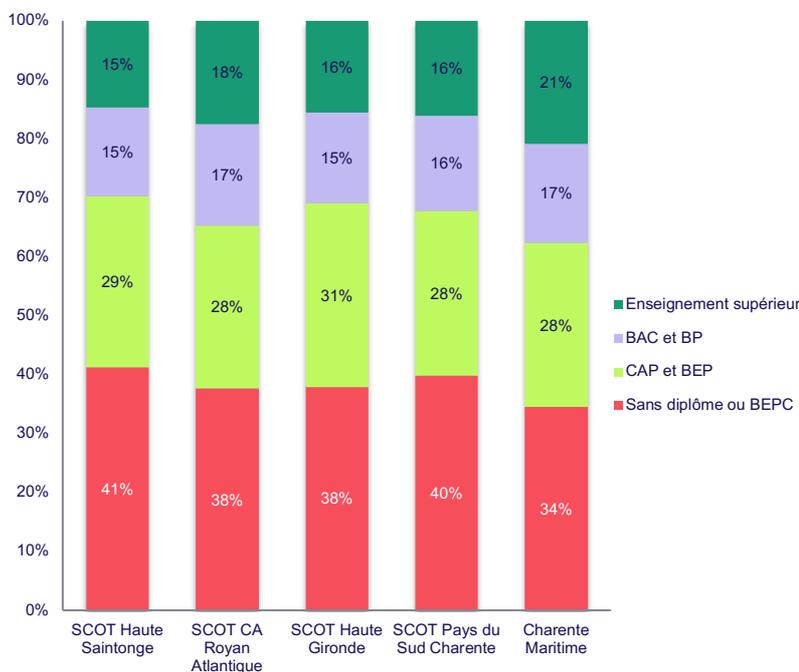
L'observation des revenus met en évidence un revenu médian de 18 093 euros à l'échelle du SCoT de la Haute-Saintonge soit en deçà du revenu médian de l'échelle départementale (19 631 euros).

Niveau de formation et diplôme à l'échelle du SCoT et des territoires de comparaison- Source INSEE RP2013

En revanche, l'observation de l'évolution des revenus fiscaux de référence moyens montre par ailleurs une hausse des revenus, imputable à l'augmentation des revenus de pensions et retraites. Cette augmentation concorde avec une attractivité résidentielle choisie par des séniors au niveau de vie plus élevé.

Cette augmentation des revenus pourrait bénéficier au développement de l'activité économique présente, c'est-à-dire aux commerces, services et artisanat dédiés aux personnes vivant ou ayant une activité sur le territoire.

Le territoire concentre pour l'instant peu de fonctions métropolitaines, et s'assoit majoritairement sur des activités économiques traditionnelles. Le profil des travailleurs du territoire interroge cependant sur la vulnérabilité du territoire, face à une fragilisation du tissu productif.





PARTIE 2 :

UNE RURALITE INNOVANTE.





Le territoire a pris le parti d'une ruralité innovante qui s'attache aux ressources et aux marqueurs d'identités territoriales constitutifs d'une réalité propre pour le territoire. L'innovation territoriale vient s'arrimer aux diverses ressources de la Haute-Saintonge, autour de l'activité agricole et viticole en lien avec l'AOC Cognac, autour de la filière bois s'appuyant sur le massif de la Double Saintongaise, de l'activité thermale avec les sources d'eaux chaudes exploitées à des fins touristiques et thérapeutiques.

Mais surtout le territoire, s'est engagé dans la transition énergétique et les énergies renouvelables et montre une volonté politique forte de développer des actions ou nouvelles filières autour de cet axe.

L'innovation est au cœur du développement du territoire de la Haute-Saintonge. Elle lui permet de faire valoir ses atouts de qualité face à des territoires plus polarisés et plus insérés dans les réseaux de villes.



UNE AGRICULTURE QUI SE MAINTIENT

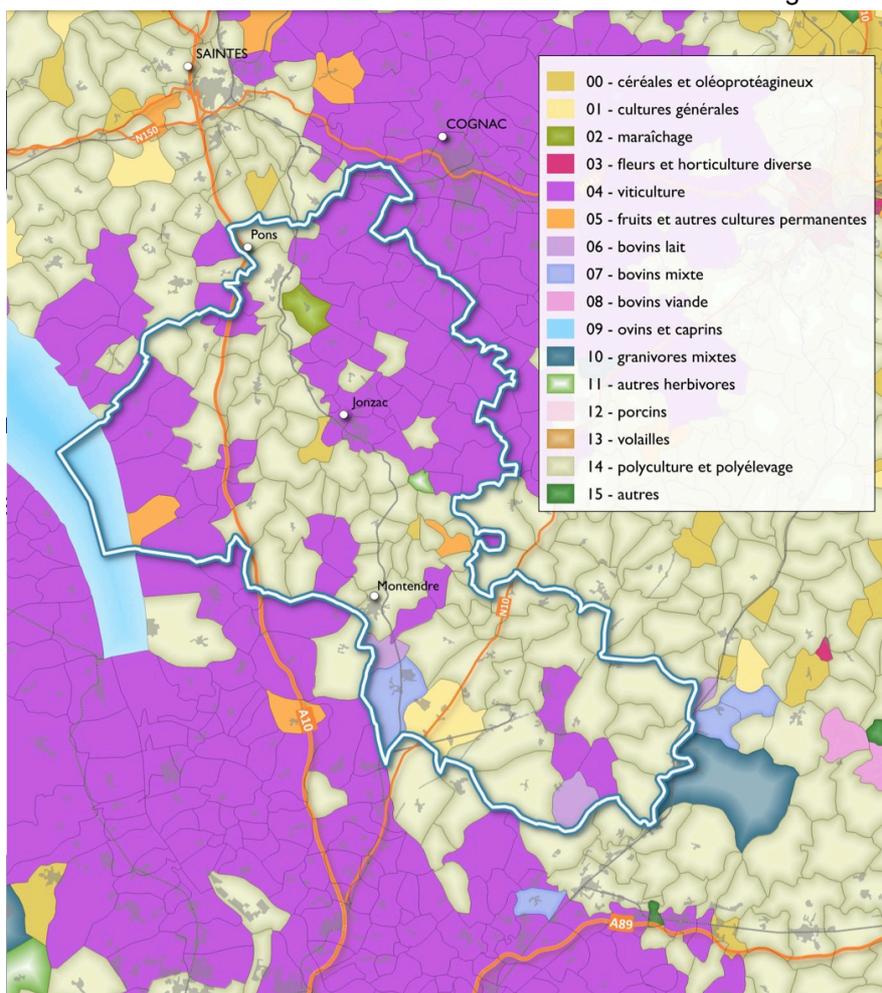
L'agriculture sur le territoire de la Haute-Saintonge tire partie de marqueurs d'excellence dans la production, avec des labellisations, des AOC et AOP. L'excellence et l'innovation, la tradition et l'expérimentation apparaissent comme des remparts aux difficultés que rencontre le monde agricole.

L'agriculture en Haute-Saintonge représente 15% dans l'emploi local, malgré les crises l'activité agricole se maintient. La surface agricole reste contenue malgré une chute du nombre d'exploitation et un recul de l'élevage. La viticulture et la céréaliculture restent les deux orientations agricoles dominantes, l'une prenant appui sur les crus valorisés de l'AOC Cognac au Nord. Les orientations participent à une différenciation dans la valeur vénale des terres, avec des prix plus élevés dans les régions viticoles.

Le territoire entreprend une politique de promotion de son terroir et de son agriculture au travers d'événements, de supports de communication ou encore autour de la Maison de la Vigne et des Saveurs qui révèle le patrimoine gastronomique et viticole du territoire.

En revanche les circuits courts restent peu développés. Mais des expérimentations dans le segment de la viande existent, comme les moutons de l'estuaire, les porcs à Vibrac et les bovins à Neuvicq. Cette démarche de circuits courts est encouragée par la CDCHS avec la publication d'un guide de producteurs.

Le territoire expérimente quant à lui une diversification avec la culture de plantes aromatiques et médicinales. Ce projet s'inscrit dans une démarche d'exploitation des ressources naturelles locales, de bien être et de santé.



Carte des orientations agricoles du SCoT- Source RGA 2010



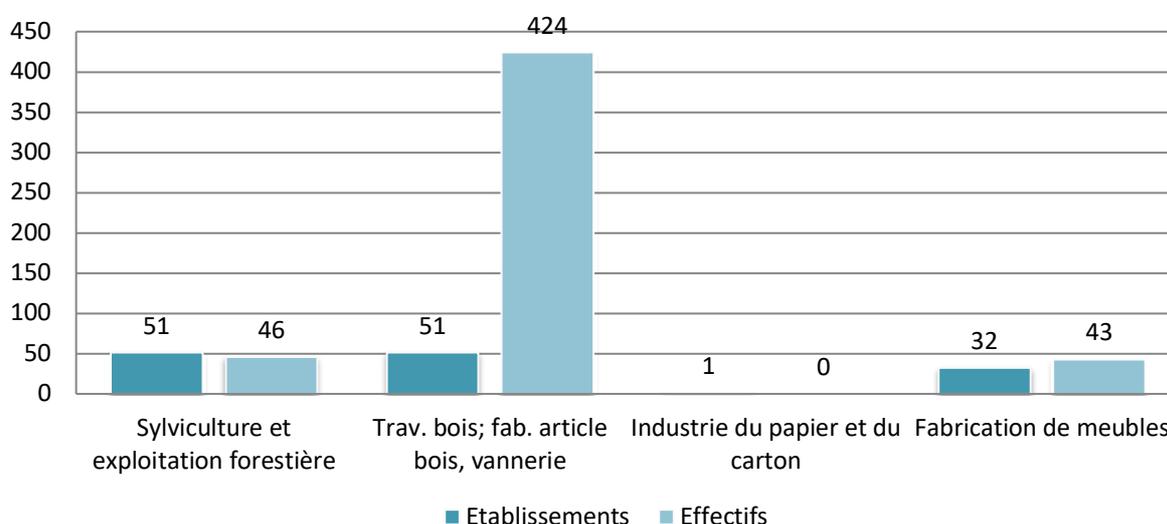
UNE FILIERE BOIS QUI INNOVE

La Haute-Saintonge possède une ressource forestière importante notamment avec la Double Saintongeaise au Sud du territoire, ces forêts majoritairement de résineux sont le support de l'activité sylvicole historique du territoire et surtout des activités de confection du bois en amont.

Aujourd'hui la filière bois se structure autour de petits établissements. L'emploi salarié concerne principalement l'activité de travail du bois, de confection d'articles en bois. Cette filière en 2014, représente près de 500 salariés.

Etats des lieux des établissements et effectifs salariés de la filière bois

Source CLAP 2014, traitement EAU



En effet, la filière bois entremêle à la fois savoir-faire locaux traditionnels et innovation. Le territoire conserve des activités traditionnelles et artisanales comme la tonnellerie et la merranderie principalement dans le Nord du territoire en lien avec les activités viticoles et de distillerie du Cognac. Au sud, se concentrent les activités de scierie et de valorisation du bois notamment en biomasse.

Le territoire est engagé dans une démarche de transition énergétique et développe la filière bois-énergie avec notamment le projet SAINTONGEBOIS.

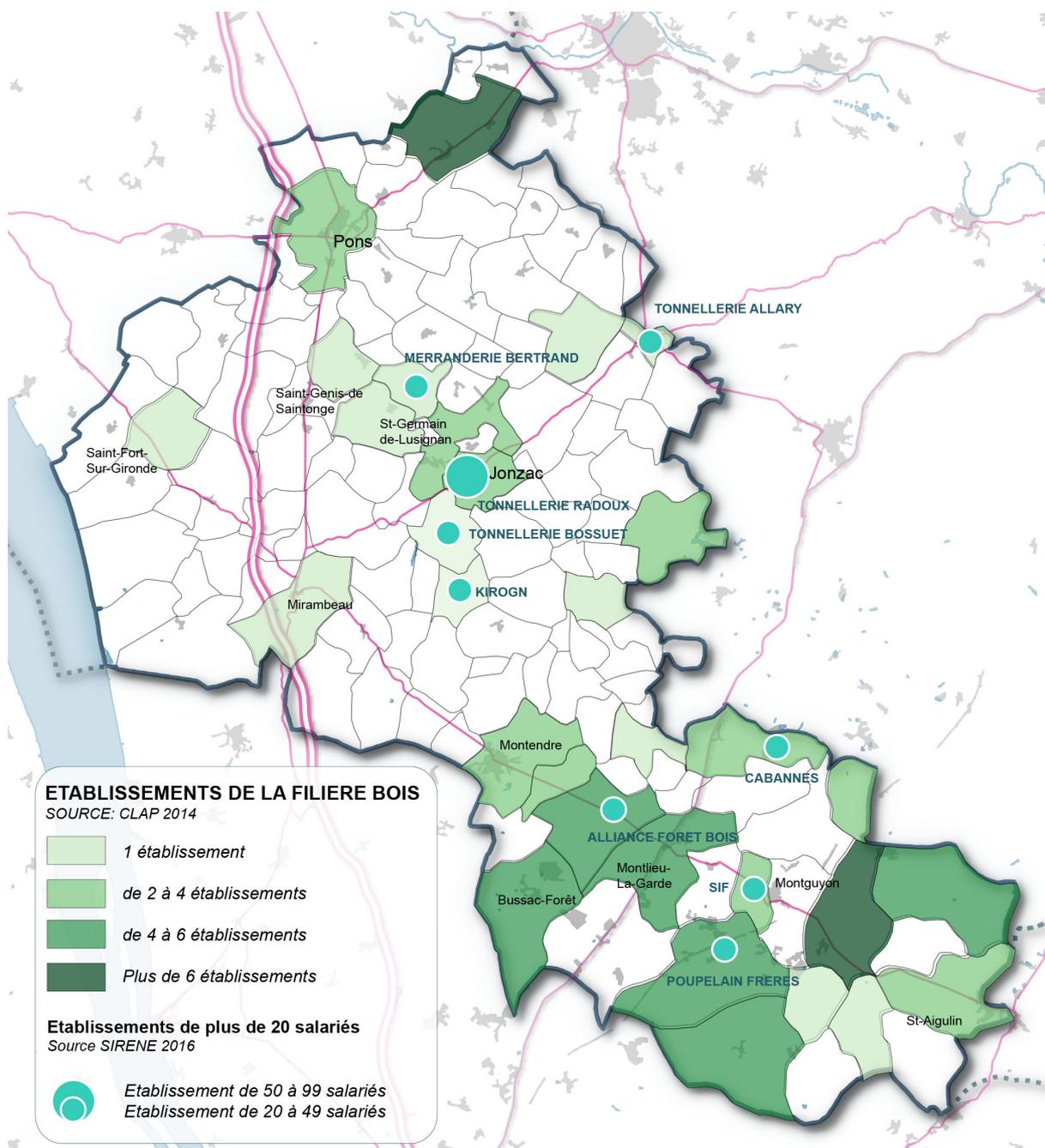
Le projet SAINTONGEBOIS, cherche à mobiliser du bois énergie supplémentaire pour alimenter les chaudières biomasse existantes et futures du territoire, en exploitant notamment le potentiel forestier du territoire, et en incitant aux bonnes pratiques en matière d'exploitation forestière et de gestion énergétique pour une gestion durable des peuplements forestiers.

Ce segment de la filière bois, s'insère dans une logique de proximité, de circuit court et d'économie circulaire qui rompt avec la logique : matières premières > production > déchets et est marqué par une gestion responsable de la ressource.



Cette gestion responsable de la ressource forestière est indispensable car la forêt contribue aussi au développement de l'éco-tourisme, avec la Maison de la Forêt qui accueille touristes et scolaires pour découvrir et sensibiliser à cette ressource. Cette offre est complétée par des activités de loisirs et de récréation avec notamment le nouveau Parc des Labyrinthes sur la commune de Montendre. Ces labyrinthes sont constitués autour de plantations d'arbres pérennes sur près de 11 ha.

Carte de la structuration de la filière bois sur le territoire-Source SIRENE-CLAP-traitement EAU



UN PATRIMOINE ECLECTIQUE ENTRE HISTOIRE, TRADITION ET INNOVATION QUI TROUVE SON ORIGINALITÉ DANS LES ACTIONS DE SENSIBILISATION AUX RESSOURCES ET AMENITÉS DU TERRITOIRE.

Fort d'un patrimoine particulièrement riche avec près de 74 monuments historiques inscrits et 43 monuments historiques classés, avec deux pôles structurants que sont Pons et Jonzac, le territoire de la Haute-Saintonge est fortement impliqué dans la valorisation et la mise en réseau de son patrimoine historique. Cette valorisation du patrimoine passe par une palette d'outils de découverte et de sensibilisation.

Cette palette d'outils contribue à la mise en valeur de la variété patrimoniale de la Haute-Saintonge. Elle passe par la valorisation du petit patrimoine témoin d'anciens usages, à la découverte du patrimoine gastronomique et viticole du territoire au travers des productions agricoles de ce dernier, en passant par la reconversion d'anciens sites industriels.

Le territoire innove et révèle d'anciens sites industriels reconvertis pour sensibiliser habitants et touristes aux enjeux environnementaux et écologiques du territoire. Ainsi, est né d'une ancienne exploitation de kaolin, un belvédère d'observation et de sensibilisation aux formes géologiques.

Le territoire intègre dans sa valorisation patrimoniale une approche pédagogique des questions environnementales et énergétiques. L'originalité de cette mise en valeur, passe aussi par une diversité des supports de communication nombreux et variés.

Cette diversité du patrimoine et des paysages constitutifs de son identité est mise en scène s'appuyant sur des équipements localisés sur l'ensemble du territoire. Ces derniers à l'image de la Maison de la Forêt, la Maison de la Vigne et des Saveurs, du Pôle Nature de Vitrezay s'articulent autour de sentiers balisés pédestres et équestres.

A gauche: Plan du site du Pôle Nature de Vitrezay. En bas: Plan du sentier ludique autour de la Maison de la Forêt à Montlieu-la-Garde



LE THERMALISME, UN MOYEN DE DIFFERENCIATION ET D'APPUI POUR UNE STRATEGIE ECO-TOURISTIQUE.

Le patrimoine architectural, bâti et paysager du territoire complète une offre touristique axée sur le thermalisme. L'activité thermique représente une part importante de la fréquentation touristique du SCoT et est un formidable outil de différenciation du territoire, à l'image de produits cosmétiques dérivés qui participent à grande échelle à la promotion du territoire. Elle participe aussi à la stratégie de diversification éco-touristique du territoire comme destination responsable et durable

Le tourisme thermal s'appuie sur les ressources du territoire avec l'exploitation des sources d'eaux chaudes. La station thermale de Jonzac s'inscrit parmi les trois stations de Charente-Maritime avec Saujon et Rochefort-sur-Mer.

Le territoire avec les thermes développe un tourisme axé sur le **bien-être et de la santé** avec près de 16 000 curistes en 2016 et un objectif affiché de 25 000 curistes à moyen terme.

Cette activité thermique est un moyen de différenciation pour le territoire, tant en terme de flux et d'attractivité touristique que d'image et de notoriété du territoire. La déclinaison de **l'Eau Thermale de Jonzac** en produits cosmétiques participe au rayonnement du territoire au travers une image de marque éthique et responsable.

Cette marque donne une lisibilité au territoire et permet, associée à la marque Cognac, une identification géographique forte permettant un renforcement de sa notoriété.

En lien avec cette orientation touristique bien-être et santé, le territoire a développé une offre thermoludique avec le parc aqualudique Les Antilles de Jonzac.

La station thermale de Jonzac participe en effet à l'attractivité du territoire et aux activités connexes comme la restauration et l'hébergement touristique.

L'offre touristique se diversifie avec un tourisme vert-rural-viticole qui se développe avec les itinéraires pédestres, cyclables, équestres, mais aussi avec des équipements de qualité qui irriguent le territoire.

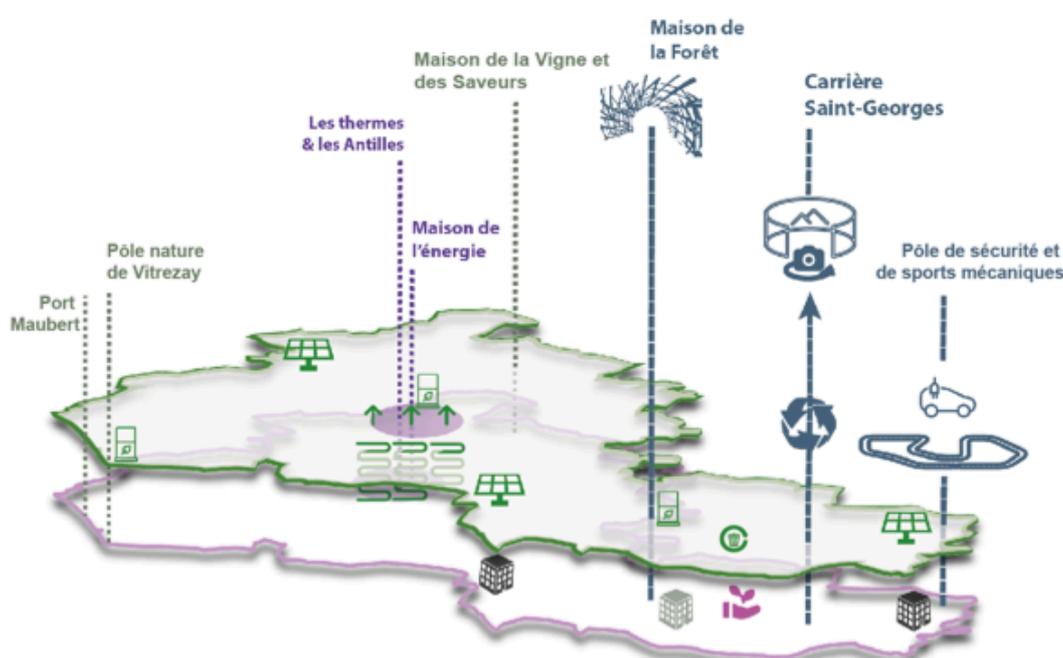
Le territoire capitalise sur son patrimoine bâti et historique, sur son potentiel thermal afin de développer un tourisme alternatif et diversifié autour de son terroir, ses ressources, ses paysages en prenant appui sur des équipements proposant un mix énergétique.



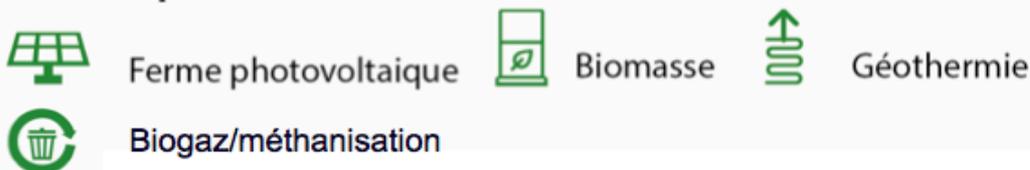
UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE PRENANT APPUI SUR L'ÉNERGIE.

Le territoire du SCoT de la Haute-Saintonge reconnu TEPos (Territoire à Energie Positive) et TEPosCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Énergie, est engagé dans une politique de transition et de diversification énergétique, basée sur la production d'énergie renouvelable et la réduction de la consommation énergétique.

Une ressource énergétique diversifiée au service du développement économique



Un mix énergétique au service du territoire et du développement économique



Le territoire développe un mix énergétique, initié historiquement par l'exploitation des ressources en géothermie qui a par ailleurs dévoilé le potentiel thermal du territoire à la fin des années 70. La ville de Jonzac montre l'exemple par la mise en place d'un réseau de chaleur qui a permis d'absorber les



besoins énergétiques du complexe aqueduc Les Antilles, et de relier services publics, particuliers et entreprises à ce réseau.

Cette stratégie initiée par la géothermie est confortée par l'exploitation de l'énergie solaire propice en Charente-Maritime avec le développement de fermes photovoltaïques sur le territoire.

Fort de ses ressources en bois, le territoire développe aussi le bois énergie avec la production de biomasse et la mise en place de chaudière bois pour alimenter certains équipements du territoire, ainsi qu'une partie du réseau de chaleur de Jonzac et de Pons. La filière bois-énergie se structure aussi autour d'activités connexes avec l'exploitation sylvicole et la production de bois de chauffage. La Haute-Saintonge compte sur son territoire deux plateformes bois-énergie qui produisent ou valorisent en plaquettes forestières (combustible biomasse) le bois en circuit court.

A l'image des palettes ou des bois morts valorisés en biomasse, les déchets apparaissent comme une nouvelle ressource à explorer pour le territoire.

Aujourd'hui le territoire dispose d'un bon niveau d'équipement pour la gestion des déchets à la fois sur le territoire et en partenariat avec des territoires voisins.

L'économie circulaire et le recyclage apparaissent comme une nouvelle perspective de développement économique en lien avec les filières énergétiques. La Haute-Saintonge s'est engagée dans ce sens par la mise en œuvre d'un **programme d'écologie industrielle et territoriale**, en partenariat avec l'ADEME et la Région.

L'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) repose sur les interactions des flux (population, matières, énergies..) pour développer des **synergies industrielles et/ou territoriales** avec par exemple la mutualisation de moyens et de services, le partage d'infrastructures ou de bâtiments. Elle contribue à l'émergence d'activités intermédiaires, tout en réduisant l'impact environnemental du territoire et de ses activités.

Dans ce sens, la Haute-Saintonge renforce son action en cherchant à optimiser l'utilisation des ressources et de réduire globalement l'impact environnemental et le coût des activités, avec notamment un programme de collecte et de mutualisation des déchets s'appuyant sur un **réseau local d'entreprises éco-responsables (Réseau Symbiose)**.

Le territoire s'engage dans la valorisation des déchets, et la production de biogaz comme le démontre l'implantation de l'Écopôle sur Clérac. Il comprend une déchèterie, en lien avec la société AGS filiale d'Imerys qui valorise les gaz produits en biogaz pour le fonctionnement de son usine. D'autres projets de valorisation des déchets devraient voir le jour notamment un projet de valorisation des boues de STEP sur Jonzac.

Ces ressources énergétiques sont des points d'appui au développement de filières économiques et d'équipements du territoire. Elles alimentent à la fois les équipements nombreux du territoire, participent à l'animation du territoire au travers d'événements tel que la fête de l'énergie ou des actions de sensibilisation à la Maison de l'Énergie.

La transition énergétique apparaît ici comme un catalyseur de projets, un point d'appui au développement économique du territoire.

Plus globalement, l'environnement apparaît comme un moteur de résilience économique et de développement touristique. Dans ce sens, le territoire a été reconnu par deux fois par l'Etat comme Pôle d'Excellence Rurale pour ses actions menées en faveur du développement du territoire.

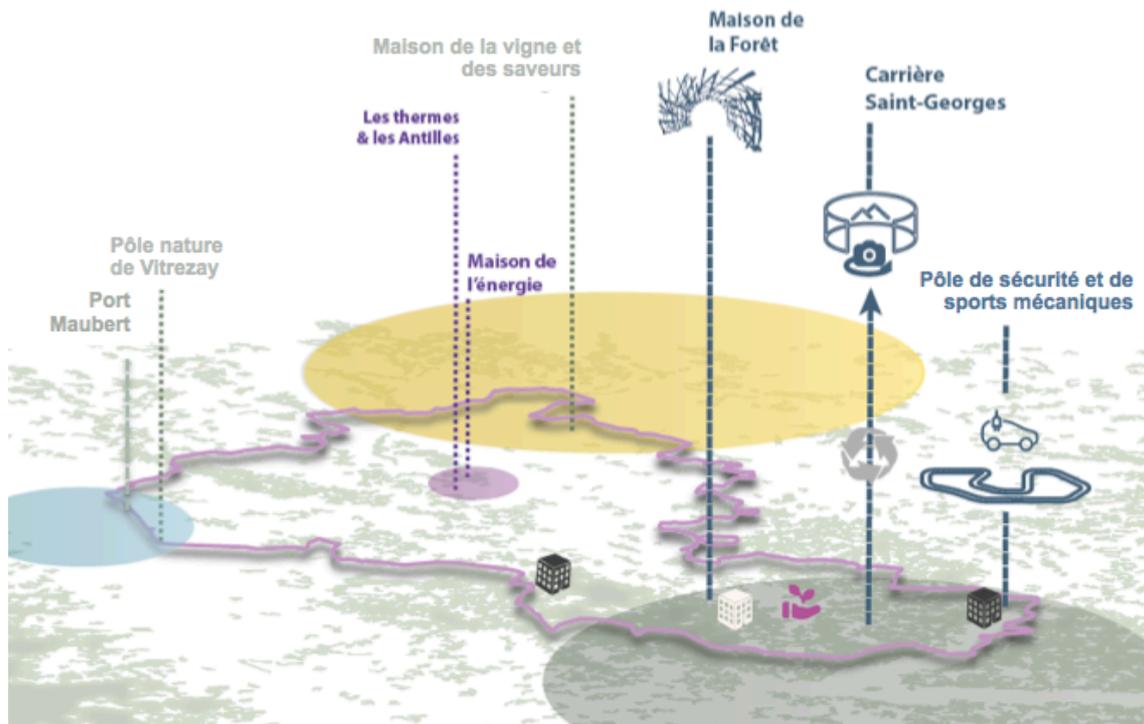
Le projet du pôle d'excellence rurale intitulé « valoriser l'environnement moteur du développement économique » combine à la fois mise en valeur environnementale, transition écologique et développement économique. Des projets qui s'orientent à la fois en direction de la mobilité durable avec le pôle mécanique de sécurité et de sports mécaniques auquel s'adjoint une pépinière d'entreprises dédiée aux véhicules du futur.

Le territoire de la Haute-Saintonge s'engage dans la création d'une nouvelle filière économique innovante avec le projet de culture de plantes aromatiques et médicinales. Des projets de valorisation et de sensibilisation aux ressources du territoire ont été développés avec une mise en scène autour de la filière bois matérialisée par la Maison de la forêt ou encore l'exploitation d'un ancien site industriel d'extraction d'argile pour le transformer en site touristique de sensibilisation aux formes géologiques.



A l'image, des actions menées en faveur de la valorisation des ressources du territoire tant énergétiques qu'environnementales, des ressources primaires (bois, argile, solaire, géothermie) comme des matières primaires secondaires (déchets..), le territoire du SCoT est engagé dans une démarche d'écologie territoriale avec une approche intégrée des ressources environnementales dans une logique de développement. Elle marque aussi une résilience territoriale par l'innovation comme en témoigne les pôles d'excellence rurale du territoire.

L'environnement moteur de développement économique



ORIENTATION DU POLE D'EXCELLENCE RURALE DE HAUTE SAINTONGE:
«Valoriser l'environnement moteur du développement économique»



Pôle de sécurité et de sports mécaniques



Culture de plantes aromatiques et médicinales



Carrière Saint-Georges



Pépinière d'entreprises



Maison de la forêt

DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES EN LIEN AVEC LES FILIÈRES REGIONALES

La résilience économique prend des formes variées. Malgré un affaiblissement du tissu productif, le territoire a su tirer partie de ses savoir-faire locaux et trouver des accroches à des filières extérieures ou des pôles de compétitivités externes.

Le territoire du SCoT de la Haute-Saintonge articule industrie traditionnelle, artisanat de pointes et gestion des ressources du territoire, production de matières premières et création de valeur ajoutée avec des produits finis.

Le territoire peut se vanter de ses spécialités industrielles. Aux regards des indices de spécialisation des activités industrielles, le territoire a su garder une industrie et des savoir-faire forts notamment autour du travail du bois (emballage, merranderie, sciage), de l'agroalimentaire (transformation de poissons et produits de la mer, distillerie), de l'industrie extractrice avec l'exploitation et la transformation des argiles.

Il vient s'arrimer à des pôles d'excellence externes, à l'image de l'activité de distillerie en lien avec le cluster viticole du Cognacais. Ou en lien avec les activités littorales (pêche et plaisance), le territoire transforme les produits de la pêche avec notamment l'usine DELABLI et vient s'arrimer au Cluster Plaisance de La Rochelle avec une spécialisation dans la construction de radeaux de survie.

Une complémentarité entre savoir-faire et innovation qui place le territoire dans un système de flux régionaux.

Indice de spécialisation des 10 activités industrielles principales rapportées à l'emploi départemental (17)

Source ACOSS 2013 (activités de plus de 80 salariés), traitement eau.

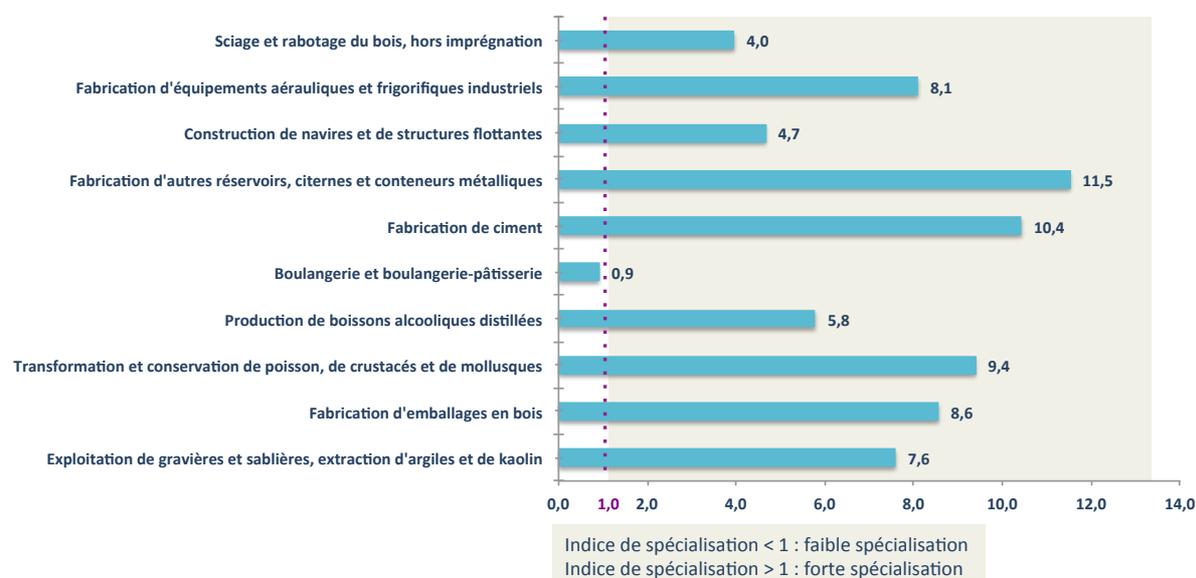
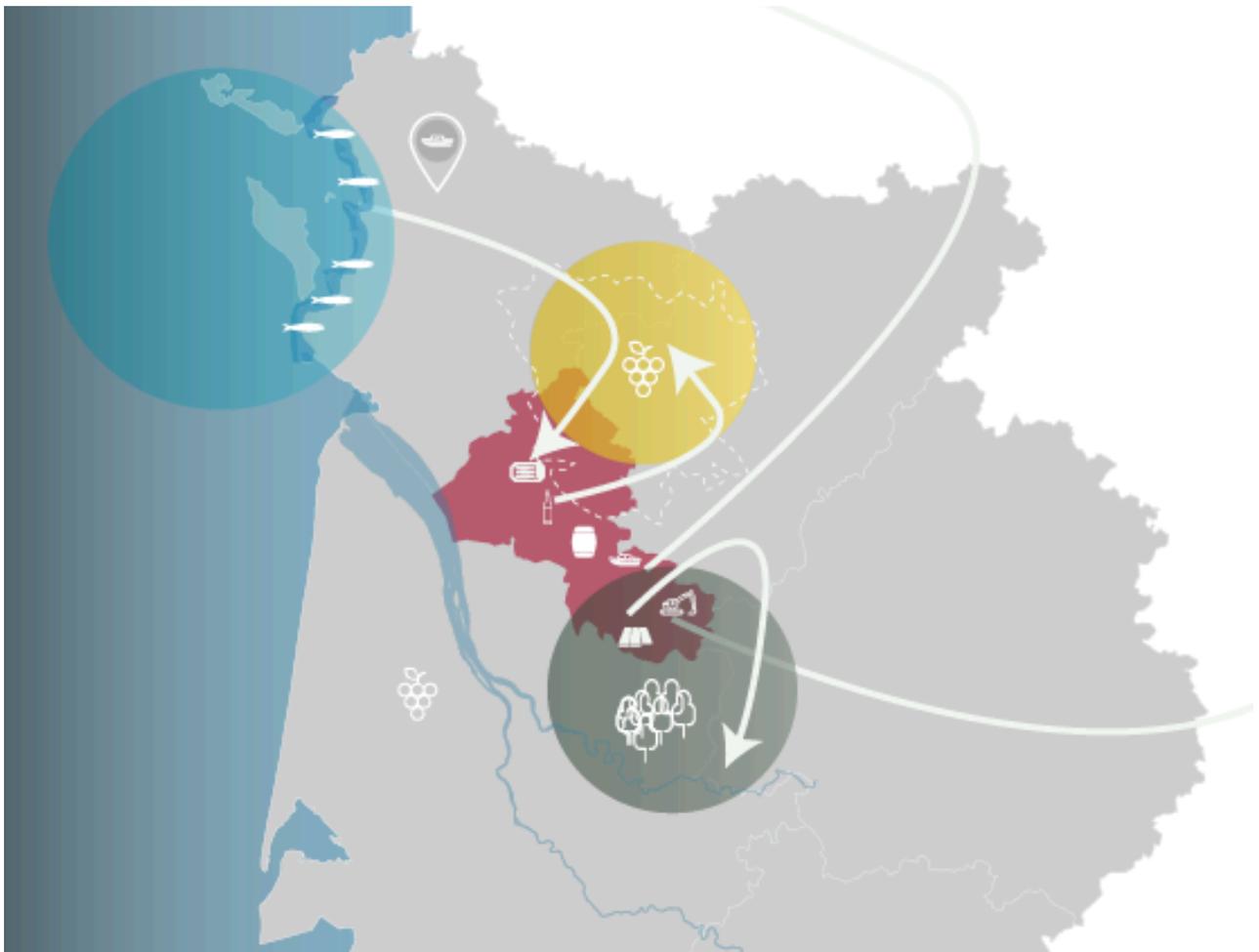


Schéma des accroches du territoire du SCoT de la Haute-Saintonge aux filières et pôles de compétitivité régionaux.



Filières, clusters et pôles d'excellence

-  Littoral (Cluster plaisance, filière pêche & conchyliculture)
-  Forêt (Filière Bois)
-  Vignoble(Cluster viticole,)

Spécialisations industrielles

-  Distillerie
-  Agroalimentaire & transformation des produits de la mer
-  Travail du bois
-  Construction de navires
-  Extraction de matériaux (argiles..)

Ressources & appuis

-  Ressources en bois
-  Viticulture
-  Filière pêche



PARTIE 3 :

UNE IRRIGATION PORTEE PAR UNE POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE VOLONTARISTE





Le territoire du SCoT de la Haute-Saintonge est un espace rural faiblement polarisé. Les communes de Pons, Jonzac et Montendre concentrent 15% de la population. En revanche le poids de l'emploi est plus significatif, ces trois communes concentrent 35% des emplois du territoire.

Pour une ruralité vivante et active, le territoire s'est engagé dans une politique d'irrigation du territoire. Cette politique volontariste s'illustre notamment par une structuration des ZAE, la mise en réseau des équipements et une politique d'accueil visant à renforcer l'équilibre et la solidarité territoriale.

Jonzac concentre près de 12% des équipements avec le complexe aqualudique, les thermes, le casino et le centre des congrès.

Grâce au tourisme, le territoire dispose aussi d'équipements supérieurs voire de dimension métropolitaine.

Par ailleurs, l'accès aux équipements intermédiaires est organisé sur l'ensemble du territoire et l'offre d'équipement de proximité de niveau local participe à la vitalité et l'attractivité de la ruralité.



UNE STRUCTURATION DU TISSU ECONOMIQUE

Le territoire est marqué par une forte concentration de l'emploi et une part importante de résidents travaillant au sein du Scot. Cette autonomie dans le fonctionnement économique du territoire revêt des réalités spatiales et une organisation structurée de l'emploi. La politique d'irrigation territoriale passe en effet par un maillage des ZAE, pépinières et entreprises du territoire.

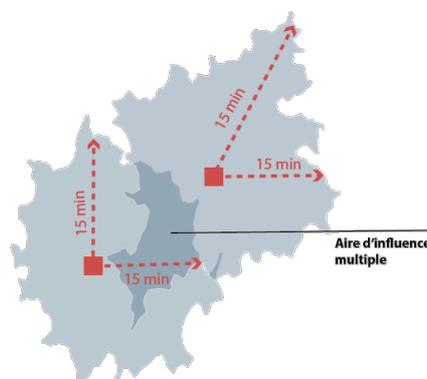
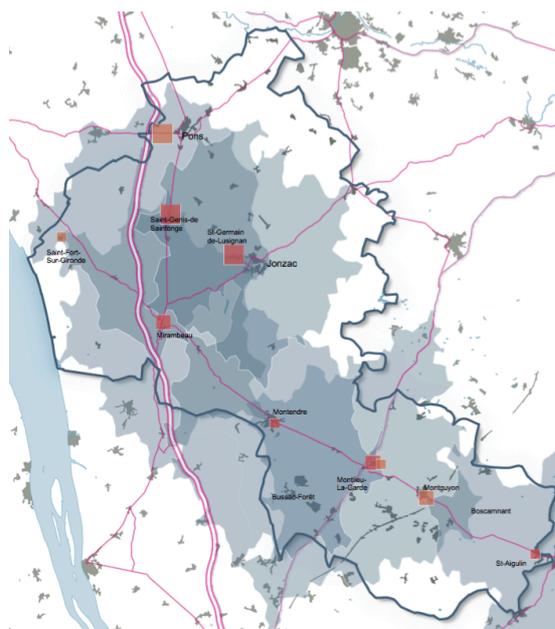
La concentration de l'emploi reflète une organisation structurée en lien avec les filières du territoire et le réseau d'infrastructures routières, mettant en évidence les zones d'activités et les établissements générateurs d'emplois et de flux sur le territoire.

L'irrigation du territoire sur le plan économique, est le résultat d'une politique d'aménagement engagée par le territoire. La CDCHS accompagne les entreprises dans le développement de leur activité, à travers une politique d'accueil ciblée (parc d'activités, pépinières, hôtels d'entreprises). Cette politique se reflète notamment dans le maillage des zones d'activités économiques sur l'ensemble du territoire. Ce maillage combiné à un réseau d'infrastructure irrigant et intégrateur permet une couverture maximale du territoire.

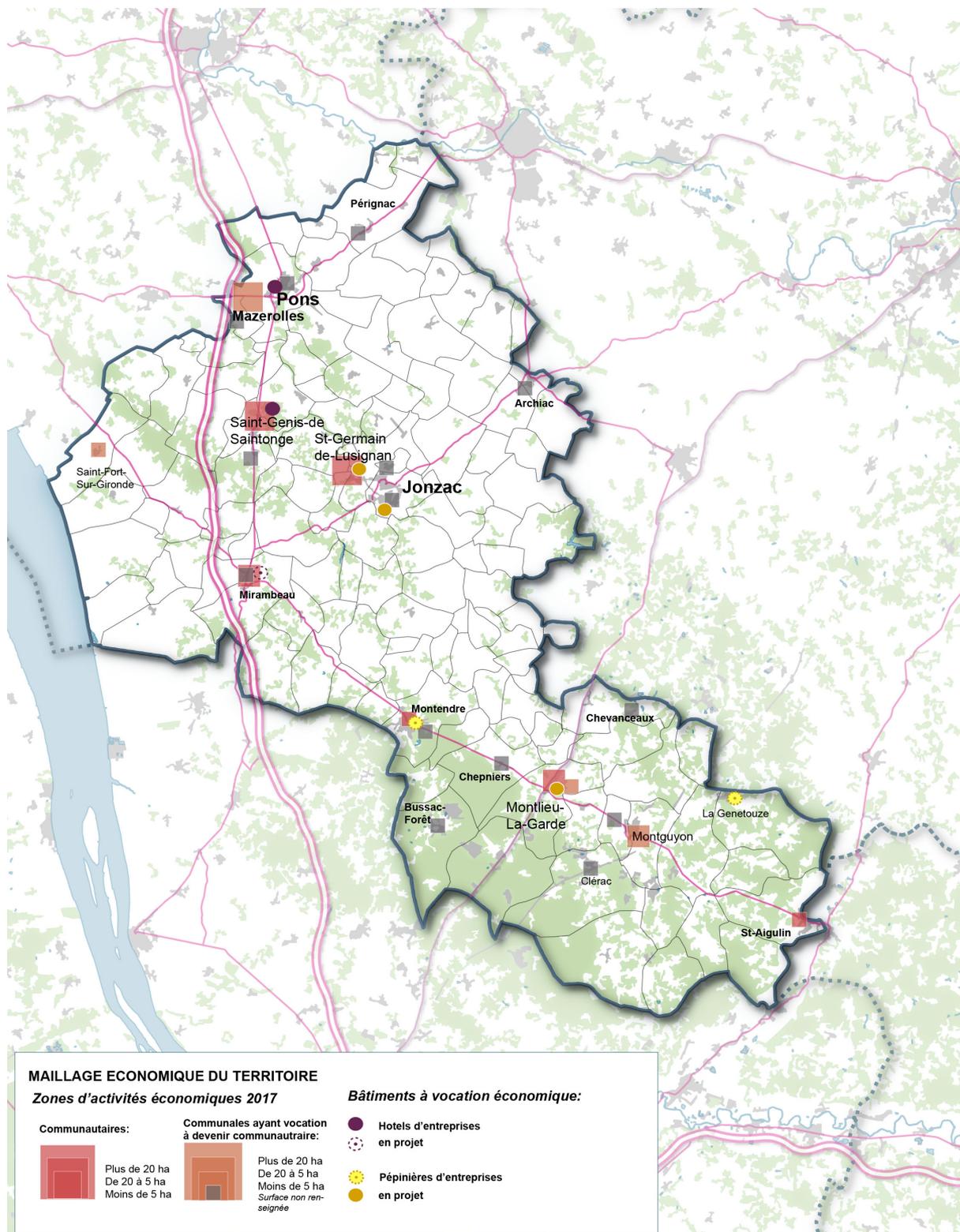
Cette stratégie d'accueil des entreprises, est permise grâce à une politique de développement du territoire proactive, qui anticipe les problématiques et les besoins futurs des acteurs économiques du territoire. La CDCHS réaffirme cette stratégie d'accueil et d'accompagnement avec le programme LEADER (Liaisons entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) ou encore le Contrat de Ruralité.

En effet, le territoire est largement couvert par les aires d'influences de 15 minutes autour des zones d'activités communautaires, seule la frange Sud-Est semble moins bien couverte, l'intégration de l'ensemble des ZAE notamment communales laisserait entrevoir une couverture totale du territoire.

Aires d'influence de 15 min des ZAE Communautaires



Maillage des zones d'activités du territoire en 2017
traitement EAU



UNE IRRIGATION AU SERVICE DES HABITANTS

La politique d'irrigation engagée pour la structuration du tissu économique du territoire, s'articule avec l'offre de service à la population. Le territoire de la Haute-Saintonge dispose d'une bonne offre d'équipement pour les habitants, actifs et touristes du territoire. Il dispose d'un bon maillage de commerces de proximité qui participe à la structuration de la ruralité et à la vitalité des centres-bourgs.

Le territoire apparaît comme relativement bien doté en équipement, avec 337 équipements pour 10 000 habitants soit un niveau supérieur aux territoires de comparaison et au niveau départemental. Cette densité témoigne d'une offre attractive et répondant aux besoins des habitants, actifs et touristes.

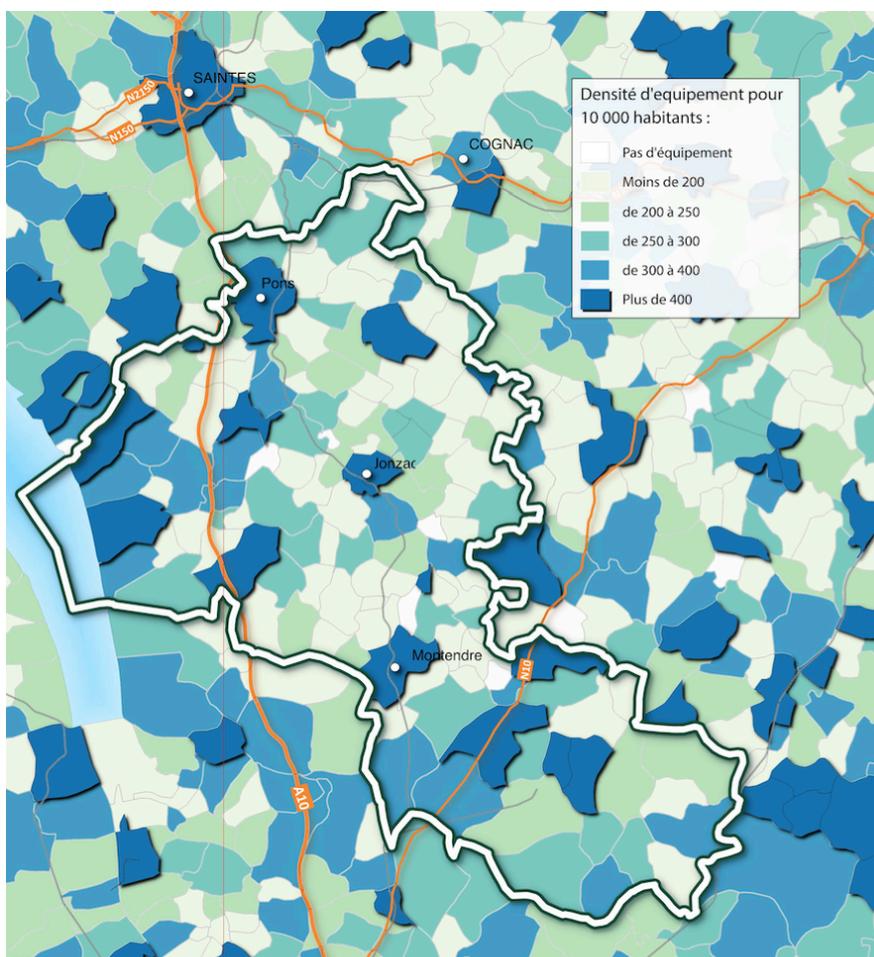
84% de ces équipements sont des équipements de proximité qui irriguent le territoire et participent localement à la vitalité et l'animation de la vie rurale au sein du territoire de la Haute-Saintonge.

La CDCSH porte une attention particulière au maintien des équipements et services sur l'ensemble du territoire. Le Contrat de Ruralité 2017-2020 réaffirme cet engagement d'une accessibilité et d'une irrigation des équipements optimale pour l'ensemble de la population.

L'offre d'établissements et d'activités sportives et culturelles est bien développée avec la présence d'équipements sportifs (bassin de natation, terrains multisports, centres équestres) et d'équipements culturels (médiathèque, école des arts..).

Les équipements de proximité sont suppléés par une offre d'équipements supérieurs et intermédiaires. On note une forte concentration sur Jonzac autour de l'activité thermique et thermo ludique. Ces équipements avec le complexe Les Antilles qui génère d'importants flux de visiteurs, sont vecteurs de différenciation pour le territoire. Ils participent au développement d'une image autour d'un tourisme axé sur des activités récréatives et de plein air.

**Densité d'équipement du SCoT du territoire de la Haute-Saintonge-
Source BPE 2016 -traitement EAU**



Le territoire dispose d'une bonne offre de service de santé et d'action sociale avec des établissements de niveau supérieur comme l'Hôpital de Jonzac, les EHPAD, l'ESAT. Cependant cette offre cache une densité faible de professionnels de santé et plus particulièrement de spécialistes. Ceci interpelle quant à la question de la désertification médicale, et interroge sur les moyens à mettre en œuvre pour assurer le renouvellement de l'offre de santé dans un contexte de vieillissement de la population et d'attractivité du territoire pour les séniors.

L'offre scolaire et de formation est globalement satisfaisante mais différenciée avec une densité d'écoles primaires inférieure à celle du département, une densité de lycées supérieure avec notamment une bonne offre en lycées techniques et agricoles. Par ailleurs, le territoire ne possède pas d'établissement d'enseignement supérieur qui se concentrent sur les pôles métropolitains et les grandes agglomérations.

Cette offre plurielle et dense en équipements devra être maintenue et diversifiée pour assurer au territoire une attractivité résidentielle et touristique à l'avenir.

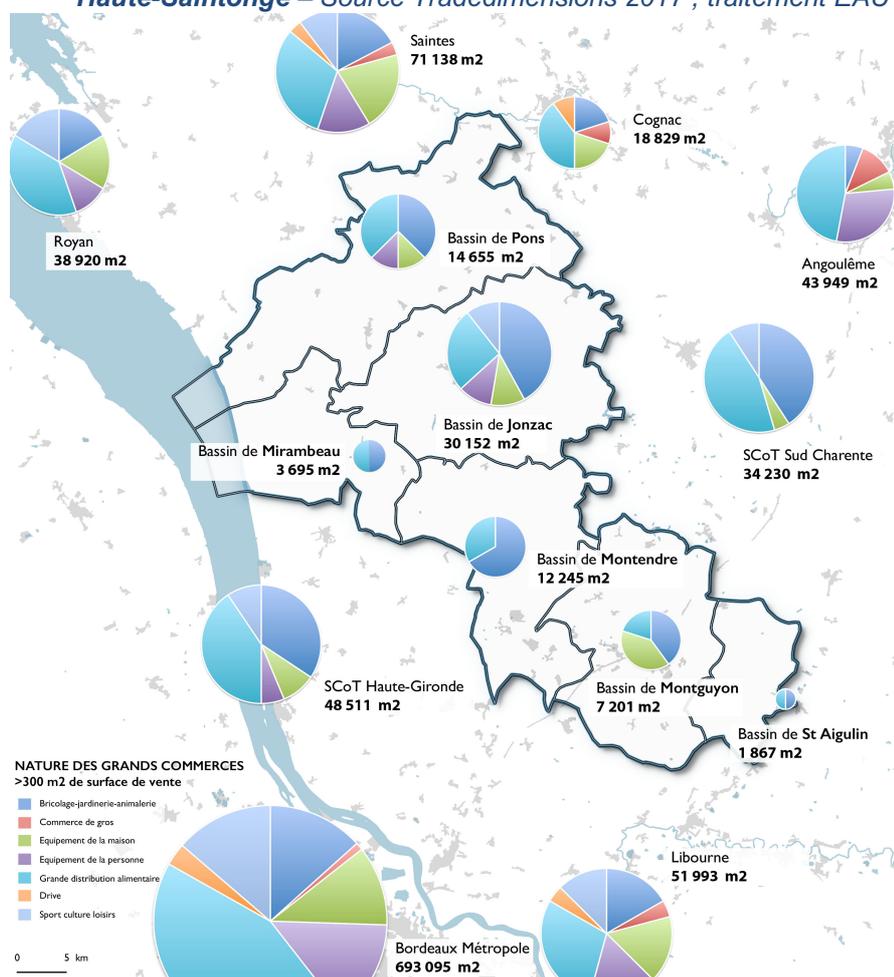
Le territoire du SCoT de la Haute-Saintonge enregistre une densité commerciale inférieure à celle du Département. Le territoire dispose d'une offre de grande distribution importante mais peu diversifiée, qui est complétée par une offre de commerces de proximité active.

En effet, la Haute-Saintonge compte 44 commerces pour 10 000 habitants contre 68 pour 10 000 habitants à l'échelle départementale.

Le commerce de proximité participe à la vitalité et à l'attractivité des centre-bourgs.

De la même façon, le territoire du SCoT de la Haute-Saintonge est marqué par une offre de services aux particuliers inférieure à celle du Département et des territoires de comparaison.

Surface commerciale (>300m²) du territoire du SCoT de CdC de la Haute-Saintonge – Source Tradedimensions 2017 ; traitement EAU



UNE COUVERTURE NUMERIQUE RAPIDE EN PERSPECTIVE

La couverture numérique accompagne la politique d'implantation des entreprises, des services et des équipements engagée par la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge. L'enjeu du numérique se matérialise à des échelles diverses : celle de l'attractivité économique pour les ZAE, pépinières et entreprises du territoire, celle de l'attractivité résidentielle pour les habitants au travers de la santé, de l'éducation et des mobilités, et comme appui à la transition et la gestion énergétique du territoire (boucles locales, réseaux intelligents).

Aujourd'hui le Très-Haut-Débit comme la 4G couvre de façon hétérogène le territoire avec une partie Nord mieux couverte que la frange Sud du territoire. D'après le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique, l'état des lieux indique un réseau fibre en cours de déploiement jusqu'à Montlieu-la-Garde et une desserte en fibre optique sur les ZAE du Nord du territoire.

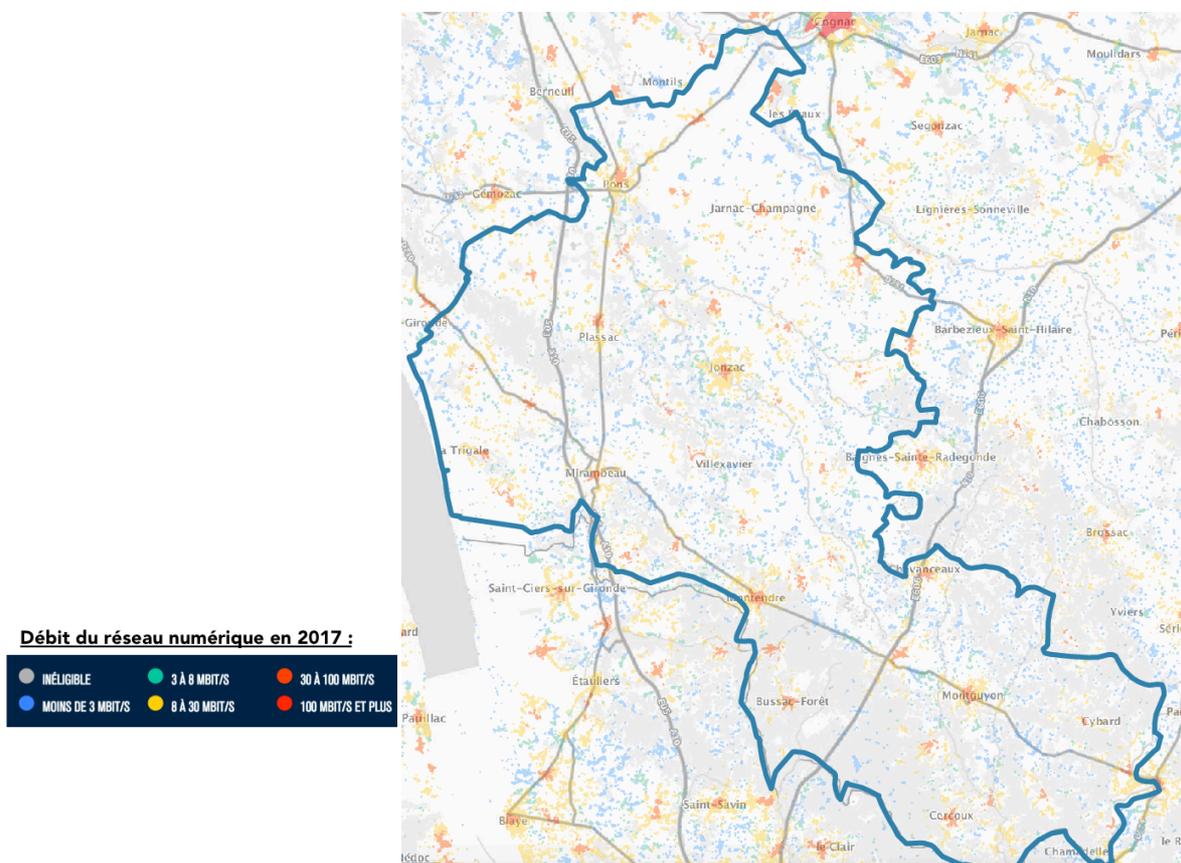
Mais là encore, le territoire s'est montré volontariste, et a contractualisé avec le Département pour accélérer l'aménagement numérique.

La couverture numérique totale du territoire devrait être effective à compter de 2022. Cette couverture est un enjeu majeur pour l'innovation et sa capacité à s'intégrer aux mutations économiques en cours et à venir.

Conscient des enjeux du numérique et de l'impact que ce dernier va avoir sur notre façon d'appréhender le territoire et les services qui le composent, la CDC de la Haute-Saintonge innove et s'engage dans ce sens en développant des offres hybrides à l'image du Parc des Labyrinthes qui s'appuie sur les ressources forestières et développe parallèlement une offre touristique innovante et connectée en proposant l'immersion dans des paysages en réalité augmentée.

Ici, le numérique sert l'expérience et la promotion touristique, il ouvre le champ des possibles dans bien d'autres domaines tels que la santé, la mobilité, ou encore le commerce.

Couverture numérique du SCoT de la Haute Saintonge - Source France THD - traitement EAU



UNE GESTION DYNAMIQUE DE L'ASSAINISSEMENT

A l'image des équipements, le territoire de la Haute-Saintonge est bien pourvu en STEP (Station d'Épuration). La répartition sur le territoire de ces équipements est le reflet d'une structuration du territoire et d'une politique d'aménagement engagée par la Haute-Saintonge et mise en place par le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime.

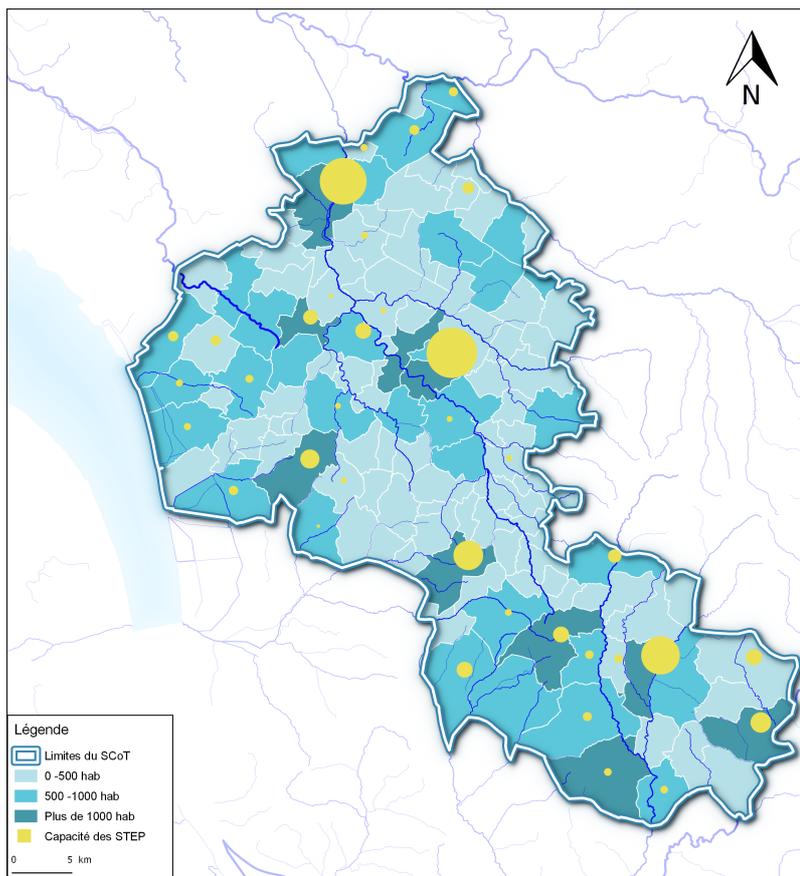
Le territoire dispose d'un bon niveau d'équipement en STEP, avec 67 équipements équivalent à une capacité de 64 000 EH (Equivalent Habitant) avec des procédés de traitement variés, 7 stations traitent les eaux usées par lagunage naturel notamment sur les communes proches de l'estuaire, 11 par filtres plantés, d'autres par les filières de boues activées, disques biologiques ou filtres à sable.

La politique d'assainissement à l'échelle du territoire confirme la volonté de la Haute-Saintonge d'irriguer le territoire dans une logique de solidarité entre les espaces dans l'aménagement et l'implantation comme dans la gestion de la ressource.

Par ailleurs l'eau tient une place considérable dans l'identité de la Haute Saintonge.

Carte de la répartition et de la capacité des STEP du territoire du SCoT de la Haute-Saintonge

- Sur le plan paysager : comme horizon préfigurant le littoral sur les communes de l'estuaire, ou comme rencontre bucolique des rivières et des villes.
- Sur le plan des activités dans sa forme récréative ou thérapeutique avec l'aménagement de plans d'eau en base nautique et de loisirs, ainsi que le développement de l'activité thermique. La répartition des prélèvements illustre la diversité des usages pour la ressource en eau (eau potable, agriculture, industries et activités économiques, activités récréatives, production d'eau minérale).





UN TERRITOIRE QUI DOIT COMPOSER AVEC LE FACTEUR RISQUE

Cette irrigation et occupation du territoire du SCoT de la Haute-Saintonge sont structurées par une politique d'aménagement volontariste et solidaire, qui doit cependant composer avec le facteur risque. Le territoire est en effet soumis à des aléas divers.

Il convient également de rappeler que le territoire du SCoT est soumis à de nombreux risques, trois étant particulièrement significatifs et ayant des conséquences plus fortes sur l'aménagement et l'urbanisme :

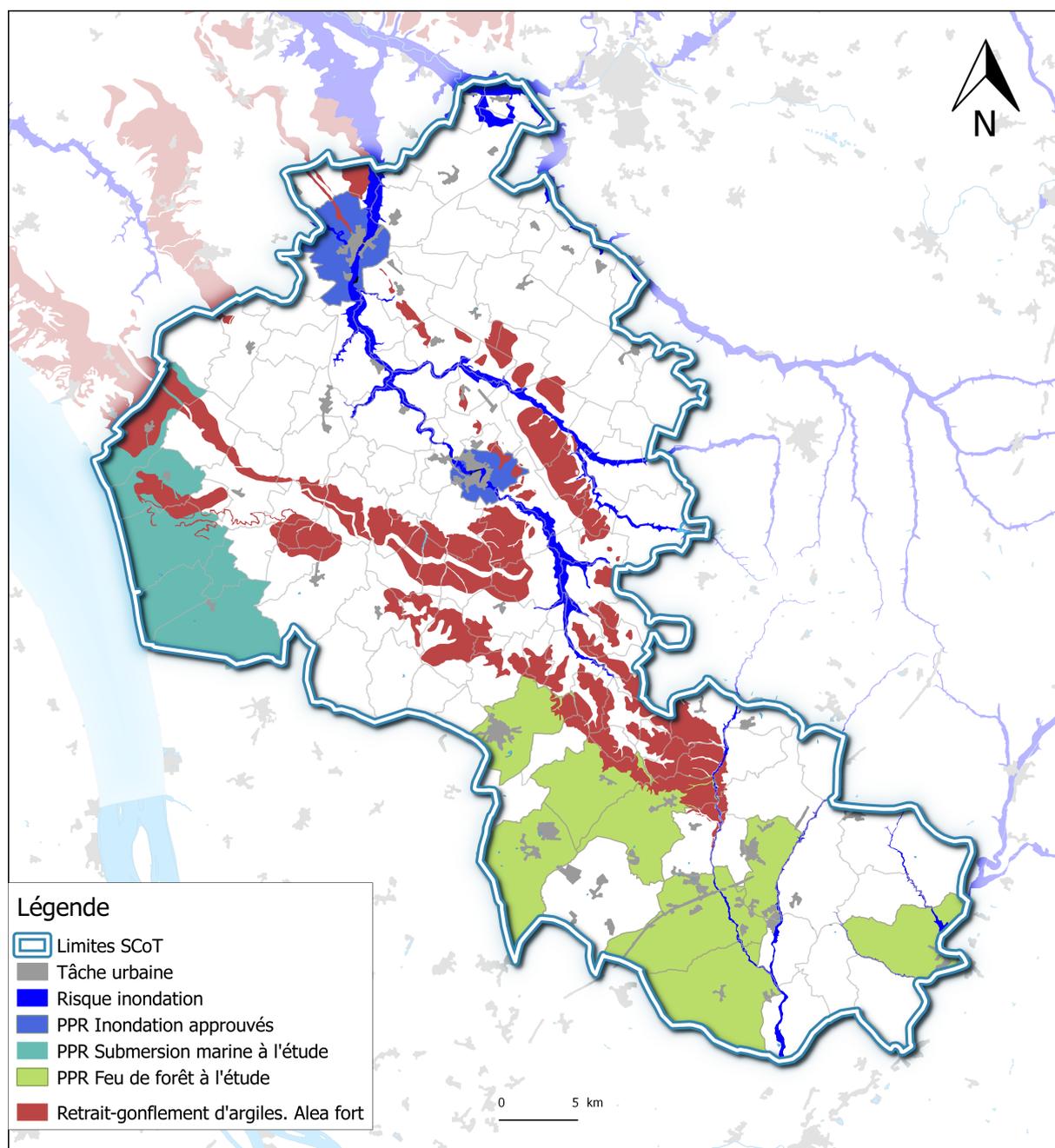
- Le risque inondation qui touche près de 74 % des communes du territoire et notamment les communes de Pons et Jonzac qui sont parcourues par la Seugne. Les inondations sont fréquentes sur cette vallée où elles touchent principalement des zones agricoles, mais également les villes principales. La Seudre au Nord est également un facteur de risque d'inondation.
- Le risque submersion marine qui touche 6 communes du territoire en bordure de l'estuaire de la Gironde.
- Le risque feu de forêt qui se localise dans le Sud du territoire au sein de la Double Saintongaise et sur la forêt de la Lande au Nord.

Par ailleurs, on recense des risques d'effondrement de cavités souterraines : des risques de retrait gonflement des argiles localisé. Ainsi que des risques technologiques avec des risques industriels (117 ICPE, dont 3 établissements SEVESO seuil bas), risque TMD avec l'autoroute A10, la RN 10, la RN 137, l'axe ferroviaire Bordeaux – Saintes, la canalisation de gaz Pons-Cognac. Le territoire est soumis au risque nucléaire sur 2 communes en lien avec la centrale nucléaire de Blaye.

Des plans de prévention des risques sont établis et d'autres en cours d'élaboration. De plus, les services de l'Etat incitent les communes à rédiger des plans communaux de sauvegarde. Ces documents permettront un aménagement du territoire plus sécurisé et plus efficient.



Carte de synthèse des risques sur le SCoT du territoire de la Haute-Saintonge



CONCLUSION

La position du territoire faiblement polarisé, entre les systèmes urbains interpelle et interroge sur son positionnement au sein des flux régionaux et sur la réalité propre du territoire. Le diagnostic a levé le voile sur un territoire à la fois autonome qui jouit de son positionnement d'interface en s'intégrant par un réseau d'infrastructure dense, facilitateur d'échanges et d'interactions avec les territoires voisins.

Fort de ses réalités propres (paysagères, écologiques, ressources environnementales, savoir-faire, terroir), le territoire du SCoT de la Haute-Saintonge résiste aux facteurs endogènes et conjoncturels. Cette résilience est le fruit d'une politique d'aménagement et de diversification économique marquée notamment par son engagement dans la transition énergétique.

La Haute-Saintonge a su tirer partie de son cadre de vie, de ses atouts et ses ressources en jouant la carte de la qualité et de l'innovation, tout en s'appuyant sur des réalités et spécificités propres.

Engagé dans la transition énergétique, le territoire multiplie et diversifie les filières en prenant appui sur ce potentiel énergétique et les clusters régionaux.

Le tourisme thermal apparaît comme un catalyseur, un marqueur de différenciation qui permet au territoire de capitaliser sur cette ressource pour diversifier son offre touristique notamment vers un agrotourisme, tourisme vert.

Le territoire propose une mise en scène de ses ressources (bois, énergie, viticulture..) au travers d'équipements sur l'ensemble du territoire, et encourage la découverte du patrimoine des paysages et spécificités Saintongeaises par un balisage de sentiers de randonnée.

La CdC de la Haute-Saintonge mène une politique d'aménagement et d'irrigation du territoire, notamment par la structuration économique (ZAE, pépinières d'entreprises) et le développement de nouvelles offres (équipements touristiques, centre des congrès pour un tourisme d'affaire..). Cette politique participe à la fois à l'attractivité pour les touristes et les actifs. Néanmoins, le territoire devra maintenir cette offre, l'adapter et la faire évoluer pour répondre aux besoins futurs des nouveaux arrivants et répondre aux nouvelles pratiques.

Aujourd'hui peu enclin aux pressions (foncières, immobilières) induites par le phénomène de métropolisation de Bordeaux, le territoire sera interpellé à l'avenir par la dilatation des couronnes périurbaines de la métropole, interrogeant sur la dimension d'attractivité résidentielle et les actions à mener dès aujourd'hui pour tirer partie au mieux de cette dynamique (espace économique, parc de logement adapté, mobilité et desserte ferroviaire, cadre de vie..), mais dans une logique d'intégration à un écosystème propre, à l'opposé d'une démarche purement opportuniste.



CAHIER 1



**DEMOGRAPHIE
& HABITAT**

DEMOGRAPHIE	44
POPULATION	44
UNE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE TIMIDE, SOUTENUE PAR UN APPORT MIGRATOIRE.	44
DES MIGRATIONS RESIDENTIELLES CARACTERISEES.	48
STRUCTURATION DE LA POPULATION	51
UN VIEILLISSEMENT DU TERRITOIRE MARQUE PAR LE DEPART DES POPULATIONS LES PLUS JEUNES ET L'ARRIVEE DE SENIORS.	51
MENAGES	54
UNE SURREPRESENTATION DES MENAGES DE PERSONNES SEULES.	54
LOGEMENTS	57
ETAT DES LIEUX DU PARC DE LOGEMENTS	57
TYPOLOGIE DU PARC DE LOGEMENTS	60
UN PARC DE LOGEMENTS PRINCIPALEMENT DE MAISONS INDIVIDUELLES AVEC UNE IMPORTANTE PART DE PROPRIETAIRES OCCUPANTS.	60
UNE SURREPRESENTATION DES LOGEMENTS DE GRANDE TAILLE, QUI INTERROGE SUR L'ADEQUATION AVEC LA STRUCTURE DES MENAGES.	60
CARACTERISTIQUE DU PARC SOCIAL DE LA CdC DE LA HAUTE-SAINTONGE.	63
MARCHE IMMOBILIER ET BESOIN EN LOGEMENT	65
DES PRIX COMPETITIFS QUI DYNAMISENT LES TRANSACTIONS IMMOBILIERES.	65
DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION	67
BESOIN EN LOGEMENT	68
SYNTHESE	70
ATOUS	70
FAIBLESSES	70
DEFIS	70



DEMOGRAPHIE

POPULATION

Une croissance démographique timide, soutenue par un apport migratoire.

Le territoire de la Haute Saintonge comptabilisait 67 357 habitants en 2013 soit 10,6 % du département de Charente-Maritime. Après une longue période de déclin démographique (jusque dans les années 99), le territoire semble renouer avec une dynamique démographique positive (+ 2 114 habitants entre 2008 et 2013), bien que ralentie sur cette période (+0,4%). Cette tendance est comparable aux territoires voisins notamment celui du SCoT Pays du Sud Charente. Cependant le territoire de Haute Saintonge se démarque avec un solde migratoire croissant (+ 5 868 habitants), qui contrebalance un solde naturel négatif.

Cette dynamique démographique est cependant très différenciée :

- **Avec un poids démographique des polarités du territoire relativement faible** (Pons : environ 6% de la population du SCoT, 5% pour Jonzac, 4,5% pour Montendre), phénomène qui risque de s'accroître au regard des dynamiques au profit des périphéries.
- Une **dynamique plus forte aux franges du territoire qui peut être imputée à l'influence des agglomérations voisines** telles que Saintes, Cognac au Nord, du Libournais et de la métropole Bordelaise au Sud.
- Des dynamiques démographiques à géométrie variable avec notamment une baisse d'attractivité des polarités du territoire au profit de leurs périphéries au sein même du territoire. Les communes de Jonzac et Pons perdent respectivement entre 2008 et 2013, 87 habitants et 311 habitants. Alors que les communes limitrophes gagnent des habitants à l'image de Bougneau (+ 78) ou St-Germain-de-Lusignan (+ 37).
- Une évolution moyenne annuelle de la population différenciée en interne, à l'échelle des bassins de vie, avec notamment une plus forte dynamique au sein du bassin de Montendre (+1%/an) et de Montguyon (+0,8%/an), qu'à l'échelle du territoire de la CdC de la Haute-Saintonge (+0,6%/an).

Cette croissance démographique timide s'explique d'une part par un solde naturel négatif qui peut notamment être imputable à une population vieillissante et d'autre part un solde naturel contrebalancé par une attractivité du territoire qui ne se dément pas au regard de la dynamique migratoire depuis la fin des années 90.

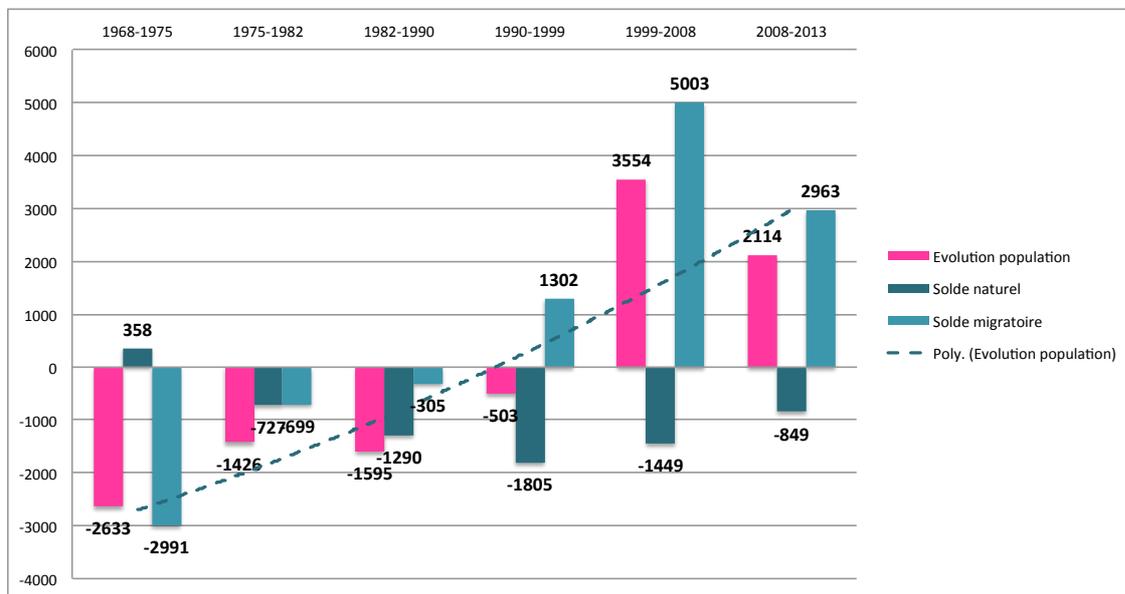
En effet, l'analyse de l'évolution de la population et de ses facteurs indique un retournement à la fin des années 90. Avant 1999, le territoire perdait de la population. Cette baisse de population était imputable à un solde naturel, et un solde migratoire tous deux négatifs. A partir des années 90, le solde naturel reste négatif, cependant le territoire renoue avec une attractivité par un solde migratoire positif, néanmoins ce dernier ne compense pas l'évolution « naturelle » de la population.



Tout cela interroge notamment sur l'origine de ses nouveaux habitants, ainsi que leur profil socio-économique.

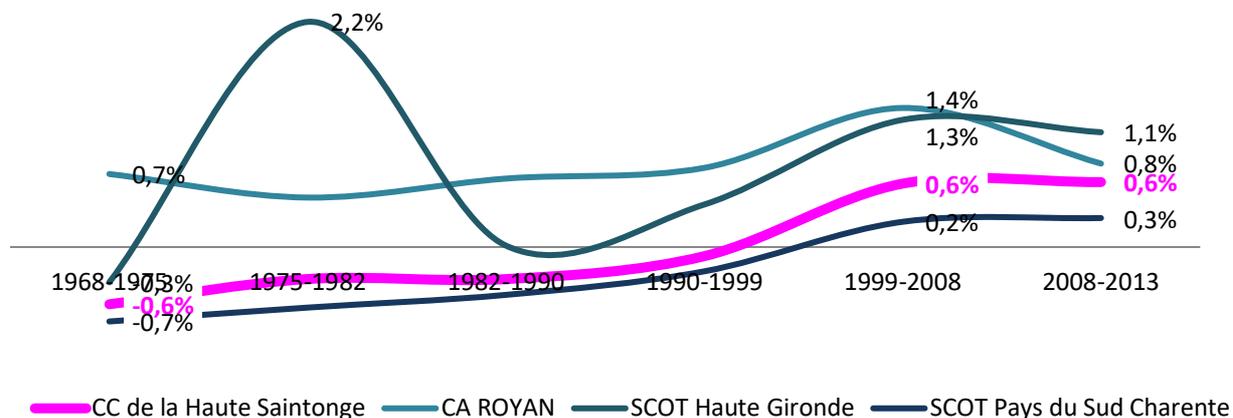
Evolution de la population entre 1968 et 2013

Source INSEE 2013, Traitement EAU



Taux d'évolution annuelle de la population sur le territoire de Haute-Saintonge

Source INSEE, traitement EAU



Population au sein de la CC de la Haute-Saintonge par bassins, entre 1968 et 2013
Source INSEE 2013, Traitement EAU

Territoires	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013
Bassin de Jonzac	16 539	16 565	16 554	16 136	16 155	16 857	17 330
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	3 963	3 906	3 693	3 404	3 297	3 341	3 420
Bassin de Montendre	10 359	9 890	9 606	9 441	9 488	10 207	10 738
Bassin de Montguyon	11 178	10 413	10 162	9 772	9 404	9 993	10 376
Bassin de Pons	19 341	18 694	18 162	18 043	17 953	19 248	19 733
Bassin de Mirambeau	6 466	5 745	5 610	5 396	5 392	5 597	5 760
SCOT de la CC de la Haute Saintonge	67 846	65 213	63 787	62 192	61 689	65 243	67 357

Evolution moyenne annuelle de la population au sein de la CC de la Haute-Saintonge entre 1968 et 2013

Source INSEE 2013, Traitement EAU

Territoires	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99	1999-2008	2008-2013
Bassin de Jonzac	0,0%	0,0%	-0,3%	0,0%	0,5%	0,6%
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	-0,2%	-0,8%	-1,0%	-0,4%	0,1%	0,5%
Bassin de Montendre	-0,7%	-0,4%	-0,2%	0,1%	0,8%	1,0%
Bassin de Montguyon	-1,0%	-0,3%	-0,5%	-0,4%	0,7%	0,8%
Bassin de Pons	-0,5%	-0,4%	-0,1%	-0,1%	0,8%	0,5%
Bassin de Mirambeau	-1,7%	-0,3%	-0,5%	0,0%	0,4%	0,6%
SCOT de la CC de la Haute Saintonge	-0,6%	-0,3%	-0,3%	-0,1%	0,6%	0,6%

Evolution de la population entre 1968 et 2013 par le solde naturel

Source INSEE 2013, Traitement EAU

Territoires	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99	1999-2008	2008-2013
Bassin de Jonzac	0,3%	0,1%	-0,1%	-0,2%	0,0%	-0,2%
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	0,2%	-0,2%	-0,4%	-0,3%	-0,6%	-0,8%
Bassin de Montendre	0,0%	-0,3%	-0,2%	-0,4%	-0,3%	-0,1%
Bassin de Montguyon	0,0%	-0,3%	-0,3%	-0,5%	-0,3%	-0,3%
Bassin de Pons	0,1%	-0,2%	-0,2%	-0,2%	-0,1%	-0,1%
Bassin de Mirambeau	-0,2%	-0,5%	-0,5%	-0,7%	-0,9%	-0,9%
SCOT de la CC de la Haute Saintonge	0,1%	-0,2%	-0,3%	-0,3%	-0,3%	-0,3%

Evolution de la population entre 1968 et 2013 par le solde migratoire

Source INSEE 2013, Traitement EAU

Territoires	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99	1999-2008	2008-2013
Bassin de Jonzac	-0,2%	-0,1%	-0,2%	0,2%	0,5%	0,8%
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	-0,4%	-0,6%	-0,7%	0,0%	0,8%	1,3%
Bassin de Montendre	-0,7%	-0,1%	0,0%	0,4%	1,2%	1,1%
Bassin de Montguyon	-1,0%	0,0%	-0,1%	0,0%	1,0%	1,0%
Bassin de Pons	-0,6%	-0,3%	0,2%	0,2%	0,9%	0,6%
Bassin de Mirambeau	-1,5%	0,1%	0,0%	0,7%	1,3%	1,5%
SCOT de la CC de la Haute Saintonge	-0,6%	-0,2%	-0,1%	0,2%	0,9%	0,9%

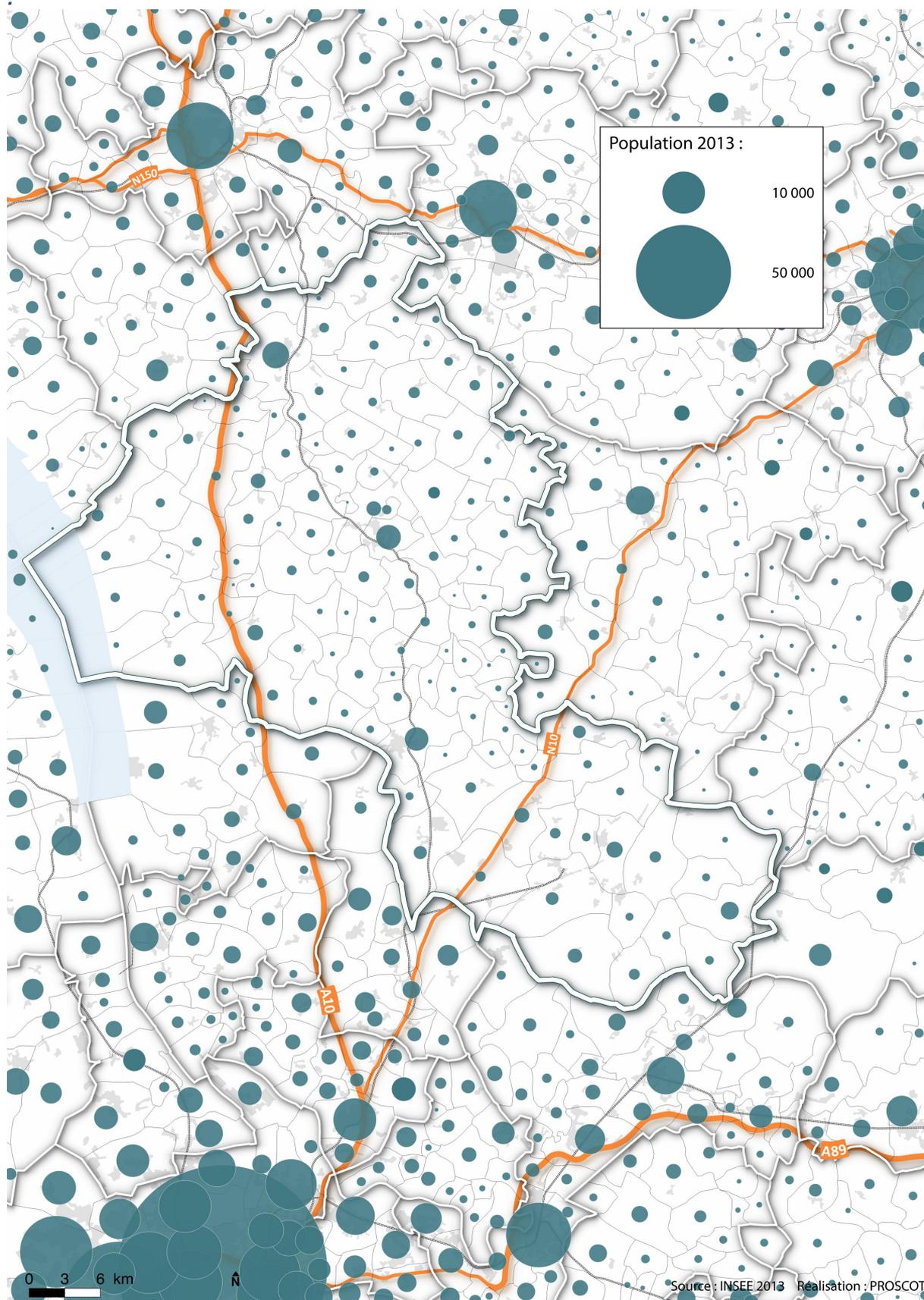
Poids démographiques des communes de plus de 1 000 habitants

Source INSEE 2013, Traitement EAU

Communes	Population 2013	Poids démographique (%)
Pons	4 116	6,1%
Jonzac	3 465	5,1%
Montendre	3 226	4,8%
Saint-Aigulin	1 901	2,8%
Montguyon	1 506	2,2%
Mirambeau	1 483	2,2%
Montlieu-la-Garde	1 324	2,0%
Saint-Germain-de-Lusignan	1 256	1,9%
Saint-Genis-de-Saintonge	1 241	1,8%
Cercoux	1 208	1,8%
Bussac-Forêt	1 001	1,5%
CdC de la Haute Saintonge	67 357	100,0%



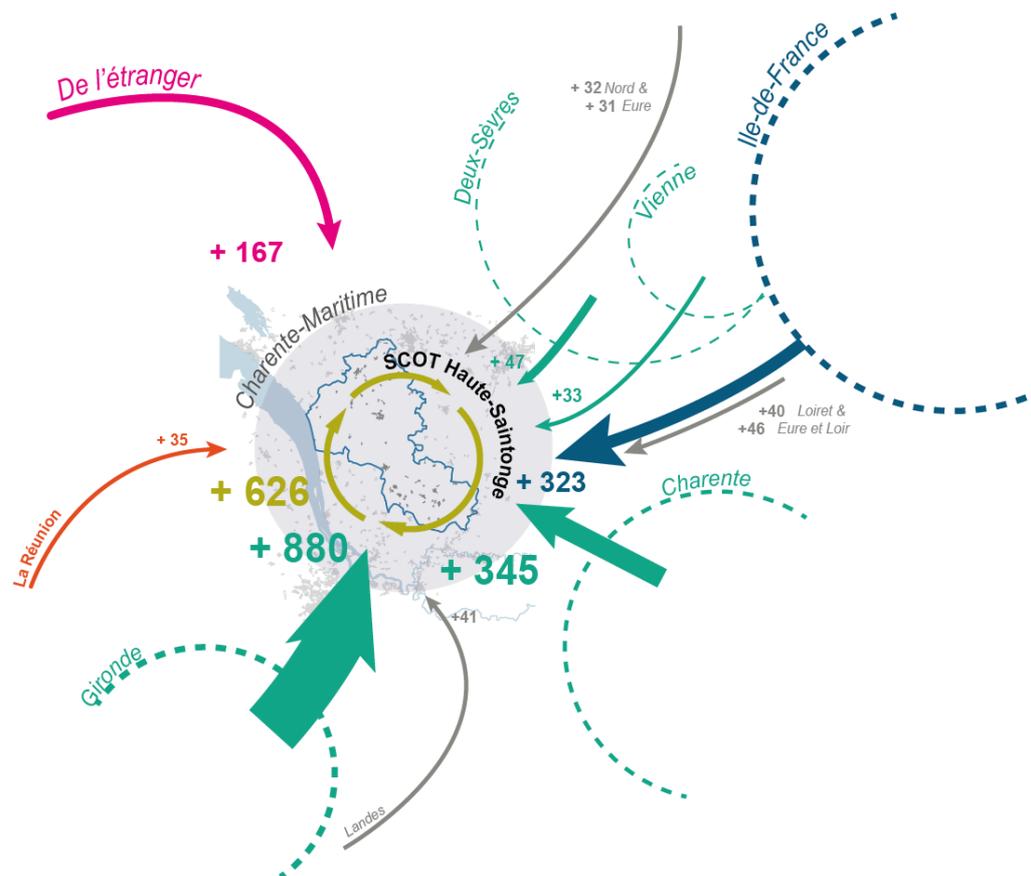
Poids démographique des communes à l'échelle du territoire de la Haute-Saintonge
Source : INSEE 2013



Des migrations résidentielles caractérisées.

Entre 2012 et 2013, 3 032 personnes se sont installées sur le territoire. Ces personnes proviennent majoritairement d'autres communes de Charente-Maritime, et des départements voisins (Gironde et Charente). On note la proportion de franciliens (+ 323) qui arrivent sur le territoire.

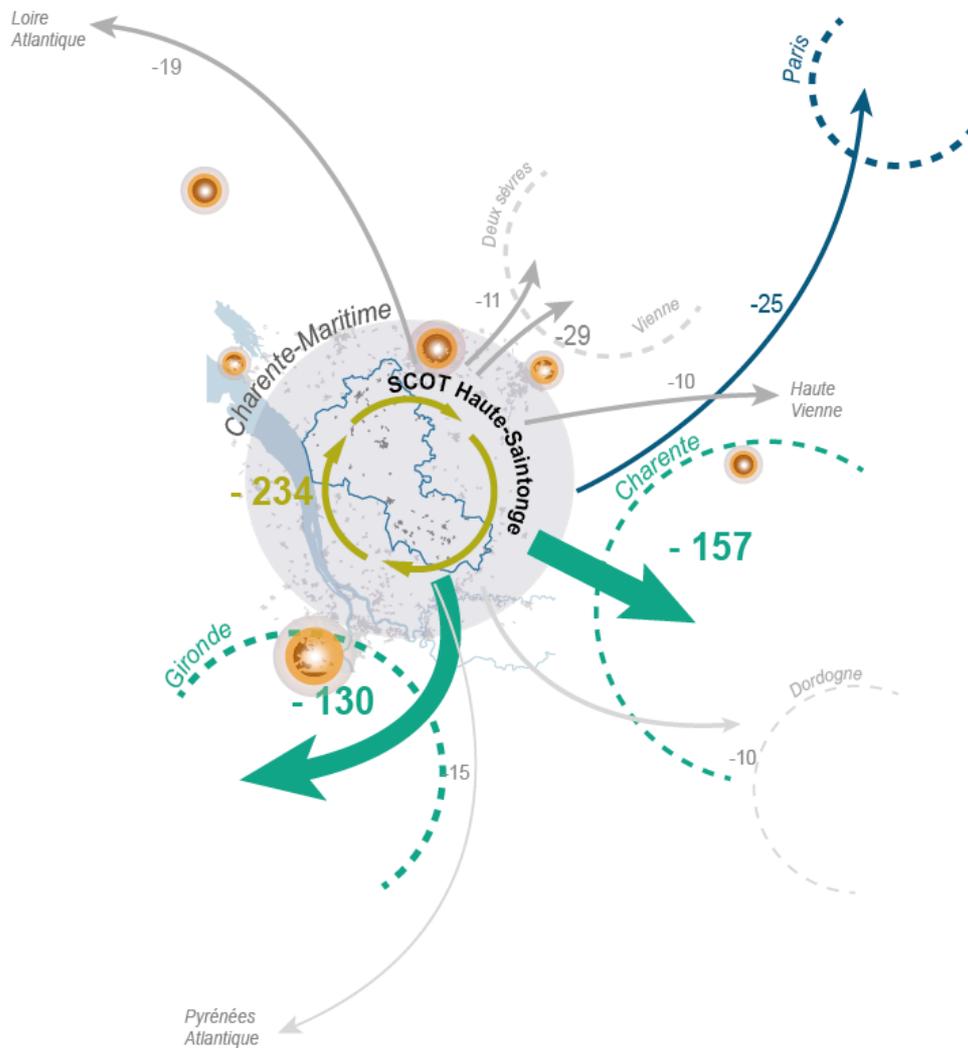
Origine des nouveaux arrivants sur le territoire entre 2012 et 2013 (non exhaustif : représentation des flux > 20 habitants). Source INSEE 2013, fichiers MIGCOM, traitement EAU



Cette influence des territoires voisins dans l'apport de population est à **double flux**, les territoires d'origine des nouveaux arrivants apparaissent aussi comme les destinations des habitants quittant le territoire. Cependant, le nombre d'arrivants est supérieur aux départs enregistrés vers ces destinations.



Destination des habitants quittant le territoire
 Source INSEE 2013, fichiers MIGCOM, traitement EAU.



Synthèse migrations résidentielles.
 Source INSEE 2013, fichiers MIGCOM, traitement EAU.

Migrations résidentielles 2012-2013	
Migration des habitants du SCOT au sein du SCOT	14 450
Migration des habitants hors SCOT au sein du SCOT	3 032
Migration des habitants du SCOT en dehors du SCOT	772
Différentiel habitants arrivant et quittant le territoire	2 260



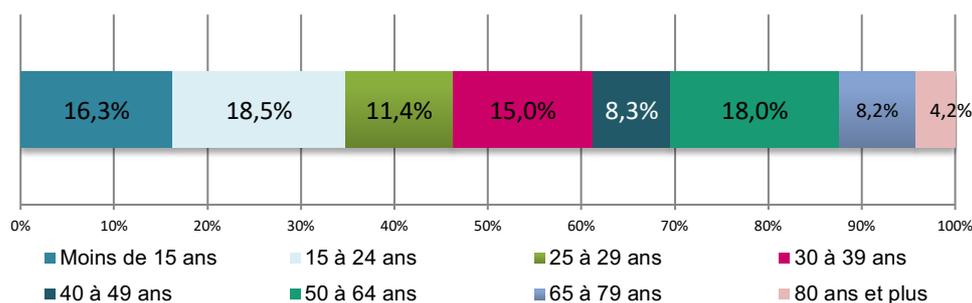
Les flux migratoires à destination du territoire de Haute-Saintonge sont caractérisés par des profils socio-économiques particuliers.

Les nouveaux arrivants sont des jeunes actifs principalement des ouvriers et employés qui répondent à l'offre d'emploi de territoire faiblement qualifié. 14,5% des nouveaux arrivants sont des ouvriers, les employés représentent 17,3%.

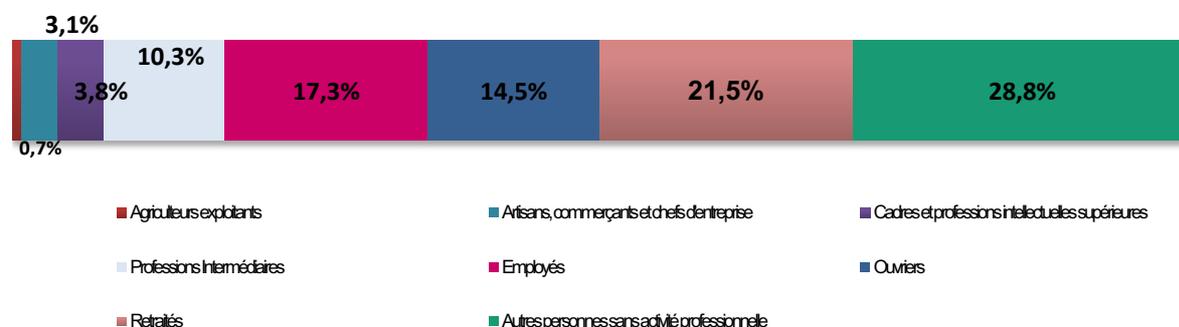
Parallèlement, on comptabilise une proportion de personnes ayant 50 ans et plus (environ 30%) pré-retraités ou retraités parmi les nouveaux arrivants. Les séniors qui viennent profiter du cadre de vie du territoire, contribuent à la croissance démographique du territoire.

La lecture des tranches d'âges des nouveaux arrivants interpelle par la faible représentativité des 40 à 49 ans.

Âges des nouveaux habitants du territoire de Haute-Saintonge
Source INSEE 2013, traitement EAU.



CSP des nouveaux habitants du territoire de Haute-Saintonge
Source INSEE 2013, traitement EAU.



Autres personnes sans activité professionnelle: ce groupe comprend la population au chômage et la population inactive.



STRUCTURATION DE LA POPULATION

Un vieillissement du territoire marqué par le départ des populations les plus jeunes et l'arrivée de séniors.

En 2013, l'indice de vieillissement du territoire est de 1,2. Cet indice est relativement stable (+0,1% entre 2008 et 2013). Il est comparable à celui du territoire du SCOT du Pays de Sud Charente (1,3 en 2013). Le territoire affiche une proportion d'habitants de plus de 65 ans supérieure à celle des moins de 20 ans, qui conduit à son vieillissement.

Indice de vieillissement : rapport de la population des plus de 65 ans, sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 1 indique que les plus de 65 ans et les moins de 20 ans sont présents dans les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

Les territoires voisins sont marqués par deux tendances fortes :

- Un vieillissement qui s'accroît sur le territoire du SCOT de Royan Atlantique avec un indice de vieillissement de 2 en 2013 et une variation de +0,3 entre 2008 et 2013.
- Un rajeunissement de la population sur le territoire du SCOT de la Haute Gironde avec un indice stable de 0,7 entre 2008 et 2013 ;

Le SCOT ne disposant pas d'établissement d'enseignement supérieur, les jeunes de 15 à 24 ans se voient forcés de quitter le territoire pour poursuivre leur scolarité. La tranche 20-24 ans est la plus faiblement représentée avec 2 563 habitants.

De ce fait les 0-19 ans représentent 21,3% de la population du SCOT alors que les plus de 65 ans représentent 24,5% en 2013.

Quant aux 20-64 ans, ils représentent près de 54% de la population, avec une sous représentation des 25-34 ans.

Les tranches d'âges les plus jeunes se voient compensées par une importante représentation des plus de 65 ans dans la structuration de la population.

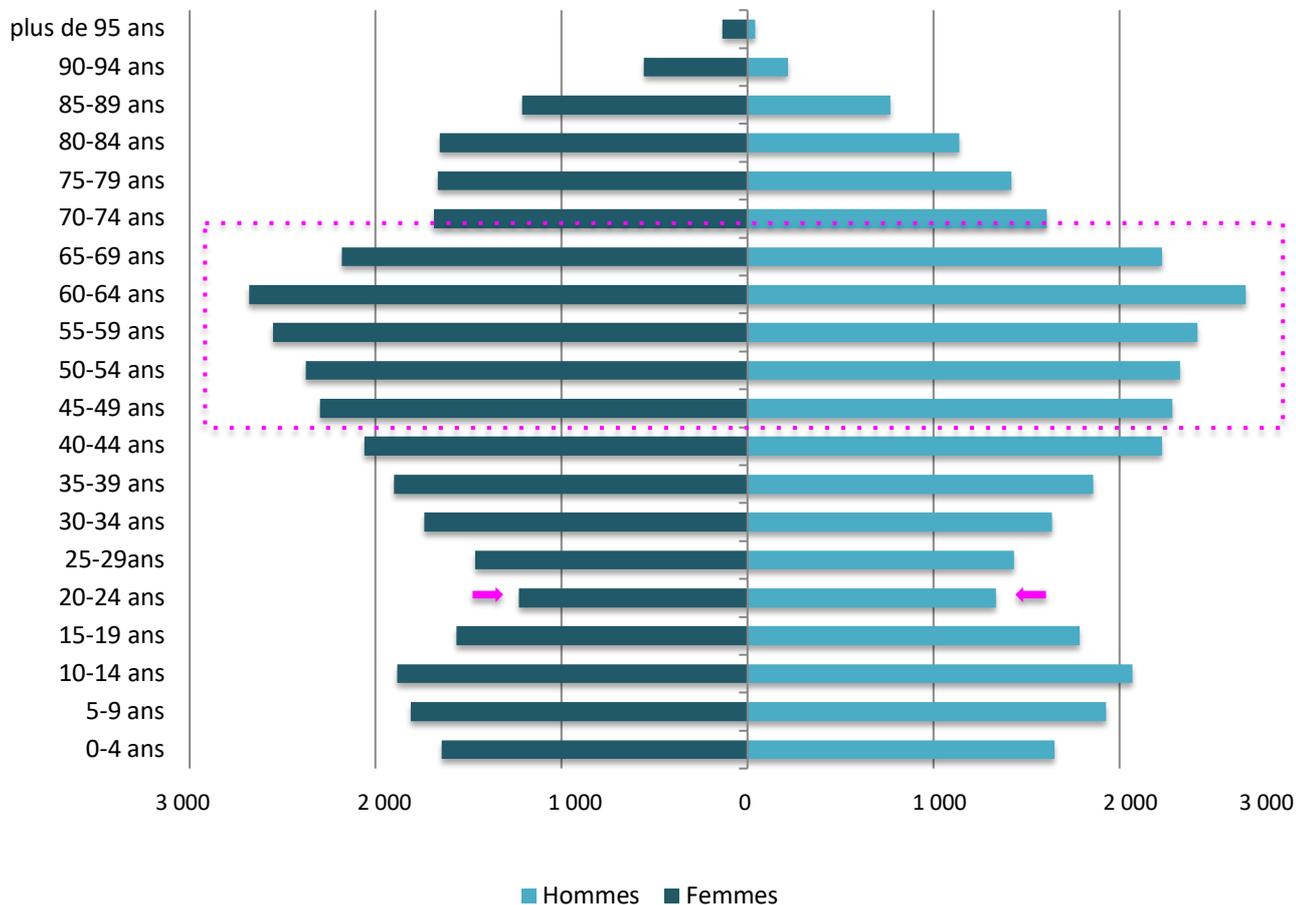
Un territoire qui voit les populations les plus jeunes partir pour se former et travailler et dispose d'une faible attractivité chez les jeunes actifs. Parallèlement l'attractivité est forte chez les séniors, notamment les pré-retraités et retraités.

Le vieillissement du territoire interroge sur le renouvellement de la population.

L'arrivée de jeunes actifs peu qualifiés notamment des ouvriers pose la question de la vulnérabilité de ces nouveaux habitants dans un contexte de diminution des emplois productifs (cf. - Cahier 2 : Économie).



Pyramide des âges du territoire du SCoT de la CC de la Haute-Saintonge
 Source INSEE RP2013, traitement EAU



Evolution de l'indice de vieillissement du territoire du SCoT de la CC de la Haute-Saintonge et des territoires de comparaison.
 Source INSEE RP2013, traitement EAU

Territoire	2008	2013	Variation
Bassin de Jonzac	1,00	1,12	0,12
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	1,57	1,68	0,11
Bassin de Montendre	1,12	1,12	- 0,00
Bassin de Montguyon	1,13	1,14	0,01
Bassin de Pons	0,93	1,03	0,10
Bassin de Mirambeau	1,40	1,54	0,13
SCoT dela CC de la Haute Saintonge	1,07	1,15	0,08
SCoT de la CA Royan Atlantique	1,70	1,97	0,27
SCOT Haute Gironde	0,68	0,69	0,00
SCOT Pays du Sud Charente	1,24	1,31	0,07



Age moyen de la population du SCoT de la CC de la Haute-Saintonge et des territoires de comparaison.

Source INSEE RP2013, traitement EAU

2013	Age moyen	Part des moins de 20 ans	Part des plus de 65 ans
Bassin de Jonzac	44,80	21%	24%
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	48,92	19%	31%
Bassin de Montendre	44,58	22%	24%
Bassin de Montguyon	45,11	22%	25%
Bassin de Pons	44,05	22%	23%
Bassin de Mirambeau	47,79	19%	28%
SCoT CdC de la Haute Saintonge	45,06	21%	25%
SCoTCA Royan Atlantique	49,98	17%	33%
SCOT Haute Gironde	40,41	25%	17%
SCOT Pays du Sud Charente	46,33	20%	26%



MENAGES

Une surreprésentation des ménages de personnes seules.

En 2013, la taille des ménages sur le territoire de Haute Saintonge est de 2,19 personnes par ménage. On observe une tendance identique de baisse de la taille des ménages sur l'ensemble des territoires voisins.

Tailles et variation des ménages entre 2008 et 2013

Source INSEE 2008-2013, traitement EAU

Territoires	Taille des ménages		
	2008	2013	Variation
Bassin de Jonzac	2,25	2,16	- 0,09
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	2,15	2,15	- 0,01
Bassin de Montendre	2,25	2,21	- 0,04
Bassin de Montguyon	2,25	2,22	- 0,03
Bassin de Pons	2,30	2,22	- 0,08
Bassin de Mirambeau	2,17	2,09	- 0,08
CC de la Haute Saintonge	2,25	2,19	- 0,07
CA ROYAN Atlantique	2,04	1,98	- 0,06
SCOT Haute Gironde	2,40	2,36	- 0,04
SCOT Pays du Sud Charente	2,22	2,17	- 0,05
Charente-Maritime	2,16	2,10	- 0,06

Au regard de la structuration des ménages, le territoire se compose principalement de ménage sans enfant (68,2%). Les ménages de personne seule et de couples sans enfant représentent respectivement 31,5% et 34,5%. Quant aux ménages avec enfants, ils représentent 31,8%.

La proportion des ménages avec et sans enfant reste cependant comparable à l'ensemble des territoires voisins. Exception faite du territoire du SCOT de la CA de Royan Atlantique pour qui le phénomène est fortement accentué avec moins de 24% de ménages avec enfants.

On note une régression moyenne annuelle de famille monoparentale de -0,5% et une augmentation de + 0,8% de couple avec enfants sur le territoire du SCOT de Haute Saintonge.

La dynamique semble tendre vers une augmentation des ménages de personne seule avec une augmentation de + 2,6% sur le territoire entre 2008 et 2013.

Comme l'ensemble des territoires étudiés, le territoire du SCOT de Haute Saintonge voit la taille de ses ménages diminuer, cette diminution est notamment liée au phénomène de desserrement des ménages. La taille des ménages était de 2,25 personnes / ménage en 2008 contre 2,19 personnes / ménage en 2013. On peut supposer qu'il s'agisse à la fois de ménages dont les enfants ont quitté le domicile familial, et de jeunes retraités qui viennent profiter du cadre de vie exceptionnel du territoire.

Cette diminution de la taille des ménages peut aussi être imputée à un vieillissement de la population.



Composition et évolution de la structure des ménages sur le territoire de la Haute-Saintonge et au sein des territoires de comparaisons.

Source INSEE 2013, traitement EAU

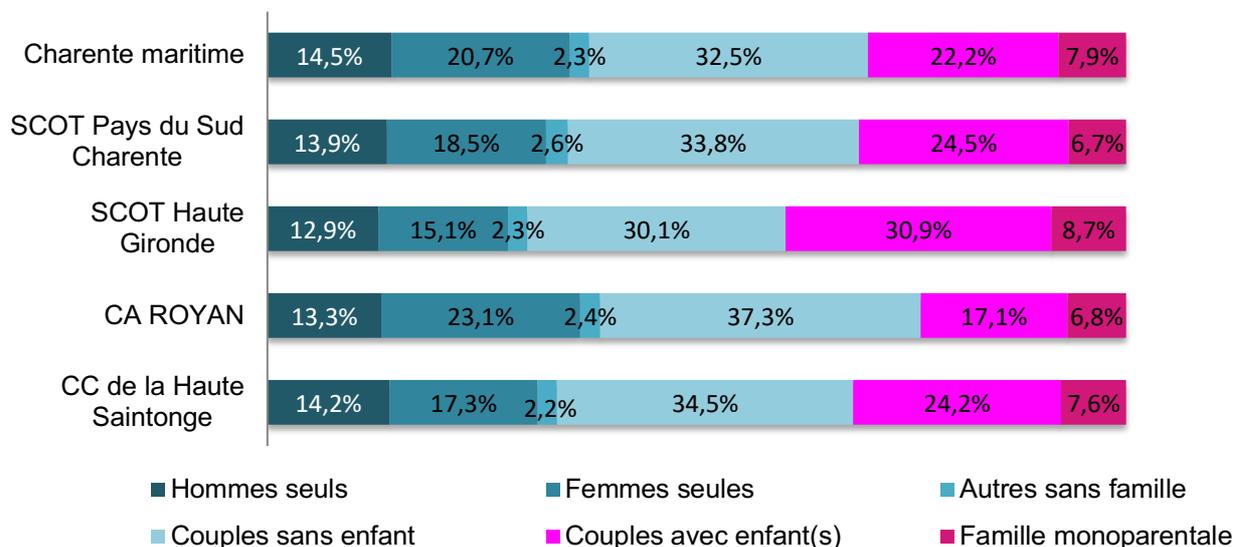
Territoires	homme seul			femme seule		
	Nombre	Var. absolue	%/an	Nombre	Var. absolue	%/an
Bassin de Jonzac	1 172	276	5,5%	1 423	102	1,5%
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	182	- 65	-5,9%	293	60	4,7%
Bassin de Montendre	653	88	3,0%	777	56	1,5%
Bassin de Montguyon	680	86	2,7%	756	57	1,6%
Bassin de Pons	1 182	184	3,5%	1 458	184	2,7%
Bassin de Mirambeau	406	36	1,8%	488	97	4,5%
CC de la Haute Saintonge	4 274	606	3,1%	5 196	555	2,3%
CA ROYAN Atlantique	5 309	620	2,5%	9 248	1 163	2,7%
SCOT Haute Gironde	3 449	381	2,4%	4 039	498	2,7%
SCOT Pays du Sud Charente	2 042	223	2,3%	2 718	256	2,0%
Charente-Maritime	42 506	5 916	3,0%	60 949	6 699	2,4%

Territoires	autres sans famille			couple sans enfant		
	Nombre	Var. absolue	%/an	Nombre	Var. absolue	%/an
Bassin de Jonzac	181	- 24	-2,5%	2 591	126	1,0%
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	35	- 5	-2,7%	544	24	0,9%
Bassin de Montendre	113	29	6,1%	1 568	- 25	-0,3%
Bassin de Montguyon	127	- 7	-1,1%	1 535	3	0,0%
Bassin de Pons	188	15	1,7%	3 102	189	1,3%
Bassin de Mirambeau	27	- 36	-15,5%	1 025	112	2,3%
CC de la Haute Saintonge	672	- 28	-0,8%	10 365	429	0,8%
CA ROYAN Atlantique	939	125	2,9%	14 916	1 015	1,4%
SCOT Haute Gironde	600	43	1,5%	8 020	253	0,6%
SCOT Pays du Sud Charente	377	105	6,7%	4 967	- 96	-0,4%
Charente-Maritime	6 759	335	1,0%	95 425	4 242	0,9%

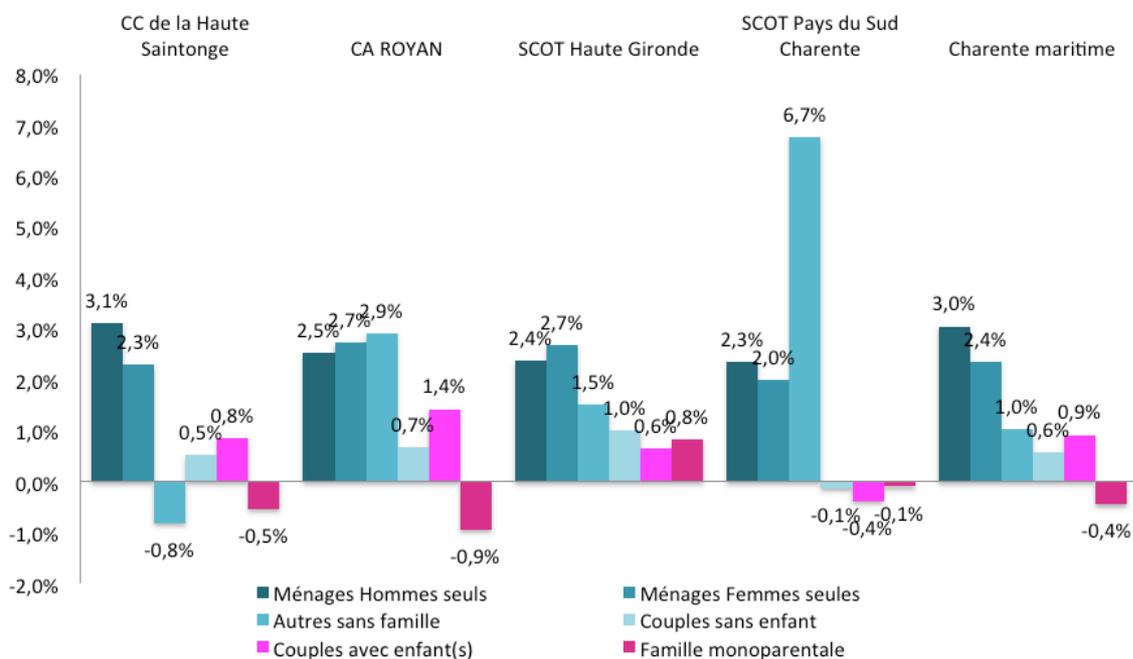
Territoires	couple avec enfant(s)			famille monoparentale		
	Nombre	Var. absolue	%/an	Nombre	Var. absolue	%/an
Bassin de Jonzac	1 870	- 54	-0,6%	592	21	0,7%
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	335	- 28	-1,6%	126	33	6,4%
Bassin de Montendre	1 191	32	0,5%	417	112	6,5%
Bassin de Montguyon	1 106	15	0,3%	393	81	4,7%
Bassin de Pons	2 230	- 112	-1,0%	570	32	1,2%
Bassin de Mirambeau	543	- 51	-1,8%	175	- 6	-0,6%
CC de la Haute Saintonge	7 277	- 198	-0,5%	2 272	273	2,6%
CA ROYAN Atlantique	6 817	- 330	-0,9%	2 732	114	0,9%
SCOT Haute Gironde	8 255	330	0,8%	2 320	326	3,1%
SCOT Pays du Sud Charente	3 595	- 18	-0,1%	977	53	1,1%
Charente-Maritime	65 213	-1 481	-0,4%	23 115	2 359	2,2%



Composition des ménages sur le territoire de la Haute-Saintonge et des territoires de comparaison. - Source INSEE 2013, traitement EAU



Evolution de la composition des ménages en Haute-Saintonge et dans les territoires de comparaison - Source INSEE 2013, traitement EAU





LOGEMENTS

ETAT DES LIEUX DU PARC DE LOGEMENTS

Le parc de logement comptabilise 37 881 logements en 2013, il est à l'image de la répartition de la population est peu polarisé. 7,5% des logements se concentrent sur Jonzac, 6,6% sur Pons et 5,1% sur Montendre. Le poids du parc de logements correspond globalement à celui de la population.

On note un fort taux de logements vacants avec près de **4 242 logements vacants soit 11,2%** du parc. Ce taux est plus important dans les polarités du territoire, à près de 15% dans des communes comme Jonzac, Montendre et Mirambeau. Les communes plus rurales en périphérie de ces villes semblent quant à elles moins impactées par ce phénomène de vacance.

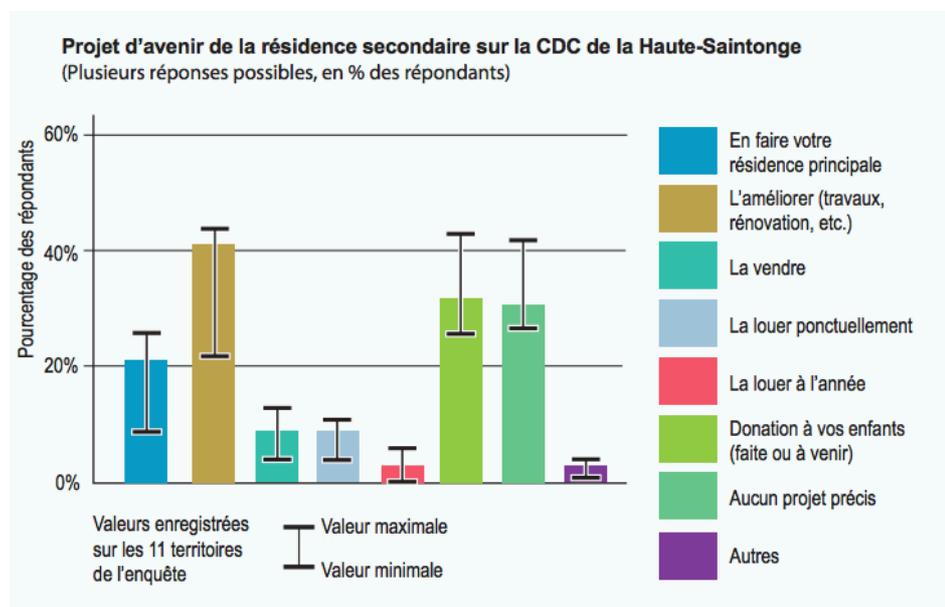
Le territoire est marqué par un phénomène de vacance structurelle, avec un volume de logements vacants qui croit quasiment continuellement depuis 1968. Il ne s'agit pas ici d'une vacance conjoncturelle qui serait imputable à une rotation, ou aux parcours résidentiels. Cette vacance est le reflet d'une inadéquation (confort, taille) entre les biens sur le marché et les attentes des ménages.

Les résidences secondaires représentent 9,3% du parc de logement. Cette proportion reste naturellement en deçà de celle de la Charente-Maritime, dont la proportion est très élevée en raison des caractéristiques particulières des territoires littoraux comme le SCoT de la CA de Royan Atlantique qui atteint les 44% de résidences secondaires.

Cependant la proportion de résidences secondaires n'est pas négligeable en comparaison avec les territoires ruraux voisins comme la Haute Gironde dont les résidences secondaires ne représentent que 3,4%.

Le volume de résidences secondaires croit depuis 1968, passant de 1 236 résidences secondaires à cette date, à 3 542 aujourd'hui. Les propriétaires de résidences secondaires semblent plébisciter une installation à l'année en résidence principale à l'avenir. Ce basculement de résidence secondaire en résidence principale est difficilement quantifiable, mais pourrait être non négligeable à en croire les résultats de l'enquête de 2014 sur l'usage des résidences secondaires.

Des résidences secondaires comme résidences principales. Résultats de l'enquête 2014 sur l'usage des résidences secondaires en Charente-Maritime



Poids du parc de logements des communes (de plus de 500 logements) au sein du parc de logements de la CC de la Haute-Saintonge. Source INSEE RP2013, traitement EAU

Communes	Logements en 2013 (princ)	Poids démographique (%)
Jonzac	2 843	7,5%
Pons	2 513	6,6%
Montendre	1 938	5,1%
Saint-Aigulin	1 117	2,9%
Mirambeau	942	2,5%
Montguyon	862	2,3%
Cercoux	666	1,8%
Saint-Fort-sur-Gironde	649	1,7%
Saint-Germain-de-Lusignan	645	1,7%
Saint-Genis-de-Saintonge	635	1,7%
Montlieu-la-Garde	604	1,6%
Chevanceaux	573	1,5%
Saint-Thomas-de-Conac	564	1,5%
Clérac	525	1,4%
Pérignac	500	1,3%
CdC de la Haute Saintonge	37 881	100,0%

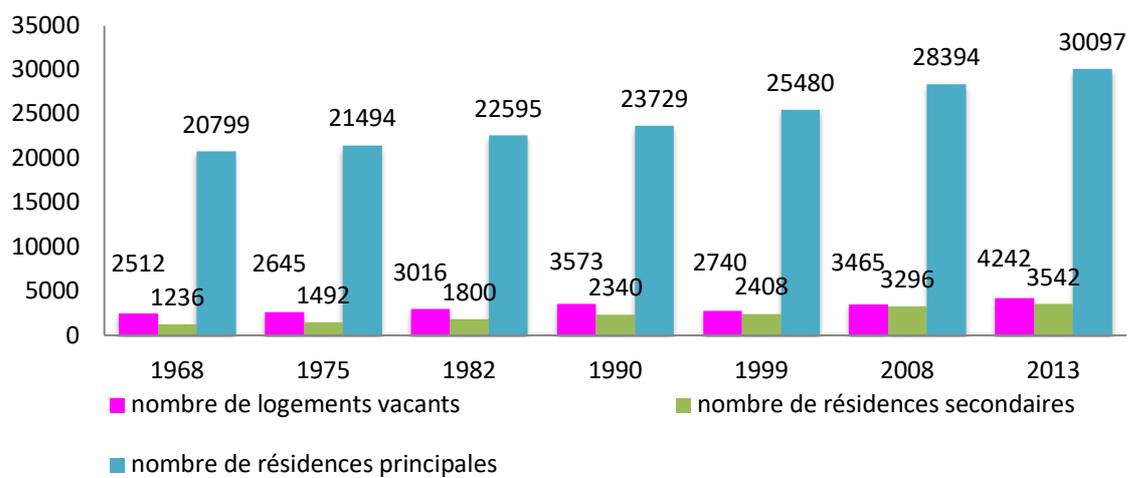
Composition du parc de logements du SCoT et des territoires de comparaisons. Source INSEE RP2013, traitement EAU

Territoires	Logements			Résidences principales			
	Nombre	Var. absolue	% / an	Nombre	%	Var. absolue	% / an
Bassin de Jonzac	10 039	782	1,6%	7 858	78,3%	494	1,3%
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	1 853	47	0,5%	1 518	81,9%	29	0,4%
Bassin de Montendre	5 741	457	1,7%	4 717	82,2%	286	1,3%
Bassin de Montguyon	5 578	335	1,2%	4 594	82,4%	229	1,0%
Bassin de Pons	10 901	769	1,5%	8 739	80,2%	503	1,2%
Bassin de Mirambeau	3 769	336	1,9%	2 671	70,9%	162	1,3%
SCOT de la CC de la Haute Saintonge	37 881	2 727	1,5%	30 097	79,5%	1 703	1,2%
SCOT CA Royan Atlantique	77 379	460	0,1%	39 924	51,6%	2 621	1,4%
SCOT Haute Gironde	31 089	2 494	1,7%	26 669	85,8%	1 791	1,4%
SCOT Pays du Sud Charente	18 979	1 119	1,2%	14 697	77,4%	530	0,7%
Charente-Maritime	414 629	19 368	1,0%	293 970	70,9%	18 095	1,3%

Territoires	Résidences secondaires				Logements vacants			
	Nombre	%	Var. absolue	% / an	Nombre	%	Var. absolue	% / an
Bassin de Jonzac	1 117	11,1%	142	2,8%	1 063	10,6%	146	3,0%
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	131	7,1%	- 21	-3,0%	204	11,0%	39	4,4%
Bassin de Montendre	345	6,0%	13	0,8%	679	11,8%	158	5,4%
Bassin de Montguyon	330	5,9%	- 12	-0,7%	655	11,7%	117	4,0%
Bassin de Pons	970	8,9%	41	0,9%	1 192	10,9%	225	4,3%
Bassin de Mirambeau	649	17,2%	82	2,7%	450	11,9%	92	4,7%
SCOT de la CC de la Haute Saintonge	3 542	9,4%	246	1,4%	4 242	11,2%	778	4,1%
SCOT CA Royan Atlantique	34 070	44,0%	- 2 546	-1,4%	3 386	4,4%	385	2,4%
SCOT Haute Gironde	1 072	3,4%	2	0,0%	3 348	10,8%	701	4,8%
SCOT Pays du Sud Charente	2 215	11,7%	231	2,2%	2 067	10,9%	357	3,9%
Charente-Maritime	91 886	22,2%	- 2 831	-0,6%	28 773	6,9%	4 104	3,1%



Evolution de la composition du parc de logement depuis 1968
Source INSEE RP68-2013, traitement EAU



TYPOLOGIE DU PARC DE LOGEMENTS

Un parc de logements principalement de maisons individuelles avec une importante part de propriétaires occupants.

La part de propriétaires occupants est importante avec près de 71% de propriétaires (21 712) contre 25% de locataires (7 472). Soit près de 10 points au dessus du Département pour les propriétaires et à contrario 5 points de moins que la Charente-Maritime pour les locataires.

La part de personnes logées en HLM est faible, près de 5 points de moins que la Charente-Maritime et deux fois moins que les territoires tels que la Haute-Gironde et le Pays Sud Charente. Ce taux s'explique par une proportion faible du parc social sur le territoire de la Haute-Saintonge.

L'habitat individuel est majoritaire sur le territoire avec près de 91% de maisons individuelles contre 9% d'appartements. Ces chiffres correspondent globalement aux chiffres des territoires de comparaison les plus ruraux.

Une surreprésentation des logements de grande taille, qui interroge sur l'adéquation avec la structure des ménages.

La moitié (49%) des logements sont des logements de grandes tailles de 5 pièces et plus, cette part atteint les 78% si on lui adjoint les logements de 4 pièces.

Les 1 pièce représentent 1,4% soit 436 logements, les 2 pièces représentent 5,9% du parc de logements soit 1 768 logements. Les petits logements représentent près de 7% quand les ménages de personne seule représentent 31,5% de la population.

Près de 58% des logements du parc ont été construits avant 1970 soit avant les premières réglementations thermiques. Le parc de logement de la Haute-Saintonge est vieillissant. L'âge, la vétusté du bâti peuvent être un des facteurs explicatifs d'une faible attractivité du parc de logements anciens, l'obsolescence d'une partie de le parc peut justifier ce taux de vacance si élevé.

Statut d'occupation du parc de logements sur le territoire du SCoT de la Haute-Saintonge et des territoires de comparaison.

Source INSEE RP2013, traitement EAU

Territoires	Propriétaires			
	Nombre	%	Var. absolue	% / an
Bassin de Jonzac	5 341	68,0%	- 15 189	1,1%
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	1 091	71,9%	- 25 341	0,4%
Bassin de Montendre	3 424	72,6%	- 13 399	1,4%
Bassin de Montguyon	3 346	72,8%	- 6 687	1,3%
Bassin de Pons	6 472	74,1%	- 174 196	1,0%
Bassin de Mirambeau	2 038	76,3%	2 038	1,2%
SCOT de la CC de la Haute Saintonge	21 712	72,1%	1 182	1,1%
SCOT CA Royan Atlantique	28 209	70,7%	1 777	1,3%
SCOT Haute Gironde	18 262	68,5%	1 439	1,7%
SCOT Pays du Sud Charente	10 499	71,4%	467	0,9%
Charente-Maritime	191 648	65,2%	10 980	1,2%

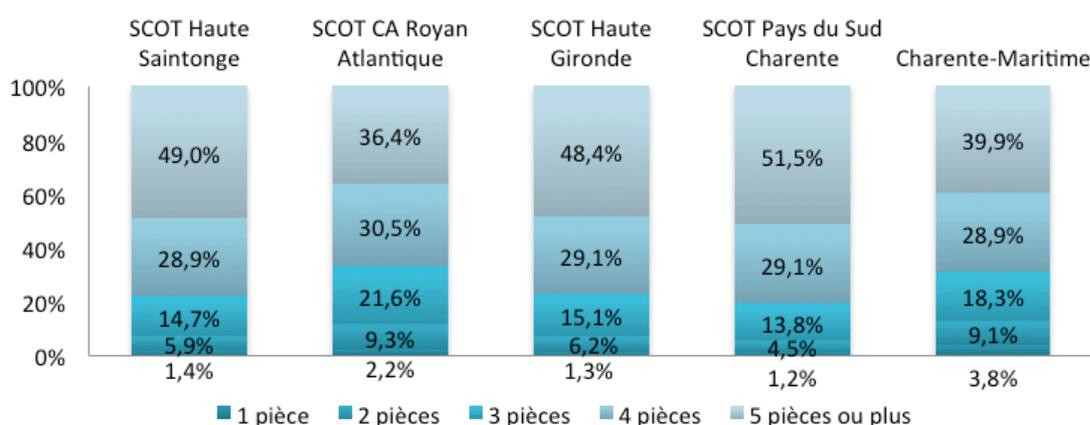
Territoires	Locataires				dont HLM louée vide				Logé gratuit			
	Nombre	%	Var. absolue	% / an	Nombre	%	Var. absolue	% / an	Nombre	%	Var. absolue	% / an
Bassin de Jonzac	2 285	29,1%	- 4 506	2,9%	124	1,6%	10	1,7%	232	3,0%	- 94	-6,6%
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	383	25,3%	- 9 379	0,1%	52	3,4%	2	0,7%	44	2,9%	5	2,4%
Bassin de Montendre	1 150	24,4%	- 5 903	1,5%	85	1,8%	- 5	-1,1%	144	3,0%	- 30	-3,8%
Bassin de Montguyon	1 082	23,6%	- 2 516	0,8%	94	2,0%	- 20	-3,8%	165	3,6%	- 29	-3,2%
Bassin de Pons	2 064	23,6%	-86 105	2,0%	181	2,1%	- 37	-3,7%	203	2,3%	0	0,0%
Bassin de Mirambeau	508	19,0%	508	2,4%	24	0,9%	- 1	-1,2%	125	4,7%	- 10	-1,6%
SCOT de la CC de la Haute Saintonge	7 472	24,8%	681	1,9%	561	1,9%	- 51	-1,7%	913	3,0%	- 159	-3,2%
SCOT CA Royan Atlantique	10 808	27,1%	1 045	2,1%	1 086	2,7%	255	5,5%	907	2,3%	- 202	-3,9%
SCOT Haute Gironde	7 529	28,2%	476	1,3%	951	3,6%	- 82	-1,6%	878	3,3%	- 124	-2,6%
SCOT Pays du Sud Charente	3 665	24,9%	68	0,4%	573	3,9%	- 58	-1,9%	532	3,6%	- 4	-0,1%
Charente-Maritime	96 014	32,7%	7 845	1,7%	21 567	7,3%	1 547	1,5%	6 308	2,1%	- 730	-2,2%



Nombre et part des maisons et appartements en 2013 sur le territoire du SCoT de la Haute-Saintonge et des territoires de comparaison.
Source INSEE RP2008-13, traitement EAU

Territoires	Maisons				Appartements			
	Nombre	%	Var. absolue	% / an	Nombre	%	Var. absolue	% / an
Bassin de Jonzac	8 457	84,8%	689	1,7%	1 510	15,2%	92	1,3%
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	1 783	96,8%	53	0,6%	60	3,2%	8	-2,5%
Bassin de Montendre	5 273	92,8%	395	1,6%	409	7,2%	49	2,6%
Bassin de Montguyon	5 177	93,8%	341	1,4%	341	6,2%	21	-1,2%
Bassin de Pons	9 906	91,4%	692	1,5%	931	8,6%	81	1,8%
Bassin de Mirambeau	3 353	93,8%	205	1,3%	223	6,2%	16	1,5%
SCOT de la CC de la Haute Saintonge	33 948	90,7%	2 375	1,5%	3 473	9,3%	209	1,2%
SCOT CA Royan Atlantique	56 015	73,1%	277	-0,1%	20 665	26,9%	2 003	1,4%
SCOT Haute Gironde	27 687	89,9%	2 136	1,6%	3 102	10,1%	436	1,4%
SCOT Pays du Sud Charente	17 376	92,2%	1 113	1,3%	1 471	7,8%	48	0,7%
Charente-Maritime	318 377	77,9%	17 914	1,2%	90 334	22,1%	6 682	1,3%

Tailles des logements du parc du SCoT et des territoires de comparaison.
Source INSEE RP2013, traitement EAU



Tailles des logements à l'échelle des bassins de vie du SCoT.
Source INSEE RP2013, traitement EAU

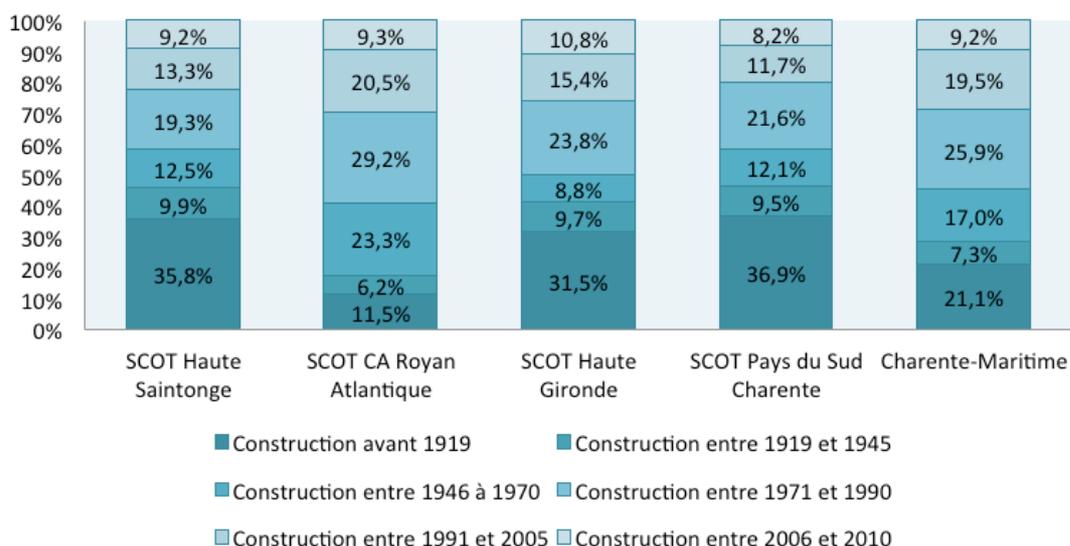
Territoire	1 pièce		2 pièces		3 pièces		4 pièces		5 pièces et plus	
	Nb	Part	Nb	Part	Nb	Part	Nb	Part	Nb	Part
Bassin de Jonzac	162	2,1%	575	7,3%	1 091	13,9%	2 171	27,6%	3 860	49,1%
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	2	0,1%	60	3,9%	250	16,5%	528	34,8%	678	44,7%
Bassin de Montendre	46	1,0%	240	5,1%	677	14,4%	1 462	31,0%	2 291	48,6%
Bassin de Montguyon	42	0,9%	247	5,4%	717	15,6%	1 413	30,8%	2 175	47,3%
Bassin de Pons	154	1,8%	469	5,4%	1 239	14,2%	2 422	27,7%	4 455	51,0%
Bassin de Mirambeau	29	1,1%	177	6,6%	455	17,0%	708	26,5%	1 301	48,7%
SCOT de la CC de la Haute Saintonge	436	1,4%	1 768	5,9%	4 430	14,7%	8 704	28,9%	14 760	49,0%

Evolution du parc de résidences principales en fonction de la taille du logement.
Source INSEE RP2013, traitement EAU

Territoire	1 pièce		2 pièces		3 pièces		4 pièces		5 pièces et plus	
	Var. absolue	%/an	Var. absolue	%/an						
Bassin de Jonzac	37	5,3%	106	4,1%	51	1,0%	149	1,4%	152	0,8%
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	- 2	-12,7%	- 7	-2,2%	24	2,0%	6	0,2%	9	0,3%
Bassin de Montendre	- 1	-0,3%	- 10	-0,8%	- 19	-0,6%	136	2,0%	180	1,6%
Bassin de Montguyon	10	5,7%	2	0,2%	19	0,5%	102	1,5%	96	0,9%
Bassin de Pons	7	0,9%	3	0,1%	2	0,0%	134	1,1%	358	1,7%
Bassin de Mirambeau	- 1	-0,5%	10	1,1%	44	2,1%	23	0,7%	86	1,4%
SCOT de la CC de la Haute Saintonge	50	2,5%	103	1,2%	122	0,6%	548	1,3%	880	1,2%



Ages du parc de logement du SCoT de la Haute-Saintonge et des territoires de comparaisons.
Source INSEE RP2013, traitement EAU



Ages du parc de résidences principales à l'échelle du SCoT.
Source INSEE RP2013, traitement EAU

Territoire	Avant 1919		1919 à 1945		1946 à 1970	
	Nb	Part	Nb	Part	Nb	Part
Bassin de Jonzac	2 586	32,9%	752	9,6%	779	9,9%
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	326	21,4%	177	11,7%	357	23,5%
Bassin de Montendre	1 353	28,7%	476	10,1%	742	15,7%
Bassin de Montguyon	1 440	31,4%	445	9,7%	617	13,4%
Bassin de Pons	3 567	40,8%	751	8,6%	887	10,1%
Bassin de Mirambeau	1 147	43,0%	280	10,5%	259	9,7%
SCOT de la CC de la Haute Saintonge	10 419	34,6%	2 882	9,6%	3 640	12,1%

Territoire	1971 à 1990		1991 à 2005		2006 à 2010	
	Nb	Part	Nb	Part	Nb	Part
Bassin de Jonzac	1 570	20,0%	1 193	15,2%	722	9,2%
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	307	20,3%	157	10,4%	124	8,1%
Bassin de Montendre	902	19,1%	589	12,5%	472	10,0%
Bassin de Montguyon	940	20,5%	593	12,9%	403	8,8%
Bassin de Pons	1 473	16,9%	1 046	12,0%	734	8,4%
Bassin de Mirambeau	404	15,1%	283	10,6%	215	8,1%
SCOT de la CC de la Haute Saintonge	5 596	18,6%	3 860	12,8%	2 670	8,9%



Caractéristique du parc social de la CdC de la Haute-Saintonge.

Le parc de logements sociaux du SCoT de la Haute-Saintonge, comptabilise 728 logements avec une répartition équivalente à l'échelle du territoire entre logements collectifs et logements individuels. Néanmoins, à l'échelle des bassins de vie on note des distinctions avec notamment un parc social sur le bassin de vie de Jonzac à dominante collectif (83%), à l'inverse les bassins de vie de Montendre et Montguyon sont majoritairement du logement individuel.

Le territoire de la Haute-Saintonge n'est **pas soumis à la loi SRU** (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui impose l'obligation pour certaines communes de disposer d'un taux minimum de logements sociaux, selon des critères définis par le Code de la construction et de l'habitation (CCH).

La Haute-Saintonge a enregistré 304 demandes de logement social en 2014. D'après l'Observatoire régional de la demande et des attributions qui a dressé un profil des EPCI en fonction des caractéristiques des demandeurs, la Haute-Saintonge est marquée par une forte part de demandeurs dont le niveau de ressources est inférieur à 60% des plafonds, ainsi que des familles monoparentales.

Cette question des ressources inférieures aux plafonds est notamment une des conséquences de la typologie de financement du logement social sur le territoire. Près de 56% du parc relève d'un conventionnement antérieur à 1977, pour le reste il s'agit de Prêt Locatif à Usage Social qui correspond aux HLM traditionnels, et dont les conditions de ressources sont supérieurs à certains ménages précaires résidents sur le territoire.

Le délai moyen d'attribution est de 6 à 9 mois : délai inférieur aux territoires littoraux de Charente-Maritime qui connaissent une forte tension, mais délai supérieur aux territoires comme le SCoT de Sud Charente dont les délais sont réduits à 3 à 6 mois.

Les logements sociaux se situent principalement à Jonzac et à Pons. Certaines communes enregistrent une plus forte proportion de logements sociaux au sein du parc de résidences principales dans des communes telles que : Saint-Genis-de-Saintonge, Archiac, Bussac-Forêt, Montlieu-la-Garde ou encore Saint-Aigulin.

Nombre de logements sociaux à l'échelle de la Haute-Saintonge.

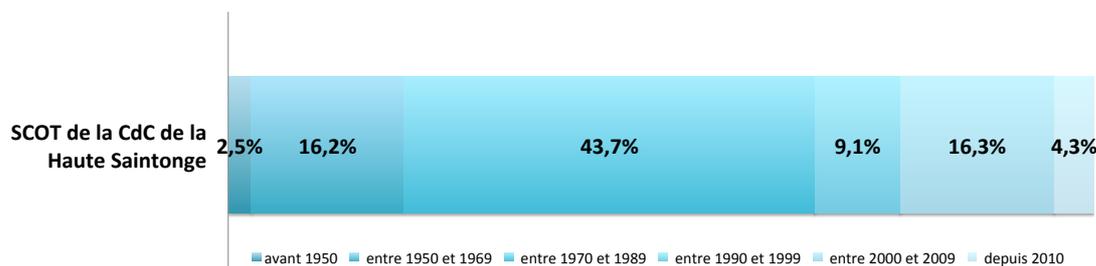
Source : RPLS 2016

Territoires	Parc locatif social	Dont individuels	%	Dont collectifs	%
Bassin de JONZAC	160	27	16,9%	133	83,1%
Bassin de ST AIGULIN	76	49	64,5%	27	35,5%
Bassin de MONTENDRE	95	71	74,7%	24	25,3%
Bassin de MONTGUYON	120	86	71,7%	34	28,3%
Bassin de PONS	243	103	42,4%	140	57,6%
Bassin de MIRAMBEAU	34	23	67,6%	11	32,4%
SCoT de la CdC de la Haute-Saintonge	728	359	49,3%	369	50,7%

Le parc locatif social constitue les logements appartenant aux organismes HLM ou à d'autres bailleurs de logements sociaux et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;



Age du parc social.
Source : RPLS 2016



Types de financement du parc social
Source : RPLS 2016

Territoires	Parc locatif social	Financements antérieurs à 1977	%	Financements à partir de 1977	%	PLAI	%	PLA-PLUS	%	PLS	%
Bassin de JONZAC	160	129	81%	-	0%	-	0%	31	19%	-	0%
Bassin de ST AIGULIN	76	57	75%	-	0%	-	0%	19	25%	-	0%
Bassin de MONTENDRE	95	57	60%	-	0%	-	0%	38	40%	-	0%
Bassin de MONTGUYON	120	72	60%	-	0%	-	0%	48	40%	-	0%
Bassin de PONS	243	96	40%	-	0%	-	0%	147	60%	-	0%
Bassin de MIRAMBEAU	34	-	0%	-	0%	-	0%	34	100%	-	0%
SCoT de la CdC de la Haute-Saintonge	728	411	56%	-	0%	-	0%	317	44%	-	0%

PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) réservé aux personnes en situation de grande précarité.

PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) correspond aux HLM traditionnelles.

PLS (Prêt Locatif Social) attribué aux familles dont les revenus sont trop élevés pour pouvoir accéder aux locations HLM ordinaires, mais trop bas pour pouvoir se loger dans le secteur privé.



MARCHE IMMOBILIER ET BESOIN EN LOGEMENT

Des prix compétitifs qui dynamisent les transactions immobilières.

Les prix de l'immobilier sont nettement inférieurs aux communes littorales, mais comparables à la communauté de communes des Vals de Saintonge.

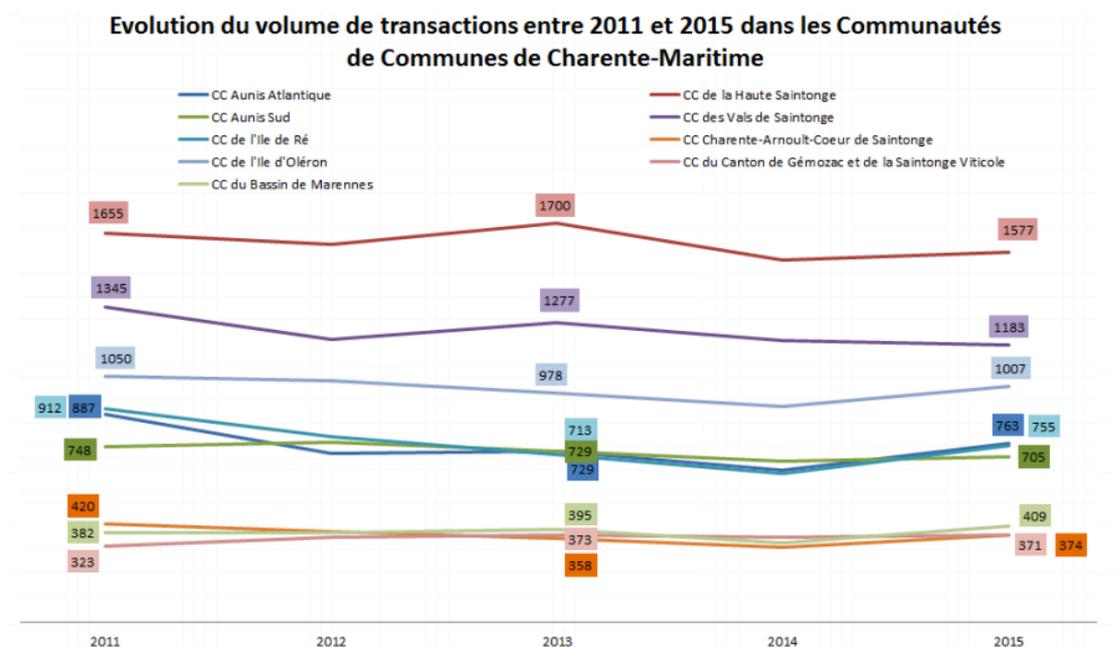
A l'échelle du territoire on note des disparités dans les prix, avec des prix plus élevés autour de Jonzac et Pons et aux franges du territoire.

Avec un prix de 123 768 euros pour une maison en 2014, la Haute-Saintonge est un des territoires où l'immobilier est le plus attractif en terme de prix à l'échelle de la Charente-Maritime.

La Haute-Saintonge avec 1 577 transactions en 2015 est la Communauté de Communes ayant enregistré le plus de transactions après les Communautés d'Agglomérations de Royan, La Rochelle et Rochefort Océan, malgré une baisse par rapport à 2013 où elle avait enregistré jusqu'à 1700 transactions.

Evolution du volume de transaction en Charente-Maritime

Source : DVF, Etude de la Direction de l'habitat et du logement, étude sur le parc de logements en Charente-Maritime.



La Communauté de Communes de la Haute-Saintonge enregistre le plus grand volume de transactions de terrains à bâtir après les Communautés d'Agglomération de La Rochelle, Royan et Rochefort Océan avec une moyenne de **172 transactions / an de terrains à bâtir entre 2010 et 2013**.

On note que le prix moyen des terrains à bâtir est aussi le plus faible du territoire de la Charente-Maritime avec un prix moyen de 15 euros le m².



Caractéristiques des transactions de terrains à bâtir entre 2010 et 2013 en Charente-Maritime

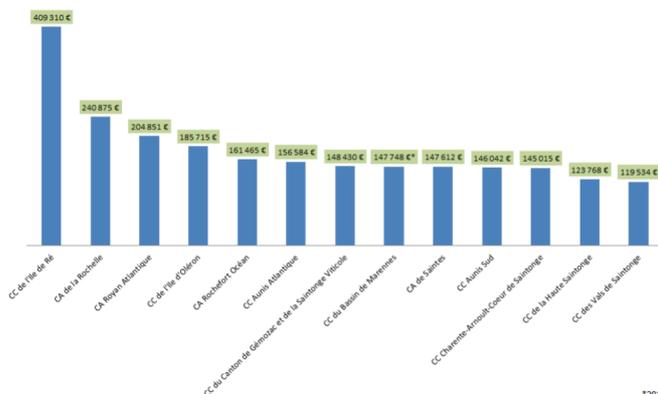
Source : Etude de la Direction de l'habitat et du logement, étude sur le parc de logements en Charente-Maritime.

Prix moyen d'une maison en 2015 par EPCI de Charente-Maritime

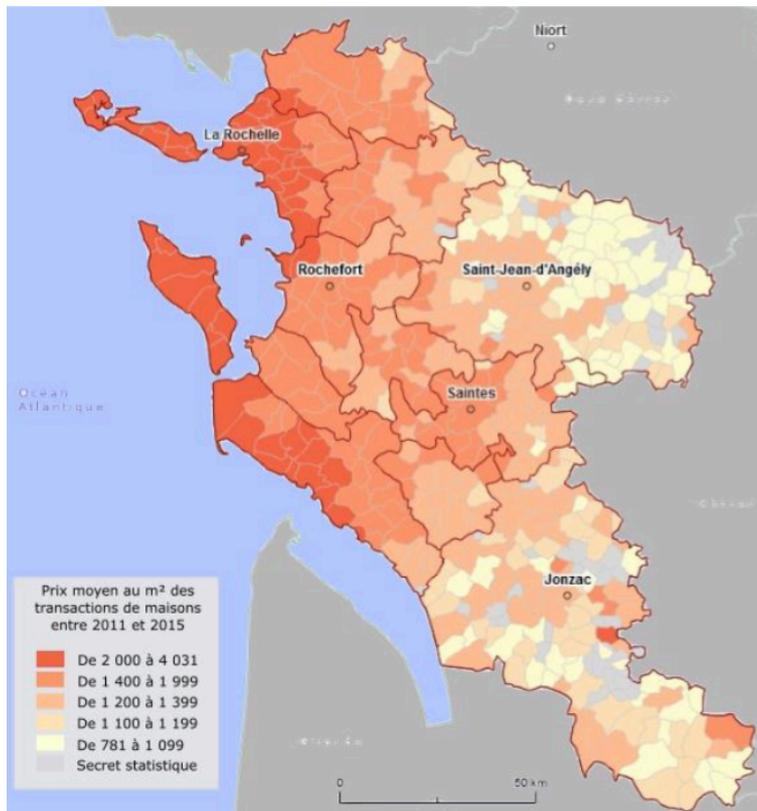
Source : Etude de la Direction de l'habitat et du logement, étude sur le parc de logements en Charente-Maritime.

Les terrains à bâtir vendus entre 2010 et 2013, par EPCI, selon l'EPTB

EPCI	transactions / an	prix moyen	surface moyenne	prix moyen au m ²
CA de La Rochelle	263	86 635 €	509	173 €
CC de l'Île de Ré	33	100 748 €	650	163 €
CC de l'Île d'Oléron	39	86 451 €	554	156 €
CA Royan Atlantique	270	67 952 €	720	94 €
CA Rochefort Océan	180	52 996 €	628	84 €
CC Aunis Atlantique	137	52 989 €	662	80 €
CC Bassin de Marennes	42	50 315 €	683	75 €
CC Aunis Sud	145	46 832 €	774	61 €
CA de Saintes	144	45 307 €	978	46 €
CC Charente-Arnoult, Coeur de Saintonge	69	41 148 €	894	46 €
CC Canton de Gémézac et de la Saintonge Viticole	53	32 569 €	1 149	28 €
CC Vals de Saintonge	109	26 032 €	1 224	21 €
CC Haute-Saintonge	172	26 251 €	1 780	15 €



Carte prix moyen au m² des maisons entre 2011 et 2015
Source : Etude de la Direction de l'habitat et du logement, étude sur le parc de logements en Charente-Maritime.



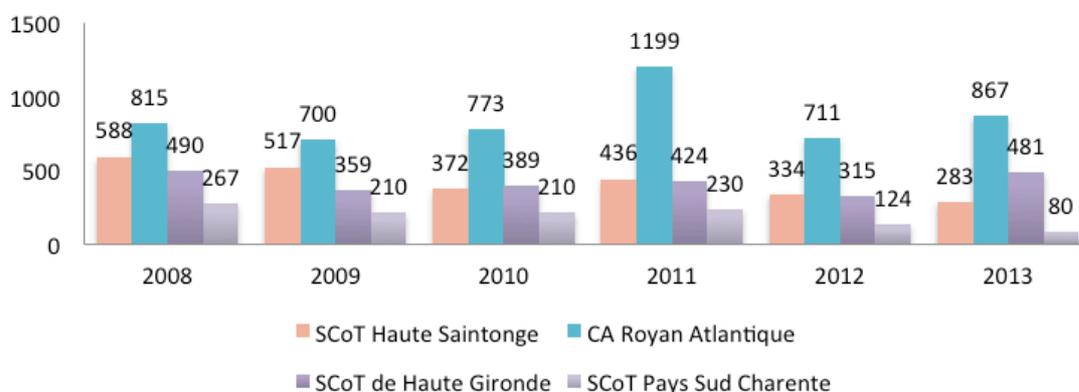
Dynamique de construction

Une dynamique de construction qui ralentit : ralentissement conjoncturel puisqu'il s'agit de la période de la crise (2008). La construction est la plus forte dans les polarités du territoire (Pons, Jonzac, Montendre). Les communes limitrophes des polarités enregistrent un des plus gros volumes de construction comme Saint-Germain-de-Lusignan, Saint-Simon-de-Bordes, Guitinières autour de Jonzac. Ou encore Bougneau près de Pons.

Les communes aux franges du territoire enregistrent les volumes de construction les plus élevés comme Cercoux au sud ou Germignac au Nord.

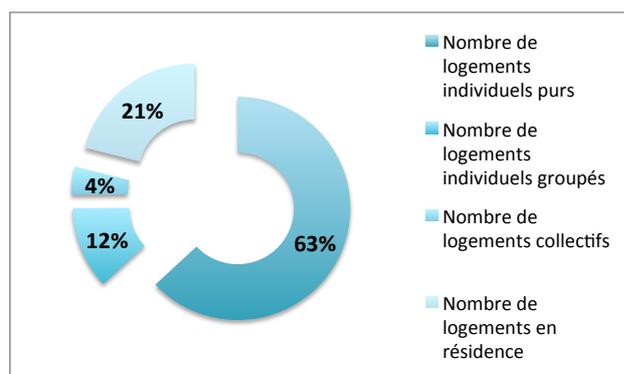
Evolution du nombre de constructions entre 2008 et 2013 sur le SCoT de la Haute-Saintonge et les territoires de comparaison.

Source : SITADELE 2008-2013 inclus (Période de 6 ans)



Répartition de l'effort constructif selon les différentes typologies de logements.

Source SITADELE 2008-2013 (Période de 5 ans).



Besoin en logement

Entre 2008 et 2013, 449 logements neufs ont été construits en moyenne par an au sein du SCoT de la Haute-Saintonge.-

Point Mort ou Utilisation de la construction neuve : il mesure la production de logement correspondant à la stabilité démographique sur un période antérieure (ici 2008 à 2013). Il permet de mettre en évidence l'utilisation de la construction de logement.

Point Mort = Renouvellement + Desserrement + Variation résidences secondaires + Variation logements vacants.

Le renouvellement ici négatif a été remplacé par « Création sans construction » : il s'agit de production de logement sans construction, il peut s'agir de la réhabilitation de bureaux, hangars agricoles en logement ou encore la division d'un logement en plusieurs logements.

Entre 2008 et 2013, 2 247 logements ont été construits soit 449 logements par an en moyenne au sein du SCoT de la Haute-Saintonge. 62% de la construction a permis d'alimenter la croissance naturelle de la population.

480 soit 96 logements/ an ont été remis sur le marché sans construction, il s'agit pour la majorité de changement d'usage, de division de logement. Ce phénomène est observable au sein des bassins de vie de Pons, Montendre, Montguyon, Mirambeau et plus particulièrement sur celui de Jonzac, où près de 37 logements sont créés sans construction annuellement.

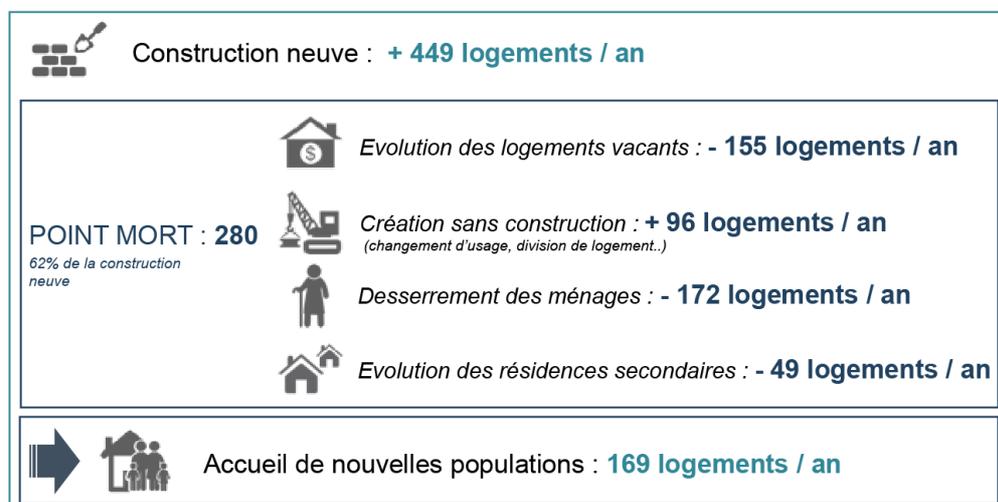
A l'échelle du SCoT, parmi les logements neufs :

- 155 logements par an ont été absorbés par la hausse des logements vacants.
- 172 logements par an ont comblé le phénomène de desserrement des ménages
- 49 résidences secondaires par an ont été créées amputant d'autant l'effort constructif.

La remise sur le marché des logements nouvellement vacants sur la période permettrait quasiment d'absorber le phénomène de desserrement des ménages du SCoT.

Par conséquent, 169 logements neufs ont donc été construits pour l'accueil de nouveaux ménages sur la période étudiée, soit 49 % des nouvelles résidences principales.

Au sein de la CdC, il faut distinguer les bassins de vie de Pons et Jonzac dont l'augmentation du parc de résidences principales, contribue pour une grande majorité au desserrement des ménages (64%), et non à l'accueil de nouvelles populations comme c'est le cas pour les bassins de Montendre et Montguyon, dont 75% des nouvelles résidences principales contribuent à l'accueil de nouveaux ménages.



Point mort – répartition de l'effort constructif à l'échelle des bassins de vie.
Source SITADELE 2008-2013 ; INSEE RP2008-2013.

Territoire	Construction neuve	Evolution logements vacants	Evolution résidences secondaires
Bassin de Jonzac	119	29	28
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	17	8	- 4
Bassin de Montendre	69	32	3
Bassin de Montguyon	49	23	- 2
Bassin de Pons	155	45	8
Bassin de Mirambeau	39	18	16
SCOT de la CC de la Haute Saintonge	449	156	49

Territoire	Desserrement des ménages	Point mort	Accueil de nouvelles populations
Bassin de Jonzac	63	83	36
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	1	13	5
Bassin de Montendre	16	28	41
Bassin de Montguyon	11	15	34
Bassin de Pons	63	117	38
Bassin de Mirambeau	19	25	14
SCOT de la CC de la Haute Saintonge	173	281	168

Destination de l'augmentation du parc de résidences principales.
Source SITADELE 2008-2013 (Période de 5 ans)- INSEE RP2008-2013.

Territoire	Evolution du parc de résidences principales	Logements destinés à l'accueil de nouvelles populations		Logements répondant aux besoins de desserrement des ménages	
	Nb	Nb	Part	Nb	Part
Bassin de Jonzac	99	36	36%	63	64%
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	6	5	80%	1	20%
Bassin de Montendre	57	41	72%	16	28%
Bassin de Montguyon	46	34	75%	11	25%
Bassin de Pons	101	38	37%	63	63%
Bassin de Mirambeau	32	14	42%	19	58%
SCOT de la CC de la Haute Saintonge	341	168	49%	173	51%



ATOUPS

- Une croissance démographique positive portée par un solde migratoire en augmentation depuis quelques années, qui compense un solde naturel négatif.
- Une croissance démographique qui profite de divers facteurs : attractivité du littoral de Charente-Maritime, attractivité de la métropole Bordelaise, et de facteurs internes avec un cadre de vie agréable, un bon niveau d'équipement, résultat d'une politique d'aménagement d'irrigation du territoire.
- Une attractivité incitée et entretenue par des prix de l'immobilier relativement bas et une pression foncière faible.
- Une augmentation du nombre de résidences secondaires qui illustre l'attractivité résidentielle et touristique du territoire.

FAIBLESSES

- Un vieillissement de la population qui interroge sur le renouvellement de la population, phénomène amplifié par une attractivité choisie du territoire pour les séniors et retraités.
- Ce vieillissement de la population s'accompagne d'une faible proportion de famille avec enfants et une surreprésentation des ménages de personnes seules.
- Une attractivité du territoire notamment pour des actifs peu qualifiés, qui interroge sur la vulnérabilité de ces populations face à un recul de l'emploi productif et ouvrier dans le futur.
- Un parc de logement marqué par une forte vacance, symptomatique d'une inadéquation entre l'offre et les attentes des ménages. Caractéristiques du parc qui revêtent des inadéquations tant dans la taille des logements, que sur le niveau de confort.
- Des villes centres qui n'attirent plus, qui perdent de la population, qui voient la vacance de leurs parcs de logements grimper.
- Un parc social qui reste faible au regard du niveau de vie de la population du territoire.

DEFIS

- Une inscription du territoire à réfléchir à une échelle plus large, au regard des dynamiques extérieures notamment le phénomène de métropolisation de Bordeaux, sans pour autant perdre de vue les caractéristiques qui font de la Haute-Saintonge un territoire attractif : ses paysages, son cadre de vie, sa ruralité.
- Un territoire qui devra diversifier son offre de logement pour attirer des publics plus larges notamment des familles, des Catégories-Socio-Professionnelles intermédiaires et supérieures, le stock de logements vacants étant une véritable opportunité pour l'accueil de nouvelles populations.



CAHIER 2



ECONOMIE

PORTRAIT ECONOMIQUE DU TERRITOIRE	72
EMPLOI	72
UNE POLARISATION DE L'EMPLOI	72
TAUX D'ACTIVITE	79
TAUX D'EMPLOI	79
TAUX DE CHOMAGE	79
CARACTERISATION DE L'EMPLOI	82
UNE SPHERE PRODUCTIVE QUI BAISSA AU PROFIT DE L'EMPLOI PRESENTIEL	82
LES SECTEURS ECONOMIQUES ET ANALYSE FONCTIONNELLE DE L'EMPLOI	82
DES FONCTIONS METROPOLITAINES TIMIDES	83
REVENUS	86
NIVEAU DE FORMATION FAIBLE MAIS EN PROGRESSION	88
LES ETABLISSEMENTS DU TERRITOIRE	89
LES PARCS D'ACTIVITES ET BÂTIMENTS À VOCATION ÉCONOMIQUE.	91
LES FILIERES	95
INDUSTRIE EXTRACTRICE, AGROALIMENTAIRE ET MANUFACTURIERE ENCORE FORTE	95
SPECIALISATION ET SAVOIR FAIRE INDUSTRIEL	95
FILIERE BOIS	97
TOURISME	100
UN TOURISME THERMAL	101
VERS UN ECOTOURISME ?	102
UNE OFFRE D'ACCUEIL ET D'HEBERGEMENT DIVERSIFIEE	103
AGRICULTURE	105
UTILISATION DES SURFACES AGRICOLES	105
LES ORIENTATIONS AGRICOLES : UNE DOMINANTE VITICOLE AUX FRANGES INFLUENCEE PAR L'AOC COGNAC ET	
UNE DORSALE DE POLYCULTURE-POLYELEVAGE QUI RESTE MAJORITAIRE.	106
LES EXPLOITATIONS AGRICOLES	107
SYNTHÈSE	112
ATOUTS	112
FAIBLESSES	112
DEFIS	112



PORTRAIT ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

EMPLOI

En 2013, le SCOT de Haute Saintonge comptabilise **22 173 emplois** sur son territoire (soit 9,6 % de l'emploi de Charente-Maritime). Ces emplois sont répartis entre plusieurs polarités : Jonzac (3 670 emplois soit 17,7% des emplois du SCOT), Pons (2 784 emplois soit 12,5% des emplois du SCOT), et Montendre (1 373 emplois soit 6,2% des emplois du SCOT).

La CdC de la Haute-Saintonge se structure autour de 3 bassins d'emploi : celui de Jonzac, celui de Cognac et Saintes-Saint Jean d'Angely au Nord ;

Une croissance de l'emploi sur le territoire qui s'élève à + 0,11% par an entre 2008 et 2013.

Une évolution de l'emploi sur le territoire du SCOT de Haute Saintonge qui est plus mesurée en comparaison des territoires de référence. En effet, après avoir connu une déprise de l'emploi à la fin des années 70 et dans les années 90, le territoire renoue avec une croissance modérée de l'emploi. La crise ralentit l'évolution de l'emploi, le territoire semble cependant bien résister à la conjoncture économique peu favorable, et pâtit dans une moindre mesure des facteurs économiques exogènes, sans pour autant connaître une croissance importante.

Une évolution moyenne annuelle de l'emploi non homogène sur l'ensemble du territoire, avec des polarités comme Montendre qui connaissent une croissance de + 1,08% / an, alors que certaines polarités économiques du territoire telles que Pons (-0,89%) et Jonzac (-0,45%) perdent de l'emploi.

UNE POLARISATION DE L'EMPLOI

Un territoire qui fournit un nombre inférieur d'emploi au nombre d'actifs y vivant avec 88,3 emplois pour 100 actifs occupés. Ce chiffre est stable entre 2008 et 2013.

Une concentration de l'emploi à géométrie variable avec quelques communes, dont le taux de concentration est supérieure à 100.

Parmi elles, les polarités du territoire à l'instar de Jonzac, Pons et Montendre. Mais aussi des communes plus rurales comme Boscammant ou Clérac, dont la concentration de l'emploi s'explique par des établissements qui emploient un nombre important de salariés comme l'EHPAD de Boscammant ou encore l'entreprise Imerys à Clérac (extraction).

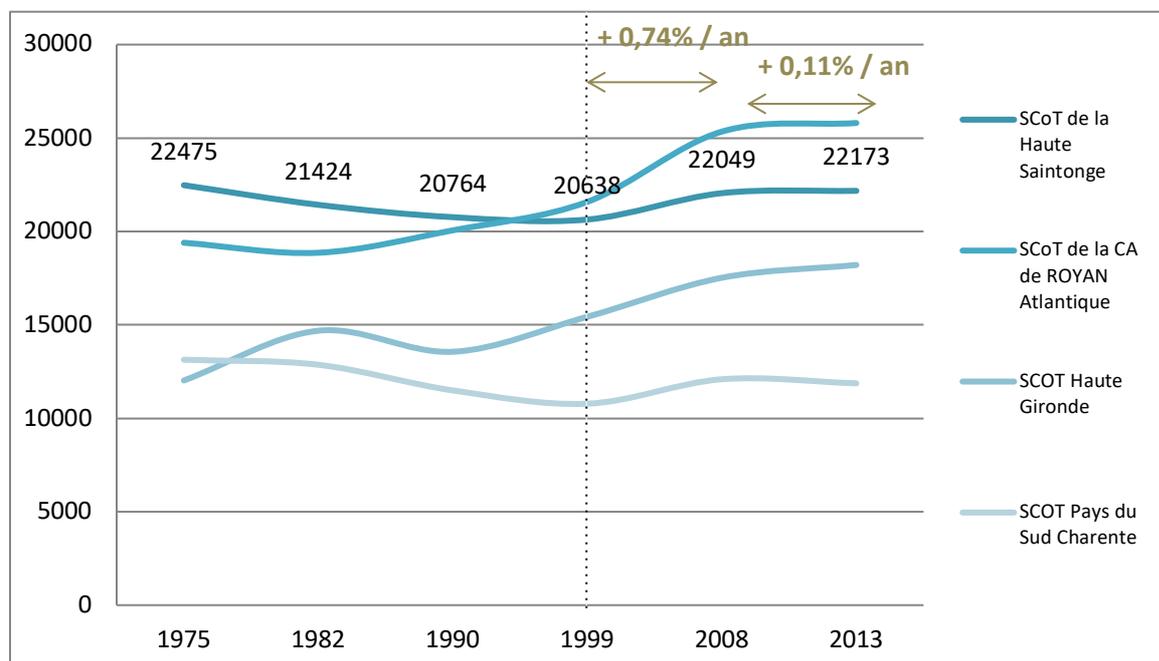
Le territoire est marqué par une forte proportion de résidents travaillant dans leur commune de résidence (8 249), ou au sein du territoire du SCoT de Haute-Saintonge (17 762).

Pour les autres, les flux domicile-travail s'orientent vers la Charente et la Gironde, ainsi qu'au sein des communes rurales de la Charente-Maritime en dehors du SCoT.

4 402 résidents hors SCoT viennent quant à eux travailler sur le territoire de la Haute-Saintonge.



Evolution de l'emploi sur le territoire de la Haute-Saintonge et les territoires de comparaison.
Source INSEE 2013, traitement EAU



Evolution de l'emploi sur le territoire de la Haute-Saintonge et les territoires de comparaison.
Source INSEE 2013, traitement EAU

Territoires	1975	1982	1990	1999	2008	2013
SCoT de Haute Saintonge	22 475	21 424	20 764	20 638	22 049	22 173
SCoT de la CA de ROYAN Atlantique	19 395	18 860	20 060	21 584	25 343	25 803
SCOT Haute Gironde	12 025	14 688	13 560	15 434	17 522	18 206
SCOT Pays du Sud Charente	13 135	12 864	11 492	10 781	12 089	11 871
Charente-Maritime	175 250	181 016	183 098	195 474	227 130	230 956

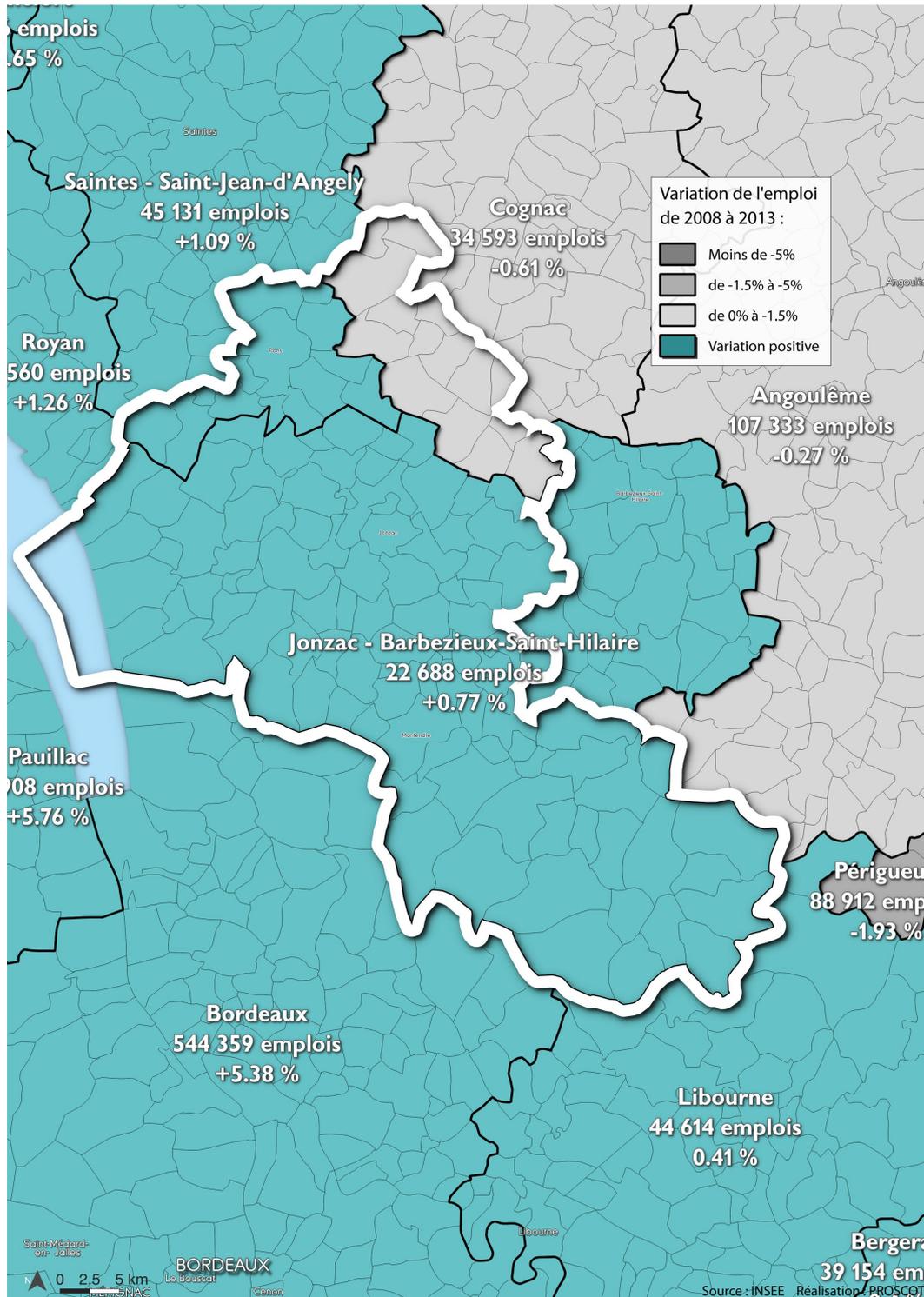
Variation moyenne annuelle de l'emploi sur le territoire de la Haute-Saintonge et les territoires de comparaison.

Source INSEE 2013, traitement EAU

Territoires	Emploi total		
	Nombre	Var. absolue	%/an
Bassin de Jonzac	7 301	7 065	0,7%
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	823	860	-0,9%
Bassin de Montendre	2 770	2 562	1,6%
Bassin de Montguyon	3 304	3 314	-0,1%
Bassin de Pons	6 392	6 540	-0,5%
Bassin de Mirambeau	1 583	1 709	-1,5%
CC de la Haute Saintonge	22 173	124	0,1%
CA ROYAN Atlantique	25 803	460	0,4%
SCOT Haute Gironde	18 206	684	0,8%
SCOT Pays du Sud Charente	11 871	- 219	-0,4%
Charente-Maritime	230 956	3 827	0,3%



Emplois et variation de l'emploi à l'échelle des bassins d'emploi.
 Source INSEE 2013, traitement EAU



Zone d'emploi: espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.



Taux de concentration de l'emploi sur le SCoT de Haute-Saintonge et les territoires de comparaison

Source INSEE 2013, traitement EAU

Territoires	Taux de concentration		
	2008	2013	Variation
Bassin de Jonzac	104	109,3	5,1
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	78	73,0	- 4,7
Bassin de Montendre	70	67,8	- 2,1
Bassin de Montguyon	88	90,7	3,2
Bassin de Pons	83	83,3	- 0,1
Bassin de Mirambeau	81	79,2	- 2,2
CC de la Haute Saintonge	87,2	88,2	1,0
CA ROYAN Atlantique	99,5	100,9	1,4
SCOT Haute Gironde	71,1	69,3	- 1,8
SCOT Pays du Sud Charente	93,2	93,1	- 0,1
Charente-Maritime	96,9	96,9	0,0

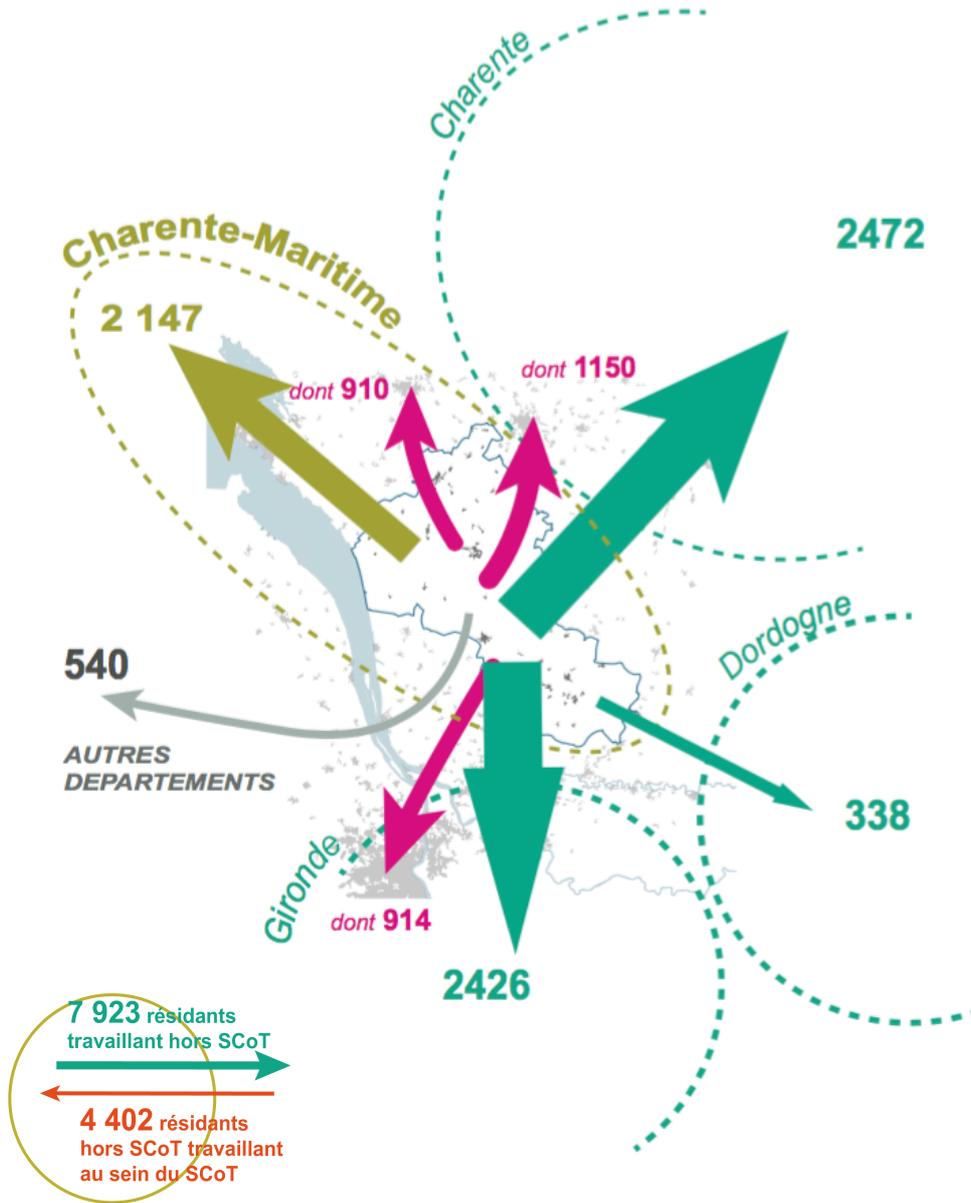
Communes du territoire dont le taux de concentration est proche/supérieur à 100

Source INSEE 2013, traitement EAU

Communes	Emploi 2013	Actifs occupés 2013	Concentration emploi	Part dans l'emploi total du territoire
Jonzac	3 993	1 145	349	17,7%
Boscarnant	246	99	248	1,1%
Pons	2 929	1 436	204	13,0%
Archiac	439	280	157	1,9%
Saint-Médard	46	30	153	0,2%
Montguyon	805	528	152	3,6%
Mirambeau	756	525	144	3,4%
Chevanceaux	495	366	135	2,2%
Montendre	1 337	997	134	5,9%
Saint-Genis-de-Saintonge	547	411	133	2,4%
Clérac	454	358	127	2,0%
Montlieu-la-Garde	622	492	126	2,8%
Orignolles	287	242	119	1,3%
Saint-Martin-d'Ary	183	163	112	0,8%
Saint-Germain-de-Lusignan	555	498	111	2,5%
Brie-sous-Archiac	113	108	104	0,5%
Saint-Martial-de-Vitaterne	162	158	102	0,7%



Schéma des flux domicile-travail des résidents du SCoT de la Haute-Saintonge travaillant en dehors du territoire.



Principales origines des résidents hors SCoT travaillant au sein du territoire de la Haute-Saintonge

Source : INSEE 2013, fichier mobilités professionnelles, traitement EAU

Synthèse flux domicile-travail

Commune de résidence	Résidents Hors SCOT et travaillant en Haute-Saintonge	Part des résidents Hors SCOT et travaillant en Haute-Saintonge
Communes rurales du département 17	1 533	35%
Communes rurales du département 16	721	16%
Communes rurales du département 33	417	9%
Saintes	282	6%
Bordeaux	214	5%
Cognac	148	3%

Source : INSEE MIGPRO 2013

Flux domicile-travail	Pop
Pop travaillant au sein de leur commune de résidence	8249
Pop du SCoT travaillant au sein du SCOT	17762
Pop du SCoT travaillant en dehors du SCOT	7923
Pop travaillant dans le SCoT et résidant hors du SCoT	4402
Différentiel travailleurs arrivants-sortants sur le SCoT	-3521

Catégories socio-professionnelles des résidents du SCoT travaillant à l'extérieur du territoire.

CSP	Agriculteurs	Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	Cadres & profession sup.	Prof. intermédiaires	Employés	Ouvriers
Travailleurs hors SCOT	147	362	699	1 778	2 052	2 886
Part des travailleurs hors SCoT	2%	5%	9%	22%	26%	36%

Source : INSEE 2013, fichier mobilités professionnelles, traitement EAU

Catégories socio-professionnelles des travailleurs du SCoT résidants à l'extérieur du territoire.

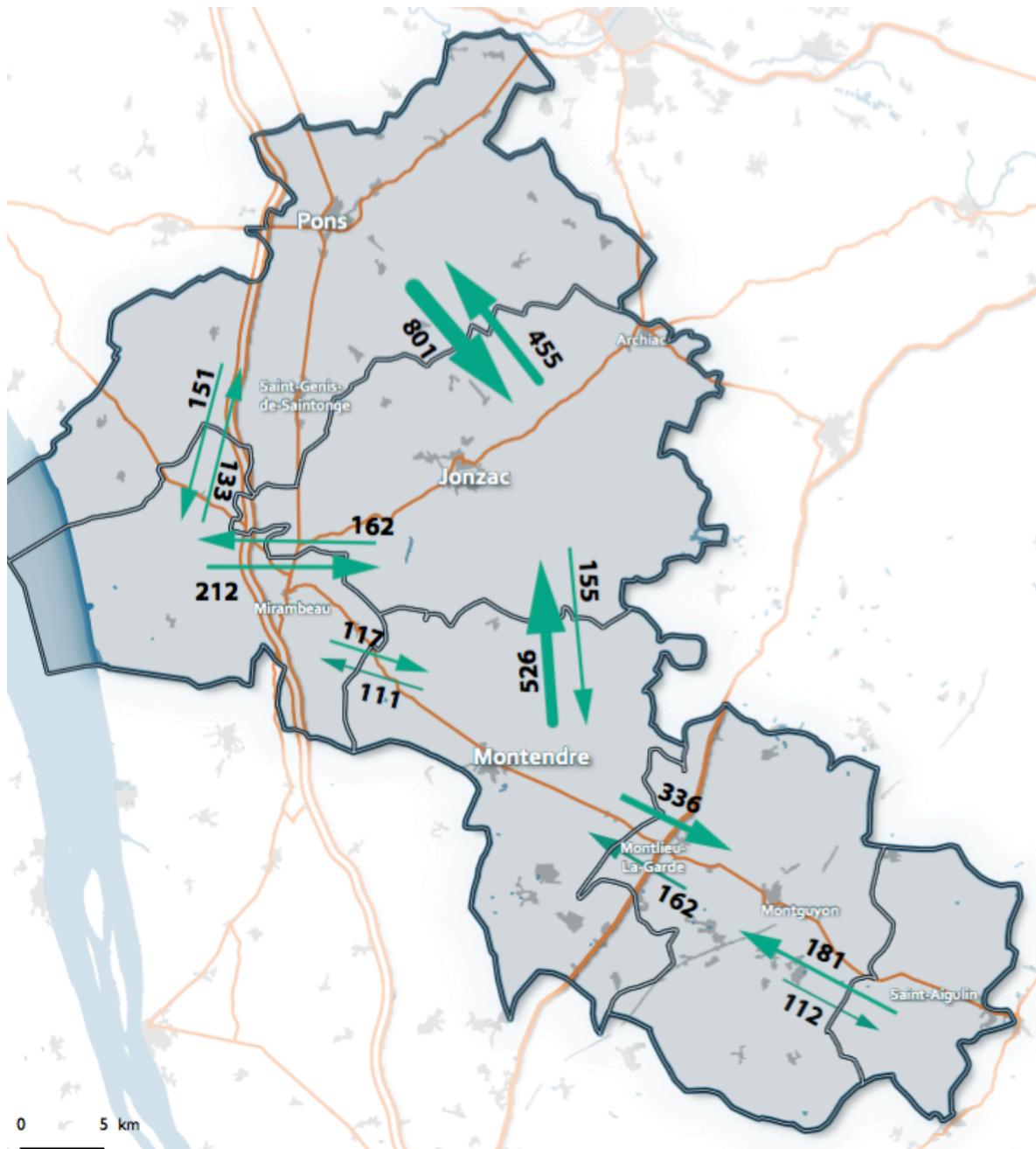
Source : INSEE 2013, fichier mobilités professionnelles, traitement EAU

CSP	Agriculteurs	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadre & profession sup.	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Travailleurs du SCoT résidents Hors SCOT	41	224	488	1 141	939	1 569
Part des travailleurs du SCoT résidents Hors SCOT	1%	5%	11%	26%	21%	36%



Carte des migrations domicile-travail internes

Source : INSEE 2013, fichier mobilités professionnelles (flux > 100), traitement EAU



TAUX D'ACTIVITE

La Haute-Saintonge compte près de 28 900 actifs en 2013 : **un taux d'activité de 72,57%** qui croit (+0,7% / an), légèrement supérieur à celui de la Charente-Maritime (71,85%)

A l'échelle du SCOT, **25 125 actifs occupés en 2013**, avec une progression moyenne annuelle de + 0,2% d'actifs occupés /an.

Parmi les inactifs, les retraités et pré retraités représentent près de 41% : proportion qui reste stable et comparable aux taux observés en Charente-Maritime et territoires voisins.

Quant aux élèves, étudiants et stagiaires, ils représentent 23,5% des inactifs.

Parmi les actifs, les employés (28,9%) et les ouvriers (32,5%) sont les plus nombreux. Les professions intermédiaires représentent 17,5%. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont moins bien représentées (5,7%) sur le territoire.

Les exploitants agricoles représentent 6,3% des actifs, à noter cependant une baisse de l'ordre de - 3,9% /an.

Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises sont plutôt bien représentés (8,3%) pour un territoire rural, illustrant un dynamisme de l'artisanat et du commerce local.

TAUX D'EMPLOI

Un taux d'emploi de 63 % qui est supérieur au taux départemental de Charente-Maritime (61,7%) et à celui de la CA Royan Atlantique, mais inférieur aux taux du SCOT de Haute Gironde (64,4%) et du SCOT de Sud Charente (65,5%).

Un nombre d'actifs qui augmente légèrement (+ 1 007 actifs), un taux d'emploi qui croit timidement (+ 0,2 % / an).

TAUX DE CHOMAGE

Un taux de chômage qui progresse (+4,5% /an), mais un taux (9,5%) qui reste inférieur aux territoires de comparaison, exception faite du territoire du SCOT de Sud Charente qui jouit d'un taux de chômage plus faible (8,8%).

Le taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le taux d'emploi : c'est la proportion de personnes disposant d'un emploi (population active occupée au sens du recensement, comptée au lieu de résidence) parmi celles en âge de travailler (population des 15 à 64 ans).

Le taux de chômage : c'est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).



Taux d'activités sur le territoire du SCoT de la Haute-Saintonge et des territoires de comparaison.

Source INSEE RP2008-2013, traitement EAU

Actifs de 15 à 64 ans						
Territoires	2008	2013	Taux activité en 2008	Taux activité en 2013	Variation 2008-2013	Variation annuelle moyenne
CC de la Haute Saintonge	27914	28921	70,53%	72,57%	1007	0,7%
SCoT CA Royan Atlantique	29060	29760	66,19%	68,07%	700	0,5%
SCOT Haute Gironde	27928	29999	72,90%	74,68%	2072	1,4%
SCOT Pays du Sud Charente	13918	14387	71,54%	74,37%	468	0,7%
Charente Maritime	264336	273812	69,85%	71,85%	9476	0,7%

Taux d'emploi du territoire du SCoT de la Haute-Saintonge et des territoires de comparaison.

Source INSEE RP2008-2013, traitement EAU

Actifs occupés de 15 à 64 ans						
Territoires	2008	2013	Taux emploi en 2008	Taux emploi en 2013	Variation 2008-2013	Variation annuelle moyenne des actifs occupés entre 2008 et 2013
SCOT CC de la Haute Saintonge	24873	25125	62,9%	63,0%	251	0,2%
SCOT CA Royan Atlantique	25131	25293	57,2%	57,8%	162	0,1%
SCOT Haute Gironde	24392	25853	63,7%	64,4%	1460	1,2%
SCOT Pays du Sud Charente	12539	12681	64,4%	65,6%	142	0,2%
Charente Maritime	232267	235176	61,4%	61,7%	2909	0,2%

Taux de chômage du territoire du SCoT de la Haute-Saintonge et des territoires de comparaison.

Source INSEE RP2008-2013, traitement EAU



Chômeurs de 15 à 64 ans

Territoires	2008	2013	Taux de chômage en 2008	Taux de chômage en 2013	Variation 2008-2013	Variation annuelle moyenne
SCOT CC de la Haute Saintonge	3040	3796	7,68%	9,53%	756	4,5%
SCOT CA Royan Atlantique	3929	4467	8,95%	10,22%	538	2,6%
SCOT Haute Gironde	3536	4147	9,23%	10,32%	611	3,2%
SCOT Pays du Sud Charente	1379	1706	7,09%	8,82%	327	4,3%
Charente Maritime	32069	38636	8,47%	10,14%	6567	3,8%



CARACTERISATION DE L'EMPLOI

UNE SPHERE PRODUCTIVE QUI BAISSA AU PROFIT DE L'EMPLOI PRESENTIEL

Une sphère présentielle qui croît depuis les années 70, alors que la sphère productive perd des emplois.

- + 0,74% / an d'emplois de la sphère présentielle entre 2008 et 2013 sur le territoire, soit + 494 emplois.
- - 0,85% / an d'emplois pour la sphère productive soit - 369 emplois.

Cependant la sphère productive du territoire de Haute Saintonge (38,2%), reste nettement supérieure au taux départemental (29,7%) mais comparable aux territoires voisins.

Un taux plus élevé d'emploi de la sphère productive que les territoires voisins, qui peut être imputé à une industrie encore fortement présente sur le territoire, notamment les industries extractives : les carrières au Sud du territoire de Haute Saintonge. Combiné à un développement touristique plus timide que les territoires littoraux comme le territoire du SCoT de la CA de Royan Atlantique.

LES SECTEURS ECONOMIQUES ET ANALYSE FONCTIONNELLE DE L'EMPLOI

Des secteurs traditionnels constitutifs de l'identité territoriale, en perte de vitesse

Les secteurs économiques traditionnels du territoire de la Haute-Saintonge revêtent les caractéristiques rurales de ce dernier avec près de 15% de l'emploi dans le secteur de l'agriculture. Cette catégorie d'emploi recule avec une perte de 203 emplois sur la période 2008-2013 dans ce secteur.

Une industrie qui représente encore une part non négligeable de l'emploi sur le territoire, puisqu'elle représente encore 12,3% de l'emploi: un taux supérieur à celui de la Charente-Maritime (10,3%).

Cependant le secteur industriel comme celui de la construction perd des emplois depuis quelques années, respectivement - 181 emplois pour l'industrie et - 116 emplois pour la construction entre 2008 et 2013.

Une tertiarisation de l'économie qui s'appuie sur le développement des services à la personne.

Un secteur tertiaire moins représenté que sur les territoires de comparaison, avec 7 363 emplois dans le commerce, le transport et les services, soit près de 33% de l'emploi.

Il est suivi par le secteur de l'administration publique, de la santé et l'action sociale, qui représente 30% de l'emploi.

Cependant ces services marchands et non marchands demeurent les premiers secteurs économiques pourvoyeurs d'emploi sur le territoire et on observe une dynamique à la hausse.

Les emplois dans ces secteurs continuent à croître entre 2008 et 2013, avec + 475 emplois dans les services marchands et + 150 emplois dans les services non marchands tels que l'administration et la santé.

Cette croissance illustre une tertiarisation d'une partie de l'économie, que l'on peut observer de façon globale sur l'ensemble des territoires voisins et plus généralement au sein de l'économie française.

Un secteur de service à la personne qui se développe, avec des services de proximité qui représentent 11,8% de l'emploi (2 608 emplois), ils sont en progression avec + 304 pour les services de proximité, on comptabilise + 174 emplois pour la santé et l'action sociale.

Les secteurs du commerce, transport et services divers ainsi que l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale concentrent la majorité des emplois du territoire.



Au sein de ces secteurs, certaines activités sont fortement représentées sur le territoire, à l'image du transport routier de fret interurbain (540) et de proximité (104). En effet, le territoire dispose de nombreuses entreprises liées au secteur du transport et de la logistique, notamment dans le sud Saintonge en lien avec l'exploitation des carrières et le transport de matières.

Le territoire compte un seul établissement de plus de 500 salariés, il s'agit du Centre Hospitalier de Jonzac. Les établissements dont les effectifs sont les plus élevés relèvent principalement des services non marchands (administration publique et centre hospitalier..).

L'hébergement des personnes âgées (195) et handicapées (141), génère de l'emploi. L'aide à domicile qui vient compléter l'offre de service à la population notamment des séniors représente 370 emplois.

Avec plus de 2 000 emplois salariés, le commerce pèse dans l'activité économique du territoire. Les activités générant la plus grande part d'emploi sont les supermarchés (17,2%) et hypermarchés (13,6%) ainsi que les activités d'entretien et de réparation de véhicules (10,4%).

DES FONCTIONS METROPOLITAINES TIMIDES

Des fonctions urbaines sont présentes sur le territoire, principalement des fonctions de gestion (8,1%) et de distribution (7,7%). Les emplois dit métropolitains représentent 13,4% de l'emploi total, quand ils représentent 18,8% de l'emploi à l'échelle de la Charente-Maritime.

Un encadrement métropolitain globalement plus faible (25% des emplois métropolitains) qu'à l'échelle du département (28,2%)

Des fonctions urbaines répondant à un besoin de services de proximité des résidents.

Des fonctions agricoles et industrielles encore prégnantes malgré des pertes d'emplois observées dans ces secteurs sur les dernières décennies.

Malgré la crise de 2008 et la fragilisation de l'industrie : le territoire semble conserver son socle agricole et industriel, tout en développant un tissu présentiel pour répondre aux besoins des résidents

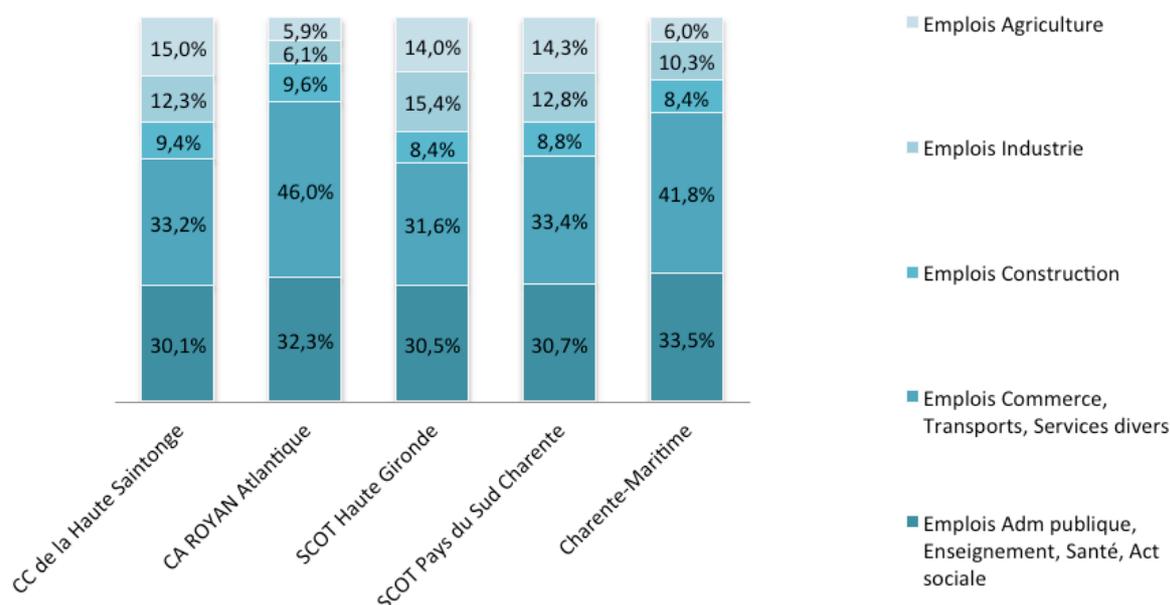
Part et évolution de la sphère productive et présenteielle entre 2008 et 2013 sur le territoire de la Haute-Saintonge et pour les territoires de comparaisons.

Source INSEE, traitement EAU

Territoires	Part de la sphère productive dans l'emploi total	Part de la sphère présenteielle dans l'emploi total	TCAM sphère productive	TCAM sphère présenteielle
SCoT de la Haute Saintonge	38,2%	61,8%	-0,85%	0,74%
SCoT CA Royan Atlantique	21,6%	78,4%	-0,52%	0,61%
SCOT Haute Gironde	38,9%	61,1%	-0,91%	1,93%
SCOT Pays du Sud Charente	39,1%	60,9%	-2,36%	1,06%
Charente-Maritime	29,7%	70,3%	0,27%	0,36%



L'emploi par secteurs économiques INSEE RP2013, Traitement EAU



Emplois par secteurs d'activités et variation entre 2008 et 2013 INSEE RP2008, RP2013, traitement EAU

Territoires	Agriculture			Industrie			Construction			Commerces, Transports, Services divers			Admin. Publique, Enseignement, Santé et Action Sociale		
	Nombre	Var. absolue	%/an	Nombre	Var. absolue	%/an	Nombre	Var. absolue	%/an	Nombre	Var. absolue	%/an	Nombre	Var. absolue	%/an
Bassin de Jonzac	1 140	156	3,0%	691	- 114	-3,0%	568	- 85	-2,8%	2 258	110	1,0%	2 645	170	1,3%
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	123	- 24	-3,5%	69	- 30	-7,0%	27	- 53	-19,5%	176	20	2,4%	428	51	2,6%
Bassin de Montendre	352	39	2,4%	411	45	2,3%	273	45	3,7%	1 105	97	1,9%	630	- 18	-0,6%
Bassin de Montguyon	202	- 65	-5,4%	525	- 163	-5,3%	395	- 2	-0,1%	1 216	150	2,7%	966	69	1,5%
Bassin de Pons	1 145	- 243	-3,8%	932	140	3,3%	653	- 0	0,0%	2 149	102	1,0%	1 513	- 146	-1,8%
Bassin de Mirambeau	355	- 67	-3,4%	107	- 58	-8,3%	159	- 20	-2,4%	459	- 4	-0,2%	503	23	0,9%
CC de la Haute Saintonge	3 317	- 203	-1,2%	2 734	- 181	-1,3%	2 075	- 116	-1,1%	7 363	475	1,3%	6 684	150	0,5%
CA ROYAN Atlantique	1 526	- 52	-0,7%	1 584	- 185	-2,2%	2 485	- 277	-2,1%	11 870	191	0,3%	8 338	784	2,0%
SCOT Haute Gironde	2 557	- 317	-2,3%	2 812	111	0,8%	1 532	165	2,3%	5 760	73	0,3%	5 545	653	2,5%
SCOT Pays du Sud Charente	1 700	- 276	-3,0%	1 516	- 492	-5,5%	1 046	79	1,6%	3 967	254	1,3%	3 642	216	1,2%
Charente-Maritime	13 950	- 497	-0,7%	23 724	- 1 536	-1,2%	19 313	- 825	-0,8%	96 490	4 313	0,9%	77 480	2 371	0,6%



Emplois dans les 15 fonctions métropolitaines
Source INSEE, traitement EAU

Territoires	CC de la Haute Saintonge	SCoT de la CA de Royan	SCOT Haute Gironde	SCOT Pays du Sud Charente	Charente Maritime
Emploi total	124,16	460,15	683,83	- 218,77	3 826,52
Administration publique	- 34	244	105	83	95
Agriculture	- 323	- 206	- 260	- 310	- 735
Bâtiment-Travaux Publics	- 19	- 270	112	- 31	- 1 268
Commerce inter-entreprises	- 31	- 14	23	1	809
Conception, Recherche	- 11	- 6	62	- 23	123
Culture, Loisirs	- 42	115	166	25	667
Distribution	190	103	105	109	- 29
Education, Formation	- 232	- 65	- 41	- 76	- 370
Entretien, Réparation	12	1	151	77	- 437
Fabrication	- 123	- 27	93	- 247	- 499
Gestion	- 32	- 52	- 213	41	- 362
Transports, Logistique	179	143	80	- 66	314
Prestations Intellectuelles	112	- 9	103	- 5	1 009
Santé, Action Sociale	174	493	125	44	2 275
Services de Proximité	304	12	71	159	2 233

Emplois et encadrement métropolitains.
Source INSEE, traitement EAU

Territoires	Emploi métropolitain			Encadrement métropolitain		
	Effectifs 2013	% dans l'emploi total	Variation 2008-2013	Effectifs 2013	% dans emplois métropol.	Variation 2008-2013
CC de la Haute Saintonge	2 982	13%	- 3,81	738	25%	58
CA Royan Atlantique	4 219	16%	33,21	1 015	24%	- 3 171
SCOT Haute Gironde	2 630	14%	141,40	750	29%	- 1 739
SCOT Pays du Sud Charente	1 479	12%	39,29	383	26%	- 1 057
Charente Maritime	43 482	19%	2 246,16	12 272	28%	- 28 964

Emploi métropolitain : parmi les 15 fonctions, 5 sont plus spécifiquement présentes dans les grandes aires urbaines : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion, culture-loisirs.



REVENUS

Le territoire avec un revenu médian de **18 093 euros en 2013** (source : FILOSOFI), se positionne légèrement en deçà du revenu médian du département qui s'élève à 19 631 euros en 2013.

Les revenus tendent à augmenter avec notamment une hausse des pensions et retraites. Ce phénomène est en partie lié à l'accueil de nouvelles populations notamment de retraités plus aisés.

Cette conclusion recoupe les résultats d'une enquête menée par la CCI qui a tenté de dresser le profil sociologique des résidants, *qui sont plutôt de catégories socio professionnelles supérieures même si leurs revenus sont inférieurs à ceux observés sur la CA de Royan Atlantique*

Une part des pensions, retraites et rentes importantes (33,6%) dans la répartition des revenus fiscaux des ménages en 2013 à l'échelle de la Haute Saintonge.

Une part des revenus d'activité qui avoisine les 64,5% dont une part des activités non salariées représente 12,7%.

Le revenu fiscal de référence est calculé par l'administration à partir du montant net des revenus.

Ce chiffre est à prendre avec la plus grande précaution, il permet de montrer certes la dynamique à la hausse des revenus de la population, mais l'augmentation du chiffre ne donne pas de réelle indication quand à l'augmentation du niveau de vie de la population, seul une poignée de la population à fort revenu peut contribuer à une forte hausse de la moyenne des revenus fiscaux moyens de référence.

Le revenu fiscal de référence ne distingue pas le nombre de personne du foyer ce qui peut expliquer le différentiel avec le revenu fiscal médian.

Il donne cependant des indications, quant à l'apport de population plus aisée, notamment des retraités aux regards de l'augmentation des revenus issus des retraites et pensions.



Revenu fiscal moyen de référence par foyer fiscal en 2004, 2008 et 2013

Source IRCOM, traitement EAU



Revenu fiscal moyen sur le territoire de Haute-Saintonge

Source IRCOM

Années	2004	2008	2013
Nombre de foyers fiscaux	36430	38209	39100
Revenu fiscal de référence des foyers fiscaux	452 099 983	701 331 962	791 678 233
Revenu fiscal moyen	12 410 €	18 355 €	20 248 €

Revenu fiscal moyen des retraites et pensions sur le territoire de Haute-Saintonge

Source IRCOM

Années	2004	2008	2013
Nombre de foyers fiscaux retraites & pensions	14438	16076	17089
Revenu fiscal de référence des foyers fiscaux retraites & pensions	196 412 158	247 905 695	301 504 592
Revenu fiscal moyen	13 604 €	15 421 €	17 643 €

Revenu fiscal moyen traitements et salaires sur le territoire de Haute-Saintonge

Source IRCOM

Années	2004	2008	2013
Nombre de foyers fiscaux retraites & pensions	20300	21717	21989
Revenu fiscal de référence des foyers fiscaux traitements et salaires	349 120 311	411 505 339	446 213 622
Revenu fiscal moyen	17 198	18 949	20 293



NIVEAU DE FORMATION FAIBLE MAIS EN PROGRESSION

Un faible niveau de formation dans le SCoT, avec une proportion de la population ayant obtenu un diplôme de l'enseignement de 15%, soit en deçà des chiffres à l'échelle de la Charente-Maritime, où la part de la population qualifiée d'un diplôme de l'enseignement supérieur est de 21 % (soit + 6 points). De plus, on note une forte proportion (41%) de la population n'ayant pas de diplôme ou à minima un BEPC.

Un niveau de formation de la population qui semble évoluer avec une augmentation constatée de + 4,6 % / an pour les diplômes de l'enseignement supérieur.

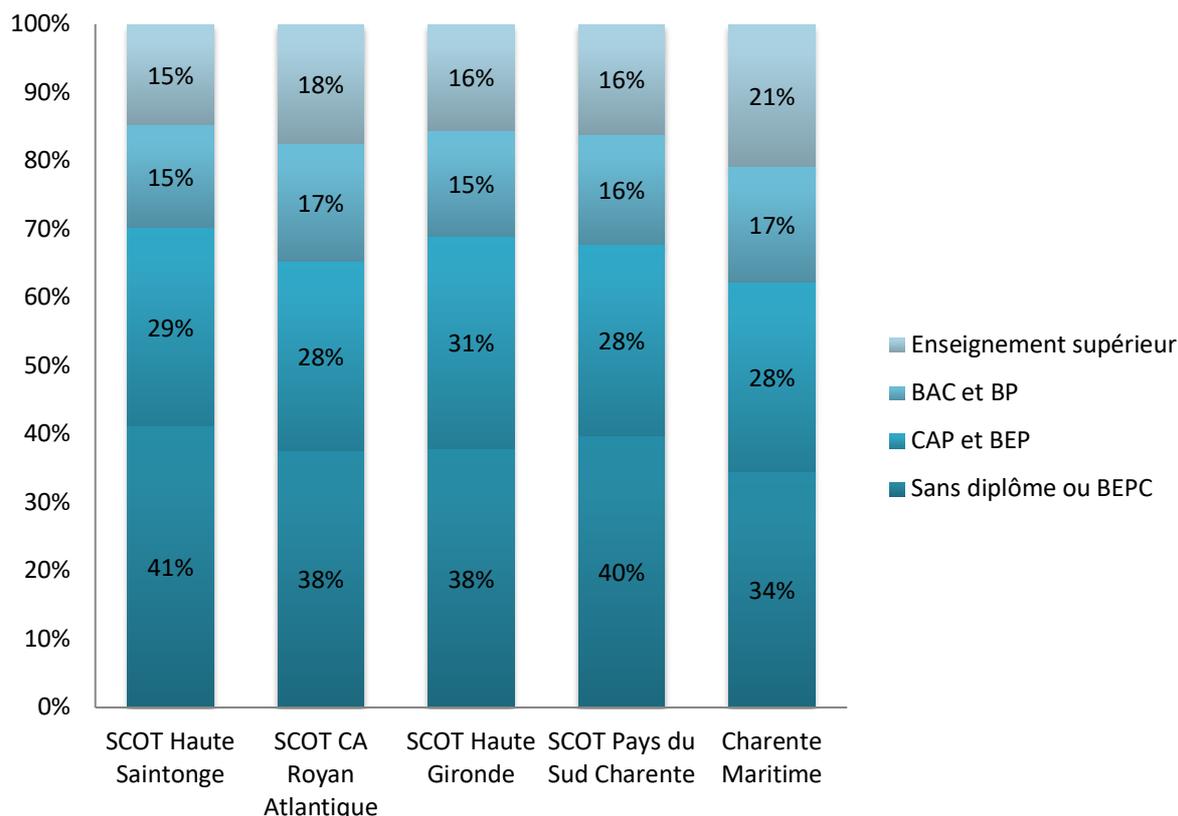
Une qualification professionnelle de la population qui augmente avec une croissance de +1,7% / an pour les CAP et BEP, de 3,3% pour les BAC et BP.

Ce rattrapage du niveau de la formation professionnelle s'appuie sur l'offre de formation qualifiante du territoire : lycée agro-viticole, lycée polyvalent de Jonzac.

Quant aux formations de l'enseignement supérieur, elles sont absentes du territoire de la Haute-Saintonge, les établissements d'enseignement supérieur les plus proches se situent à La Rochelle, Poitiers, Angoulême, Bordeaux.

Niveau de formation des 15 ans et plus sur le territoire du SCoT de la Haute-Saintonge et des territoires de comparaison.

Source INSEE RP2013, traitement EAU



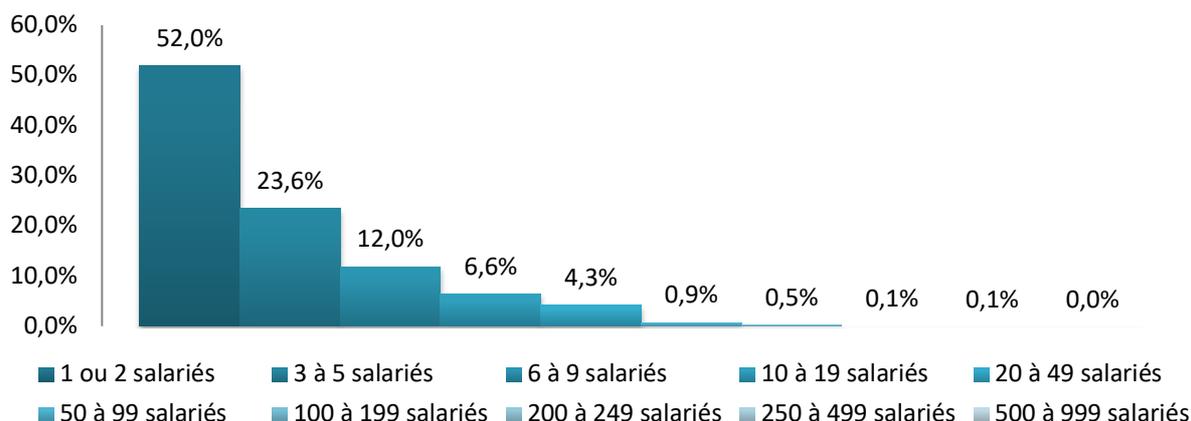
LES ETABLISSEMENTS DU TERRITOIRE

Une dynamique entrepreneuriale forte sur le territoire avec une moyenne 66 établissements créés entre 2006 et 2016.

Une majorité de petits établissements : avec 95% des établissements qui sont des PME de moins de 10 salariés dont 52% de 1 ou 2 salariés. Le territoire compte moins d'une vingtaine d'établissements de plus de 100 salariés, parmi ces derniers on retrouve des établissements d'administration et de santé et quelques établissements industriels. Le plus gros employeur est l'hôpital de Jonzac.

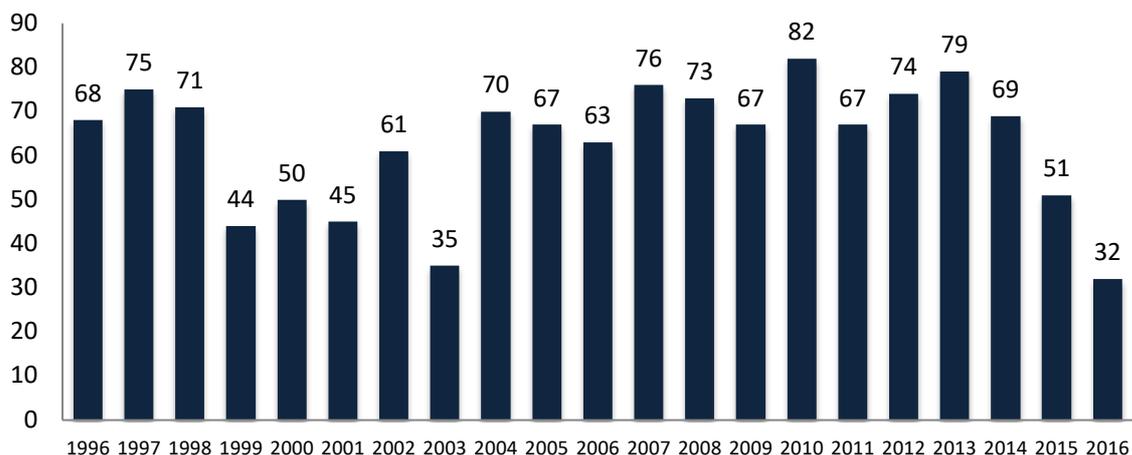
Taille des établissements en fonction du nombre de salariés.

Source SIREN 2016,

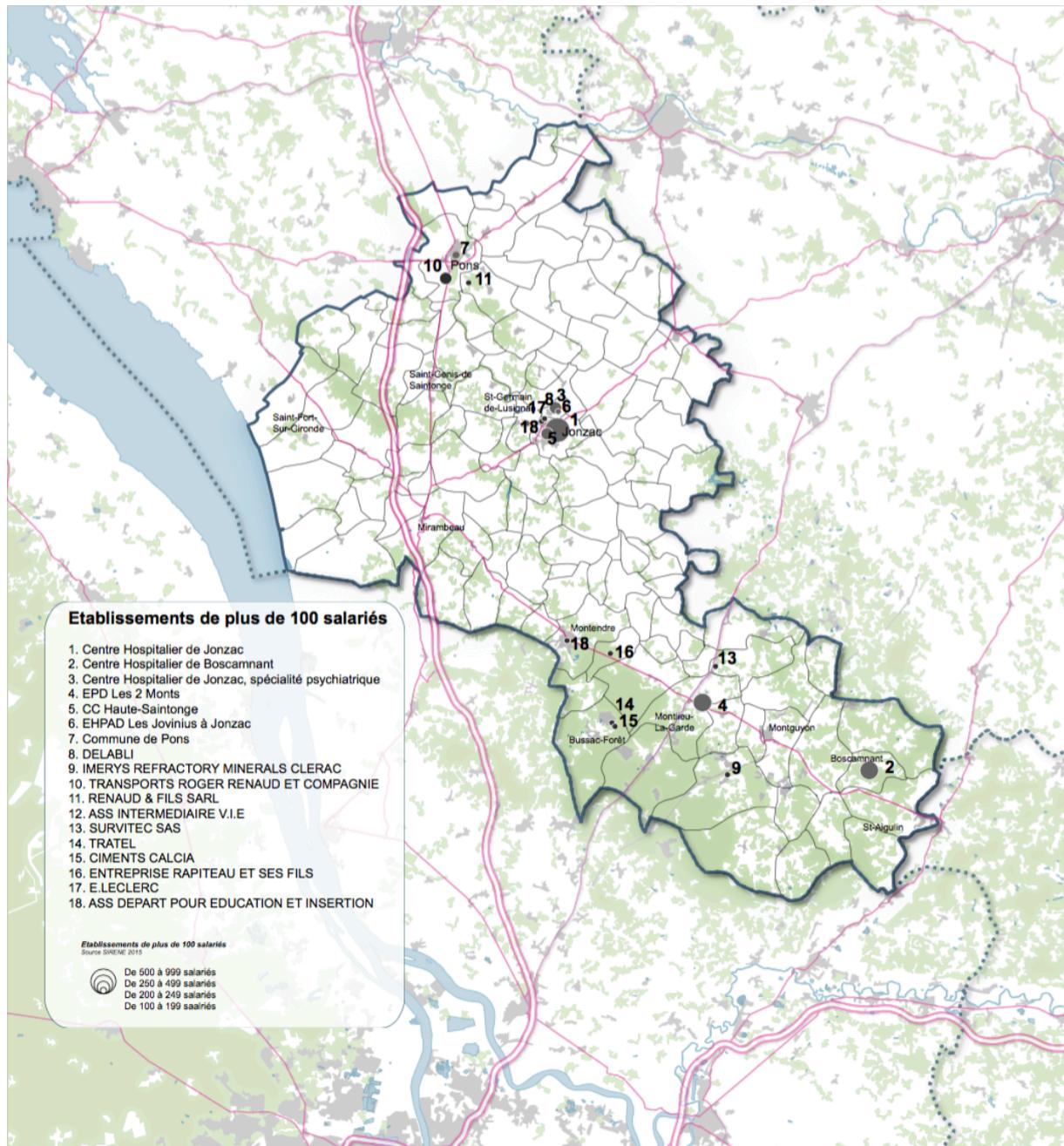


Dynamique de création d'entreprises sur le territoire de Haute-Saintonge entre 1996 et 2016.

Source SIRENE 2016, Traitement EAU



Les établissements de plus de 100 salariés sur le territoire de Haute-Saintonge
Carte des établissements de plus de 100 salariés sur le SCoT de la Haute-Saintonge.
 Source SIRENE 2015 , traitement EAU



LES PARCS D'ACTIVITES ET BÂTIMENTS À VOCATION ÉCONOMIQUE.

Le territoire de la Haute-Saintonge dans le cadre des compétences obligatoires mène des actions de développement économique communautaires, à travers l'aménagement de ZAE et l'aménagement de bâtiments d'activités économiques.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, en vertu de la loi NOTRe et de l'article L.5214-16 du Code Général des collectivités territoriales, la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge exerce désormais, en lieu et place des communes membres, la compétence en matière d'aménagement de zones d'activités économiques (ZAE), industrielles, commerciales, artisanales et tertiaires.

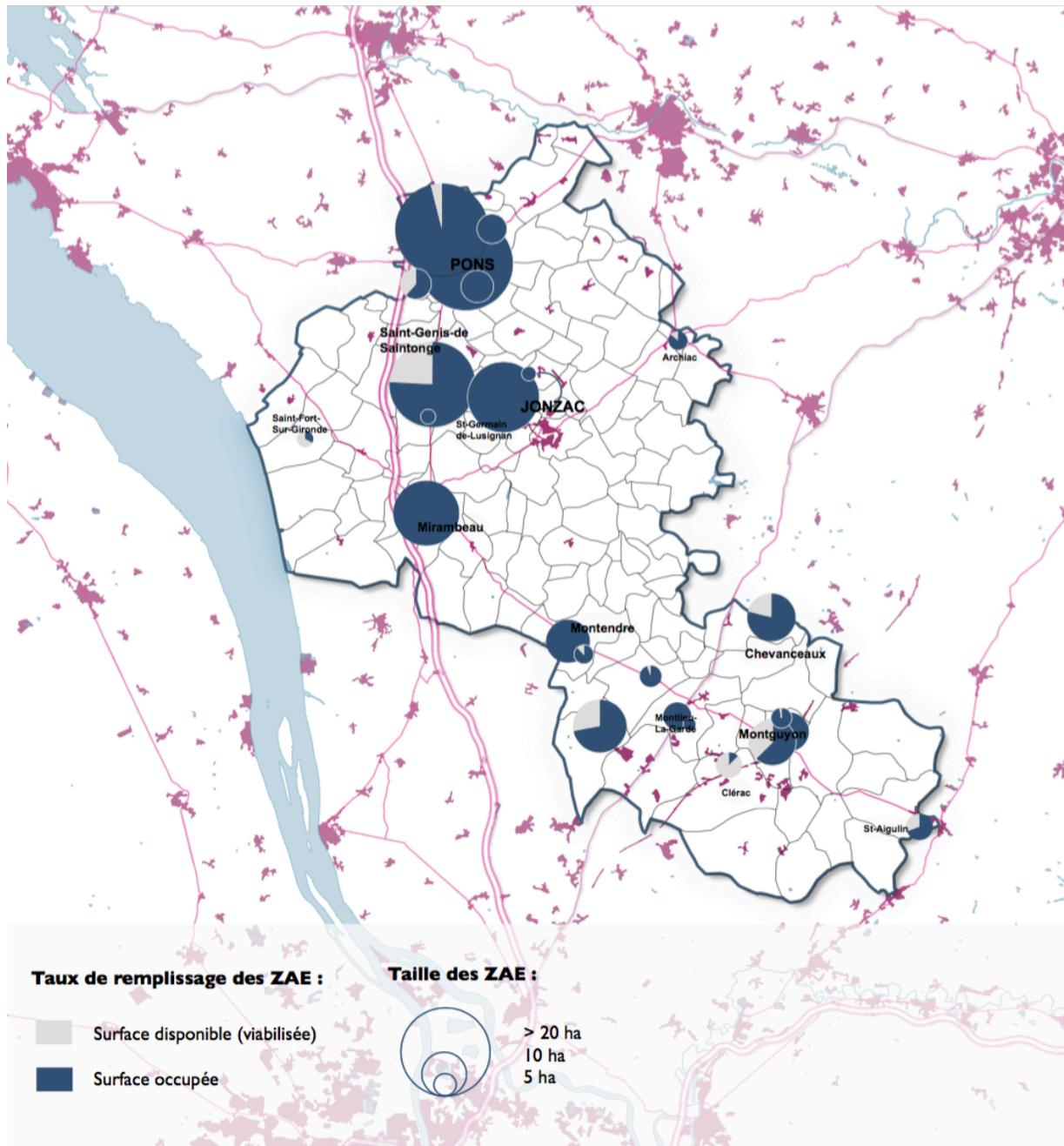
La CdC de la Haute-Saintonge gère dès à présent sur son territoire 24 zones d'activités économiques. Ces zones d'activités économiques sont principalement des zones mixtes à dominantes artisanales, exception de la zone du Clairvent et la zone Au Plaisir à Jonzac qui sont à dominante commerciale.

Parmi ces zones d'activités, les disponibilités pour l'implantation de nouvelles entreprises et activités sur le territoire sont faibles, avec un taux de remplissage des ZAE de près de 90% et une disponibilité d'environ 23 ha sur l'ensemble du parc de ZAE.

Tableaux disponibilités des ZAE du territoire de la CdC de la Haute-Saintonge :

Nom ZA	Localisation	Vocation	Surface totale	Surface occupée	Surface disponible (viabilisée)	Taux occupation ZAE
ZAE DU TONNEAU	ARCHIAC	Mixte	2	2	0	98%
ZA Les Sard de Bussac Forêt	BUSSAC FORÊT	Artisanale	11	11	-	100%
FONT MARGOT	CHEPNIERS	Artisanale	3	3	0	95%
ZA Pierre Folle Grimard à Chevanceaux	CHEVANCEAUX	Mixte	12	12	-	100%
	CLÉRAC	Mixte	6	1	5	13%
ZA de Jonzac Au Plaisir	JONZAC	Commerciale	-	-	-	-
ZA PONS MAZEROLLES	MAZEROLLES	Mixte	8	5	3	61%
ZA MIRAMBEAU	MIRAMBEAU	Mixte	9	9	-	100%
ZA ENVIRONNEMENTALE DE MONTENDRE	MONTENDRE	Mixte	2	2	0	88%
ZA du Lézard	MONTENDRE	Mixte	7	7	-	100%
ZA DE MONTGUYON CLAIRVENT	MONTGUYON	Commerciale	12	7	4	63%
Zi la Gautonne	MONTGUYON	Mixte	10	10	-	100%
ZA DE MONTLIEU LA GARDE	MONTLIEU-LA-GARDE	Industrielle	7	7	-	100%
ZA MONTLIEU LA GARDE LA PETITE GARE	MONTLIEU-LA-GARDE	Mixte	1	1	0	92%
ZA LES AGRIERES	PERIGNAC	Artisanale	9	9	-	100%
ZA DES EPINGLIÈRES	PLASSAC	Mixte	2	2	-	100%
ZA PONS Bonnerme	PONS	Mixte	18	17	1	96%
ZA le Chail	PONS	Mixte	17	17	-	100%
Zi touvent	PONS	Commerciale	7	7	-	100%
ZA DES GRANDS CHAMPS	SAINT AIGULIN	Mixte	5	3	1	70%
ZA de SAINT FORT SUR GIRONDE	SAINT FORT SUR GIRONDE	Artisanal	5	2	3	33%
ZA DE SAINT GENIS DE SAINTONGE-TERRE DU POTEAU	SAINT GENIS DE SAINTONGE	Mixte	18	14	4	76%
ZA DE JONZAC	SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN	Mixte	21	21	-	100%
ZI DE LAUBIGNAC	SAINT MARTIN D'ARY	Artisanale Industrielle	8	7	0	97%
ZA DU CHEMIN VERT	ST MARTIAL DE VITATERNE	Mixte	1	1	-	100%
TOTAL	CdC de la HAUTE-SAINTONGE		198	175	23	89%

Localisation et taux de remplissage des ZAE de la Cdc de la Haute-Saintonge.
 Source CdC de la Haute-Saintonge 2017,



La dynamique entrepreneuriale et d'innovation du territoire est soutenue par la CdC de la Haute-Saintonge, notamment grâce à l'existence d'outils dédiés au développement des entreprises, et à l'accompagnement des acteurs économiques :

- Pépinière d'entreprises de 840 m2, en plein cœur de Montendre, elle est la première créée par la CdC de la Haute-Saintonge, elle accueille et accompagne depuis sa création des entreprises et porteurs de projets dans des domaines divers (Transport, Marketing, Publicité, Rénovation énergétique, Energie renouvelables, E-commerce..)



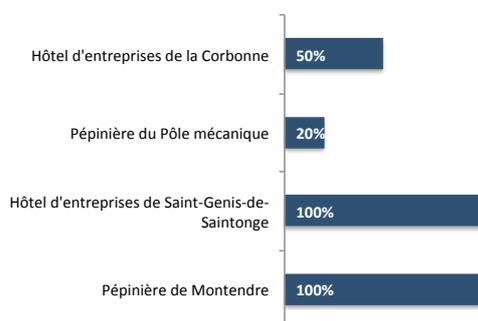
- **Pépinière d'entreprises du Pôle Mécanique**, implantée à proximité du circuit automobile de la Génétouze, elle est dédiée aux innovations mécaniques. Elle accueille et accompagne sur près de 1 200 m2 de bureaux et ateliers des entreprises dans le secteur du sport automobile, des nouvelles motorisations et des véhicules du futur.



- **Hôtel d'entreprises de Pons**, situé dans les anciens bâtiments de l'Usine Wesper réhabilitée, accueille sur près de 6 000m2 de bureaux et d'ateliers des entreprises en création en développement. ROBTRONIC, AIR THERMIK, TKM (Fabricant de matériel médical)
- **Hôtel d'entreprises de Saint-Genis-de-Saintonge**, implanté sur la Zone d'activités du Poteau, il accueille des jeunes entreprises en incubation, en proposant un accompagnement et un suivi de projet, des loyers attractifs et des conditions de location souples pour leur permettre de se développer.

Au sein de ces espaces, en 2017, 18 entreprises sont hébergées et 7 autres bâtiments sont loués par la CdC de la Haute-Saintonge à des entreprises.

Taux de remplissage des pépinières et hôtels d'entreprises du territoire
Source CdC de la Haute-Saintonge 2017,



Plus de la moitié des entreprises accompagnées dans les pépinières et hôtel d'entreprises ces dernières années, par la CdC, se sont installées dans une ZAE du territoire. Un quart s'est installé dans des zones d'activités à l'extérieur, pour le quart restant, l'activité développée n'a pas été pérennisée. L'accompagnement des entreprises dans leurs parcours résidentiels apparaît comme un véritable enjeu pour la CdC et la pérennisation des entreprises sur le territoire.



La CdC de la Haute-Saintonge entend poursuivre son soutien à la création d'entreprises et aux projets innovants, avec :

- **Une pépinière d'entreprises à Montlieu-la-Garde**, dédiée aux métiers et à la filière bois ouvrira ses portes courant 2018, à côté de la Maison de la forêt.
- **Une pépinière d'entreprises dédiées à l'aéronautique autour de l'aérodrome Jonzac-Neulles à Saint-Germain-de-Lusignan.**
Plusieurs pistes sont avancées : activités touristiques notamment d'affaires, centre d'excellence et de formation pour l'aviation légère, ou encore le développement d'un projet autour de la conduite de drone civil.
- **Une pépinière d'entreprises à Jonzac**
- **Un Hôtel d'entreprises supplémentaire sur Mirambeau**

La CdC de la Haute-Saintonge encourage l'émulation économique, et les synergies d'acteurs et d'innovation par le biais de cette offre immobilière et d'incubation. Elle va plus loin, en pilotant des réseaux d'acteurs économiques, en facilitant les échanges, et en valorisant les écosystème locaux :

La CdC de la Haute-Saintonge déjà engagée dans ses projets territoriaux dans l'économie circulaire, l'EIT (Ecologie industrielle et territoriale) et la transition énergétique (territoire TEPOS), fait parti du Pôle Eco-Industrie, et participe au développement du réseau d'entreprises Symbiose.

Symbiose est un réseau d'entreprises éco-responsables engagé dans une démarche d'écologie industrielle et territoriale. L'objectif du réseau Symbiose est de consommer et produire autrement en optimisant et mutualisant la gestion des ressources.



Depuis le 1er janvier 2017, les 129 communes de la Haute-Saintonge sont classées en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR). Cette classification permet aux entreprises de bénéficier d'exonération ou allègement fiscaux lorsqu'elles s'implantent dans les territoires en ZRR. Cette mesure est applicable pour les activités artisanales, de fabrication, de transformation, de réparation ou des prestations de services, ainsi que les activités commerciales, sous conditions. Cet outil participe à l'attractivité du territoire pour certaines entreprises désireuses de s'y implanter sur le territoire.





LES FILIERES

INDUSTRIE EXTRACTRICE, AGROALIMENTAIRE ET MANUFACTURIERE ENCORE FORTE

L'industrie avec 2 734 emplois représente 12,3% de l'emploi sur le territoire de Haute Saintonge.

SPECIALISATION ET SAVOIR FAIRE INDUSTRIEL

L'activité industrielle de la Haute-Saintonge est marquée par une forte réalité territoriale, une diversité des spécialisations industrielles et des savoir-faire locaux.

- Des spécialisations industrielles avec une **industrie extractrice** : industrie historique qui a débuté à Jonzac et Pons avec notamment l'exploitation de carrières de pierre de taille.

Une **industrie extractrice** avec les carrières d'argile (Imérys à Clérac) et l'exploitation des gravières et sablière qui se localise au sud du territoire. L'exploitation de ces gravières génère près de 195 emplois sur le territoire. Des activités connexes à l'extraction comme la fabrication de ciment génère quant à elle 114 emplois.

- Une **industrie agroalimentaire locale** avec la fabrication et transformation de produits alimentaires et de boissons (691 emplois), notamment la fabrication/distillerie d'eaux de vie de Cognac, et la transformation et conservation de poissons, crustacés et mollusques.

Bien que l'activité de pêche et aquaculture ne soit que peu représentée sur le territoire. Le territoire semble s'être spécialisé dans la transformation des produits de la pêche, avec l'entreprise DELABLI.

L'activité de boulangerie avec notamment la boulangerie COLIBRI qui génère 117 emplois, cependant son indice de spécialisation est bas.

- Une **industrie manufacturière** encore importante, avec notamment un **travail du bois** non négligeable dans l'économie locale (528 emplois), qui s'appuie sur les ressources en bois du territoire, et des savoir faire locaux (merranderie, tonnellerie et l'émergence de la filière bois énergie).

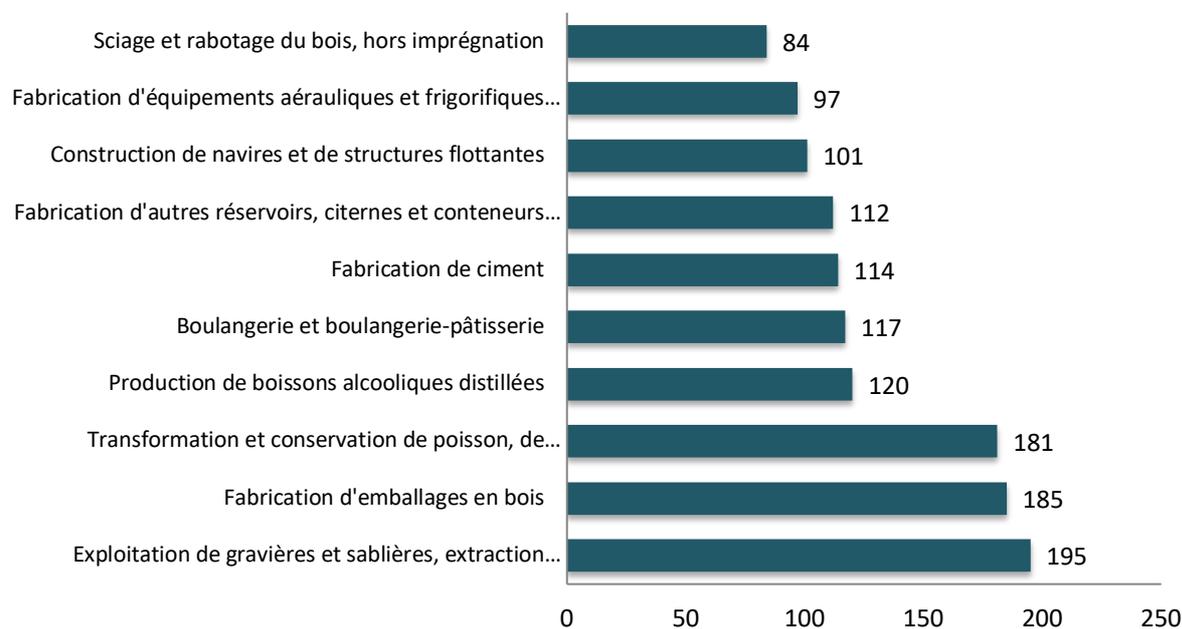
La construction de structures flottantes s'attache à la fois à ce savoir-faire manufacturier et à la proximité du littoral pour se développer sur le territoire.

Ces spécialisations industrielles contribuent à la structuration sur le territoire d'une filière transport et logistique, en lien avec l'acheminement, l'orchestration des flux de matières et produits finis, facilitée par un bon réseau routier. Avec près de 10 000 poids lourds/ jour sur la N10 (source DIRA, 2016, tronçon Reignac-Chevanceaux), le transport engendre des activités connexes importantes (restauration, réparation, mécanique, vente de carburants..).

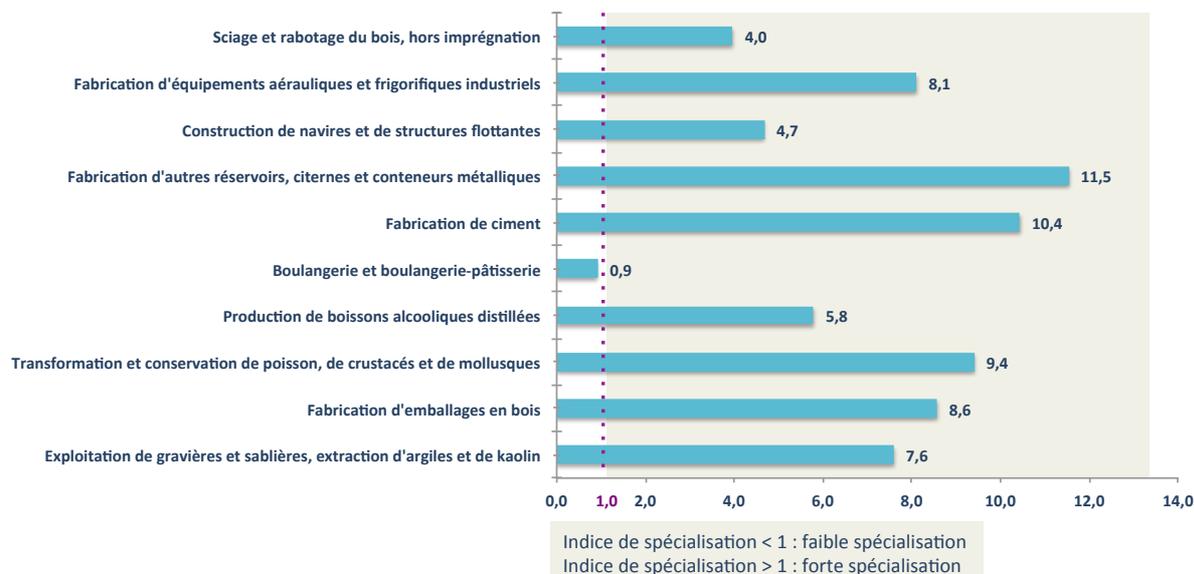


Les 10 principales activités industrielles en terme d'emplois salariés sur le territoire du SCoT de la Haute-Saintonge.

Source ACOSS 2015, traitement EAU



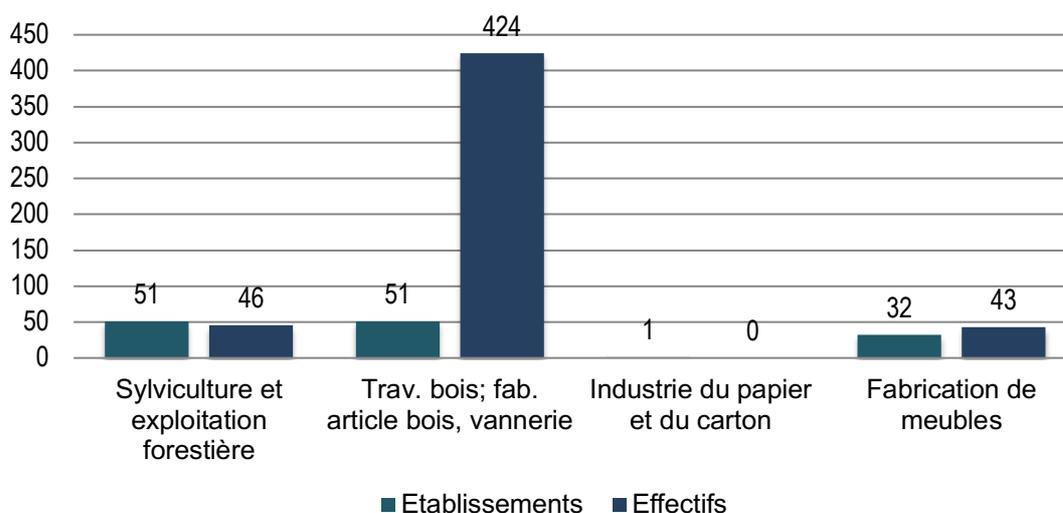
Indice de spécialisation des principales activités industrielles du territoire de la Haute-Saintonge- Source ACOSS 2015, traitement EAU



FILIERE BOIS

Le bois est une ressource présente sur le territoire de Haute-Saintonge notamment dans sa frange sud avec le massif forestier de la Double Saintongaise qui recouvre près de 34 000 ha du territoire. Ce massif forestier constitue la base de la filière bois avec une **matière première de proximité**. L'exploitation de cette ressource se décline en amont par des activités de transformation et de valorisation du bois.

Etat des lieux des établissements et effectifs salariés de la filière bois. CLAP 2014, traitement EAU



La filière forêt-bois sur le territoire de la Haute-Saintonge représente 513 salariés (CLAP 2014). On note beaucoup de très petits établissements dans la sylviculture et l'exploitation forestière avec 51 établissements pour 46 salariés sur le territoire de la Haute-Saintonge. La filière se structure principalement autour d'artisans indépendants.

La filière bois se concentre principalement dans le sud du territoire dans la Double Saintongaise, avec les exploitations forestières mais aussi les activités de sciage.

Le sciage et le travail du bois : sont le segment de la filière qui concentre le plus d'emplois salariés (424 emplois salariés sur le territoire de Haute-Saintonge soit 82% de l'emploi de la filière).

Ce segment est assez varié : il comporte la fabrication de charpentes, de menuiseries, d'emballages en bois, placage et panneaux de bois, mais aussi les activités relevant de l'énergie bois et de la chimie du bois.

Au regard des établissements (source SIRENE) du territoire, la filière bois de Haute-Saintonge concentre principalement des activités de fabrication d'emballage bois, ainsi que le sciage et le rabotage.

Les activités de confection notamment de tonnellerie et de merranderie : on peut observer que les plus gros établissements se concentrent autour de Jonzac en lien avec les activités de distillerie du Nord du territoire. Parmi les établissements de la filière bois comptant plus de 20 salariés, la fabrication d'emballage est fortement représentée.

La fabrication de meubles est plutôt faible sur le territoire en comparaison aux territoires voisins et au chiffre départemental. L'industrie du papier et carton est peu présente sur le territoire de Haute-Saintonge contrairement au territoire du SCoT de Sud Charente.





La Double Saintongeaise est essentiellement constituée de résineux (pins maritimes), essences qui représentent à l'échelle régionale 87% des volumes de bois d'œuvre. Le bois d'œuvre est utilisé pour fabrication d'emballages (palettes, caisses) ainsi que dans la construction (menuiserie, charpente) ou la production de bois profilés (lames pour parquet, lambris..), ce qui explique en partie la spécialisation traditionnelle du territoire dans cette filière.

Le bois énergie enregistre des augmentations de volume important, en 2015 la région Nouvelle-Aquitaine fournit 14 % des volumes de bois énergie produit pour la commercialisation en France.

La filière bois énergie offre de fortes potentialités de développement au territoire de la Haute-Saintonge, déjà engagé dans ce sens, notamment avec le projet SAINTONGEBOIS porté par la CDC, financé par l'ADEME au travers l'AMI DYNAMIC Bois.

Cette dernière valorise les actions innovantes au sein de projets territoriaux cherchant à mobiliser et transformer des **ressources supplémentaires en bois énergie** pour alimenter les chaudières biomasses existantes et futures, tout en assurant un **renouvellement de la ressource** par une **gestion durable** des peuplements forestiers et le développement de la filière bois d'œuvre, bois industrie et bois énergie.

Pour soutenir sa stratégie de développement, la Haute-Saintonge a été retenue au programme européen LEADER (Liaisons entre actions de développement de l'économie rurale 2014-2020). Sa stratégie s'appuie notamment sur le développement et la structuration de cette filière bois énergie.

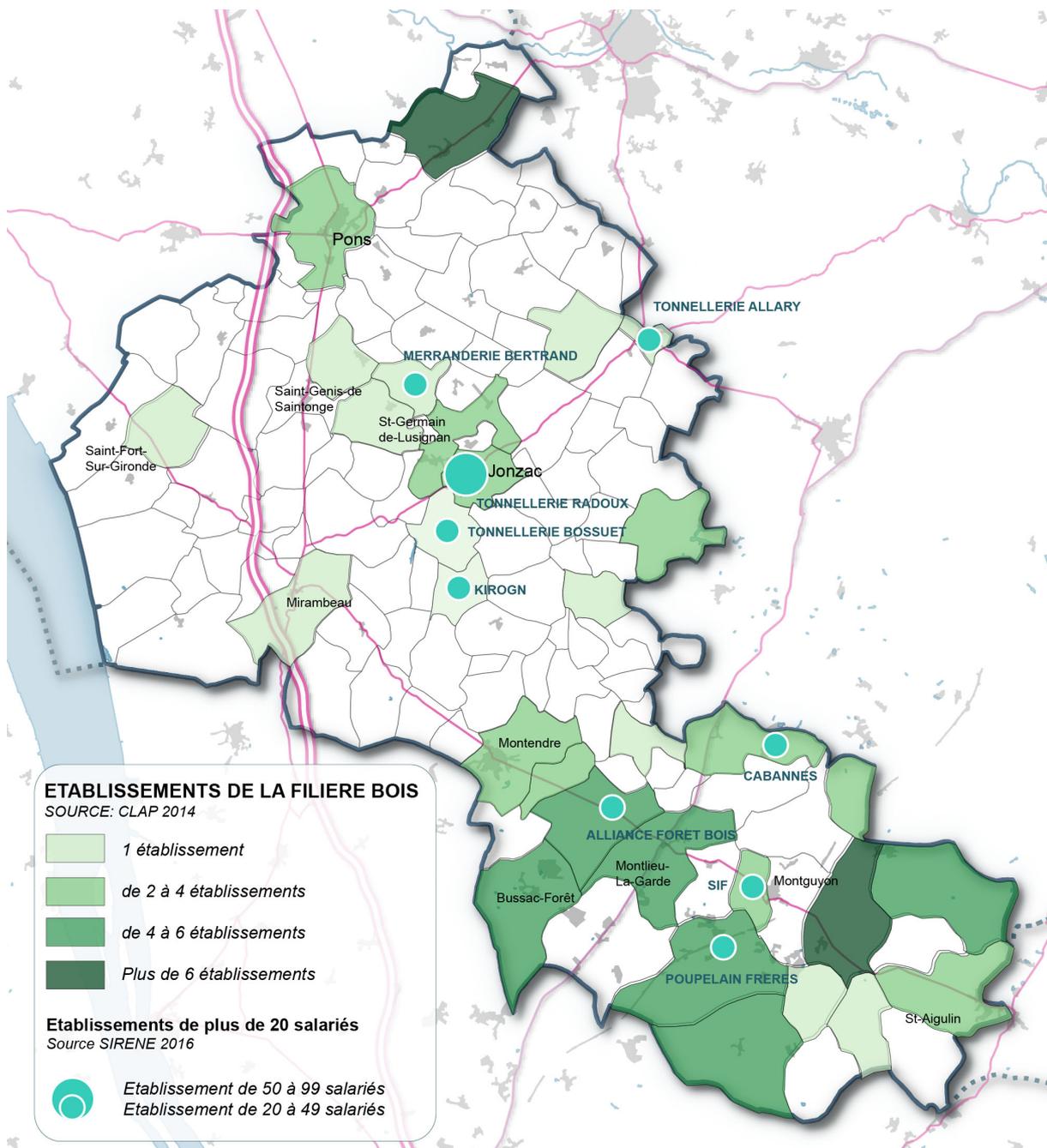
Le territoire dispose de 2 plateformes bois-énergie, ces plateformes ne sont pas uniquement dédiées au bois énergie, mais cette activité représente une part majoritaire, et non négligeable du chiffre d'affaire de ces plateformes. Elles dénichent du bois pour produire des plaquettes forestières qui représentent une des sources d'approvisionnement des chaudières bois.

Le territoire accompagne cette filière bois à la fois basée sur des savoir-faire traditionnel et le développement de nouvelles activités. Dans ce sens, le territoire souhaite développer une nouvelle pépinière d'entreprises sur la commune de Montlieu-la-Garde, pour accompagner les entreprises des métiers du bois.

Une filière bois dont il ne faut pas sous estimer la vulnérabilité de la ressource face aux différents aléas climatiques et notamment au risque feux de forêt



Carte de la structuration de la filière bois sur le territoire
 Source SIRENE-CLAP-traitement EAU



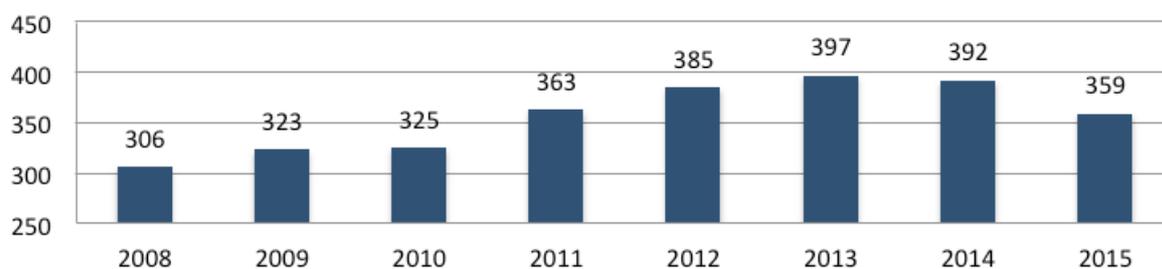
TOURISME

Les emplois du secteur du tourisme représentent environ 12 % de l'emploi de service sur le territoire, pour environ près de 500 salariés dans des activités diverses (hôtels, hébergement, restauration, attractions touristiques).

En près de 10 ans, l'emploi lié aux services touristiques a augmenté (+ 53 emplois), soit près de +2,3% annuel.

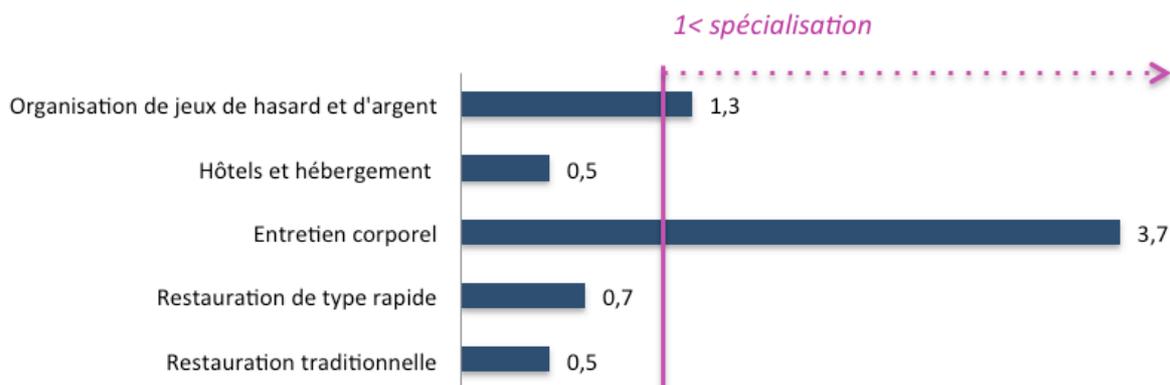
Les principales activités dans le secteur du tourisme générant de l'emploi salarié sur le territoire sont : la restauration rapide et traditionnelle (44,8%), l'hôtellerie et les hébergements touristiques (14,3%), les services d'entretien corporel (14,5%), et l'organisation de jeux de hasard notamment avec le casino de Jonzac (7,8%).

Evolution de l'emploi salarié en lien avec les activités touristiques



Indice de spécialisation des activités touristiques

Source ACOSS, traitement EAU



UN TOURISME THERMAL

Le tourisme se structure autour de l'activité thermale avec les thermes et le complexe aqua-ludique des Antilles de Jonzac, qui participent à un tourisme de détente et de bien-être.

Les thermes dont la gestion des cures est déléguée à la Chaîne Thermale du Soleil accueillent en 2016 près de 16 000 curistes contre 13 000 curistes en 2013. La fréquentation est en augmentation, avec un objectif à moyen terme de 25 000 curistes.

L'offre de thermalisme est complétée par une offre bien-être avec un espace remise en forme et un espace Beauté aux Antilles de Jonzac.

Le territoire de la Haute-Saintonge est marqué par une spécialisation forte dans les activités liées à l'entretien corporel et à la cosmétique grâce à son activité thermale et au développement de la marque « Eau thermale Jonzac ® » élaborée par les laboratoires Léa Nature.

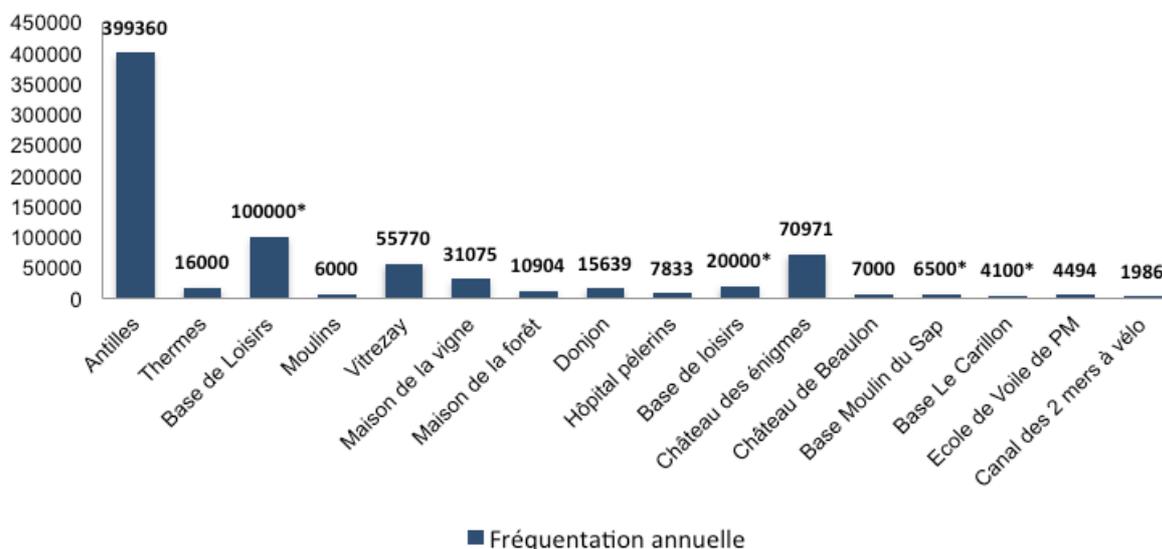
Avec près de 400 000 visiteurs par an, les Antilles participent à l'attractivité du territoire, et attirent un public diversifié sur le territoire notamment un public familial.

Cet équipement touristique, l'un des plus grands parcs aqualudiques d'Europe dispose d'un rayonnement large, qui génère, au vu de sa fréquentation, d'importants flux sur le territoire.

L'offre touristique de Jonzac se concentre autour des thermes et du Parc du Val de Seugne avec des hébergements touristiques, le casino, le centre des congrès.

Les équipements du territoire, notamment de sports et loisirs, participent à l'attractivité touristique du territoire avec les bases de loisirs, des activités récréatives, sportives et de plein-air.

Fréquentation annuelle des équipements touristiques (non exhaustifs) du territoire du SCoT de la Haute-Saintonge. Source : Office du tourisme (*estimation de fréquentation)





VERS UN ECOTOURISME ?

Le territoire de Haute-Saintonge diversifie son offre touristique avec un tourisme vert et rural. Ce tourisme vert se structure autour de boucles et sentiers pédestres et équestres.

Le territoire met aussi en exergue les savoir-faire, aménités et les ressources du territoire au travers des lieux de sensibilisation, d'information des différents publics (touristes et scolaires). Ces lieux s'articulent avec les itinéraires de balades.

Cette scénographie thématique des aménités du territoire est ponctuée par différents équipements culturels, et divers événements qui participent à son animation et son attractivité, à l'image de la mise en scène de la maison de la forêt de Montlieu-la-Garde et de son circuit de découverte du massif forestier.

Le territoire s'est engagé dans le cadre de la première génération de Pôle d'Excellence Rurale à la valorisation des sentiers équestres en lien avec les centres présents sur le territoire. Ce dernier s'était attaché au développement et à la valorisation de l'univers des rivières et l'univers équestre.

La CDCHS poursuit son action au travers une nouvelle génération de pôle d'excellence dont l'ancrage reste la valorisation économique environnementale avec notamment l'aménagement scénographique de la Maison de la Forêt, de l'étang d'Allas Bocage, la création de sites de valorisation pédagogiques des paysages et la biodiversité locale.



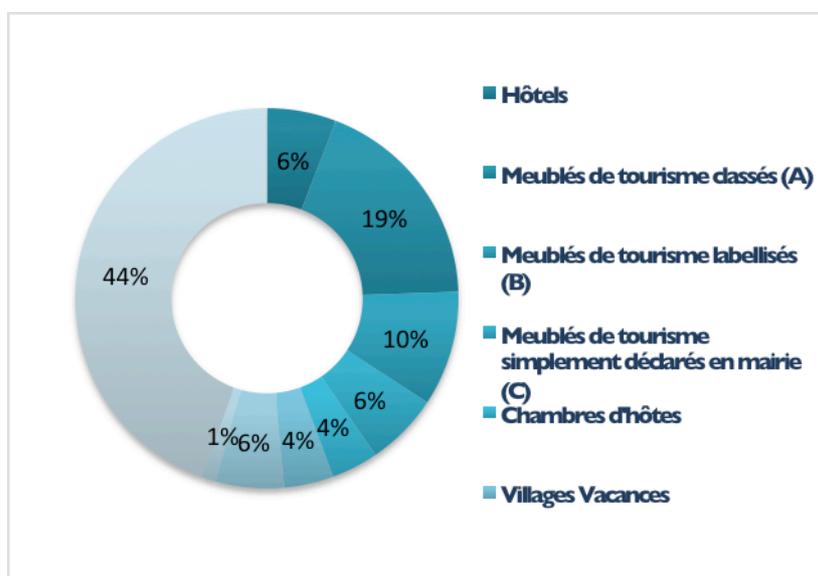


UNE OFFRE D'ACCUEIL ET D'HEBERGEMENT DIVERSIFIEE

L'accueil et l'information au public est de qualité, par la mise en place d'outils de communication et de découverte, s'appuyant sur un réseau d'Office du Tourisme pour chacun des secteurs du territoire (Archiac, Jonzac, Mirambeau, Montendre, Montguyon, Pons, Saint-Genis-de-Saintonge). Ce réseau est depuis le 1^{er} janvier 2017, géré par la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge.

Le territoire peut compter sur une offre d'hébergement diversifiée, avec 17 hôtels et 16 campings, ainsi que 2 villages vacances et résidences de tourisme. Il faut compter aussi les gîtes ruraux, chambres d'hôtes et meublés qui font grimper la capacité d'accueil à près de 3 700 unités touristiques.

Cette offre d'hébergement se concentre principalement sur les communes de Jonzac (20%) et de Pons (9%). A l'échelle des Offices de Tourisme, le secteur de Jonzac représente près de 35% de la capacité d'hébergements, le secteur de Mirambeau enregistre aussi une forte capacité d'accueil avec près de 16,4% des hébergements (dont 900 emplacements de camping).



Capacité d'hébergement touristique des établissements selon leur typologie
Source : Office du tourisme de la Haute-Saintonge



Hébergements touristiques insolites



Capacités d'hébergements touristiques maximales - (Source : BPE 2016-INSEE 2013 ; traitement : EAU)

Territoires	Chambres dans hôtels	Emplacements de camping	Lits dans villages vacances	Lits dans résidence de tourisme	Résidences secondaires	Capacités potentielles d'hébergements touristiques
Bassin de Jonzac	144	597	-	520	5 585	6 846
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	24	-	131	-	655	810
Bassin de Montendre	14	318	200	-	1 725	2 257
Bassin de Montguyon	96	240	-	-	1 650	1 986
Bassin de Pons	102	858	-	-	4 850	5 810
Bassin de Mirambeau	40	579	-	-	3 245	3 864
CC de la Haute Saintonge	420	2 592	331	520	17 710	21 573
CA ROYAN Atlantique	2 384	60 741	6 287	1 041	170 350	240 803
SCOT Haute Gironde	266	1 335	-	106	5 360	7 067
SCOT Pays du Sud Charente	176	567	-	-	11 075	11 818

A ces établissements s'ajoutent les 3 543 résidences secondaires (9,3% du parc de logements en 2013) qui ne sont pas à négliger dans l'économie touristique du territoire.

Communes	Arrivées voyageurs	Revenu annuel des hôtes	Annonces disponibles
Jonzac	800	1 700 €	60
Pons	900	1 300 €	40

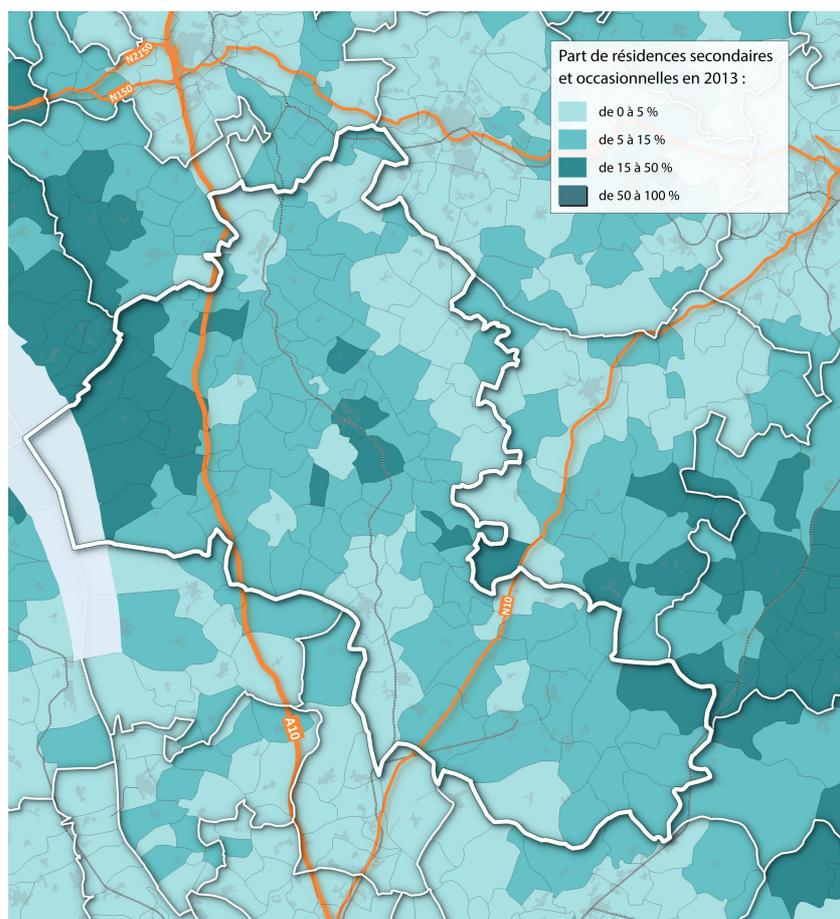
Nombre d'annonces sur AirBnb et nombre de voyageurs reçus en 1 an sur les communes de Jonzac et Pons. - (Source : Dataville AirBnb ; traitement : EAU)

Les locations de particuliers à particuliers (comme AirBnB) et les résidences secondaires, représentent une part importante des hébergements et viennent augmenter la capacité d'accueil du territoire, tout en transformant les produits immobiliers. En effet, le parc de logement connaît des mutations, qui peuvent être imputables à la nature même des séjours touristiques, et notamment la demande de logements liés à l'activité thermique, avec des petits logements et studios en location pour accueillir les curistes durant leur séjour.

Des créations de logements par division sont observées à l'échelle du territoire et sur Jonzac tout particulièrement. (cf. Cahier 1 – Démographie et Habitat). Ces divisions de logements peuvent notamment être la résultante d'une adaptation des logements à la demande spécifique des curistes dans une perspective de transformation des logements en biens immobiliers de rendement par leurs propriétaires.

Part des résidences secondaires dans le SCoT en 2013

Source : INSEE RP2013



AGRICULTURE

L'agriculture représente près de **15%** de l'emploi local, cependant on observe que les unités de travail annuel ont été divisées par deux en 20 ans. L'Unité de travail annuel la plus importante reste pour l'activité viticole (près de la moitié de l'UTA se concentre dans les exploitations viticoles).

Utilisation des surfaces agricoles

La superficie agricole utilisée du territoire représente près de 22% des SAU du département de Charente-Maritime, soit 93 300 ha.

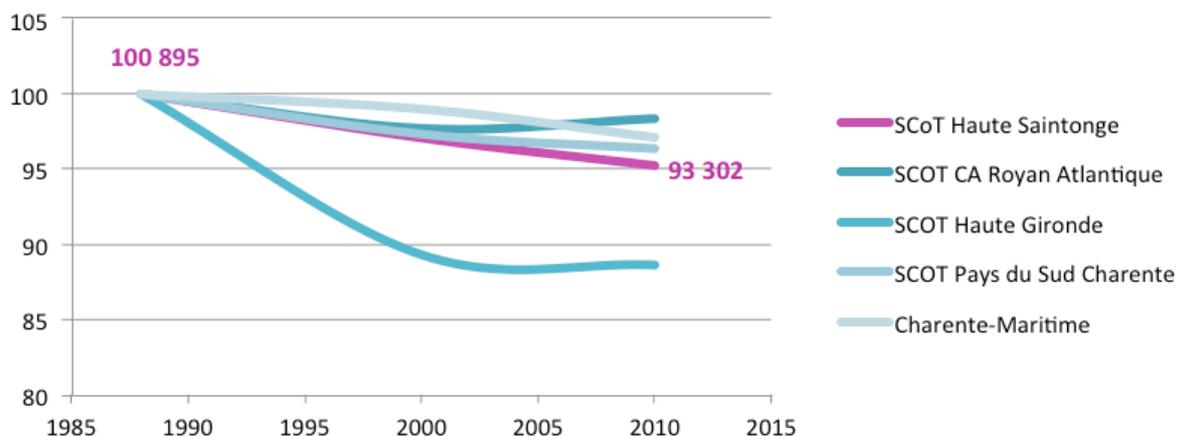
Cependant, elle diminue avec une baisse moyenne de la SAU de -0,4% /an entre 1988 et 2010 soit près de - 7 600 hectares.

UTA : Unité de Travail Annuel c'est l'unité de mesure de la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole.

SAU : Surface Agricole Utilisée comprenant les terres arables, les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes.

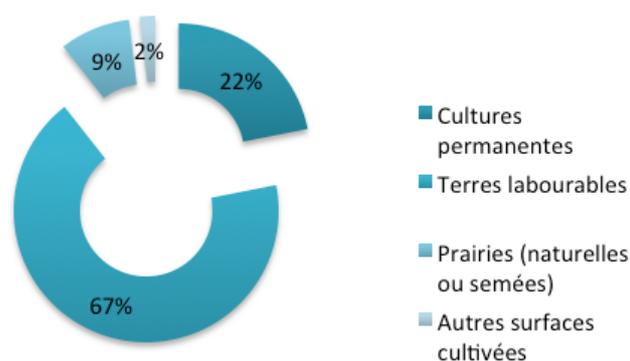
Evolution de la SAU (base 100).

Source RGA 2010, traitement EAU



Répartition de l'utilisation de la SAU

Source RGA 2010, traitement EAU



Superficie en terres labourables : superficie en céréales, cultures industrielles, légumes secs et protéagineux, fourrages, tubercules, légumes de plein champ, jachères.

Superficie en cultures permanentes : superficie en vignes, vergers, pépinières ornementales, fruitières et forestières, etc. **Superficie toujours en herbe** : prairies naturelles ou semées depuis six ans ou plus.

Superficie toujours en herbe : prairies naturelles ou semées depuis six ans ou plus.



Les orientations agricoles : une dominante viticole aux franges influencée par l'AOC Cognac et une dorsale de polyculture-polyélevage qui reste majoritaire.

Des productions principalement orientées vers l'activité viticole, la polyculture et le polyélevage avec :

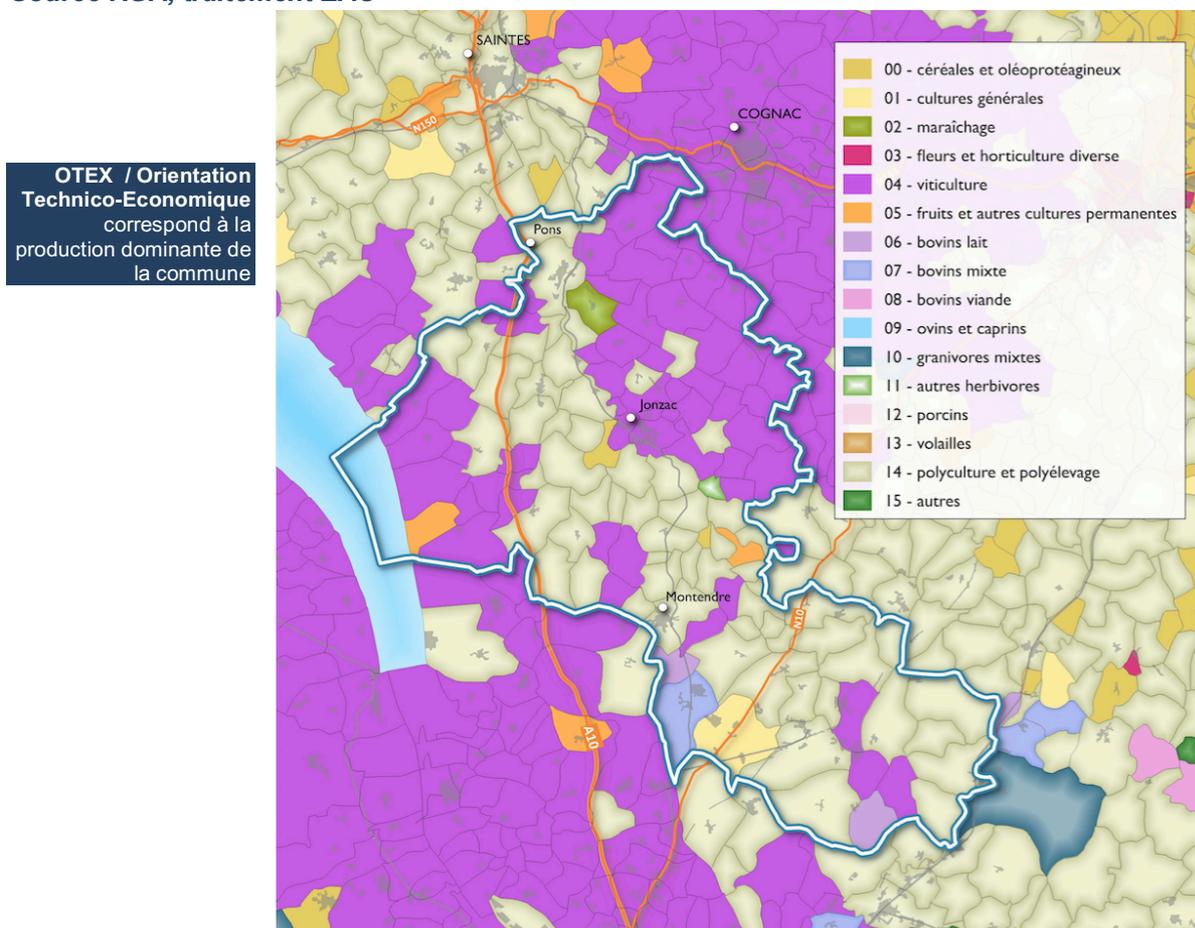
- Une diagonale de Saintes à l'extrême sud du territoire qui correspond à la vallée de la Seugne : accueillant polyculture et élevage.
- Les exploitations viticoles pour la production de Cognac se localisent en frange Est du territoire et en bordure de l'estuaire de la Gironde.

Sur le SCoT, la céréaliculture représente 38% de la SAU, avec des productions de blé tendre, maïs et tournesol. La vigne représente quant à elle 17 129 ha soit 18,5%.

Le recensement agricole permet de mettre en évidence entre 2000 et 2010 : une baisse de la surface viticole et céréalière qui correspond de façon globale au phénomène de baisse de la SAU observée sur cette période. A noter, une progression de la culture de tournesol avec une progression de +1 675 hectares, correspondant quasiment à la perte de surface de vignes (- 1 562 ha) enregistrée.

Néanmoins, depuis 2010, on peut observer une vague de plantations de vignes faisant suite à une décennie de campagne d'arrachages. La reprise du marché du Cognac et la dynamique d'exportation observée ces dernières années, a entraîné le rachat de droits de vignobles du territoire pour celui de Cognac.

Les OTEX du SCoT en 2010 Source RGA, traitement EAU



Les exploitations agricoles

Le nombre d'exploitations du territoire a quasiment été divisé par deux (- 48%), en près de vingt ans.

Cette diminution est notamment liée à une augmentation conséquente de la surface technico-économique des exploitations

Une crise de l'élevage qui s'observe notamment dans la diminution des cheptels de bétails avec une baisse de près de 44% entre 1988 et 2010.

Evolution et variation du nombre d'exploitations agricoles.

Source AGRESTE, RGA ; traitement EAU

TERRITOIRES	Nb exploitations en 1988	Nb exploitations en 2000	Nb exploitations en 2010	Variation 1988-2000	Variation 2000-2010	Variation 1988-2010
SCoT Haute Saintonge	4 644	2 961	2 231	-1 683	-730	-2 413
SCOT CA Royan Atlantique	1 198	752	567	-446	-185	-631
SCOT Haute Gironde	2 716	1 807	1 237	-909	-570	-1 479
SCOT Pays du Sud Charente	2 569	1 752	1 418	-817	-334	-1 151
Charente-Maritime	15 766	9 999	7 367	-5 767	-2 632	-8 399

Evolution et variation du cheptel entre 1988, 2000 et 2010.

Source AGRESTE, RGA 1988, 2000 et 2010, traitement EAU.

TERRITOIRES	Nb de cheptels en 1988	Nb de cheptels en 2000	Nb de cheptels en 2010	Variation 1988-2000	Variation 2000-2010	Variation 1988-2010
SCoT de la Haute Saintonge	36 769	25 652	20 273	-11 117	-5 379	-16 496
SCOT CA Royan Atlantique	9 981	7 714	6 263	-2 267	-1 451	-3 718
SCOT Haute Gironde	13 343	9 319	6 426	-4 024	-2 893	-6 917
SCOT Pays du Sud Charente	39 838	33 761	31 549	-6 077	-2 212	-8 289
Charente-Maritime	197 219	144 905	119 545	-52 314	-25 360	-77 674



Surfaces et variation de la surface des différentes cultures sur le SCoT
Source AGRESTE, RGA 2000 et 2010, traitement EAU.

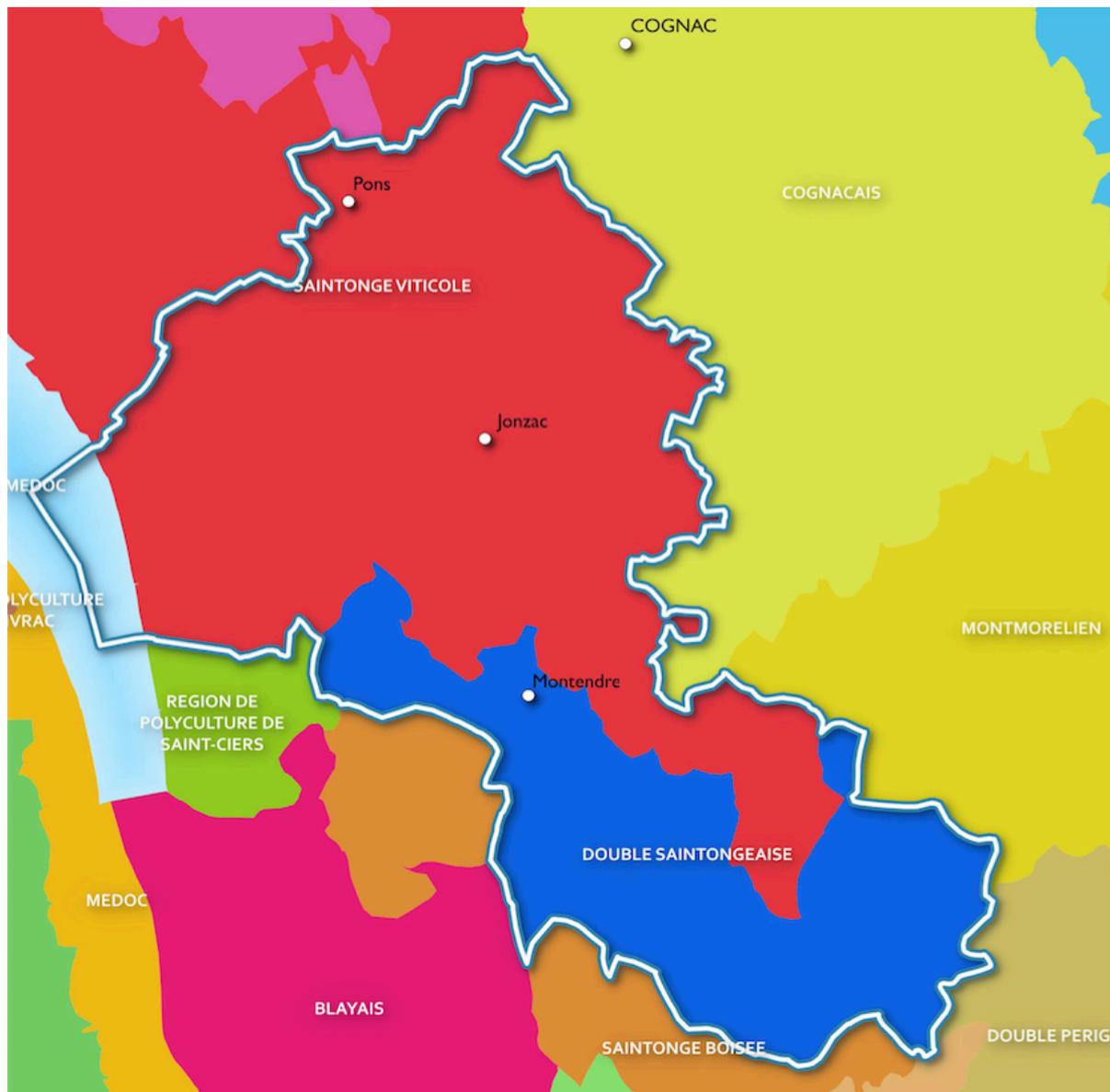
CULTURES	Surfaces en ha en 2010	Part dans la SAU	Surface en ha en 2000	Part dans la SAU	Variation surface entre 2000 et 2010
SAU	92 389		97633		-5 244
CEREALES	35 174	38,1%	38150	39%	-2 976
BLE TENDRE	9 549	10,3%	9604	10%	-55
ORGE	5 319	5,8%	10682	11%	-5 363
MAIS	10 246	11,1%	14426	15%	-4 180
OLEAGINEUX	8 405	9,1%	7527	8%	878
COLZA	551	0,6%	620	1%	-69
TOURNESOL	11 855	12,8%	10180	10%	1 675
FOURRAGE	13 498	14,6%	15770	16%	-2 272
MAIS FOURRAGE	434	0,5%	738	1%	-304
STH	7 827	8,5%	8978	9%	-1 151
PDT OU TUBERCULES	0	0,0%	0	0%	0
LEGUMES	102	0,1%	90	0%	12
FLEURS ET PLANTE	0	0,0%	0	0%	0
VIGNES	17 129	18,5%	18691	19%	-1 562
VERGERS	25	0,0%	27	0%	-2
JACHERE	4 400	4,8%	6087	6%	-1 687



Valeurs des terres agricoles

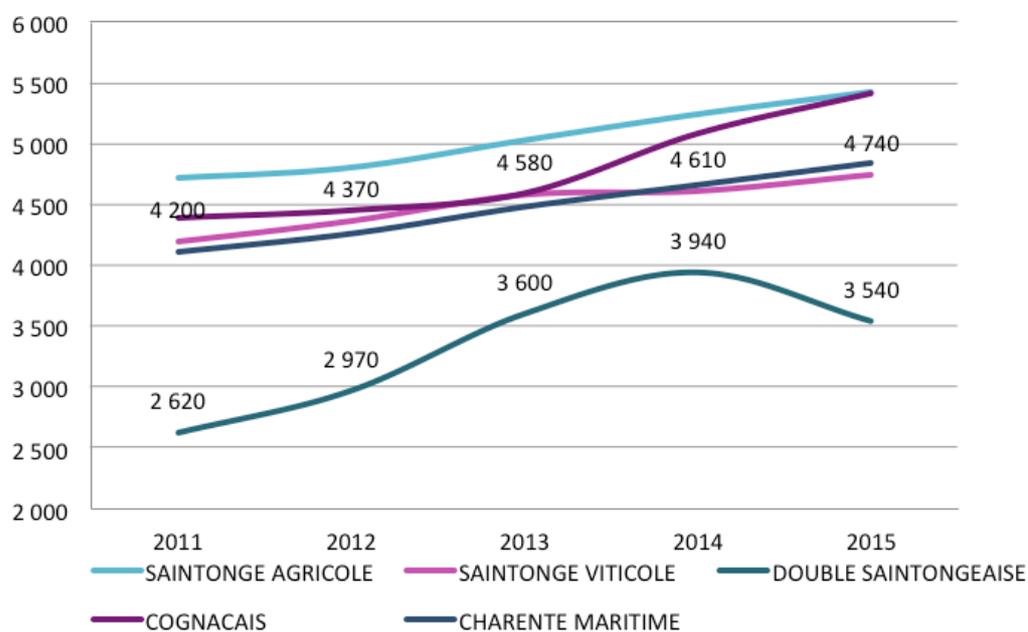
Une hausse de la valeur vénale des terres agricoles libres et louées entre 2011 et 2015 qui illustre une pression sur le foncier.

Une fluctuation des prix qui varie selon les régions agricoles : la Saintonge viticole semble suivre les tendances départementales avec des prix plus élevés mais une augmentation de la valeur vénale plus contenue. Tandis que la Double Saintongeaise dont les prix sont en-deçà des régions agricoles voisines, connaît des augmentations de prix de près de 25% sur la période.



Valeur vénale (prix moyen en euros courants) des terres et prés libres de plus de 70 ares par région agricole entre 2011 et 2015.

Source : direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, traitement EAU.



Des marqueurs d'excellence agricole : AOC/AOP/IGP et Label.

Le territoire de la Haute-Saintonge détient plusieurs AOC/AOP avec notamment des produits tels que le Cognac candidat au patrimoine immatériel de l'UNESCO, le Pineau des Charentes ou encore l'AOC/AOP beurre Poitou-Charentes.

- Un vignoble qui profite de l'AOC Cognac

La zone d'appellation Cognac comprend six crus: Grande Champagne, Petite Champagne, Borderies, Fins Bois, Bons Bois et Bois Ordinaires. Le cru le plus valorisé se situe en Grande Champagne principalement autour de Cognac.

Les surfaces viticoles du SCoT se concentrent majoritairement dans les périmètres des crus de Petite Champagne au Nord-Est de Jonzac, et de Fins Bois toujours dans la frange Est du territoire et en bordure de l'estuaire de la Gironde (Sud-Ouest du territoire)

- Les circuits- courts

Les circuits courts en direction de consommateurs locaux sont peu développés sur le territoire notamment en raison des orientations agricoles du territoire.

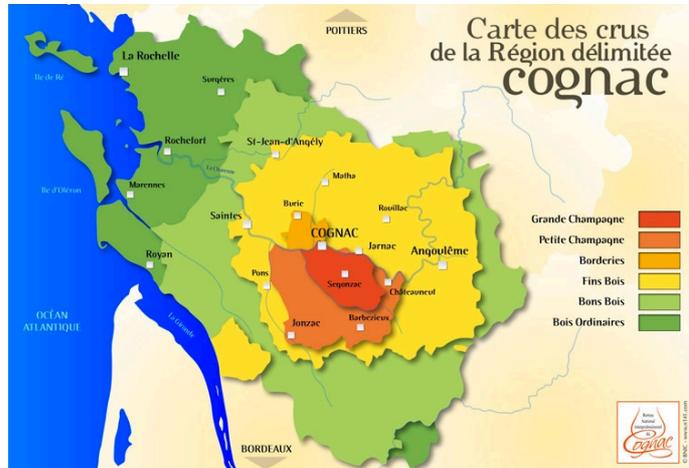
Des circuits-courts de la viande se développent, comme les moutons de l'estuaire, porcs à Vibrac, bovins à Neuvicq avec un maillon de proximité qu'est l'abattoir de Montguyon.

Le maraichage et les vergers restent marginaux au regard des SAU dédiées avec respectivement 102 ha et 25 ha dédiées, bien qu'ils soient en progression.

Néanmoins le territoire de la Haute-Saintonge s'attache à promouvoir et valoriser les initiatives par une lisibilité des offres existantes à travers une communication autour des productions locales et la vente directe à la ferme.

- Labellisation biologique

La labellisation en agriculture biologique est encore timide sur le territoire avec 8 exploitations labellisées recensées au sein du Guide des producteurs de la Haute-Saintonge.



SYNTHÈSE

ATOUTS

- Une croissance timide de l'emploi, portée principalement par une tertiarisation de l'économie et notamment l'augmentation d'emploi dans les services marchands et non marchands.
- Une concentration de l'emploi de 88 qui reste stable et des actifs occupés qui travaillent majoritairement au sein du territoire (70%), qui démontre l'autonomie du territoire et la gravité de son économie.
- Des zones d'activités économiques qui irriguent le territoire et placent l'ensemble du territoire à moins de 15 min d'une ZAE communautaire.
- Une dynamique entrepreneuriale forte, un artisanat qui s'appuie sur un réseau de TPE.
- Des filières économiques traditionnelles encore fortes, et vectrices d'une identité forte. Une sphère productive qui perd des emplois, mais reste constitutive de l'identité et des savoir-faire locaux (filière bois, distillerie, viticulture, produits d'excellence, artisanat.)
- Des filières innovantes émergentes qui s'arriment à la fois à des savoir-faire spécifiques, des ressources du territoire et à des pôles de compétitivités internes et externes.
- Le tourisme et l'activité thermale sont des locomotives économiques pour l'attractivité et la dynamique économique du territoire, ce dernier a su tirer partie de cette activité pour diversifier son offre et s'imposer comme une destination écotouristique.
- Une politique de programmation et de développement du territoire, qui expérimente, qui anticipe les problématiques et les besoins futurs, forte de ses nombreux partenariats institutionnels, économiques et associatifs.

FAIBLESSES

- Un taux de chômage qui progresse mais qui reste toutefois inférieur au taux départemental.
- Un niveau de formation faible, avec 15% de diplômés de l'enseignement supérieur qui peut s'expliquer notamment par une faible part d'emplois métropolitains.
- Une agriculture à géométrie variable : la viticulture qui profite de la renommée de ces produits (Cognac, Pineau des Charentes), la polyculture et polyélevage qui faiblit avec une baisse du cheptel, des sols lenticulaires peu propices à la mise en culture dans certaines parties du territoire.

DEFIS

- Une résilience territoriale face à la crise de l'appareil productif, qui a vu le jour en proposant des services et filières innovantes, afin de faire face aux mutations économiques. Le territoire aura à répondre à l'émergence, et au développement de nouvelles filières pour continuer à innover, et maintenir la dynamique engagée.
- Des savoir-faire locaux menacés par le départ des jeunes poursuivant leurs études, l'émergence de nouveaux savoirs et compétences seront autant de défis auquel le territoire devra répondre pour proposer une offre de formation en cohérence avec les filières économiques actuelles et futures.
- La proximité, les circuits-courts comme réponse aux crises que connaît l'agriculture



- 
- L'apparition de nouveaux besoins en termes de type de bâtiments développés sur les exploitations agricoles et en termes de surfaces couvertes
 - Une filière bois traditionnelle qui s'appuie sur des savoir-faire locaux, et qui s'intègre aux engagements du territoire pour la transition énergétique avec le développement de la biomasse, l'énergie bois et toutes les innovations que la filière bois régionale appelle. Une vulnérabilité de la ressource bois, qui ne doit cependant pas être négligée dans la perspective d'une filière bois énergie forte et moteur de développement.
 - Un accompagnement efficace des entreprises et activités dans leur développement, permet par une offre de pépinières et hôtels d'entreprises adaptées, qui devra à l'avenir veiller à la pérennisation de ces activités par une offre adaptée au parcours résidentiel des entreprises accueillies.



CAHIER 3



EQUIPEMENTS

EQUIPEMENTS	115
LE NIVEAU D'EQUIPEMENTS	115
LES EQUIPEMENTS ET LES SERVICES	118
LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	118
LA SANTE ET L'ACTION SOCIALE	119
LES SERVICES AUX PARTICULIERS	122
L'OFFRE COMMERCIALE	123
LES EQUIPEMENTS DE SPORT, CULTURE ET LOISIRS	126
LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	128
LE RESEAU ROUTIER	129
LE RESEAU FERRE ET LA DESSERTE FERROVIAIRE	130
DES DEPLACEMENTS CONDITIONNES PAR L'UTILISATION DE LA VOITURE.	130
LE COVOITURAGE : ALTERNATIVE A LA VOITURE INDIVIDUELLE	130
L'OFFRE EN TRANSPORT EN COMMUN	131
LE TRANSPORT SCOLAIRE	131
VOIE AERIENNE	131
DES ITINERAIRES PEDESTRES, CYCLABLES ET EQUESTRES QUI QUADRILLENTE LE TERRITOIRE.	132
LA COUVERTURE NUMERIQUE	133
SYNTHÈSE	134
ATOUTS	134
FAIBLESSES	134
DEFIS	134



EQUIPEMENTS

LE NIVEAU D'EQUIPEMENTS

La densité de 337 équipements pour 10 000 habitants sur le territoire du SCoT se rapproche de la densité départementale (382 pour 10 000 habitants), mais se distingue surtout par une forte majorité d'équipements de gamme de proximité. Ils représentent 82,5% contre 77,5% à l'échelle départementale.

Des équipements structurants majoritairement localisés au sein des polarités du territoire tels que Jonzac (avec Les Antilles, le Centre Hospitalier Spécialisé) mais accompagné d'une variété (services, commerces, sports et loisirs) et une irrigation des équipements sur l'ensemble du territoire.

Une densité à l'échelle des bassins de vie, qui illustre une certaine autonomie dans l'accès aux équipements de proximité notamment. En revanche, les communes du bassin de vie de Saint-Aigulin enregistrent une densité plus faible en raison de la proximité avec la commune de La Roche-Chalais située en dehors du territoire.

La CDCHS se mobilise afin de maintenir un accès aux services publics, marchands et aux soins sur l'ensemble du territoire notamment par la signature début 2017, d'un Contrat de ruralité 2017-2020 avec la Préfecture et le Département. Il affirme la volonté de la CDCHS de garantir un accès aux services à tous, d'anticiper les besoins futurs de la population, de rechercher des alternatives innovantes, notamment la mutualisation de certains services et équipements pour assurer une couverture et un maillage optimal du territoire.

Nombre et part des équipements en fonction des niveaux de gamme des équipements.
Source INSEE BPE 2016, traitement EAU

Territoires	Proximité			Intermédiaire			Supérieur		
	Nb	Part %	/ 10 000 hab	Nb	Part %	/ 10 000 hab	Nb	Part %	/ 10 000 hab
Bassin de Jonzac	523	26%	272	111	35%	58	26	54%	14
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	72	4%	209	20	6%	58	2	4%	6
Bassin de Montendre	289	15%	268	48	15%	45	4	8%	4
Bassin de Montguyon	352	18%	338	41	13%	39	5	10%	5
Bassin de Pons	557	28%	281	72	23%	36	11	23%	6
Bassin de Mirambeau	187	9%	326	21	7%	37	-	0%	-
CC de la Haute Saintonge	1 980	100%	285	313	100%	45	48	100%	7
CA ROYAN Atlantique	3 050		372	730		89	154		19
SCOT Haute Gironde	1 717		266	253		39	63		10
SCOT Pays du Sud Charente	1 126		297	172		45	40		11
Charente-Maritime	19 455		305	4 066		64	909		14

La classification des équipements en gammes par l'INSEE permet de refléter l'organisation hiérarchisée des territoires en terme de services à la population. Au sein de la Base Permanente des Equipements de 2015, 104 équipements ont été retenus, répartis en 3 gammes : de proximité, intermédiaire, et supérieure.

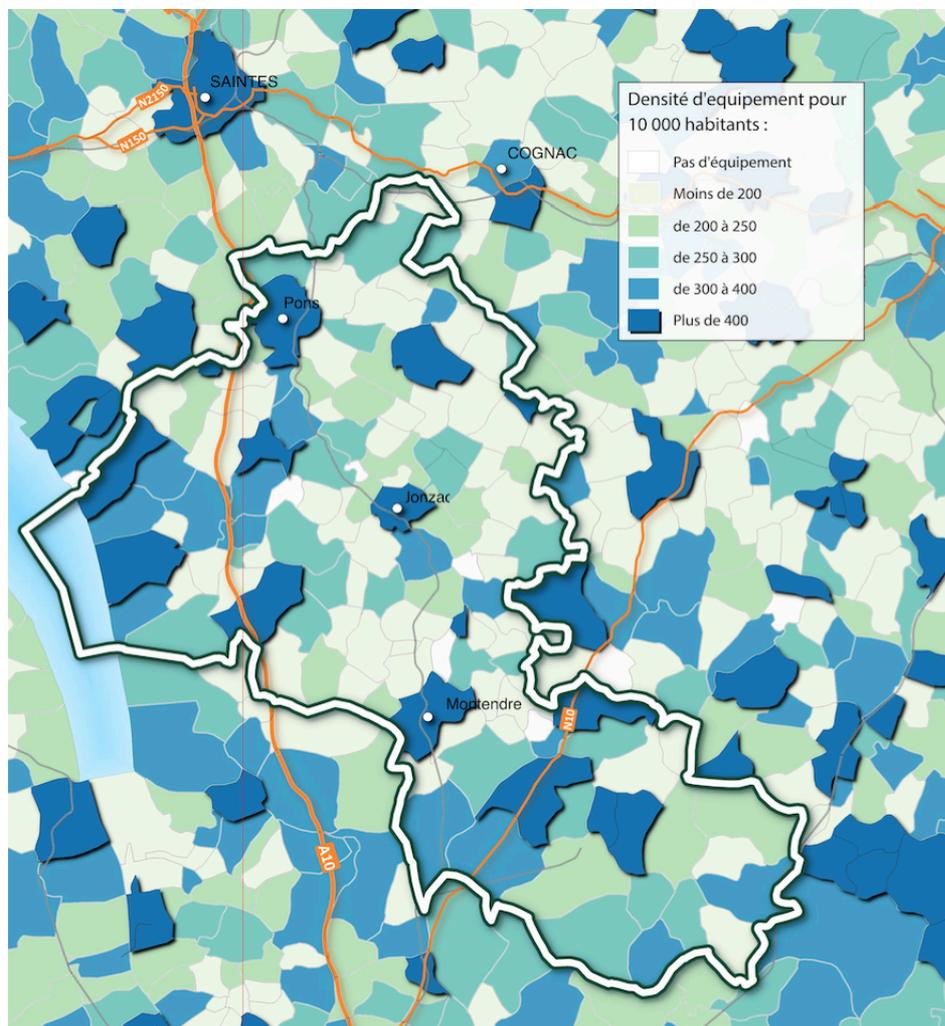
Les équipements de proximité (école maternelle, pharmacie, boulangerie...) permettent de répondre aux besoins quotidiens des habitants et usagers.

Les équipements de gamme intermédiaire (orthophoniste, supermarché, gendarmerie...) répondent à des besoins moins fréquents, hebdomadaires par exemple.

Les équipements de gamme supérieure (maternité, agence Pôle Emploi, médecin spécialiste...) se trouvent davantage dans les pôles urbains, et permettent de répondre à des besoins plus rares, et spécifiques.



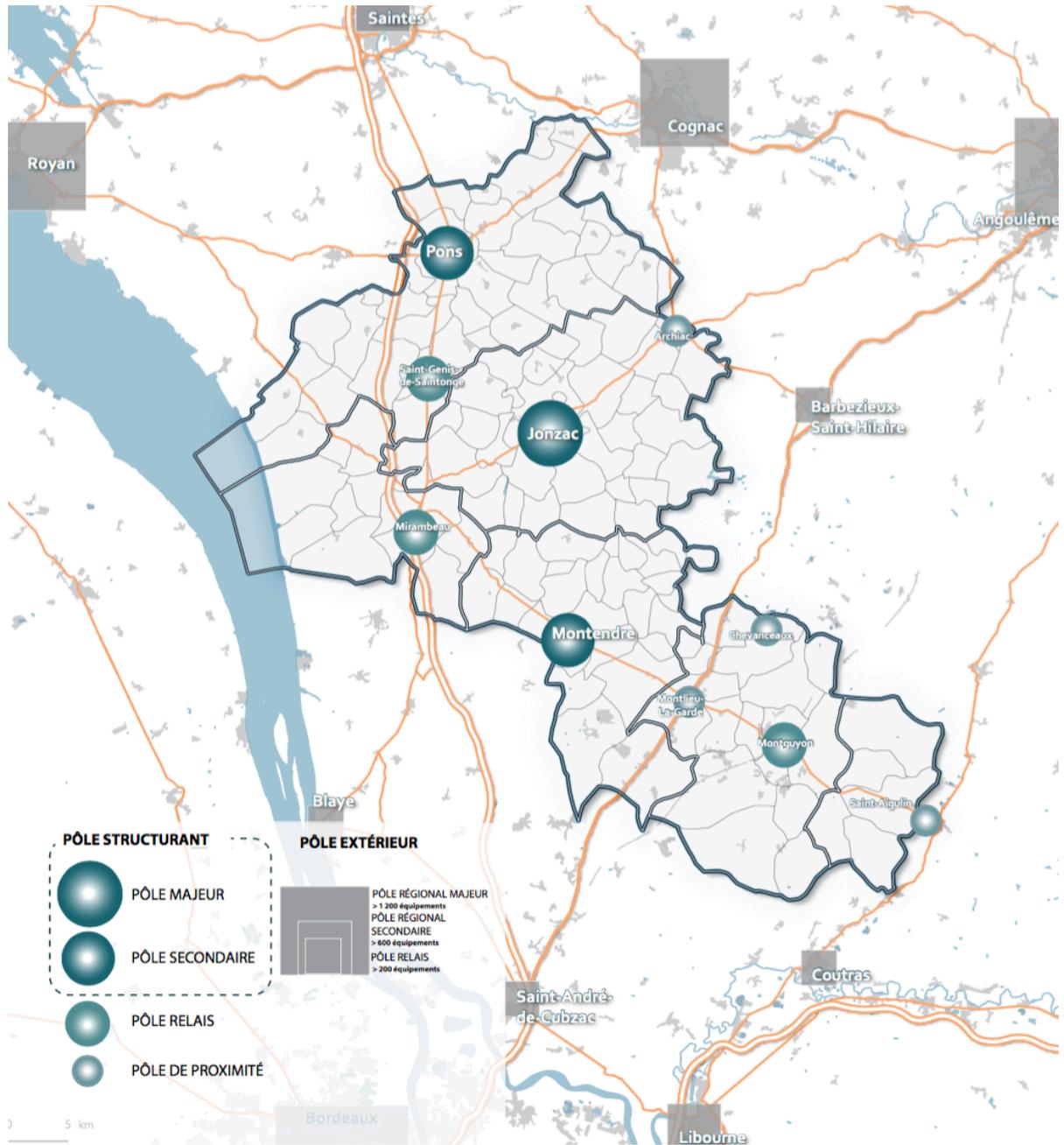
Densité d'équipements au sein du territoire du SCoT de la Haute-Saintonge.
 Source : INSEE BPE 2015, traitement EAU



Nombre et densité d'équipements au sein des bassins de vie du territoire du SCoT de la Haute-Saintonge - Source : INSEE BPE 2016, traitement EAU

Territoires	Equipements	
	Nb	/ 10 000 hab
Bassin de Jonzac	660	343
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	94	273
Bassin de Montendre	341	317
Bassin de Montguyon	398	382
Bassin de Pons	640	323
Bassin de Mirambeau	208	362
CC de la Haute Saintonge	2 341	337
CA ROYAN Atlantique	3 934	480
SCOT Haute Gironde	2 033	315
SCOT Pays du Sud Charente	1 338	353
Charente-Maritime	24 430	382

La structuration des pôles d'équipements
 Source : INSEE BPE 2016, traitement EAU



LES EQUIPEMENTS ET LES SERVICES

LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES

Une densité inférieure aux territoires de comparaison pour le premier degré (écoles maternelles et élémentaires), mais supérieure pour le second degré notamment les collèges et lycées. Pour les communes qui ne disposent pas d'école, des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) se sont structurés afin de maintenir une proximité des écoles maternelles et élémentaires pour les familles.

Le territoire dispose de lycées techniques et agricoles contribuant à l'offre de formation locale. Cette offre est complétée par deux Maisons Familiales Rurales (MFR) à Saint-Genis-de-Saintonge et Chevanceaux, ainsi que le Campus des métiers situé à Saint-Germain-de-Lusignan qui propose des formations de niveau CAP au Bac Pro.

L'offre de formation correspond aux filières économiques du territoire (agriculture, carrière médico-sociale, tourisme-animation, recyclage, énergie..).

Par ailleurs, le territoire ne dispose pas d'établissement d'enseignement supérieur. Les établissements les plus proches se situent à Bordeaux, Poitiers, La Rochelle ou Angoulême. L'offre régionale est importante et variée pour la poursuite d'études post-bac (Universités, IUT, écoles d'ingénieurs..)

Nombre et densité (/10 000 hab) d'établissements scolaires.

Source INSEE BPE 2016, traitement EAU

Territoires	Ecole maternelle		Ecole élémentaire		Collège		Lycée	
	Nb	/ 10 000 hab	Nb	/ 10 000 hab	Nb	/ 10 000 hab	Nb	/ 10 000 hab
Bassin de Jonzac	2	1,0	5	2,6	2	1,0	1	0,52
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	1	2,9	1	2,9	1	2,9	-	-
Bassin de Montendre	2	1,9	2	1,9	1	0,9	-	-
Bassin de Montguyon	2	1,9	8	7,7	2	1,9	-	-
Bassin de Pons	1	0,5	2	1,0	2	1,0	1	0,51
Bassin de Mirambeau	1	1,7	1	1,7	1	1,7	-	-
CC de la Haute Saintonge	9	1,3	19	2,7	9	1,3	2	0,29
CA ROYAN Atlantique	19	2,3	32	3,9	7	0,9	1	0,12
SCOT Haute Gironde	9	1,4	32	5,0	5	0,8	1	0,16
SCOT Pays du Sud Charente	6	1,6	10	2,6	6	1,6	1	0,26
Charente-Maritime	121	1,9	235	3,7	61	1,0	20	0,31



LA SANTE ET L'ACTION SOCIALE

Des établissements de santé structurant de niveau supérieur (Hôpital de Jonzac, EHPAD), mais une densité de professionnels de santé faible, qui semble néanmoins répondre aux besoins de la population résidente.

Il existe plusieurs projets de maison de santé (Archiac, St Bonnet sur Gironde, Mirambeau, Jarnac-Champagne, Pons) sur le territoire. L'objectif est d'attirer les praticiens de santé et de palier un manque de praticiens par endroit.

Les densités d'équipements de santé, et l'accessibilité potentielle aux médecins généralistes, montrent un déficit de praticiens au regard de la demande de soin potentiel de la population du bassin de Montendre. En revanche, sur le reste du territoire, l'offre semble correspondre aux besoins actuels de la population. Néanmoins, cette offre doit être interrogée aux regards du vieillissement de la population et du renouvellement des praticiens.

Nombre d'équipements de santé au sein du SCoT de la Haute-Saintonge.

Source : INSEE BPE 2016, traitement EAU

Territoires	Action sociale		Fonctions médicales et paramédicales		Etablissements de santé	
	Nb	/ 10 000 hab	Nb	/ 10 000 hab	Nb	/ 10 000 hab
Bassin de Jonzac	16	8	61	32	18	9
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	1	3	12	35	4	12
Bassin de Montendre	4	4	30	28	5	5
Bassin de Montguyon	10	10	58	56	11	11
Bassin de Pons	11	6	59	30	13	7
Bassin de Mirambeau	8	14	19	33	4	7
CC de la Haute Saintonge	50	7	239	34	55	8
CA ROYAN Atlantique	76	9	501	61	70	9
SCOT Haute Gironde	41	6	322	50	42	7
SCOT Pays du Sud Charente	34	9	133	35	26	7
Charente-Maritime	568	9	3 329	52	456	7

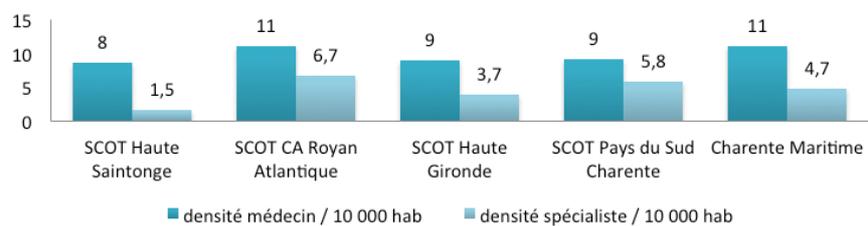
Action sociale : garde d'enfant d'âge périscolaire, hébergement, service de repas à domicile, services d'aides pour personnes âgées, pour adultes handicapés, aide sociale à l'enfance et enfants handicapés avec hébergement, services à domicile ou ambulatoires.

Etablissements de santé : ambulance, laboratoire d'analyses médicales, pharmacie, centre de santé dialyse, établissement psychiatrique, établissement de santé de court, moyen, et long séjours, maternité, structures psychiatriques en ambulatoire, urgences.

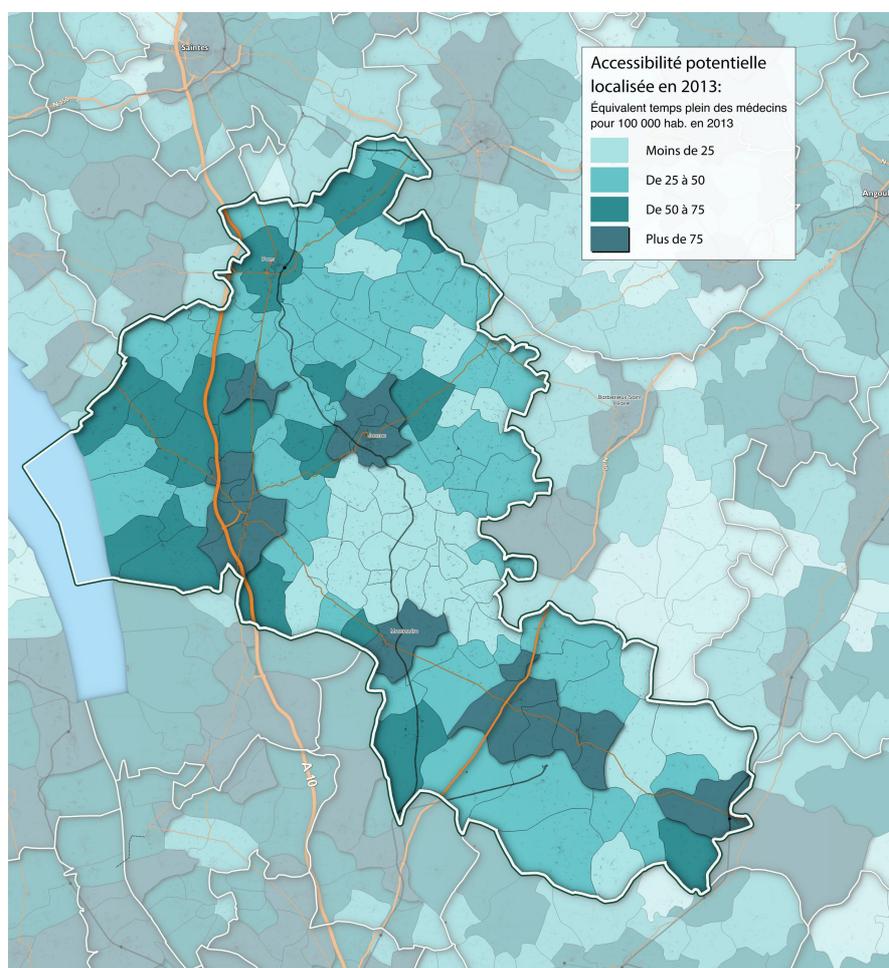
Services médicaux et paramédicaux : orthophoniste, pédicure-podologue, chirurgien dentiste, infirmier masseur kinésithérapeute, médecin omnipraticien, audioprothésiste, orthopédiste, sage-femme, spécialiste en gynécologie, en ophtalmologie, en oto-rhino- laryngologie, en pédiatrie, en radiodiagnostic et imagerie médicale.



Densité de médecins généralistes et de spécialistes pour 10 000 habitants au sein du SCoT de la Haute-Saintonge et des territoires de comparaison. Source : INSEE BPE 2015

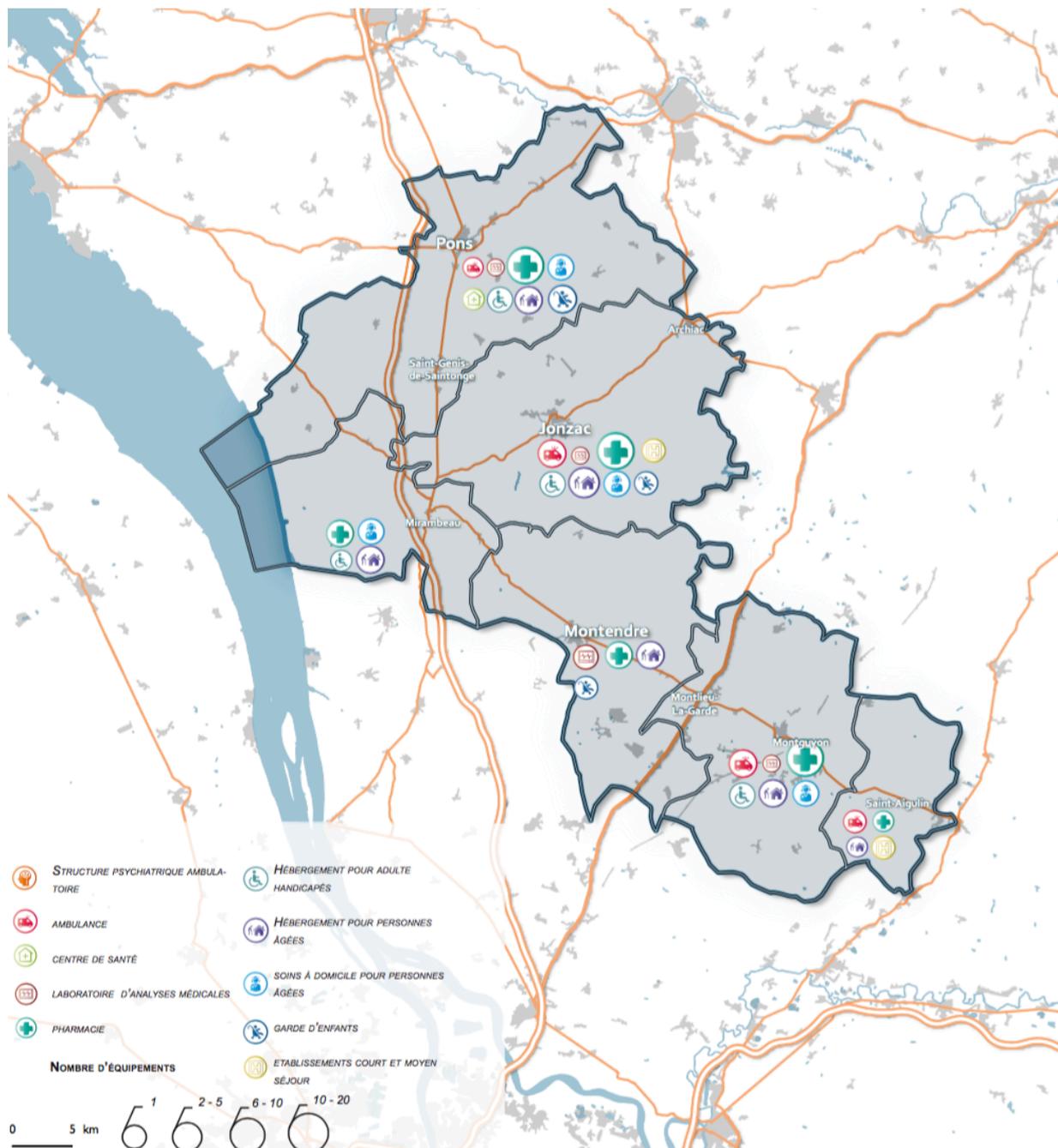


Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes





Carte des équipements de santé et d'action sociale à l'échelle des bassins du territoire
Source INSEE BPE 2016, traitement EAU



LES SERVICES AUX PARTICULIERS

Une densité de services aux particuliers légèrement plus faible que les territoires de comparaison. Un nombre important de services en lien avec le bâtiment (Maçons, peintres, plombiers, électriciens..).

Nombre et densité de services aux particuliers au sein du SCoT et des territoires de comparaison. Source INSEE BPE 2016, traitement EAU

Territoires	Services aux particuliers	
	Nb	/ 10 000 hab
Bassin de Jonzac	330	172
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	51	148
Bassin de Montendre	216	201
Bassin de Montguyon	236	227
Bassin de Pons	399	202
Bassin de Mirambeau	120	209
SCoT de la CC de la Haute Saintonge	1 352	195
SCoT de la CA de Royan	2 233	273
SCoT Haute Gironde	1 196	186
SCoT Pays du Sud Charente	733	194
Charente-Maritime	13 555	212

Offre de services aux particuliers à l'échelle du SCoT de la Haute-Saintonge.

Territoire	Agence de travail temporaire	Agence immobilière	Banque	Bureau & relais de poste, agence postale	Centre de finances publiques	Pôle emploi	Police	Gendarmerie	Pompes funèbres	Contrôle technique	Ecole de conduite	Location auto-utilitaires légers	Réparation automobile
Bassin de Jonzac	2	17	11	9	4	1	-	2	6	2	4	-	35
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	-	-	2	2	1	-	-	1	3	-	1	-	-
Bassin de Montendre	1	8	5	5	-	-	-	1	2	1	4	-	21
Bassin de Montguyon	-	4	5	7	1	1	-	1	2	1	3	-	25
Bassin de Pons	-	23	8	15	2	1	-	2	2	4	6	-	47
Bassin de Mirambeau	-	2	3	6	1	-	-	2	2	-	1	-	14
SCoT de la CC de la Haute Saintonge	3	54	34	44	9	3	-	9	17	8	19	-	142
SCoT de la CA de Royan	6	212	51	29	6	1	1	4	22	10	20	6	165
SCoT Haute Gironde	5	47	20	36	4	1	-	5	12	6	13	1	120
SCoT Pays du Sud Charente	3	43	23	17	3	3	-	6	8	5	6	-	78
Charente-Maritime	78	934	336	258	63	16	7	39	111	80	173	41	1 039

Territoire	Coiffeur	Soins, beauté	Blanchisserie	Vétérinaire	Restaurant	Electricien	Entretien général du bâtiment	Maçon	Menuiserie & Charpentier	Plâtrier & Peintre	Plombier, Couvreur, Charpentier
Bassin de Jonzac	27	11	4	3	42	20	12	37	31	23	27
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	2	2	-	3	8	4	2	7	4	7	2
Bassin de Montendre	17	8	2	2	30	20	4	28	22	15	20
Bassin de Montguyon	30	9	1	2	16	17	5	38	24	21	23
Bassin de Pons	27	21	3	3	47	31	9	42	32	42	32
Bassin de Mirambeau	15	3	1	2	12	8	3	19	12	6	8
SCoT de la CC de la Haute Saintonge	118	54	11	15	155	100	35	171	125	114	112
SCoT de la CA de Royan	157	80	23	21	493	137	64	219	158	191	157
SCoT Haute Gironde	98	57	8	13	124	94	27	136	107	150	112
SCoT Pays du Sud Charente	54	20	6	5	85	39	24	113	94	57	41
Charente-Maritime	990	517	125	110	2 353	928	376	1 387	1 248	1 308	1 038

Services aux particuliers : banques, caisses d'épargne, bureaux de poste, relais poste, agences postales, réparation automobile et de matériel agricole, maçons, plâtriers, peintres, menuisiers, charpentiers, serruriers, plombiers, couvreurs, chauffagistes, électriciens, entreprises générales du bâtiment, coiffeurs, restaurants, agences immobilières, soins de beauté, polices, gendarmeries, centres de finances publiques, pompes funèbres, contrôles techniques automobiles, écoles de conduite, vétérinaires, blanchisseries, teintureries, agences pôle emploi, agences de location d'automobiles et utilitaires légers, agences de travail temporaire.



L'OFFRE COMMERCIALE

Une densité commerciale faible avec 46 commerces pour 10 000 habitants, une concentration forte des commerces dans les polarités, avec notamment Jonzac qui concentre près de 44% de l'offre commerciale du territoire.

Une offre commerciale qui s'appuie sur les **commerces de proximité à l'échelle des bassins de vie**. Les grandes surfaces alimentaires irriguent le territoire, avec notamment un important développement du *drive* sur le territoire, avec 8 hypermarchés et supermarchés proposant ce mode de retrait en magasin. La CdC compte près de 48 500m² de surface commerciale en 2017, soit 10 365 m² pour 10 000 habitants.

En revanche, l'offre de grande surface apparaît peu diversifiée, elle est principalement orientée sur l'alimentaire et le bricolage-jardinage, et relativement peu pourvue en magasins culturels et de loisirs.

Nombre et densité commerciale du SCoT et des territoires de comparaison.

Source INSEE BPE 2016, traitement EAU

Territoires	Proximité		Intermédiaire		Supérieure		Total	
	Nb	/ 10 000 hab	Nb	/ 10 000 hab	Nb	/ 10 000 hab	Nb	/ 10 000 hab
Bassin de Jonzac	40	21	65	34	3	2	108	56
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	7	20	3	9	-	-	10	29
Bassin de Montendre	20	19	23	21	-	-	43	40
Bassin de Montguyon	28	27	15	14	-	-	43	41
Bassin de Pons	40	20	32	16	3	2	75	38
Bassin de Mirambeau	19	33	6	10	-	-	25	44
SCoT de la CC de la Haute Saintonge	154	22	144	21	6	1	304	44
SCoT de la CA de Royan	252	31	533	65	47	6	832	102
SCoT Haute Gironde	105	16	128	20	7	1	240	37
SCoT Pays du Sud Charente	75	20	91	24	2	1	168	44
Charente-Maritime	1 458	23	2 651	42	203	3	4 312	68

Nombre, part et densité commerciale des polarités au sein du SCoT.

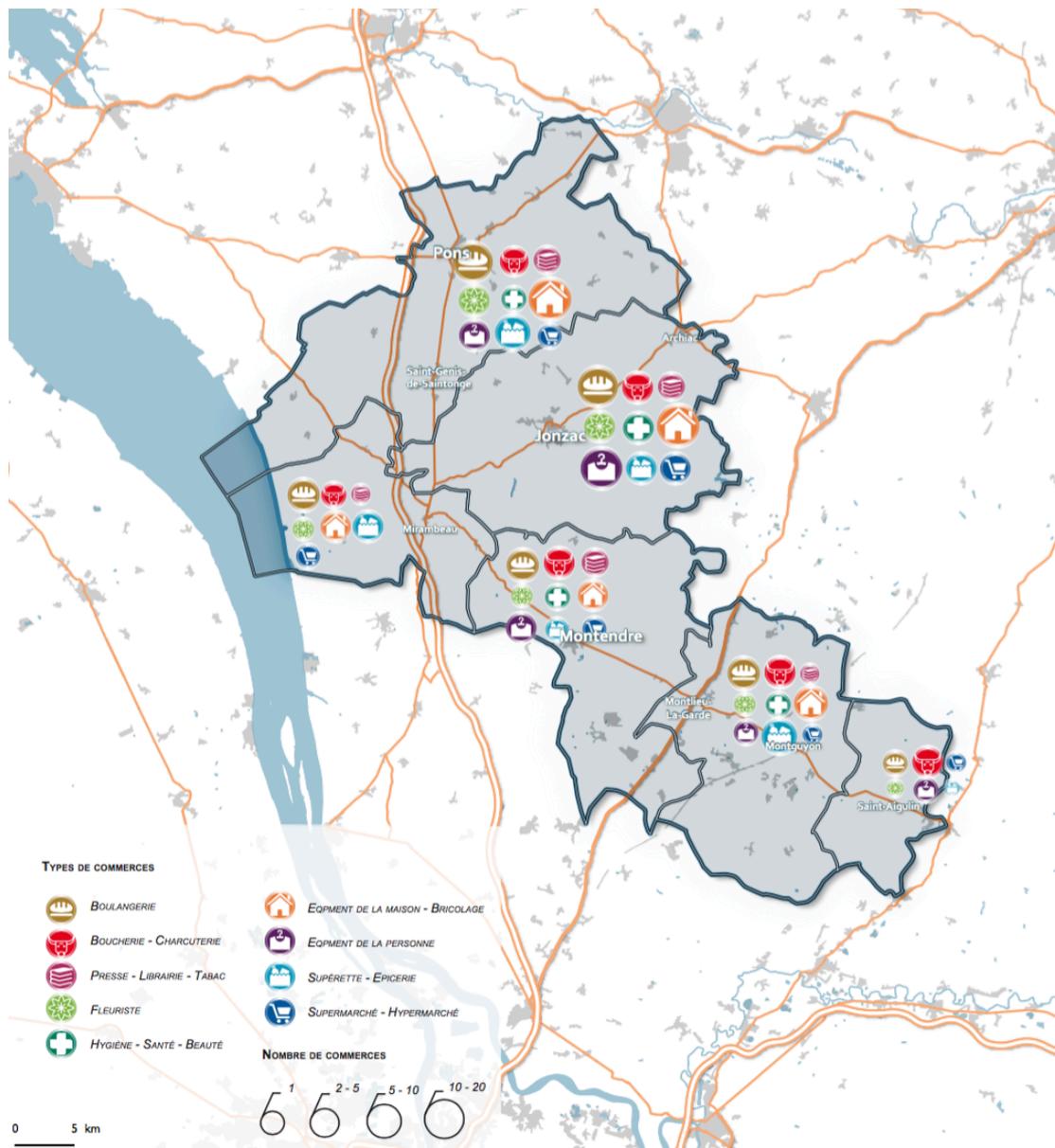
Source INSEE BPE 2016, traitement EAU

Commune	Nb	/ 10 000 hab	Part %
Jonzac	75	22	25%
Pons	34	8	11%
Montendre	31	10	10%

Le commerce regroupe : boulangeries, boucheries, charcuteries, presses, librairies, tabacs, fleuristes, parfumeries, pharmacies, soins de beauté, magasins d'optique, d'électroménager, de matériel audio-vidéo, d'équipement du foyer, de meubles, de revêtements murs et sols, les drogueries/quincailleries, magasins d'articles de sports et de loisirs, de chaussures et vêtements, les supérettes, épicerie, hypermarchés, supermarchés, produits surgelés et stations services.

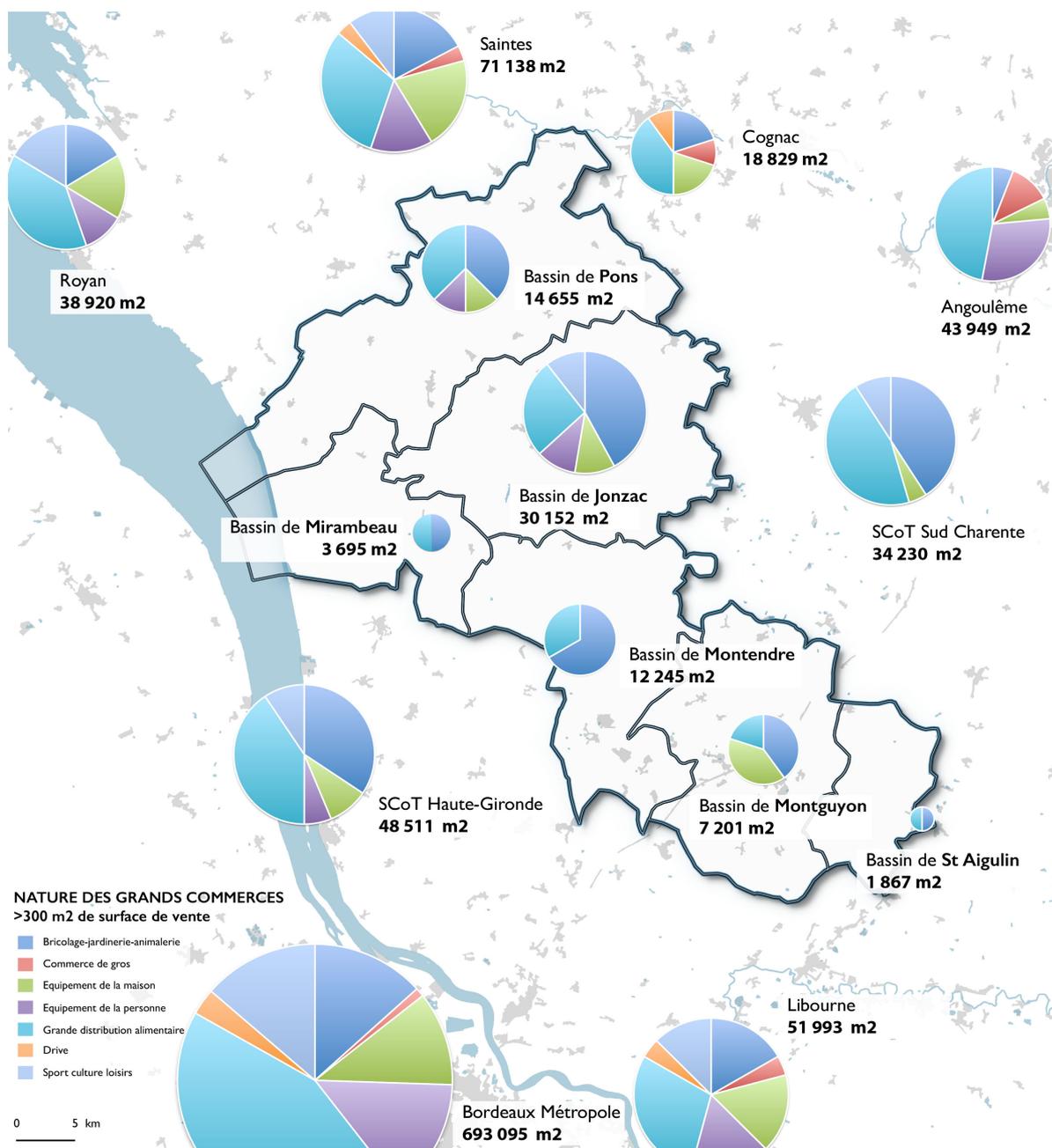


Le commerce de proximité à l'échelle des bassins du territoire
 Source INSEE BPE 2016, traitement EAU



La répartition du grand commerce en 2017.

Source Tradedimensions 2017, traitement EAU



Surfaces commerciales pour 10 000 habitants en 2017. Source Tradedimensions 2017-INSEE 2013, traitement EAU

m2/10 000 hab	Bricolage-Jardinerie	Equipement de la maison	Equipement de la personne	Grande distribution alimentaire	Sport-Culture-Loisirs	Total
Bassin de Jonzac	7 746	1 673	1 443	5 470	1 068	17 399
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	2 924			2 535		5 459
Bassin de Montendre	7 209			4 194		11 403
Bassin de Montguyon	3 369	1 190		2 380		6 940
Bassin de Pons	2 469	405		4 198		7 427
Bassin de Mirambeau	1 884			4 531		6 415
SCoT de la CdC de la Haute Saintonge	4 694	733	475	4 189	275	10 365
SCoT de la CA Royan Atlantique	4 638	908	610	4 971	730	11 857
SCoT Haute Gironde	2 693	406	278	3 720	476	7 573
SCoT Pays du Sud Charente	4 699	394		4 890	394	10 377



LES EQUIPEMENTS DE SPORT, CULTURE ET LOISIRS

Avec une densité de 42 équipements / 10 000 habitants, le territoire est bien doté en équipements de sports, culture et loisirs, et mieux doté que les territoires de comparaison, à titre d'exemple la Charente-Maritime enregistre une densité de 29 pour 10 000 habitants.

Une offre culturelle, sportive et de loisirs diversifiée mais une gamme supérieure limitée : avec seulement 4 cinémas recensés au sein du territoire en tant que gamme supérieure.

Toutefois, cette base de données ne distingue ou ne différencie pas certains types d'équipements, il faut ainsi prendre en compte les équipements tels que la Maison de la forêt, la Maison de la vigne et des Saveurs, le Pole de sécurité et des sports mécaniques, Pôle Nature de Vitrezay, ainsi que le Labyrinthe de Montendre.

L'offre culturelle et sportive s'accompagne aussi d'évènements à l'échelle du territoire avec des manifestations comme le festival Les Estivales, les Drôles de rues...

Il faut noter la forte densité et concentration d'équipements sur Jonzac avec notamment les thermes, le complexe des Antilles de Jonzac, la base de loisirs, le casino, le centre des congrès. Hormis cette concentration autour de l'activité thermale, l'ensemble du territoire est bien irrigué en équipement de sports, de culture et de loisirs tant pour les résidents que les touristes qui pratiquent le territoire.

Densité d'équipements de sports, culture et loisirs sur le SCoT et les territoires de comparaison.

Source INSEE BPE 2016, traitement EAU

Territoires	Equipement	
	Nb	/ 10 000 hab
Bassin de Jonzac	87	45
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	12	35
Bassin de Montendre	39	36
Bassin de Montguyon	37	36
Bassin de Pons	81	41
Bassin de Mirambeau	36	63
SCoT de la CC de la Haute Saintonge	292	42
SCoT de la CA de Royan	200	24
SCOT Haute Gironde	160	25
SCOT Pays du Sud Charente	134	35
Charente-Maritime	1 878	29

Equipements de sport, culture et loisirs à l'échelle du SCoT de la CC de la Haute-Saintonge

Source INSEE BPE 2016, traitement EAU

Bassin de vie	Athlétisme	Bassin de natation	Boulodrome	Cinéma	Roller-Skate Vêlo bicross ou freestyle	Salle spécialisée	Salle de combat	Salle remise en forme	Terrain de jeux extérieur	Salle non spécialisée	Gymnase	Tennis	Terrain de grands jeux
Bassin de Jonzac	1	3	11	1	2	8	3	4	8	12	5	15	14
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	1	1	2	-	-	-	1	1	-	-	2	1	3
Bassin de Montendre	-	2	8	-	2	1	1	1	5	4	3	5	7
Bassin de Montguyon	-	2	7	1	-	1	2	-	3	-	2	7	12
Bassin de Pons	2	2	20	2	1	5	1	4	3	11	4	10	16
Bassin de Mirambeau	-	2	10	-	1	1	1	1	5	3	2	4	6
SCoT de CC de la Haute Saintonge	4	12	58	4	6	16	9	11	24	30	18	42	58



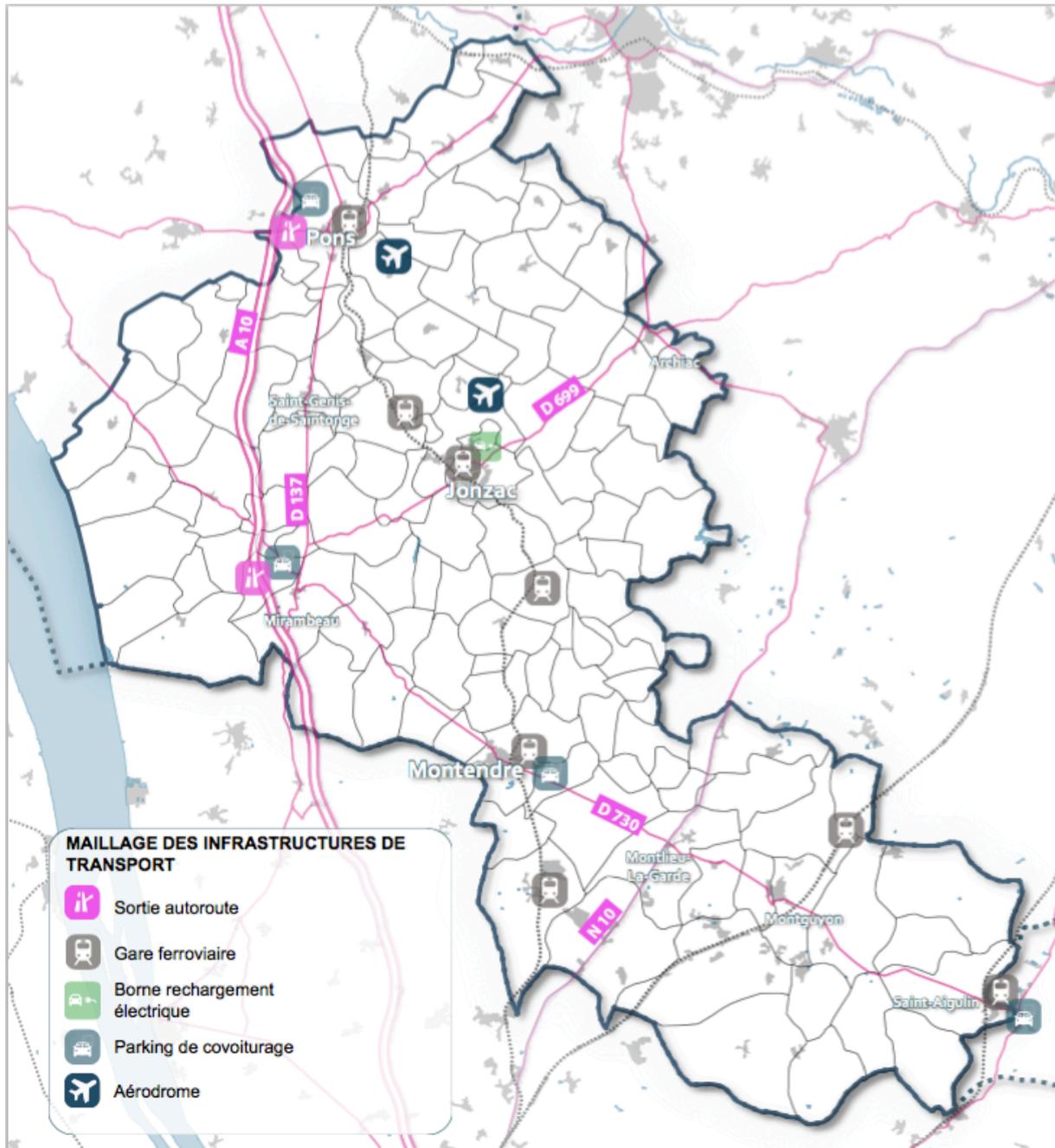


- 1- *Centre Aqualudique Les Antilles de Jonzac*
- 2- *Maison du Parc des Labyrinthes à Montendre – Source IGREC INGENIERIE*
- 3- *Centre des Congrès de Jonzac- Source TETRAC*



LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Les infrastructures de transport à l'échelle du territoire du SCoT de la Haute-Saintonge



LE RESEAU ROUTIER

Un maillage routier dense qui quadrille le territoire :

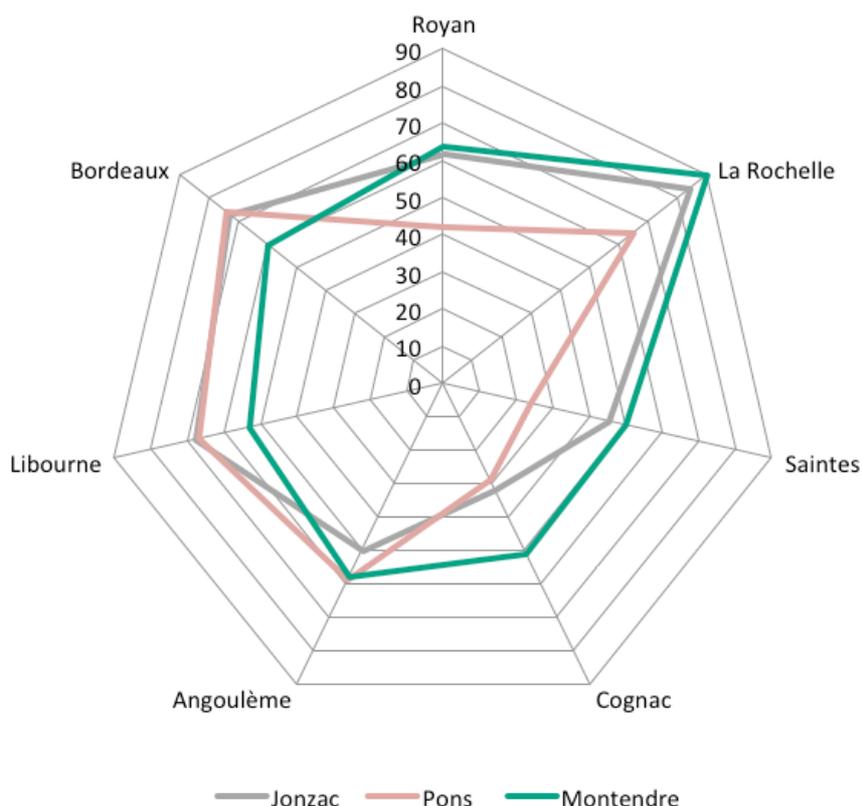
- Avec l'autoroute A10 qui traverse le territoire du Nord au Sud avec deux sorties à hauteur de Pons et Mirambeau.
- La nationale 10 qui traverse le territoire d'Est en Ouest à hauteur de Montlieu-la-Garde et Bédenac.
- Un réseau de routes départementales irrigue et relie le territoire aux polarités voisines telles que Saintes et Bordeaux via la D137, Angoulême via la D699, Cognac via la D731.

Un maillage interne de voies qui permet de relier l'ensemble du territoire de la Haute-Saintonge et notamment ses principales polarités.

Cette armature routière dense permet ainsi de rejoindre rapidement les villes voisines.

Distance temps depuis les polarités du territoire vers les agglomérations voisines.

Source Google Map, traitement EAU



LE RESEAU FERRE ET LA DESSERTE FERROVIAIRE

Le territoire possède un bon réseau ferré, avec 7 haltes ferroviaires sur le territoire : Pons, Clion sur Seugne, Jonzac, Fontaines d'Ozillac, Montendre, Bussac-Forêt, Saint Aigulin.

Cependant la fréquence varie selon les haltes ferroviaires, ainsi celles de Bussac-Forêt ou Clion voient leurs destinations limitées (Bordeaux et Saintes) et leurs fréquences raréfiées. Cette baisse des fréquences a notamment des répercussions sur la fréquentation de voyageurs des gares du territoire.

De la gare de Jonzac des liaisons existent vers Pons (autocar), Saintes, Angoulême, La Rochelle, Nantes et Bordeaux.

L'arrêt en gare de Neuviq sur la ligne TGV Paris-Bordeaux-Toulouse, situé au coeur d'un bassin de vie de près de 300 000 habitants à moins de 45 minutes (Haute-Saintonge, Blayais, Nord Dordogne, Sud Charente), apparaît comme un véritable potentiel pour la Haute-Saintonge.

Cet arrêt sur le territoire apparaît comme une alternative notamment aux problèmes de congestion de la Métropole Bordelaise et d'engorgement de la N10 pour les navetteurs du territoire et des territoires voisins. Il offre une opportunité de report modal efficient.

DES DEPLACEMENTS CONDITIONNES PAR L'UTILISATION DE LA VOITURE.

Le territoire est marqué par une forte dépendance à l'automobile, avec 90% des ménages qui disposent au moins d'un véhicule en 2013, ce taux est porté à 97,7% pour les ménages actifs occupés (*INSEE RP2013, fichiers détails mobilités professionnelles*).

La voiture est le moyen de transport le plus plébiscité notamment pour les trajets domicile-travail avec **84 % des navetteurs qui utilisent la voiture** contre 1% pour les transports en commun, 3% pour les deux roues, 5% pour la marche.

Le territoire attaché aux questions environnementales, de transition énergétique et de mobilité durable, a engagé une démarche de promotion du véhicule électrique en installant des bornes de rechargement électrique à proximité de la gare de Jonzac. Un déploiement de 13 bornes électriques sur le territoire durant la période 2018/2019 est projeté dans le cadre du schéma départemental de la Charente-Maritime.

Taux de motorisations des ménages.

Source INSEE RP2008 et RP2013, traitement EAU

Territoires	Ménages disposant au moins une voiture en 2008	Ménages disposant au moins une voiture en 2013	Part des ménages disposant au moins d'une voiture en 2008	Part des ménages disposant au moins d'une voiture en 2013
CC de la Haute Saintonge	25 254	27 026	89%	90%
Bassin de Jonzac	6 538	7 011	89%	89%
Bassin de la Roche-Chalais-Saint-Aigulin	1 263	1 314	85%	87%
Bassin de Mirambeau	2 251	2 419	90%	91%
Bassin de Montendre	3 766	4 067	89%	90%
Bassin de Montguyon	4 042	4 299	89%	89%
Bassin de Pons	7 394	7 917	90%	91%

Le covoiturage : alternative à la voiture individuelle

Le territoire compte 5 parkings de covoiturage (CG aires de covoiturage), situés :

- Montendre, parking Intermarché 8 places
- Montlieu-la-Garde, maison de la forêt 15 places
- Saint Aigulin, Pont de la Dronne, RD730, 8 places
- Pons, A10, 15 places
- St Martial de Mirambeau, Croix Jourdain, A 10 / RD 137 / RD 730, 8 places



Le territoire met à disposition des scooters dans le cadre de la mission locale, pour améliorer l'insertion professionnelle.

L'offre en transport en commun

Le Conseil Départemental a mis en place un service de transport en commun : car et bus baptisé Les Mouettes. En Haute-Saintonge, 5 lignes sont accessibles :

- LIGNE 13 (Saintes - Pons)
- LIGNE 14 (Jonzac - Pons)
- LIGNE 17 (Saint Aigulin – Mirambeau – Pons – Saintes)
- LIGNE 19 (Lorignac – Gémozac – Saintes)
- LIGNE 20 (Montendre – Jonzac – Pons)

En complément des lignes régulières, une offre de transport à la demande (Taxi Mouettes) est mise à disposition des habitants.

Carte réseau de bus départemental Les Mouettes



Le transport scolaire

Des lignes secondaires du réseau *Les Mouettes* assurent la desserte des établissements scolaires . Ces lignes peuvent être utilisées par tous (en fonction des places disponibles dans le car).

Voie aérienne

L'aérodrome de Jonzac-Neulles situé entre Saint-Germain-de-Lusignan et Clam, est aujourd'hui principalement utilisé pour le tourisme et les loisirs, notamment pour de l'aviation légère et des vols en montgolfière. Cette piste va être aménagée pour permettre son utilisation par des vols d'affaire.

La commune de Pons dispose aussi d'un aérodrome.



DES ITINERAIRES PEDESTRES, CYCLABLES ET EQUESTRES QUI QUADRILLENENT LE TERRITOIRE.

Des itinéraires cyclables départementaux qui relient le territoire aux territoires voisins :

- l'itinéraire du canal des 2 mers à vélo qui longe l'estuaire de la Gironde depuis Royan vers le département de la Gironde, en traversant les communes du territoire en bordure d'estuaire.
- La voie verte dit la Scandibérique qui traverse le territoire de la Haute-Saintonge dans sa pointe Sud, traversant la campagne et la forêt de la Double Saintongeaise sur près de 30 km.

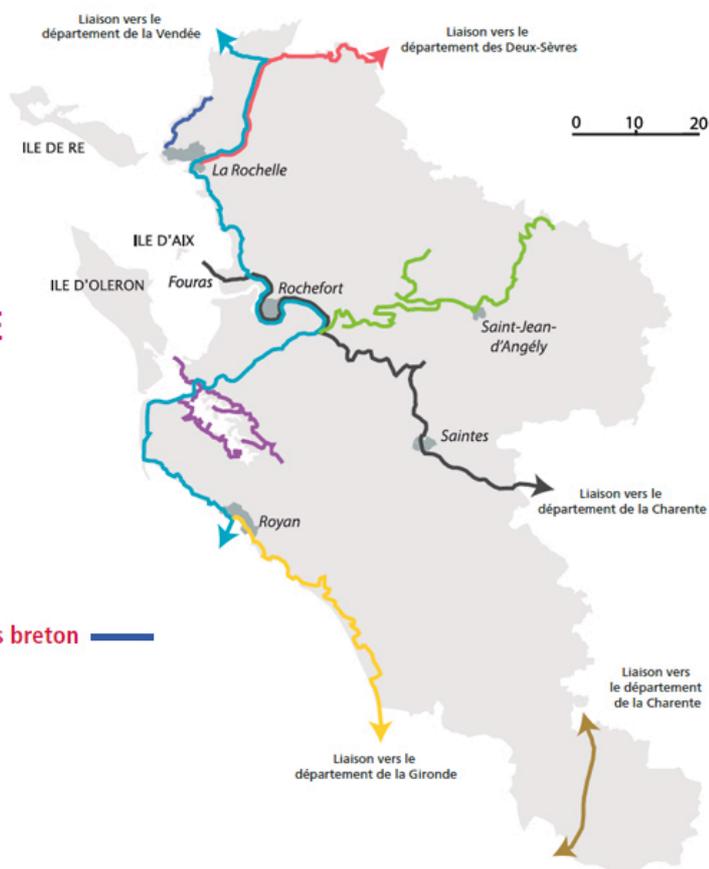
Des balisages locaux avec des boucles de découverte du territoire s'arrimant aux sentiers départementaux.

La Haute-Saintonge offre en effet aux visiteurs et habitants du territoire des itinéraires et circuits de randonnées pédestres autour des entités paysagères constitutives de son identité : de la vallée de la Seugne aux terres de Champagne, des Marais de l'estuaire à la forêt de la Lande, la Double Saintongeaise de Monts en Lacs. Les boucles de randonnées proposées sur le territoire offre une diversité de niveau avec des boucles courtes, d'autres plus longues permettant à chacun des randonneurs de découvrir le territoire selon son niveau. Des promenades encadrées sont aussi organisées sur le territoire.

Le territoire de la Haute-Saintonge est aussi une destination équestre avec 15 centres recensés qui ponctuent les 1200 kilomètres d'itinéraires balisés permettant de découvrir ses paysages. Une activité autour de l'équidé structurée, qui propose des gîtes, et haltes équestres.

PANORAMA DES ITINERAIRES VÉLO EN CHARENTE-MARITIME

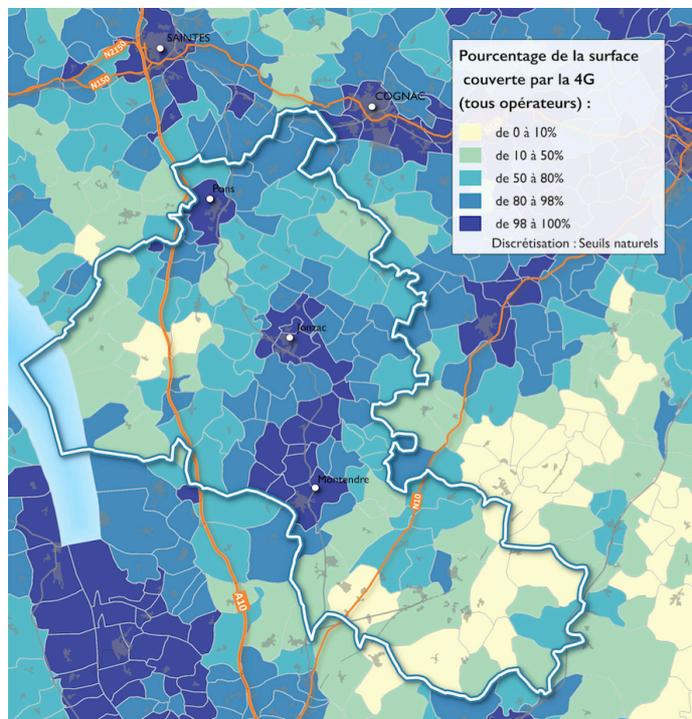
- La Vélodyssée®
- La Vélo Francette®
- Le Canal des 2 Mers à vélo®
- La Scandibérique®
- La V92 – Les rives de Charente®
- Le chemin littoral des falaises du pertuis breton
- Les rives de Boutonne
- Les chemins de la Seudre





LA COUVERTURE NUMERIQUE

Une couverture numérique hétérogène, mais des actions sont engagées dans le cadre du SDAN pour une couverture totale du territoire à l'horizon 2022, compte tenu de l'enjeu d'un développement numérique tant en terme d'attractivité résidentielle, que d'attractivité économique.



Pourcentage des surfaces communales couvertes par la 4G.

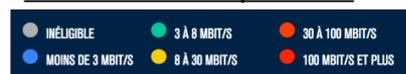
Une couverture 4G à géométrie variable, avec des polarités relativement bien couvertes (Jonzac, Pons et Montendre) et globalement une couverture plus faible au sud du territoire et au sein des communes en bordure de l'estuaire.

Éligibilité aux différents débits sur le territoire de la Haute-Saintonge.



L'éligibilité au Haut-Débit (>30Mbit/s) est effective dans les centres urbains, les couronnes autour des centres oscillent entre 8 et 30 Mbit/s.

Débit du réseau numérique en 2017 :



SYNTHÈSE

ATOUPS

- Un territoire qui sait tirer partie de son positionnement d'interface, qui profite d'un bon réseau d'infrastructures routières, permettant aux résidents, travailleurs, touristes de rejoindre facilement les polarités principales, ainsi que les agglomérations voisines.
- Le territoire dispose de plusieurs haltes ferroviaires et gares, véritables atouts en terme d'attractivité touristique, les fréquences n'étant pas satisfaisantes pour être une solution alternative à la voiture dans le cadre des déplacements domicile-travail.
- Une forte densité d'équipements, supérieure à celle du département, offrant des leviers forts à la fois en terme de cadre de vie résidentiel ou d'attractivité touristique à l'image du complexe des Antilles de Jonzac qui drainent près de 400 000 visiteurs annuels.
- Une polarisation des équipements autour de Jonzac en lien avec le thermalisme, locomotive de l'attractivité touristique qui se diffuse sur le territoire par un réseau d'équipements locaux et de boucles de découvertes pédestres, cyclables ou équestres.
- Des formations en adéquation avec les filières du territoire.

FAIBLESSES

- Une dépendance à l'automobile caractéristique des territoires ruraux, intensifiée par une offre en transport en commun limitée.
- Malgré la présence d'équipement de santé structurant sur Jonzac, la densité de professionnels de santé reste faible.
- Une desserte numérique hétérogène marquée par une couverture partielle au Sud du territoire.
- Une absence regrettée d'établissements d'enseignement supérieur qui contraint les jeunes voulant poursuivre des études supérieures à quitter le territoire.
-

DEFIS

- Une activité thermale qui participe à l'attractivité du territoire et à sa promotion avec le développement d'une image de marque autour de l'eau thermale de Jonzac par sa déclinaison en gamme cosmétique. « le produit au service du territoire, le territoire au service du produit ».
- Une offre de service et d'équipement qui participe à la vitalité et à l'animation du territoire. Cette offre est à renouveler et à faire évoluer pour attirer et fixer des nouveaux habitants, résidents ou touristes.
- Une densité faible de professionnel de santé qui interroge sur les conditions du « bien vieillir » à la campagne et la perspective de développement de la silver economy.
- Une bonne densité d'équipements notamment scolaires qui participe à l'attractivité résidentielle du territoire qui suppose le maintien du niveau de l'offre pour soutenir à l'avenir cette attractivité.
- Les mutations et évolutions qu'offrent le développement du numérique sont autant d'opportunités pour le territoire de voir se développer de nouvelles activités et nouveaux espaces, usages (espace de coworking, lieux multiutilisateurs, formation en ligne, moocs..).

